

TELUS CORPORATION

Rapport de gestion

Troisième trimestre de 2025



Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les termes *TELUS, la société, nous, notre, nos, notre et nous-mêmes* se rapportent à TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte de la description narrative le permet ou l'exige, à ses filiales.

Le présent document contient des déclarations prospectives portant sur des événements attendus ainsi que sur notre performance financière et notre performance opérationnelle. Les déclarations prospectives incluent toutes les déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Elles comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant nos objectifs et nos stratégies aux fins de l'atteinte de ces objectifs, nos attentes concernant les tendances dans l'industrie des télécommunications (y compris la demande pour des données et la croissance continue du nombre d'abonnés), ainsi que nos plans de financement (y compris notre programme pluriannuel de croissance du dividende). Les mots *hypothèse, but, indication, objectif, perspective, stratégie, cible* et autres expressions semblables ou l'emploi de verbes tels que *avoir pour but, s'attendre à, croire, pouvoir, avoir l'intention de, planifier, prévoir, viser à, chercher à, devoir et s'efforcer de* dénotent généralement des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995.

Par leur nature, les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et incertitudes intrinsèques et elles se fondent sur des hypothèses, incluant des hypothèses concernant la conjoncture économique future et les plans d'action. Ces hypothèses pourraient en fin de compte se révéler inexactes; en conséquence, nos résultats ou d'autres événements réels pourraient différer considérablement des attentes mentionnées, de façon expresse ou implicite, dans les déclarations prospectives.

Les risques et les hypothèses qui sous-tendent nos déclarations prospectives sont décrits plus en détail à la rubrique 9, « *Tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires* », et à la rubrique 10, « *Risques et gestion des risques* », de notre rapport de gestion annuel 2024. Ces descriptions sont intégrées par renvoi dans la présente mise en garde concernant les déclarations prospectives et ne visent pas à constituer une liste exhaustive des risques susceptibles d'avoir une incidence sur la société ni de nos hypothèses à cet égard. Une mise à jour des hypothèses sur lesquelles reposent nos perspectives pour l'exercice 2025 est présentée à la rubrique 9, « *Mise à jour des tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires* », du présent rapport de gestion.

Les risques et les incertitudes susceptibles de faire en sorte que la performance ou d'autres événements réels diffèrent considérablement des déclarations prospectives formulées dans le présent document et dans les autres documents déposés par TELUS comprennent, sans s'y limiter :

- **Questions de réglementation.** *Nous exerçons nos activités dans un certain nombre d'industries hautement réglementées et, par conséquent, nous sommes assujettis à une vaste gamme de lois et de règlements tant au pays qu'à l'étranger. Les politiques et les approches mises de l'avant par des représentants élus ou découlant de décisions réglementaires, d'examen ou d'autres activités gouvernementales pourraient avoir des répercussions stratégiques, opérationnelles ou financières (y compris sur nos produits d'exploitation et/ou nos flux de trésorerie disponibles).*

Les risques et incertitudes comprennent :

- les modifications éventuelles au régime de réglementation en vertu duquel nous exerçons nos activités ou l'issue des instances, des cas ou des enquêtes liés à son application, lesquels comprennent, sans s'y limiter, ce qui est décrit à la rubrique 9.1, « *Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications* », du présent rapport de gestion;
- notre capacité à nous conformer aux règlements complexes et évolutifs visant les secteurs des soins de santé, des soins virtuels et des appareils médicaux dans les provinces et territoires où nous exerçons des activités, notamment à titre d'exploitant de cliniques de santé;
- notre capacité à nous conformer ou à faciliter la conformité de nos clients à de nombreux régimes juridiques complexes et parfois contradictoires, tant au pays qu'à l'étranger.

- **Environnement concurrentiel.** *La croissance et les activités des concurrents et l'intensification de la concurrence (tarifs, y compris les rabais et le regroupement de services), ainsi que la concurrence non traditionnelle, la technologie perturbatrice et la désintermédiation pourraient modifier la nature des marchés où nous livrons concurrence et se répercuter sur notre part de marché, ainsi que sur nos résultats financiers (y compris sur les produits d'exploitation et les flux de trésorerie disponibles).* TELUS Santé, TELUS Numérique et TELUS Agriculture & Biens de consommation affrontent également une concurrence intense dans leurs différents marchés respectifs.

- **Technologie.** *L'adoption par les consommateurs de technologies différentes et les attentes changeantes des clients pourraient se répercuter sur nos flux de rentrées et nos taux de désabonnement.*

Les risques et incertitudes comprennent :

- les technologies perturbatrices, notamment les réseaux définis par logiciel dans le marché des affaires, qui pourraient supplanter nos services de données existants ou donner lieu à une retarification de ces services ainsi que les solutions de technologie auto-installées;
- l'incapacité à innover, à maintenir nos avantages technologiques ou à répondre efficacement et en temps opportun à l'évolution de la technologie;
- le déploiement et l'évolution continue des technologies et systèmes à large bande mobiles de même que les avantages et les gains d'efficacité devant en découler;
- notre recours à des ententes de partage de réseau mobile, ce qui a facilité le déploiement de nos technologies mobiles;
- notre besoin prévu à long terme d'acquérir du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre et auprès de tiers afin de répondre à la demande croissante pour des données, et notre capacité à utiliser le spectre que nous acquérons;
- le déploiement et l'exploitation de nouvelles technologies de réseau fixe à large bande à un coût raisonnable et la disponibilité des nouveaux produits et services lancés à l'aide de ces technologies de réseau ainsi que le succès remporté par ces nouveaux produits et services;
- notre déploiement d'outils d'autoapprentissage et d'automatisation, qui pourrait modifier notre façon d'interagir avec les clients.

- **Sécurité et protection des données.** *Notre capacité à déceler et à identifier les menaces et les vulnérabilités possibles dépend de l'efficacité de nos contrôles en matière de sécurité à protéger nos infrastructures et notre environnement d'exploitation, ainsi que de notre rapidité à intervenir lorsque surviennent des attaques et à rétablir nos activités commerciales. Une attaque réelle pourrait nuire à l'exploitation de notre réseau, entraîner un accès non autorisé à des informations concernant nos clients, les membres de notre équipe ou nos activités, ou encore donner lieu à l'interception, à la destruction, à l'utilisation ou à la dissémination non autorisées de telles informations.*
- **IA générative.** *L'IA générative nous expose à de nombreux risques, y compris les risques liés à la fiabilité opérationnelle, à l'utilisation responsable de l'IA, à la confidentialité des données et à la cybersécurité, le risque que notre utilisation de l'IA génère du contenu inexact ou inapproprié ou crée des perceptions négatives parmi les clients, le risque que nous ne soyons pas en mesure de développer et d'adopter efficacement des technologies d'IA et que nous n'arrivions pas à améliorer l'efficience au moyen de notre utilisation de l'IA générative ou que l'utilisation de l'IA entraîne une réduction de la demande pour nos services, et le risque que la réglementation ait une incidence sur une mise en œuvre future de l'IA.*
- **Climat et environnement.** *Des catastrophes naturelles, des pandémies, des événements perturbateurs et des changements climatiques pourraient se répercuter sur nos activités, sur le degré de satisfaction de la clientèle et sur l'expérience des membres de l'équipe.*

L'atteinte de nos objectifs de carboneutralité et de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (« GES ») dans le cadre de nos activités dépend de notre capacité à trouver, à acquérir et à mettre en œuvre des solutions qui permettent de réduire la consommation d'énergie et d'adopter des sources d'énergie plus propres, de notre capacité à identifier et à réaliser des investissements convenables dans les énergies renouvelables, y compris sous la forme d'accords d'achat d'énergie virtuels, et de notre capacité à continuer de réaliser des réductions importantes de notre consommation d'énergie en valeur absolue et des émissions de GES qui découlent de nos activités.
- **Performance opérationnelle et regroupements d'entreprises, y compris la privatisation de TELUS Numérique.** *Les investissements et acquisitions présentent des occasions d'accroître l'étendue de nos activités d'exploitation, mais pourraient nous exposer à de nouveaux risques. Il se pourrait que nous ne réussissions pas à nous positionner sur le marché, à accroître notre part de marché ou à intégrer les acquisitions au sein de nos activités dans les délais prévus, voire même du tout, et que nous ne tirions pas les avantages prévus des acquisitions, et les efforts déployés à des fins d'intégration pourraient détourner les ressources de nos autres priorités. Il n'existe aucune certitude que nous réaliserons une partie ou l'ensemble des bénéfices attendus de la privatisation de TELUS International (Cda) Inc. dans les délais prévus ou aux coûts attendus, que nous serons en mesure de favoriser des occasions de ventes croisées, ou que nos estimations et nos attentes liées à la conjoncture économique ou commerciale future et à l'incidence connexe sur la croissance et les différentes mesures financières s'avéreront exactes.*

Les risques liés à la performance opérationnelle comprennent :

- notre dépendance à l'égard des services infonuagiques fournis par des tiers auxquels nous avons recours pour offrir nos services de TI;
- les risques liés à l'économie ou à la politique ainsi que d'autres risques liés au commerce mondial (y compris les guerres et les autres événements géopolitiques).

- **Nos systèmes et processus.** *Les activités d'innovation, d'entretien et de gestion au chapitre des systèmes et de la technologie pourraient se répercuter sur nos systèmes informatiques et sur la fiabilité de notre réseau, ainsi que sur nos charges d'exploitation.*

Les risques et incertitudes comprennent :

- notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter notre réseau en cas d'erreurs humaines ou de menaces liées aux interventions humaines, telles que les cyberattaques et les pannes d'équipement susceptibles d'entraîner des interruptions du réseau;
- les perturbations techniques et les bris d'infrastructures;
- les retards et l'augmentation des coûts, notamment ceux découlant de restrictions de la part des gouvernements ou de mesures commerciales;
- l'exhaustivité et l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.

- **Notre équipe.** *La nature sans cesse changeante et le caractère hautement concurrentiel de nos marchés et de notre environnement d'exploitation conjugués à la mondialisation et à l'évolution du profil démographique de notre main-d'œuvre, de même que l'efficacité de nos programmes internes de formation, de perfectionnement, de relève et de santé et mieux-être, pourraient se répercuter sur notre capacité à attirer, à former et à retenir au sein de notre équipe des membres possédant les compétences requises pour répondre aux besoins changeants de nos clients ainsi qu'à l'évolution de nos activités. Les membres de l'équipe pourraient faire face à de plus grands défis en matière de santé mentale en lien avec les initiatives de changement importantes au sein de l'organisation, ce qui pourrait entraîner la perte de membres clés de l'équipe en raison d'une invalidité à court ou à long terme. L'intégration des entreprises internationales acquises et les activités d'intégration parallèles pourraient avoir une incidence sur l'efficacité opérationnelle, la culture organisationnelle et l'engagement.*

- **Fournisseurs.** *Notre société pourrait être touchée par les perturbations liées aux chaînes d'approvisionnement, de même que par le manque de résilience à l'égard d'événements d'envergure mondiale ou locaux. La dépendance envers un seul fournisseur en ce qui a trait à la fourniture de produits et de composants ainsi qu'à la prestation de services ou au soutien pourrait se répercuter sur notre capacité à répondre avec efficacité aux attentes croissantes et sans cesse changeantes des clients tout en maintenant la qualité du service. La capacité de nos fournisseurs à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits pourrait avoir une incidence sur la réussite de la mise à niveau et de l'évolution de la technologie que nous offrons.*

- **Questions liées aux biens immobiliers.** *Les placements immobiliers sont exposés à des risques de financement possibles et à l'incertitude quant à la demande et aux taux d'occupation et de location futurs, particulièrement depuis la pandémie. Les projets d'aménagement immobilier futurs pourraient ne pas être achevés selon les délais ou le budget établis et pourraient ne pas susciter les engagements liés à des contrats de location prévus.*

- **Financement, dette et dividendes.** *Notre capacité à obtenir du financement aux prix les plus avantageux pourrait être touchée par les conditions générales du marché ainsi que par l'évolution des évaluations sur les marchés des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres relativement à notre capacité à générer des flux de trésorerie futurs suffisants pour assurer le service de notre dette. Notre incapacité à mener à bien les initiatives de désendettement prévues ou à concrétiser les bénéfices attendus de ces initiatives pourrait faire augmenter notre coût du capital. Notre intention actuelle de payer des dividendes à nos actionnaires pourrait limiter notre capacité à investir dans nos activités afin de prendre en charge notre croissance future.*
- Les risques et incertitudes comprennent :
 - notre capacité à utiliser des capitaux propres à titre de contrepartie dans le cadre d'acquisitions d'entreprises est influencée par les évaluations boursières des actions ordinaires de TELUS;
 - les niveaux des dépenses d'investissement et les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre d'enchères ou de l'achat de ces licences auprès de tiers ont une incidence sur les facteurs suivants et sont touchés par ces facteurs : nos initiatives liées aux services à large bande; notre déploiement continu de plus récentes technologies mobiles; les investissements dans la technologie de réseau qui sont nécessaires pour assurer la conformité aux lois et règlements visant la sécurité des cybersystèmes, y compris les interdictions d'utiliser les produits et services de certains fournisseurs; les investissements dans la résilience et la fiabilité du réseau; l'attribution de ressources pour les acquisitions et les futures enchères de spectre que doit tenir Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »). Si nous n'atteignons pas nos objectifs au chapitre des résultats d'exploitation et des résultats financiers ou que des modifications sont apportées à notre contexte réglementaire, cela pourrait influer sur les niveaux de nos dépenses d'investissement;
 - des flux de trésorerie disponibles inférieurs aux prévisions pourraient réduire notre capacité à investir dans les activités, à réduire notre levier financier ou à fournir un rendement du capital investi à nos actionnaires. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont prises par notre conseil d'administration en fonction de notre situation financière et de nos perspectives. Il n'existe aucune certitude que notre programme de croissance du dividende sera maintenu jusqu'en 2028 ni qu'il sera renouvelé.
- **Questions fiscales.** *La complexité des lois et règlements fiscaux au pays et à l'étranger et des obligations d'information qui s'appliquent à TELUS et à nos filiales en exploitation à l'échelle internationale pourrait se répercuter sur nos résultats financiers. Les acquisitions et l'expansion de nos activités à l'international accroissent notre exposition à divers régimes fiscaux.*

• **L'économie.** *L'évolution de la conjoncture économique à l'échelle mondiale, y compris une possible récession et des attentes fluctuantes concernant l'inflation, de même que l'efficacité avec laquelle nous surveillons et modifions nos hypothèses en matière de croissance et nos plans d'urgence, pourraient se répercuter sur l'atteinte des objectifs de la société, sur nos résultats financiers (y compris les flux de trésorerie disponibles) et sur nos régimes de retraite à prestations définies. Les incertitudes géopolitiques et les éventuels droits de douane ou mesures commerciales non tarifaires font planer un risque de récession et pourraient amener les clients à réduire ou à reporter leurs dépenses discrétionnaires, ce qui se répercuterait sur les achats de nouveaux services ou sur les volumes d'utilisation, et à envisager le remplacement de ces services par des solutions à plus faible prix.*

• **Les litiges et les questions d'ordre juridique.** *La complexité des lois et règlements et la conformité à ces lois et règlements, de même que nos engagements et nos attentes, pourraient se répercuter sur notre situation financière et notre réputation.*

Les risques comprennent :

- notre capacité à bien assurer notre défense dans le cadre des réclamations actuelles et possibles, ou notre capacité à négocier et à exercer des droits en matière d'indemnités ou d'autres protections relativement à ces réclamations;
- le caractère complexe que revêt la conformité aux lois au pays et à l'étranger, y compris le respect des lois sur la concurrence, des lois anticorruption et des lois concernant les pratiques de corruption à l'étranger.

D'autres risques et incertitudes dont nous n'avons actuellement pas connaissance ou que nous considérons comme non significatifs à l'heure actuelle pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. Sauf indication contraire dans le présent document, les déclarations prospectives formulées dans ce document ne reflètent pas l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des fusions, acquisitions, cessions ou autres regroupements d'entreprises ou transactions qui pourraient être annoncés ou qui pourraient survenir après la date du présent document.

Les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Les déclarations prospectives formulées dans le présent document décrivent nos attentes; elles se fondent sur nos hypothèses à la date du présent document et elles pourraient être modifiées après cette date. Nous n'avons pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives sauf dans les cas exigés par la loi.

Toutes les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion sont assujetties à la présente mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Rapport de gestion

Le 7 novembre 2025

Table des matières

Rubrique	Page	Description
1. Introduction	6	Préparation du rapport de gestion
	6	L'environnement au sein duquel nous exerçons nos activités
	8	Faits saillants – données consolidées
2. Activités principales et stratégie	14	
3. Priorités de la société pour 2025	14	
4. Capacités	16	Principaux marchés et concurrents
	16	Ressources opérationnelles
	17	Situation de trésorerie et sources de financement
	19	Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière et limitation de l'étendue de la conception
5. Analyse des résultats d'exploitation	20	Généralités
	21	Sommaire des résultats trimestriels consolidés et tendances
	22	Résultats d'exploitation consolidés
	28	Secteur Solutions technologiques de TELUS
	37	Secteur TELUS Santé
	40	Secteur TELUS Expérience numérique
6. Évolution de la situation financière	45	
7. Situation de trésorerie et sources de financement	46	Aperçu
	47	Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation
	48	Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement
	50	Flux de trésorerie affectés aux activités de financement
	52	Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement
	53	Facilités de crédit
	55	Emprunts à court terme
	55	Notations
	55	Instruments financiers, engagements et passifs éventuels
	56	Information sur les actions en circulation
	56	Transactions entre parties liées

Rubrique	Page	Description
8. Questions comptables	57	Estimations comptables critiques et jugements
	57	Faits nouveaux concernant les méthodes comptables
9. Mise à jour des tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires	57	Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications
10. Risques et gestion des risques	63	
11. Définitions et rapprochements	63	Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées
	71	Indicateurs opérationnels

© TELUS Corporation, 2025. Tous droits réservés. Les mentions ^{MC} ou ^{MD} désignent les marques de commerce appartenant à TELUS Corporation ou à ses filiales utilisées sous licence. Toutes les autres marques appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

1. Introduction

Les déclarations prospectives présentées dans la présente rubrique, y compris, notamment, les estimations concernant la croissance de l'économie, l'inflation, les taux de chômage, le nombre de mises en chantier d'habitations et l'immigration, sont assujetties à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

1.1 Préparation du rapport de gestion

Les rubriques qui suivent constituent une analyse de notre situation financière et de notre performance financière consolidées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, qui doit être lue conjointement avec nos états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2025, à savoir les états du résultat net et du résultat global, les états de la situation financière, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie ainsi que les notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés intermédiaires »). Les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») que nous utilisons sont les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « Normes IFRS de comptabilité »), ainsi que les PCGR du Canada. L'utilisation du terme Normes IFRS de comptabilité dans le présent rapport de gestion fait référence à ces normes. Dans notre analyse, nous utilisons également certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières présentées pour évaluer notre performance, pour surveiller le respect des clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et pour gérer notre structure du capital. Ces mesures sont définies clairement et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables, conformément au Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières, à la rubrique 11.1. Sauf indication contraire, tous les montants en devises sont présentés en dollars canadiens.

Des renseignements supplémentaires concernant la société, y compris notre notice annuelle et d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières ou d'autorités de réglementation semblables au Canada, sont disponibles sur le site SEDAR+ (sedarplus.com). L'information que nous déposons auprès de la Securities and Exchange Commission aux États-Unis, ou que nous lui fournissons, y compris notre formulaire 40-F, est disponible sur le site EDGAR (sec.gov).

Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, pour que des décisions appropriées concernant les informations à fournir au public puissent être prises. Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires ont été revus par notre comité d'audit, et notre conseil d'administration (le « conseil ») a autorisé leur publication le 7 novembre 2025.

Sauf indication contraire, les résultats du troisième trimestre de 2025 (période de trois mois close le 30 septembre 2025) et de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 présentés dans le présent rapport de gestion sont comparés aux résultats du troisième trimestre de 2024 (période de trois mois close le 30 septembre 2024) et de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2025, notre structure de présentation de l'information sectorielle a été retraitée de façon rétrospective. Ce changement résulte de la modification de nos processus et systèmes de présentation de l'information internes et externes et de nos contrôles internes découlant de l'acquisition et de l'intégration en cours de LifeWorks^{MD}, ainsi que de l'évolution de l'information qui est régulièrement communiquée à notre principal décideur opérationnel aux fins de l'affectation des ressources en capital et de l'évaluation de la performance. Les résultats du secteur TELUS Santé présentés pour la période considérée étaient auparavant compris dans les résultats du secteur Solutions technologiques de TELUS. Les résultats comparatifs du secteur Solutions technologiques de TELUS ont été retraités pour les rendre conformes aux secteurs à présenter présentés pour la période considérée. Se reporter à la rubrique 5.1, « Généralités », pour de plus amples renseignements.

1.2 L'environnement au sein duquel nous exerçons nos activités

Pour mieux apprécier notre réussite et les défis auxquels nous faisons face, il est essentiel de considérer l'environnement au sein duquel nous exerçons nos activités, y compris les conditions économiques d'ordre plus général qui touchent TELUS et nos clients, ainsi que la nature concurrentielle de nos activités commerciales.

Secteur Solutions technologiques de TELUS (« TTech »)

Au sein du secteur TTech, nous misons sur nos technologies de pointe et notre vocation sociale pour engendrer des retombées remarquables sur le plan humain. Notre engagement de longue date à accorder la priorité aux clients donne de l'impulsion à chaque facette de nos activités, dans toute notre gamme de solutions différencierées, qui englobent les services mobiles, les services de voix et de données, les services IP, de télévision, de divertissement, de vidéo, ainsi que de sécurité et de domotique offerts sur nos réseaux fiables, en pleine expansion et primés. Notre mise en œuvre de l'analytique des données et de l'intelligence artificielle (« IA ») pour rehausser nos services a renforcé notre position de chef de file en matière d'excellence du service à la clientèle et de fidélisation des clients, ce qui nous permet de réduire des taux de désabonnement déjà faibles et démontre notre détermination à offrir aux Canadiens un accès à des technologies supérieures qui nous relient tous aux gens, aux ressources et à l'information qui comptent le plus. En outre, nous mettons en œuvre des solutions technologiques novatrices qui contribuent à approvisionner le monde en nourriture et mettent les données au service des clients qui exercent leurs activités dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et des biens de consommation. Cette collaboration efficiente et efficace nous permet d'assurer la qualité et la salubrité des aliments et des biens de consommation.

Secteur TELUS Santé (« TELUS Santé »)

TELUS Santé exerce ses activités en se plaçant à l'avant-garde de l'innovation dans le domaine des soins de santé modernes, là où la technologie transforme fondamentalement la manière dont les gens peuvent accéder aux services de santé et les recevoir. Nous nous tenons au croisement critique de l'innovation numérique et des soins humains, alliant des cadres traditionnels de prestation de soins de santé avec des plateformes virtuelles axées sur le bien-être afin de soutenir la santé mentale, physique et financière des organisations et des personnes partout dans le monde. En tant que chef de file mondial des technologies, nous outillons et connectons entre eux tous les participants de l'écosystème de santé, depuis les fournisseurs de soins de santé, les payeurs et les employeurs, jusqu'aux patients et aux personnes. Nous voulons permettre aux gens de vivre plus sainement, et nous atteignons cet objectif en facilitant l'accès aux renseignements sur la santé et aux services de soutien au moyen de technologies évoluées et d'informations fondées sur les données. Dans le cadre de notre approche globale, nous intégrons les soins primaires et préventifs à un soutien continu axé sur le mieux-être. En révolutionnant la prestation des soins de santé et en favorisant le bien-être, nous améliorons les résultats en matière de santé et nous aidons les consommateurs, les patients, les professionnels de la santé, les employeurs et les employés à prospérer dans le monde numérique d'aujourd'hui.

Secteur TELUS Expérience numérique (« TELUS Numérique »)

Nous sommes déterminés à façonner des expériences uniques et durables pour les clients et les employés et à créer des transformations numériques axées sur l'avenir pouvant offrir de la valeur à nos clients. Notre portefeuille de capacités intégrées de bout en bout s'articule autour de quatre lignes de service principales, soit gestion de l'expérience client, solutions numériques, solutions d'IA et de données, et solutions en matière de confiance et de sécurité. Le marché de la gestion de l'expérience client connaît une importante transformation suscitée par l'adoption de solutions numériques, incluant l'utilisation de l'IA générative. Sur le marché des solutions numériques, nous nous penchons sur les besoins continus en matière de transformation numérique des organisations qui cherchent à adopter des stratégies axées sur l'avenir et à intégrer des technologies de prochaine génération. Par exemple, par l'intermédiaire de Fuel iX^{MC}, nous permettons aux organisations de gérer, de surveiller et de maintenir l'IA générative dans l'ensemble de leur entreprise, offrant à la fois des capacités d'IA standardisées et des outils de développement d'applications personnalisés pour créer des solutions d'entreprise taillées sur mesure. Le marché des solutions d'IA et de données continue de prendre de l'ampleur, stimulé par les investissements dans le développement de modèles fondamentaux et la demande sectorielle croissante pour des solutions alimentées par l'IA. TELUS Numérique soutient cette expansion en fournissant des services dans plus de 50 langues et en couvrant de multiples domaines d'expertise. Le marché des solutions en matière de confiance et de sécurité fait quant à lui l'objet d'une demande croissante en raison de la quantité exponentielle de contenu généré par les utilisateurs et de la part grandissante de contenu créé par l'IA générative, ce qui exige des solutions de gestion des risques numériques sophistiquées. L'environnement concurrentiel est mondial et fragmenté, et il évolue rapidement.

Estimations concernant l'économie

Nos estimations concernant notre environnement économique et opérationnel, y compris la croissance de l'économie, l'inflation, les taux de chômage, le nombre de mises en chantier d'habitations et l'immigration, constituent des données importantes à inclure dans les hypothèses sur lesquelles nous nous basons pour établir nos objectifs. La mesure dans laquelle ces estimations nous toucheront et le moment auquel les répercussions se feront sentir dépendent des résultats futurs réels enregistrés par des secteurs précis de l'économie canadienne.

Croissance de l'économie (points de pourcentage)		Inflation (points de pourcentage)		Chômage (points de pourcentage)		Mises en chantier d'habitations (en milliers d'unités)		Immigration (en milliers)		
Taux de croissance estimé du produit intérieur brut (PIB)	Notre estimation du taux de croissance du PIB ¹	Taux d'inflation estimé	Notre estimation du taux d'inflation annuel ¹	Taux de chômage	Notre estimation du taux de chômage annuel ¹	Nombre annuel désaisonnalisé des mises en chantier d'habitations ²	Notre estimation du nombre annuel de mises en chantier d'habitations sur une base non ajustée ¹	Nombre global d'admissions de résidents permanents et temporaires prévues ³		
2025	2025	2025	2025	Pour le mois de		Pour le mois de		2025	2026	2027
Canada	1,2 ⁵	1,4	2,0 ⁵	2,0	7,1	6,5	6,9	279	224	257
C.-B.	1,5 ⁶	1,3	2,3 ⁶	2,1	6,4	6,0	6,3	37	44	44
Alberta	2,0 ⁶	2,0	2,2 ⁶	2,1	7,8	7,5	7,3	55	47	56
Ontario	0,8 ⁶	0,9	2,3 ⁶	2,0	7,9	6,9	7,9	90	65	64
Québec	1,1 ⁶	0,9	2,1 ⁶	2,0	5,7	5,5	6,1	60	40	58
s.o. – sans objet										

1 Les hypothèses sont présentées au 1^{er} octobre 2025 et sont basées sur une combinaison d'estimations formulées par des banques canadiennes et d'autres sources.
 2 Source : Statistique Canada. Tableau 34-10-0158-01; Société canadienne d'hypothèques et de logement, logements mis en chantier, toutes les régions, pour le Canada et les provinces, désaisonné au taux annuel, mensuel (x 1 000).
 3 Source : canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/avis/renseignements-supplémentaires-niveaux-immigration-2025-2027.html.
 4 Source : Enquête sur la population active publiée par Statistique Canada en septembre 2025 et en septembre 2024, respectivement.
 5 Source : Rapport sur la politique monétaire d'octobre 2025 publié par la Banque du Canada.
 6 Source : ministère des Finances de la Colombie-Britannique, First Quarterly Report, septembre 2025; Conseil du Trésor et ministère des Finances de l'Alberta, 2025-26 First Quarter Fiscal Update and Economic Statement, août 2025; ministère des Finances de l'Ontario, Budget de l'Ontario 2025 : Un plan pour protéger l'Ontario, 15 mai 2025; et ministère des Finances du Québec, Budget 2025-2026, 25 mars 2025, respectivement.

1.3 Faits saillants – données consolidées

Offres publiques de rachat

Le 20 juin 2025, nous avons annoncé le lancement d'offres distinctes visant le rachat de certains billets de premier rang en circulation pour un montant en trésorerie pouvant aller jusqu'à 600 millions de dollars pour nos billets émis en dollars canadiens et jusqu'à 750 millions de dollars US pour nos billets émis en dollars américains, excluant dans chaque cas les intérêts impayés. Le 30 juin 2025, nous avons annoncé une modification visant à augmenter le montant total de notre offre publique de rachat canadienne, le faisant passer de 600 millions de dollars à un montant suffisant pour accepter tous les billets de premier rang à 3,95 % de série CAB arrivant à échéance en 2050 et les billets de premier rang à 4,10 % de série CAE arrivant à échéance en 2051 offerts pour la totalité du montant ainsi qu'un montant en capital d'environ 267 millions de dollars au titre des billets de premier rang à 4,40 % de série CU arrivant à échéance en 2046. De plus, nous avons accepté tous les billets offerts dans le cadre de notre offre publique de rachat américaine annoncée précédemment, soit les billets de premier rang à 4,60 % arrivant à échéance en 2048 d'un montant de 750 millions de dollars US et les billets de premier rang à 4,30 % arrivant à échéance en 2049 d'un montant de 500 millions de dollars US. En juillet 2025, nous

avons acquis des billets de premier rang d'un montant nominal en capital de 1,8 milliard de dollars, comme il est décrit à la note 26b) des états financiers consolidés intermédiaires. Le profit au rachat de ces billets, déduction faite d'une perte de 17 millions de dollars sur les dérivés de change correspondants (swaps de devises) résiliés, se chiffrait à 222 millions de dollars, excluant l'impôt sur le résultat.

Terriion^{MC}

Le 1^{er} août 2025, nous avons annoncé un partenariat avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (« La Caisse ») en vertu duquel La Caisse acquerrait une participation de 49,9 % dans Terriion, notre exploitant spécialisé d'infrastructure de tours pour les services mobiles nouvellement créé qui offre un accès de gros et des services de colocation, pour environ 1,26 milliard de dollars. La transaction avec La Caisse a été conclue le 11 septembre 2025. Terriion détient les actifs d'infrastructure macro hors exploitation pour les services mobiles, communément appelés « tours cellulaires ». TELUS conserve la pleine propriété et le contrôle de tous les composants actifs du réseau et des systèmes de sécurité, et elle consolide les résultats de Terriion dans ses états financiers.

Entente définitive visant l'acquisition de la pleine propriété de TELUS Numérique

Le 2 septembre 2025, TELUS et TELUS Numérique ont annoncé qu'elles avaient conclu une entente définitive aux termes de laquelle TELUS fera l'acquisition de la totalité des actions à droit de vote multiple et des actions à droit de vote subalterne en circulation de TELUS Numérique qu'elle ne détient pas déjà, au prix de 4,50 \$ US par action (l'« arrangement »), reflétant une contrepartie totale de 539 millions de dollars US.

Un comité spécial du conseil d'administration de TELUS Numérique, composé uniquement d'administrateurs indépendants, a déterminé que l'arrangement était dans l'intérêt véritable de TELUS Numérique et qu'il était juste pour les actionnaires minoritaires. Le prix de 4,50 \$ US par action représentait une prime de 52,0 % par rapport au cours de clôture inchangé de 2,96 \$ US par action à droit de vote subalterne de TELUS Numérique à la Bourse de New York le 11 juin 2025, soit le dernier jour de bourse avant l'annonce par TELUS, le 12 juin 2025, de l'indication d'intérêt visant l'acquisition de la pleine propriété de TELUS Numérique.

Le 27 octobre 2025, une assemblée extraordinaire des actionnaires a eu lieu. Les porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne, qui ont voté comme une seule catégorie, se sont prononcés en faveur de l'arrangement à hauteur de 99,99 %. Les porteurs d'actions à droit de vote subalterne, sauf pour ce qui est des actions devant être exclues en vertu du Règlement 61-101, se sont prononcés en faveur de l'arrangement à hauteur de 99,78 %.

Le 31 octobre 2025, l'arrangement a été conclu et TELUS détient désormais la totalité de TELUS Numérique. La plus grande proximité opérationnelle entre TELUS et TELUS Numérique permettra d'améliorer les capacités d'IA et de transformer les solutions SaaS (logiciel en tant que service) dans tous nos secteurs d'activité, y compris les télécommunications, TELUS Santé et TELUS Agriculture & Biens de consommation, ce qui entraînera des résultats positifs pour les clients que nous servons. L'arrangement permettra d'accélérer la croissance globale de l'offre de produits et services de TELUS Numérique à d'autres clients à l'échelle mondiale dans les principaux marchés verticaux, notamment la technologie financière, les jeux et les technologies, les communications et les médias, et la santé, ce qui créera une valeur importante pour les actionnaires de TELUS. En outre, l'arrangement aidera TELUS Numérique à demeurer un vecteur clé de la stratégie de croissance et de l'efficience opérationnelle de TELUS, ainsi que de sa stratégie en matière d'IA et de

numérisation, tout en continuant de proposer des solutions novatrices et d'investir dans de nouvelles capacités dans un marché hautement concurrentiel et de plus en plus concentré. À long terme, l'arrangement offrira également une continuité et une stabilité aux clients, aux fournisseurs, aux partenaires et aux employés de TELUS Numérique, tout en améliorant la trajectoire de croissance de l'offre de produits et services de TELUS à d'autres clients à l'échelle mondiale, ce qui créera une valeur importante pour les actionnaires de TELUS.

Faits saillants – données consolidées

(en millions de dollars, sauf les notes et sauf indication contraire)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
États consolidés du résultat net						
Produits d'exploitation et autres produits	5 106	5 099	— %	15 245	15 005	2 %
Bénéfice d'exploitation	742	788	(6) %	1 669	2 045	(18) %
Bénéfice avant impôt	588	309	90 %	798	790	1 %
Bénéfice net	431	257	68 %	487	618	(21) %
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	493	280	76 %	821	635	29 %
Bénéfice net ajusté ¹	370	413	(10) %	1 100	1 169	(6) %
Bénéfice par action (BPA) (en dollars)						
BPA de base	0,32	0,19	68 %	0,54	0,43	26 %
BPA de base ajusté ¹	0,24	0,28	(14) %	0,72	0,79	(9) %
BPA dilué	0,32	0,19	68 %	0,54	0,43	26 %
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,4163	0,3891	7 %	1,2349	1,1543	7 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, de base (en millions)	1 535	1 492	3 %	1 525	1 483	3 %
Tableaux consolidés des flux de trésorerie						
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 493	1 432	4 %	3 736	3 770	(1) %
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(660)	(782)	(16) %	(2 355)	(3 029)	(22) %
Acquisitions	(3)	(91)	(97) %	(464)	(258)	80 %
Dépenses d'investissement ²	(652)	(668)	(2) %	(1 917)	(2 084)	(8) %
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(2 688)	(763)	n.s.	(423)	(791)	(47) %
Autres faits saillants						
Nombre de connexions d'abonnés aux services de télécommunications ³ (en milliers)				20 783	19 847	5 %
Nombre de personnes couvertes par les services de soins de santé ⁴ (en millions)				160,6	76,0	n.s.
Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements ¹ (BAIIA)	1 753	1 756	— %	5 176	5 070	2 %
Marge du BAIIA ¹ (en %)	34,3	34,4	(0,1) pt	34,0	33,8	0,2 pt
Coûts de restructuration et autres coûts	109	86	27 %	339	425	(20) %
BAIIA ajusté ¹	1 862	1 842	1 %	5 515	5 495	— %
Marge du BAIIA ajusté ¹ (en %)	36,5	36,1	0,4 pt	36,2	36,6	(0,4) pt
Flux de trésorerie disponibles ¹	611	568	8 %	1 634	1 448	13 %
Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ¹ (fois)				3,5	3,8	(0,3)

Abréviations utilisées dans le rapport de gestion : n.s. – non significatif; pts – points de pourcentage.

- 1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».
- 2 Les dépenses d'investissement comprennent les actifs acquis, à l'exception des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location, relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, les dépenses d'investissement diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires. Se reporter à la note 31 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.
- 3 Le total du nombre d'abonnés des téléphones mobiles, d'abonnés des appareils connectés, d'abonnés aux services Internet, d'abonnés aux services de voix résidentiels, d'abonnés aux services de télévision, et d'abonnés aux services de sécurité et de domotique qui sont actifs à la fin des périodes respectives, calculé à l'aide d'informations tirées du système de facturation et d'autres systèmes sources. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2025, nous avons ajusté, sur une base prospective, le nombre d'abonnés des téléphones mobiles de manière à retrancher 30 000 abonnés par suite d'un examen approfondi des comptes clients. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2025, nous avons ajusté, sur une base prospective, le nombre d'abonnés aux services Internet de manière à retrancher 66 000 abonnés, en raison d'un examen du nombre d'abonnés.
- 4 Au cours du deuxième trimestre de 2025, nous avons ajouté 79,3 millions de personnes couvertes par les services de soins de santé grâce à l'acquisition de Workplace Options^{MC} et à une modification prospective de la définition des personnes couvertes par les services de soins de santé pour y inclure les clients qui ont recours indirectement aux services de TELUS Santé.

Faits saillants de l'exploitation

- **Les produits d'exploitation et autres produits consolidés** ont augmenté de 7 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 240 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025.

Les produits tirés des services ont augmenté de 97 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, reflétant i) la croissance des services de santé, reflétant les acquisitions d'entreprises et la croissance des solutions pour les payeurs et les professionnels de la santé; ii) la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles, aux services Internet résidentiels, et aux services de sécurité et de domotique; iii) l'augmentation des produits externes de TELUS Numérique; et iv) la hausse des produits tirés des services Internet résidentiels par abonné. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par i) la baisse des PMMA des téléphones mobiles; ii) la baisse des produits tirés des services de données interentreprises; iii) la diminution des produits tirés des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation attribuable au dessaisissement d'actifs secondaires; et iv) la baisse des produits tirés des services de voix fixes patrimoniaux et des services de télévision. Les produits tirés des services ont augmenté de 360 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison des mêmes facteurs qu'au cours du troisième trimestre, sauf en ce qui concerne les produits tirés des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation, qui ont augmenté au cours de la période de neuf mois.

Les produits tirés de l'équipement ont diminué de 72 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 52 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025. Ces diminutions sont principalement attribuables à la baisse des produits tirés de l'équipement mobile découlant des réductions des volumes contractuels, étant donné l'importance accrue accordée aux mises en service d'abonnés à valeur plus élevée et la concurrence intense en matière de tarification. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'incidence de la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus.

Les autres produits ont diminué de 18 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en raison principalement de la baisse des profits liés à des projets immobiliers. Les autres produits ont diminué de 68 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison essentiellement de la baisse des reprises nettes de provisions liées à des regroupements d'entreprises et de la baisse des profits liés à des projets immobiliers. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par des produits tirés de la location et autres produits tirés de la sous-location non récurrents et par la hausse des profits nets liés au dessaisissement d'actifs secondaires, comme prévu.

Pour de plus amples renseignements sur les produits d'exploitation et autres produits, se reporter à la *rubrique 5.4*, « *Secteur Solutions technologiques de TELUS* », à la *rubrique 5.5*, « *Secteur TELUS Santé* » et à la *rubrique 5.6*, « *Secteur TELUS Expérience numérique* ».

- **Le bénéfice d'exploitation** a diminué de 46 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 376 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025. (Se reporter à la *rubrique 5.3*, « *Résultats d'exploitation consolidés* », pour de plus amples renseignements.)

Le BAIIA a diminué de 3 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et a augmenté de 106 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025. Le BAIIA reflète les variations nettes des coûts de restructuration et autres coûts au cours du trimestre et de la période de neuf mois. Les coûts de restructuration et autres coûts ont diminué de 86 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison des investissements effectués à l'exercice précédent dans les programmes d'efficience et d'efficacité au chapitre des coûts, y compris la rationalisation de biens immobiliers.

Le BAIIA ajusté consolidé, qui exclut les coûts de restructuration et autres coûts, a augmenté de 20 millions de dollars au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2025. Ces améliorations reflètent les résultats variés au sein de nos secteurs à présenter. Le BAIIA ajusté du secteur TTech a enregistré une croissance de 2 % au troisième trimestre de 2025, en raison i) des efforts de réduction des coûts, y compris les réductions de la main-d'œuvre et l'adoption accrue des solutions de TELUS Numérique au sein des activités du secteur TTech, ce qui a procuré des avantages concurrentiels étant donné la structure de coûts plus faibles de TELUS Numérique, ainsi que les réductions des frais de marketing et des frais administratifs; ii) de la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles, aux services Internet résidentiels, et aux services de sécurité et de domotique; et iii) de la hausse des produits tirés des services Internet résidentiels par abonné. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par i) la baisse des PMMA des téléphones mobiles; ii) la baisse des marges liées à l'équipement mobile; iii) la baisse des autres produits; iv) la baisse des marges relatives aux solutions liées à l'agriculture et aux biens de consommation tenant aux dessaisissements d'actifs secondaires; v) la baisse des marges liées aux services fixes patrimoniaux; et vi) l'augmentation des coûts des licences basées sur l'abonnement et de l'utilisation des services fondés sur l'infonuagique. Le BAIIA ajusté du secteur TTech a augmenté de 3 % au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison des mêmes facteurs qu'au cours du troisième trimestre, sauf en ce qui concerne la hausse des autres produits, qui a été partiellement contrebalancée par la hausse des

créances douteuses. Le BAIIA ajusté de TELUS Santé a enregistré une augmentation de 24 % au troisième trimestre de 2025 et une augmentation de 27 % au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison de la croissance des produits et des efforts de réduction des coûts, incluant la baisse du montant net des coûts de la main-d'œuvre et la réalisation continue de synergies découlant de l'intégration d'acquisitions. Le BAIIA ajusté de TELUS Numérique a diminué de 18 % au troisième trimestre de 2025, en raison essentiellement de la hausse des salaires et avantages et des achats de biens et services, facteurs partiellement contrebalancés par la diminution de la charge de rémunération fondée sur des actions. Le BAIIA ajusté de TELUS Numérique a diminué de 29 % au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison principalement des reprises nettes non récurrentes de provisions liées à des regroupements d'entreprises au cours de la période comparative, ainsi que des mêmes facteurs qu'au cours du troisième trimestre. (Se reporter à la *rubrique 5.3*, « *Résultats d'exploitation consolidés* », pour de plus amples renseignements.)

- Le **bénéfice avant impôt** a augmenté de 279 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 8 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, reflétant la baisse des coûts de financement et la baisse du bénéfice d'exploitation au cours des deux périodes. La diminution des coûts de financement est principalement attribuable à un profit au rachat de titres de créance à long terme et à l'incidence d'un changement de méthode comptable prévoyant l'application prospective de la comptabilité de couverture aux variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels. (Se reporter à « *Coûts de financement* », à la *rubrique 5.3*.)
- La charge d'**impôt sur le résultat** a augmenté de 105 millions de dollars au troisième trimestre de 2025. Le taux d'imposition effectif a augmenté, passant de 16,8 % à 26,7 % au troisième trimestre de 2025, en raison essentiellement des ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures, ainsi que d'une augmentation des montants non déductibles. La charge d'**impôt sur le résultat** a augmenté de 139 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025. Le taux d'imposition effectif a augmenté, passant de 21,8 % à 39,0 % au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison principalement d'une perte de valeur du goodwill.
- Le **bénéfice net attribuable aux actions ordinaires** a augmenté de 213 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 186 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, ce qui reflète l'incidence après impôt de la baisse des coûts de financement et de la baisse du bénéfice d'exploitation.

Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'incidence des coûts de restructuration et autres coûts, des ajustements liés à l'impôt sur le résultat, des pertes de valeur liées à la restructuration d'immobilisations corporelles découlant de la rationalisation de biens immobiliers, du profit au rachat de titres de créance à long terme, de la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, de la perte de valeur du goodwill et des accords d'achat d'énergie virtuels lorsqu'ils sont comptabilisés comme étant détenus à des fins de transaction (se reporter à la *rubrique 5.3*). Le bénéfice net ajusté a diminué de 43 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 69 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025.

- Le **BPA de base** a augmenté de 0,13 \$ au troisième trimestre de 2025 et de 0,11 \$ au cours des neuf premiers mois de 2025, ce qui reflète l'incidence après impôt de la baisse des coûts de financement et de la baisse du bénéfice d'exploitation, de même que l'incidence de la hausse du nombre d'actions ordinaires en circulation.

Le BPA de base ajusté exclut l'incidence des coûts de restructuration et autres coûts, des ajustements liés à l'impôt sur le résultat, des pertes de valeur liées à la restructuration d'immobilisations corporelles découlant de la rationalisation de biens immobiliers, du profit au rachat de titres de créance à long terme, de la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, de la perte de valeur du goodwill et des accords d'achat d'énergie virtuels lorsqu'ils sont comptabilisés comme étant détenus à des fins de transaction (se reporter à la *rubrique 5.3*). Le BPA de base ajusté a diminué de 0,04 \$ au troisième trimestre de 2025 et de 0,07 \$ au cours des neuf premiers mois de 2025.

- Les **dividendes déclarés par action ordinaire** se sont établis à 0,4163 \$ au troisième trimestre de 2025, ce qui représente une hausse de 7 % par rapport à l'exercice précédent. Le 6 novembre 2025, le conseil a déclaré un dividende pour le quatrième trimestre de 0,4184 \$ par action sur nos actions ordinaires émises et en circulation, payable le 2 janvier 2026 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 11 décembre 2025. Le dividende pour le quatrième trimestre a augmenté de 0,0161 \$ par action, ou 4 %, par rapport au dividende de 0,4023 \$ par action déclaré à l'exercice précédent.

- Au cours de la période de 12 mois close le 30 septembre 2025, le total du nombre de **connexions d'abonnés aux services de télécommunications** a augmenté de 936 000, ou 5 %. Cette augmentation reflète une croissance de 2 % du nombre d'abonnés des téléphones mobiles, une croissance de 18 % du nombre d'abonnés des appareils connectés, une croissance de 5 % du nombre d'abonnés aux services Internet, compte non tenu de l'ajustement du nombre d'abonnés aux services Internet au premier trimestre de 2025, une croissance de 5 % du nombre d'abonnés aux services de télévision et une croissance de 4 % du nombre d'abonnés aux services de sécurité et de domotique, facteurs partiellement contrebalancés par un recul de 5 % du nombre d'abonnés aux services de voix résidentiels. (Se reporter à la rubrique 5.4, « Secteur Solutions technologiques de TELUS », pour de plus amples renseignements.)

Faits saillants – situation de trésorerie et sources de financement

- Les **flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation** ont augmenté de 61 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en raison principalement des autres variations du fonds de roulement. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué de 34 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison essentiellement de l'augmentation des paiements d'impôt sur le résultat et de l'augmentation des intérêts payés, partiellement contrebalancées par les autres variations du fonds de roulement. (Se reporter à la rubrique 7.2, « Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ».)
- Les **flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement** ont diminué de 122 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en raison principalement de la baisse des paiements en trésorerie au titre des acquisitions d'entreprises, ainsi que de la baisse des paiements en trésorerie au titre des immobilisations. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont diminué de 674 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison principalement de l'incidence des paiements en trésorerie au titre des licences de spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz au cours de la période comparative et de la baisse des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des paiements en trésorerie au titre des acquisitions d'entreprises, incluant Workplace Options. (Se reporter à la rubrique 7.3, « Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ».)
- Les **flux de trésorerie affectés aux activités de financement** ont augmenté de 1,9 milliard de dollars au troisième trimestre de 2025, ce qui reflète principalement l'accroissement des remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme, incluant le remboursement de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc., facteur partiellement contrebalancé par la trésorerie reçue relativement aux titres de capitaux propres émis par

notre filiale Terrion à un détenteur de participations ne donnant pas le contrôle. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont diminué de 368 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, ce qui est principalement attribuable à la trésorerie reçue à l'émission de titres de capitaux propres par notre filiale Terrion à un détenteur de participations ne donnant pas le contrôle. (Se reporter à la rubrique 7.4, « Flux de trésorerie affectés aux activités de financement ».)

- Le ratio de la **dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** au 30 septembre 2025 était de 3,5 fois, soit une baisse par rapport à 3,8 fois au 30 septembre 2024. La baisse est en grande partie attribuable à l'incidence de la diminution des niveaux de la dette nette, en raison essentiellement du crédit lié aux capitaux propres à l'égard des billets subordonnés de rang inférieur et des titres de capitaux propres émis par notre filiale Terrion à un détenteur de participations ne donnant pas le contrôle [se reporter à la note 28b] des états financiers consolidés intermédiaires], facteurs partiellement contrebalancés par les acquisitions de spectre et les acquisitions d'entreprises. La croissance du BAIIA du secteur TTech et de TELUS Santé a donné lieu à une diminution du ratio d'environ 0,1, et la baisse du BAIIA de TELUS Numérique a donné lieu à une augmentation du ratio d'environ 0,1. Les niveaux de la dette nette étaient déjà élevés au cours de la période considérée et des périodes comparatives en raison de nos acquisitions de spectre et de nos acquisitions d'entreprises. Au 30 septembre 2025, l'acquisition de licences de spectre et les regroupements d'entreprises avaient donné lieu à des augmentations du ratio d'environ 0,6 et d'environ 0,1, respectivement, tandis que le crédit lié aux capitaux propres à l'égard des billets subordonnés de rang inférieur et les titres de capitaux propres émis par notre filiale Terrion à un détenteur de participations ne donnant pas le contrôle avaient donné lieu à des diminutions du ratio d'environ 0,3 et d'environ 0,2, respectivement. (Se reporter à la rubrique 4.3, « Situation de trésorerie et sources de financement », et à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».)
- Les **flux de trésorerie disponibles** ont augmenté de 43 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, reflétant principalement le moment auquel ont eu lieu le remboursement du financement des appareils et la comptabilisation des produits connexes et notre programme de financement d'appareils Paiements faciles de TELUS^{MD}. Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 186 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison essentiellement de la baisse des dépenses d'investissement et de la hausse du BAIIA, ainsi que des mêmes facteurs qu'au cours du troisième trimestre. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par l'augmentation des paiements d'impôt sur le résultat et par l'augmentation des intérêts payés. Les normes comptables qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie n'influent pas sur notre définition des flux de trésorerie disponibles, pour lesquels il n'existe aucune définition analogue dans l'industrie.

2. Activités principales et stratégie

Nos activités principales et nos impératifs stratégiques sont décrits dans notre rapport de gestion annuel 2024.

3. Priorités de la société pour 2025

Les priorités de la société pour l'exercice servent à faire progresser nos impératifs stratégiques à long terme et nous permettent de nous pencher sur les occasions d'affaires et les défis à court terme. Une analyse des activités et des initiatives liées aux priorités de la société pour 2025 est présentée dans le tableau ci-dessous.

Accorder une importance accrue à nos clients, à nos collectivités et à notre vocation sociale en respectant notre promesse de marque : Créons un futur meilleur^{MC}
<ul style="list-style-type: none"> Nos Comités d'investissement communautaire confient aux dirigeants locaux la responsabilité de formuler des recommandations quant à l'octroi des subventions dans leurs collectivités. Ces subventions soutiennent les organismes de bienfaisance enregistrés qui offrent des programmes de santé, d'éducation ou de technologie pour venir en aide aux jeunes. Au cours du troisième trimestre, nous avons lancé le Comité d'investissement communautaire du Grand Londres. Celui-ci fournira un tout premier soutien en octroyant des dons totalisant 1 million de livres sterling jusqu'en 2027 à des organismes de bienfaisance qui offrent des programmes ayant un impact important auprès des jeunes. Avec ce nouveau lancement à Londres, en Angleterre, nous comptons désormais 21 Comités d'investissement communautaire de TELUS, soit 13 au Canada et 8 à l'échelle internationale. Travaillant en étroit partenariat avec les Comités d'investissement communautaire de TELUS au Canada, la Fondation TELUS pour un avenir meilleur^{MD} (la « Fondation ») distribue des subventions à des organismes de bienfaisance qui contribuent à l'éducation, à la santé et au mieux-être des jeunes partout au pays. De plus, par l'entremise du programme de bourses étudiantes de TELUS, la Fondation offre des bourses aux étudiants de niveau postsecondaire qui sont confrontés à des obstacles financiers et sont déterminés à faire une différence dans leurs collectivités. Au cours des neuf premiers mois de 2025, la Fondation a offert un soutien à plus de 1,4 million de jeunes adultes en octroyant des dons en trésorerie totalisant 7,1 millions de dollars à plus de 500 organismes de bienfaisance enregistrés canadiens, partenaires communautaires et projets, ainsi que des bourses. Depuis sa création en 2018, la Fondation a affecté des dons en trésorerie destinés à nos collectivités ainsi que des bourses qui ont totalisé 64,6 millions de dollars, aidant plus de 17,9 millions de jeunes adultes à réaliser leur plein potentiel. Pour obtenir plus d'informations sur le programme de bourses étudiantes de TELUS, veuillez consulter la page friendlyfuture.com/fr/foundation/social-impact-bursary.

- En juillet 2025, la Fondation CIBC et la Fondation TELUS pour un futur meilleur^{MD} ont annoncé qu'elles avaient conclu un partenariat de 2 millions de dollars afin de lancer la bourse d'études Momentum de TELUS, propulsée par la Fondation CIBC. Ce partenariat pluriannuel, dans le cadre duquel chacune des deux fondations fait un apport de 1 million de dollars, renforce l'engagement en faveur de l'accès à l'éducation à l'échelle nationale, ouvrant davantage d'avenues à près de 500 jeunes acteurs du changement de la communauté noire.
- Depuis 2005, nos 21 Comités d'investissement communautaire de TELUS et la Fondation ont soutenu 35,9 millions de jeunes adultes dans le besoin partout au Canada et à l'échelle mondiale en octroyant des dons en trésorerie de plus de 143 millions de dollars à 11 200 initiatives caritatives.
- Au cours des neuf premiers mois de 2025, nous avons continué de tirer parti de nos programmes Connectés pour l'avenir de TELUS afin de soutenir les personnes marginalisées en améliorant leur accès aux technologies et aux soins de santé, de même que de notre programme TELUS Averti^{MD} afin d'accroître la littératie numérique et d'améliorer les connaissances en matière de sécurité en ligne. Depuis le lancement de ces programmes, nous avons offert un soutien à plus de 1,52 million de Canadiens.
 - Au cours des neuf premiers mois de 2025, notre programme Internet pour l'avenir^{MD} a accueilli 7 100 nouveaux foyers. Ainsi, depuis le lancement du programme en 2016, nous avons connecté 70 600 foyers à notre réseau, offrant nos services Internet haute vitesse à faible coût à 221 000 personnes âgées à faible revenu, membres de familles à faible revenu, personnes vivant avec un handicap, réfugiés parrainés par le gouvernement et jeunes adultes quittant leur famille d'accueil.
 - Dans le cadre de notre programme Mobilité pour l'avenir^{MD}, nous offrons des téléphones intelligents et des forfaits de services mobiles gratuits ou à faible coût à des jeunes adultes qui quittent leur famille d'accueil, à des personnes âgées et à des familles à faible revenu partout au Canada, ainsi qu'à des réfugiés parrainés par le gouvernement et à des femmes autochtones qui sont victimes de violence ou risquent de l'être. Au cours des neuf premiers mois de 2025, nous avons ajouté à ce programme 7 200 personnes marginalisées. Depuis que nous l'avons lancé en 2017, notre programme Mobilité pour l'avenir a offert du soutien à 69 100 personnes.
 - Par l'entremise de notre programme Santé pour l'avenir^{MD} de TELUS, nous éliminons les obstacles qui entravent l'accès aux soins de santé pour les Canadiens à faible revenu et marginalisés, et avons ainsi facilité la prise en charge plus de 62 000 visites de patients et séances de counseling au cours des neuf premiers mois de 2025. Depuis le lancement du programme en 2014, nos cliniques de santé mobiles ont permis de prodiguer des soins primaires et d'effectuer des visites auprès de plus de 320 000 patients dans 27 collectivités canadiennes. Nous avons également offert plus de 2 800 séances de counseling gratuites par l'entremise de l'appli Mes Soins TELUS Santé^{MC}, en plus d'avoir fait bénéficier plus de 1 500 personnes âgées à faible revenu d'un rabais sur les appareils de sécurité personnelle Alerte médicale de TELUS Santé.

- En juillet 2025, la Cool Aid Society de Victoria et Santé pour l'avenir de TELUS ont lancé une série d'événements de dépistage de l'hépatite C, tirant parti des deux cliniques de santé mobiles de Cool Aid propulsées par TELUS Santé. Cette collaboration se poursuivra jusqu'à la fin de l'année à Victoria, en Colombie-Britannique, ce qui aidera Cool Aid à atteindre son objectif d'effectuer 700 tests de dépistage de l'hépatite C en 2025.
- En septembre 2025, nous avons annoncé le lancement de services d'échographie mobiles à bord de la clinique de santé mobile Kílala Lelum, propulsée par TELUS Santé. Cette expansion permettra d'offrir un accès rapide à des services d'imagerie vitaux à la collectivité du quartier Downtown Eastside de Vancouver.
- Au cours des neuf premiers mois de 2025, notre programme Technologies pour l'avenir^{MC} nous a permis de donner à 3 700 Canadiens vivant avec un handicap la possibilité d'obtenir des évaluations et des recommandations personnalisées, ainsi que de la formation sur mesure en matière d'appareils mobiles, d'ordinateurs, d'ordinateurs portatifs et de technologie d'assistance connexe, ainsi qu'un rabais sur des forfaits d'appareils mobiles, leur permettant ainsi d'améliorer leur qualité de vie et leur indépendance. Depuis la création du programme en 2017, nous avons offert un soutien à 16 300 personnes au Canada vivant avec un handicap en les faisant bénéficier du programme et/ou du rabais pour accessibilité de TELUS.
- Au cours des neuf premiers mois de 2025, plus de 88 600 personnes au Canada et ailleurs dans le monde ont participé à nos ateliers et événements virtuels TELUS Averti afin d'accroître leur littératie numérique et d'améliorer leurs connaissances en matière de sécurité en ligne, portant ainsi le nombre cumulatif total de participants au programme à plus de 888 700 personnes depuis son lancement en 2013.
- Au cours des neuf premiers mois de 2025, nous avons continué de renforcer notre leadership mondial en matière de durabilité environnementale. En septembre 2025, nous avons célébré une étape importante de notre parcours environnemental en franchissant, le cap des 25 millions d'arbres plantés au nom de nos clients et partenaires durant la Semaine nationale de l'arbre et des forêts. Nous avons ainsi contribué à la création d'habitats fauniques vitaux au Canada dans un secteur 40 fois plus grand que le Stanley Park de Vancouver et 100 fois plus grand que le High Park de Toronto. Lorsqu'ils atteindront leur pleine maturité, ces 25 millions d'arbres absorberont 7,5 millions de tonnes métriques de CO₂, ce qui équivaut à retirer 1,8 million de voitures de nos routes.

Utiliser les technologies de pointe de TELUS et l'innovation en matière d'IA pour favoriser une croissance supérieure dans les services mobiles, résidentiels et d'affaires

- En juillet 2025, nous avons annoncé que nous avions franchi une étape importante de notre projet visant le déploiement d'un câble sous-marin enfoui entre Sept-Îles et la péninsule de Gaspé. Les permis nécessaires ont été obtenus et nous avons commencé le déploiement du câble sous-marin. Ce raccordement permettra d'améliorer la fiabilité des services de télécommunications sur la Côte-Nord et la Basse-Côte-Nord, grâce à une redondance améliorée.

- En juillet dernier, nous avons participé au Sommet mondial « AI for Good » (l'IA au service du bien) 2025 des Nations Unies, qui s'est tenu à Genève, en Suisse. Dans le cadre de ce sommet de cinq jours, nous avons participé à plusieurs séances en présentant nos pratiques en matière de développement responsable de l'IA, d'innovation technologique éthique et d'amélioration inclusive des compétences liées à l'IA. De plus, à l'aide de la plateforme Fuel iX et de l'outil wâsikan kisewâtisiwin, nous avons animé un atelier interactif sur la façon de concevoir une IA éthique grâce à l'intelligence des peuples autochtones.
- En septembre 2025, nous avons remporté le prix de l'innovation One Trust pour notre programme novateur de Bureau de gestion des données. Cette distinction souligne notre approche novatrice en matière de gouvernance de l'IA et de données centrées sur l'humain, mettant en évidence notre engagement à adopter des pratiques technologiques responsables et à atténuer les risques.
- En septembre 2025, en partenariat avec Samsung, nous avons annoncé le futur déploiement du premier contrôleur intelligent de réseau d'accès radio commercial au Canada. Le contrôleur intelligent de réseau est une composante logicielle au sein d'une architecture de réseau d'accès radio ouvert qui utilise l'automatisation pour optimiser la performance du réseau au moyen d'applications intelligentes. Le contrôleur offre aux exploitants la souplesse nécessaire pour déployer et gérer diverses applications qui leur permettent d'effectuer une surveillance et une analyse exhaustives et de veiller à l'efficacité énergétique dans l'exploitation des réseaux, ce qui les aide à optimiser les réseaux, à gérer l'efficience des ressources et à rehausser la qualité du service.
- En septembre 2025, nous avons procédé à l'ouverture du premier centre d'IA entièrement souveraine au Canada, situé à Rimouski, au Québec, faisant progresser la souveraineté technologique du pays. L'installation, propulsée par les processeurs graphiques NVIDIA et l'infrastructure informatique de pointe de Hewlett Packard Entreprise (« HPE »), est maintenant opérationnelle et au service des clients, ouvrant ainsi la voie à des capacités avancées d'IA pour les entreprises, les chercheurs et les innovateurs du pays, tout en veillant à ce que les données demeurent à l'intérieur de nos frontières, sous contrôle canadien.

Accroître nos capacités numériques novatrices à TELUS Santé et à TELUS Agriculture & Biens de consommation pour établir des actifs d'importance

TELUS Santé

- En septembre 2025, nous avons annoncé un partenariat avec League afin d'alimenter sa plateforme complète de soins de santé axée sur l'IA au moyen de notre centre d'IA souveraine. League est une importante plateforme d'expérience client en matière de soins de santé propulsée par l'IA. Sa plateforme sera en mesure de tirer parti de l'infrastructure souveraine pour stocker physiquement les données sensibles sur les soins de santé à l'intérieur des frontières canadiennes, appuyant ainsi une priorité clé en matière de conception d'une IA sécurisée, respectueuse de la vie privée et souveraine, tout en favorisant la recherche avancée et le développement de modèles uniques centrés sur le Canada.

TELUS Agriculture & Biens de consommation

- En juillet 2025, nous avons annoncé un partenariat de 10 ans avec Welch, établissant de nouvelles normes pour les solutions en matière de conformité et de technologie agricole. Ce déploiement permet d'établir une plateforme d'agronomie de précision intégrée qui recueille, stocke et analyse les données de conformité, tout en optimisant le rendement, la productivité et la qualité dans l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement. Ce partenariat démontre la valeur que nous obtenons en joignant nos gammes de produits liées à l'agriculture et aux biens de consommation et nous positionne pour offrir des solutions similaires à d'autres marques alimentaires à l'échelle mondiale.

Accroître nos capacités numériques novatrices à TELUS Numérique pour établir un actif d'importance

- En juillet, nous avons ouvert le bureau de Dubaï de TELUS Numérique aux Émirats arabes unis. Cette ouverture marque notre entrée au Moyen-Orient, laquelle s'explique par la demande croissante pour une transformation numérique et une innovation de l'expérience client alimentées par l'IA que nous observons dans la région. Nous réaffirmons ainsi notre détermination à soutenir nos clients partout dans le monde au moyen de solutions novatrices alimentées par l'IA qui favorisent l'engagement des clients et une efficacité accrue des entreprises.
- En septembre, nous nous sommes classés au premier rang dans le cadre de l'évaluation PEAK Matrix for Customer Experience Management (the Americas) de l'Everest Group pour la septième année consécutive. Grâce à notre expansion géographique, au soutien que nous offrons en matière de transformation de l'expérience client numérique, et à l'innovation axée sur l'IA dont nous faisons preuve au chapitre de l'activation des agents et des solutions d'IA agentique, nous avons compté parmi les cinq seules sociétés désignées en tant que leader sur les 48 fournisseurs de services d'expérience client évalués.
- Le 1^{er} octobre, TELUS Numérique a lancé Fuel iX Renforcé, une solution qui aide les entreprises à tester les systèmes d'IA générative à grande échelle et à identifier les vulnérabilités en répliquant des scénarios d'attaque du monde réel au moyen de techniques de simulation antagonistes avancées.

4. Capacités

Les déclarations prospectives présentées dans la présente rubrique, y compris les énoncés concernant notre programme de croissance du dividende et nos objectifs financiers présentés à la *rubrique 4.3*, sont assujetties à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

4.1 Principaux marchés et concurrents

Pour une analyse de nos principaux marchés, de même qu'un aperçu de la concurrence, se reporter à la *rubrique 4.1* de notre rapport de gestion annuel 2024.

4.2 Ressources opérationnelles

Secteur Solutions technologiques de TELUS (« TTech »)

Depuis le milieu de 2013 jusqu'au 30 septembre 2025, nous avons investi environ 8,2 milliards de dollars pour acquérir des licences de spectre pour les services sans fil dans le cadre des enchères tenues et d'autres transactions privées. Grâce à ces investissements, nous avons ainsi plus que doublé le spectre que nous détenons à l'échelle nationale afin de soutenir notre objectif visant à accorder la priorité aux clients.

La consommation de données mobiles augmente rapidement et devrait continuer d'augmenter à un rythme soutenu alors que l'industrie poursuit sa transition à la technologie 5G. Nous avons en conséquence investi dans la couverture, la capacité, la performance et la fiabilité de notre réseau pour nous assurer de pouvoir prendre en charge la plus importante consommation de données et la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles dans un pays diversifié sur le plan géographique, tout en maintenant la qualité élevée de notre réseau. Ces investissements comprennent des investissements dans la technologie des petites cellules pour les services mobiles connectée directement à notre technologie TELUS PureFibre^{MD}, afin d'améliorer la couverture et la capacité utilisée de notre réseau 5G.

Au 30 septembre 2025, notre technologie 4G LTE couvrait 99 % de la population canadienne, soit un résultat inchangé par rapport au 30 septembre 2024. Nous avons continué d'investir dans le déploiement de notre réseau fondé sur les technologies LTE évoluées, qui couvrait environ 96 % de la population canadienne au 30 septembre 2025, soit une hausse par rapport à plus de 95 % à l'exercice précédent. De plus, notre réseau 5G couvrait environ 89 % de la population canadienne au 30 septembre 2025, soit une hausse par rapport à environ 87 % au 30 septembre 2024.

Nous continuons d'investir dans les collectivités urbaines et rurales de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'est du Québec où nous sommes l'entreprise de services locaux titulaire (« ESLT »), ainsi que dans les collectivités de l'Ontario et de certaines régions du Québec où nous ne sommes pas l'ESLT, et nous nous engageons à fournir des capacités en matière de technologies à large bande au plus grand nombre possible de Canadiens dans ces collectivités. Pour ce faire, nous avons notamment accru le déploiement de notre technologie PureFibre en branchant directement plus de foyers et d'entreprises au réseau PureFibre. En outre, nous avons accru les vitesses des services Internet à large bande, nous avons élargi notre bibliothèque de vidéos sur demande offertes dans le cadre des services TV ainsi que le contenu haute définition, y compris le contenu télé 4K et les capacités 4K HDR, et nous avons amélioré la commercialisation des produits et services de données groupés, ce qui s'est traduit par une amélioration des taux de désabonnement. Notre technologie PureFibre représente également une composante essentielle de notre technologie d'accès sans fil, qui a permis le déploiement de la technologie 5G. Nos solutions de sécurité et de domotique résidentielles et d'entreprise intègrent des fonctions de sécurité et de contrôle de sécurité avec les appareils intelligents.

Au 30 septembre 2025, plus de 3,6 millions de foyers et d'entreprises en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'est du Québec étaient raccordés à nos installations à fibres optiques. Il s'agit d'une hausse par rapport à plus de 3,3 millions de foyers et d'entreprises couverts par nos installations à fibres optiques au troisième trimestre de 2024.

Nos solutions liées à l'agriculture et aux biens de consommation comprennent la tenue de dossiers et des recommandations liées à l'agronomie, des services de gestion des rabais, de gestion des fournisseurs et de gestion des commandes, une base de données d'étiquettes, des services de gestion de la conformité, des solutions en matière d'agriculture animale, des solutions de traçabilité des aliments et d'assurance de la qualité, des solutions de gestion de données et des solutions logicielles pour la gestion, l'optimisation et l'analytique aux fins de la stimulation du commerce (« TPx »), l'exécution de la vente au détail, des solutions relatives à la chaîne d'approvisionnement et des capacités d'analytique.

Secteur TELUS Santé (« TELUS Santé »)

TELUS Santé mise sur la puissance de la technologie et la passion des membres de notre équipe pour soutenir la santé et le bien-être sur le plan mental, physique et financier des organisations et des personnes à l'échelle mondiale. Les principaux segments dans lesquels nous concentrons nos activités sur le marché mondial des soins de santé sont les suivants : solutions à l'intention des employeurs (petites, moyennes et grandes entreprises), des payeurs (assureurs, tiers payeurs et tiers administrateurs, et secteur public), des fournisseurs (cliniques et médecins, pharmaciens et professionnels de soins de la santé affiliés) et des consommateurs. Nous offrons divers produits, solutions et services intégrés de santé et de mieux-être, y compris : des programmes d'aide aux employés et à la famille (« PAEF »), des services de thérapie cognitivo-comportementale (« TCC »), des solutions de gestion des absences et de l'invalidité, des services de santé pour cadres, des services de santé préventifs et des services de santé au travail, des programmes d'entreprise en matière de récompenses, de reconnaissance et d'avantages, et des programmes de formation; des solutions d'administration des régimes de retraite et des avantages du personnel, et des services de consultation en matière de finances et de retraite; des soins de santé virtuels (englobant des soins primaires exhaustifs, des services de soutien en santé mentale, des offres en matière de mieux-être, et des soins pour animaux); des pharmacies virtuelles et des systèmes de gestion d'officine, y compris les services de gestion des médicaments; des solutions de suivi des patients à distance; des services d'intervention d'urgence personnels; des solutions de gestion des dossiers de santé personnels et dossiers médicaux électroniques (« DME »); des solutions de gestion du règlement des demandes; ainsi que des services de conservation du contenu portant sur la santé.

Secteur TELUS Expérience numérique (« TELUS Numérique »)

TELUS Numérique offre des solutions d'expérience client propulsées par le numérique et crée des transformations numériques axées sur l'avenir qui peuvent résister aux perturbations et procurent de la valeur à nos clients. Nos capacités de bout en bout répondent aux besoins multiples des clients, y compris la gestion de l'expérience client numérique et la transformation numérique des TI et des systèmes d'expérience client, ainsi qu'aux besoins émergents des clients, comme les services axés sur la confiance et la sécurité numériques, les services de données fondés sur l'IA et les solutions d'IA générative en matière d'expérience client.

Au fil des ans, nous avons connu une croissance grâce à des acquisitions et à des investissements à l'interne dans le but de servir nos clients mondiaux, y compris l'expansion de notre modèle de prestation dans de multiples régions, y compris en Asie-Pacifique, en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique centrale, et nous avons développé un ensemble élargi de capacités numériques.

Nos sites de prestation de services sont stratégiquement sélectionnés en fonction de facteurs comme l'accès à des talents diversifiés et qualifiés, la proximité des clients et la capacité de fournir nos services sur plusieurs fuseaux horaires et dans plusieurs langues. Ils sont connectés au moyen d'une infrastructure robuste soutenue par des technologies d'informatique en nuage, ce qui permet la mise en place d'équipes virtuelles et réparties à l'échelle mondiale.

4.3 Situation de trésorerie et sources de financement

Politiques financières liées à la structure du capital

Nous gérons le capital financier dans le but de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un risque acceptable. Dans notre définition du capital financier, nous incluons :

- les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires (excluant le cumul des autres éléments du résultat global);
- les participations ne donnant pas le contrôle;
- la dette à long terme (y compris les facilités de crédit à long terme, le papier commercial adossé aux facilités de crédit à long terme et les actifs ou passifs de couverture liés à des éléments de la dette à long terme, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global);
- la trésorerie et les placements temporaires;

- les emprunts à court terme (y compris ceux découlant des créances clients titrisées et des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement et des actifs ou passifs de couverture liés aux emprunts à court terme, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global);
- toute autre dette à long terme.

Nous gérons notre structure du capital financier et l'ajustons en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques liés à nos activités. Afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital financier, nous pouvons :

- ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires;
- ajuster l'escompte auquel les actions ordinaires sont offertes en vertu du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés;
- racheter des actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre d'offres de rachat dans le cours normal des activités;
- émettre de nouveaux titres de capitaux propres (y compris des actions ordinaires et des titres de capitaux propres de filiales);
- émettre de nouveaux titres de créance, et émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes;
- accroître ou réduire le montant des emprunts à court terme découlant des créances clients titrisées et des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement.

Nous surveillons le capital financier au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts, les ratios de couverture ainsi que les ratios de distribution. (Se reporter aux définitions, à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».)

Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

Payer des dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires de TELUS Corporation en vertu de notre programme pluriannuel de croissance du dividende

- En mai 2025, nous avons annoncé que nous comptions effectuer des hausses de dividendes semestrielles continues, la hausse annuelle s'élevant de 3 % à 8 % entre 2026 et la fin de 2028, prolongeant par le fait même la politique annoncée en mai 2011. Nonobstant cet objectif, les décisions touchant les dividendes continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil ainsi qu'à la détermination de notre situation financière et de nos perspectives sur une base trimestrielle. L'indication à long terme au chapitre du ratio de distribution lié aux actions ordinaires est calculée comme représentant 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles sur une base prospective. (Se reporter à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».) Il n'existe aucune certitude que nous maintiendrons un programme de croissance du dividende jusqu'en 2028 ou que nous ne modifierons pas ce programme d'ici 2028. (Se reporter à la Mise en garde concernant les déclarations prospectives – Financement, dette et dividendes, de même qu'à la rubrique 10.15, « Financement, dette et dividendes » de notre rapport de gestion annuel 2024.)
- Le 6 novembre 2025, le conseil a décidé de déclarer un dividende pour le quatrième trimestre de 0,4184 \$ par action, payable le 2 janvier 2026 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 11 décembre 2025. Le dividende pour le quatrième trimestre de 2025 reflète une augmentation cumulative de 0,0161 \$ par action, ou 4 %, par rapport au dividende de 0,4023 \$ par action déclaré à l'exercice précédent.
- Le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés a acquis des actions propres aux fins de ce régime plutôt que d'acquérir des actions ordinaires sur le marché boursier. En vertu du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés, nous pouvons, à notre gré, offrir les actions ordinaires à un escompte pouvant aller jusqu'à 5 % du cours du marché. Avec prise d'effet pour les dividendes versés à compter du 1^{er} octobre 2019, nous avons émis des actions ordinaires à même les fonds propres à un escompte de 2 %. Au cours du troisième trimestre de 2025, relativement aux dividendes versés le 2 juillet 2025, le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés a acquis environ 10 millions d'actions ordinaires aux fins de ce régime, pour un montant de 226 millions de dollars. Le taux de participation au régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés pour ces dividendes, qui est calculé comme une participation à ce régime de 226 millions de dollars (compte tenu du régime d'actionnariat des employés) sous forme de pourcentage des dividendes bruts, s'est établi à environ 36 %. Pour les dividendes versés le 1^{er} octobre 2025, le taux de participation au régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés, qui est calculé comme une participation à ce régime de 226 millions de dollars (compte tenu du régime d'actionnariat des employés) sous forme de pourcentage des dividendes bruts, s'est établi à environ 35 %.

Utiliser le produit des créances titrisées (emprunts à court terme), les facilités bancaires et le papier commercial, au besoin, pour compléter les flux de trésorerie disponibles et combler les autres besoins de trésorerie

- Le papier commercial émis et en cours était de 1,0 milliard de dollars au 30 septembre 2025 et était intégralement libellé en dollars américains (0,7 milliard de dollars US), par rapport à 1,4 milliard de dollars (1,0 milliard de dollars US) au 31 décembre 2024 et à 1,1 milliard de dollars (0,8 milliard de dollars US) au 30 septembre 2024.
- La facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. a été remboursée au troisième trimestre de 2025. Les prélèvements nets sur la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. payables à un consortium se composant d'institutions financières (excluant la participation de TELUS Corporation) se chiffraient à 1,2 milliard de dollars US au 31 décembre 2024 et au 30 septembre 2024.
- Le produit des créances clients titrisées et les montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement s'élevaient à 0,9 milliard de dollars au 30 septembre 2025, par rapport à 0,9 milliard de dollars au 31 décembre 2024 et au 30 septembre 2024 (se reporter à la rubrique 7.7). En vertu de la convention, le financement peut être fourni en dollars canadiens ou en dollars américains. Les contrats de change à terme sont utilisés pour gérer le risque de change associé au financement libellé en dollars américains.

Maintenir la conformité aux objectifs financiers

- Maintenir des notations de première qualité – Au 7 novembre 2025, les notations de première qualité attribuées par toutes les agences de notation qui couvrent TELUS se situaient dans la fourchette cible. (Se reporter à la rubrique 7.8, « Notations ».)
- Ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts de 2,2 à 2,7 fois – Au 30 septembre 2025, ce ratio, qui était de 3,5 fois, sortait de la fourchette cible, en raison principalement de l'acquisition des licences de spectre (le spectre étant notre actif à durée d'utilité indéterminée le plus important) et des acquisitions d'entreprises. Étant donné les besoins de trésorerie pour les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 600 MHz tenues en 2019, pour les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz tenues en 2021, pour les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz tenues en 2023 (paiement versé au cours de l'exercice 2024) et pour les prochaines enchères de spectre des ondes millimétriques, l'évaluation de l'indication et le moment auquel le ratio reviendra dans la fourchette cible sont encore à déterminer; cependant, nous comptons faire en sorte que le ratio soit ramené à environ 2,7 à moyen terme (par suite des enchères de spectre tenues en 2021 et en 2023, et des prochaines enchères de spectre des ondes millimétriques), ce qui s'aligne sur notre stratégie à long terme. Nous avons comme objectif d'atteindre un ratio d'environ 3,0 en 2027. (Se reporter à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».)

- Ratio de distribution lié aux actions ordinaires de 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles sur une base prospective – Notre fourchette cible est présentée sur une base prospective. Le ratio de distribution lié aux actions ordinaires¹ présenté dans le présent rapport de gestion constitue une mesure historique fondée sur les dividendes déclarés des quatre trimestres les plus récents, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes, et sur les flux de trésorerie disponibles; il est présenté sur une base rétrospective à titre indicatif dans le cadre de l'évaluation de notre fourchette visée. Au 30 septembre 2025, le ratio était de 75 % et se situait dans la fourchette cible. (Se reporter à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».)
- Maintenir des liquidités disponibles d'au moins 1 milliard de dollars – Au 30 septembre 2025, les liquidités disponibles¹ s'élevaient à plus de 4,2 milliards de dollars. (Se reporter à la rubrique 7.6, « Facilités de crédit » et à « Risque de liquidité » à la rubrique 7.9.)

¹ Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées. (Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».)

4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière et limitation de l'étendue de la conception

Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Limitation de l'étendue de la conception

Dans le cadre de notre évaluation de l'étendue des contrôles et des procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière, nous avons exclu les contrôles, les politiques et les procédures de Workplace Options, qui a été acquise le 1^{er} mai 2025 et dont les résultats d'exploitation sont inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires à compter de la date d'acquisition. Cette limitation de l'étendue est conforme au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, lequel permet à un émetteur de limiter la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et des procédures de communication de l'information afin d'exclure les contrôles, les politiques et les procédures d'une société qu'il a acquise au plus tôt 365 jours avant la fin de la période financière visée par l'attestation.

Du 1^{er} mai 2025 (soit la date d'acquisition) au 30 septembre 2025, Workplace Options a fourni un apport de 82 millions de dollars aux produits et a généré une perte nette de 21 millions de dollars. Au 30 septembre 2025, les actifs courants et les passifs courants de Workplace Options représentaient respectivement environ moins de 1 % des actifs courants et des passifs courants consolidés de TELUS, tandis que les actifs non courants et les passifs non courants de Workplace Options représentaient respectivement environ 2 % et 1 % des actifs non courants et des passifs non courants consolidés de TELUS. Les montants comptabilisés au titre des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition sont décrits à la *note 18* des états financiers consolidés intermédiaires.

5. Analyse des résultats d'exploitation

La présente rubrique comporte des déclarations prospectives, y compris celles concernant nos attentes liées à la croissance des produits mensuels moyens par abonné (« PMMA ») des téléphones mobiles, aux tendances au chapitre des produits et services liées aux mises en service d'abonnés et aux frais de rétention, aux marges liées à l'équipement, à la croissance du nombre d'abonnés et aux futures tendances. Il n'existe aucune certitude que nous avons identifié ces tendances avec exactitude en nous fondant sur les résultats antérieurs ni que ces tendances se poursuivront. Se reporter à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

5.1 Généralités

Les secteurs opérationnels sont des composantes d'une entité qui se livrent à des activités commerciales dont elles peuvent tirer des produits et pour lesquelles elles peuvent engager des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes, dont les activités peuvent être clairement distinguées et dont les résultats d'exploitation, particulièrement le BAIIA ajusté, sont régulièrement examinés par un principal décideur opérationnel en vue de prendre les décisions sur les ressources à affecter et d'évaluer la performance. L'information sectorielle présentée à la *note 5* des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction (notre principal décideur opérationnel).

Le secteur Solutions technologiques de TELUS (« TTech ») comprend : les produits tirés des services de réseau et les ventes d'équipement provenant des technologies mobiles; les produits tirés des services de données (qui comprennent les services de protocole Internet, les services de télévision, des solutions d'hébergement, des technologies de l'information gérées, les services fondés sur l'infonuagique, et les services de sécurité et de domotique résidentielles et d'entreprise); les services liés à l'agriculture et aux biens de consommation (logiciels, services de gestion de données et technologies intelligentes pour la chaîne alimentaire et les biens de consommation axées sur l'analytique des données); les produits tirés des services de voix et autres services de télécommunications; et les ventes d'équipement.

Nous avons amorcé la modification de nos processus et systèmes de présentation de l'information internes et externes et de nos contrôles internes découlant de l'acquisition de LifeWorks et de son intégration en cours. À compter du trimestre clos le 31 mars 2025, nous avons adopté une nouvelle structure de présentation de l'information sectorielle et avons retraité les montants comparatifs sur une base comparable. Le secteur TELUS Santé, dont les résultats étaient compris dans les résultats du secteur Solutions technologiques de TELUS au cours des périodes comparatives, comprend : des services ainsi que des solutions technologiques et logicielles en matière de soins de santé (y compris les programmes d'aide aux employés et à la famille et l'administration des avantages du personnel).

Le secteur TELUS Expérience numérique (« TELUS Numérique »), dont la principale monnaie fonctionnelle est le dollar américain, comprend les lignes de service principales de notre filiale, TELUS International (Cda) Inc., soit gestion de l'expérience client, solutions numériques, solutions d'IA et de données, et solutions en matière de confiance et de sécurité. L'acquisition par TELUS Corporation des participations ne donnant pas le contrôle de TELUS International (Cda) Inc., comme elle est décrite à la *note 28b* des états financiers consolidés intermédiaires, pourrait avoir une incidence sur nos processus et systèmes de présentation de l'information internes et externes et nos contrôles internes et, par conséquent, sur notre structure de présentation de l'information sectorielle au cours de périodes futures.

5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés et tendances

Sommaire des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023
Produits d'exploitation et autres produits	5 106	5 082	5 057	5 381	5 099	4 974	4 932	5 198
Charges d'exploitation								
Achat de biens et services ¹	1 942	1 858	1 847	2 136	1 868	1 825	1 810	2 086
Charge au titre des avantages du personnel ¹	1 411	1 545	1 466	1 475	1 475	1 473	1 484	1 407
Amortissements	1 011	1 004	992	1 011	968	994	1 063	1 041
Perte de valeur du goodwill	—	500	—	—	—	—	—	—
Total des charges d'exploitation	4 364	4 907	4 305	4 622	4 311	4 292	4 357	4 534
Bénéfice d'exploitation	742	175	752	759	788	682	575	664
Coûts de financement avant le profit au rachat de titres de créance à long terme et la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme	328	373	344	321	479	382	394	278
Profit au rachat de titres de créance à long terme	(222)	—	—	—	—	—	—	—
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme	48	—	—	—	—	—	—	—
Bénéfice (perte) avant impôt	588	(198)	408	438	309	300	181	386
Impôt sur le résultat	157	47	107	118	52	79	41	76
Bénéfice net (perte nette)	431	(245)	301	320	257	221	140	310
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	493	7	321	358	280	228	127	288
Bénéfice net par action ordinaire :								
BPA de base	0,32	—	0,21	0,24	0,19	0,15	0,09	0,20
BPA de base ajusté ²	0,24	0,22	0,26	0,25	0,28	0,25	0,26	0,24
BPA dilué	0,32	—	0,21	0,24	0,19	0,15	0,09	0,20
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,4163	0,4163	0,4023	0,4023	0,3891	0,3891	0,3761	0,3761
Information supplémentaire :								
BAIIA	1 753	1 679	1 744	1 770	1 756	1 676	1 638	1 705
Coûts de restructuration et autres coûts	109	133	97	68	86	121	218	142
BAIIA ajusté	1 862	1 812	1 841	1 838	1 842	1 797	1 856	1 847
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 493	1 166	1 077	1 077	1 432	1 388	950	1 314
Flux de trésorerie disponibles	611	535	488	534	568	481	399	595

1 L'achat de biens et services et la charge au titre des avantages du personnel comprennent les coûts de restructuration et autres coûts.

2 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Tendances

Pour une analyse détaillée des tendances relatives aux produits, au BAIIA et au BAIIA ajusté, se reporter à la rubrique 5.4, « Secteur Solutions technologiques de TELUS », à la rubrique 5.5, « Secteur TELUS Santé » et à la rubrique 5.6, « Secteur TELUS Expérience numérique ».

La tendance au chapitre de la diminution, d'un exercice à l'autre, des amortissements reflète une diminution de la rationalisation des biens immobiliers et une réduction des mises hors service d'immobilisations. Nos dépenses nous ont permis de prendre en charge l'expansion de notre infrastructure à large bande, y compris les investissements générationnels pour brancher les foyers et les entreprises à notre réseau TELUS PureFibre, et la couverture de la technologie 5G, ainsi que les mises en service réussies d'abonnés aux services Internet, aux services de télévision et aux services de sécurité et de domotique. Les investissements dans notre technologie PureFibre nous permettent également de prendre en charge notre stratégie fondée sur la technologie afin d'améliorer la couverture et la capacité des réseaux, y compris le déploiement continu de notre réseau 5G.

La tendance générale observée au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des coûts de financement reflète l'augmentation de l'encours de la dette à long terme et les augmentations des taux d'intérêt effectifs de la dette à taux variable et des récentes émissions à taux fixe, principalement en ce qui a trait aux investissements visant les licences de spectre, les acquisitions d'entreprises et la technologie PureFibre. Les coûts de financement sont présentés déduction faite des intérêts comptabilisés à l'actif qui sont liés aux licences de spectre acquises dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz tenues en 2021, ainsi qu'aux licences acquises dans le cadre des enchères visant le spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz tenues en 2023 (paiement versé au cours de l'exercice 2024). Les coûts de financement comprennent également la capitalisation des intérêts liés à des provisions (obligations liées à la

mise hors service d'immobilisations et options de vente position vendeur) et le montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel. De plus, pour les huit périodes présentées, les coûts de financement comprennent divers profits ou pertes de change, des montants variables de produits d'intérêts et des variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels, ce qui a contribué au bénéfice jusqu'au troisième trimestre de 2022 et à la perte jusqu'au quatrième trimestre de 2024. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2025, en raison d'un changement prospectif de méthode comptable prévoyant l'application de la comptabilité de couverture [se reporter à la note 2a) des états financiers consolidés intermédiaires], les ajustements de la juste valeur latente des accords d'achat d'énergie virtuels, qui étaient précédemment inclus dans les coûts de financement, sont désormais compris dans les autres éléments du résultat global.

5.3 Résultats d'exploitation consolidés

L'analyse qui suit porte sur notre performance financière consolidée. L'information sectorielle présentée à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction. Une analyse de la performance de nos secteurs opérationnels est présentée à la rubrique 5.4, « Secteur Solutions technologiques de TELUS », à la rubrique 5.5, « Secteur TELUS Santé » et à la rubrique 5.6, « Secteur TELUS Expérience numérique ».

Produits d'exploitation

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Produits d'exploitation						
Services	4 507	4 410	2 %	13 441	13 081	3 %
Équipement	560	632	(11) %	1 675	1 727	(3) %
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	5 067	5 042	— %	15 116	14 808	2 %
Autres produits	39	57	(32) %	129	197	(35) %
Produits d'exploitation et autres produits	5 106	5 099	— %	15 245	15 005	2 %

Les produits d'exploitation et autres produits consolidés ont augmenté de 7 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 240 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025.

- Les **produits tirés des services** ont augmenté de 97 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en raison principalement i) de la croissance des services de santé reflétant les acquisitions d'entreprises et la croissance des solutions pour les payeurs et les professionnels de la santé; ii) de la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles, aux services Internet résidentiels, et aux services de sécurité et de domotique; iii) de l'augmentation des produits externes de TELUS Numérique, compte tenu des taux de change favorables; et iv) de la hausse des produits tirés des services Internet résidentiels par abonné. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par i) la baisse des PMMA des téléphones mobiles;

ii) la baisse des produits tirés des services de données interentreprises; iii) la diminution des produits tirés des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation attribuable au dessaisissement d'actifs secondaires; et iv) la baisse des produits tirés des services de voix fixes patrimoniaux et des services de télévision tenant au remplacement de la technologie. Les produits tirés des services ont augmenté de 360 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison des mêmes facteurs qu'au cours du troisième trimestre, sauf en ce qui concerne les produits tirés des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation, qui ont augmenté au cours de la période de neuf mois.

- Les **produits tirés de l'équipement** ont diminué de 72 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 52 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison surtout de la diminution des produits tirés de l'équipement mobile découlant des réductions des volumes contractuels, étant donné l'importance accrue accordée aux mises en service d'abonnés à valeur plus élevée et la concurrence intense en matière de tarification, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence de la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus.
- Les **autres produits** ont diminué de 18 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en raison principalement de la baisse des profits liés à des projets immobiliers. Les autres produits ont diminué de 68 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison essentiellement de la baisse des reprises nettes de provisions liées à des regroupements d'entreprises et de la baisse des profits liés à des projets immobiliers. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par des produits tirés de la location et autres produits tirés de la sous-location non récurrents et par la hausse des profits nets liés au dessaisissement d'actifs secondaires, comme prévu.

Charges d'exploitation

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Achat de biens et services	1 942	1 868	4 %	5 647	5 503	3 %
Charge au titre des avantages du personnel	1 411	1 475	(4) %	4 422	4 432	— %
Amortissement des immobilisations corporelles	621	597	4 %	1 814	1 895	(4) %
Amortissement des immobilisations incorporelles	390	371	5 %	1 193	1 130	6 %
Perte de valeur du goodwill	—	—	n.s.	500	—	n.s.
Charges d'exploitation	4 364	4 311	1 %	13 576	12 960	5 %

Les charges d'exploitation consolidées ont augmenté de 53 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 616 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025. Se reporter au paragraphe portant sur le *BAIIA ajusté* ci-dessous pour plus de détails sur l'achat de biens et services et sur la charge au titre des avantages du personnel.

- L'**amortissement des immobilisations corporelles** a augmenté de 24 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en raison principalement de la rationalisation accrue des biens immobiliers. L'amortissement des immobilisations corporelles a diminué de 81 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison principalement d'une diminution de la rationalisation des biens immobiliers au premier semestre de l'exercice.
- L'**amortissement des immobilisations incorporelles** a augmenté de 19 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 63 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison principalement de l'amortissement lié aux nouvelles acquisitions de TELUS Santé et de l'accroissement des entrées d'actifs logiciels.

- La **perte de valeur du goodwill** s'est établie à 500 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, car la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie TELUS Expérience numérique était inférieure à sa valeur comptable au 30 juin 2025. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, l'industrie concurrentielle au sein de laquelle évolue l'unité génératrice de trésorerie TELUS Expérience numérique a continué de subir des pressions macroéconomiques prolongées qui ont eu une incidence sur le niveau et le calendrier de la demande des clients, ainsi qu'une incidence proportionnelle sur nos principales estimations de la croissance future. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 18a* des états financiers consolidés intermédiaires.

Bénéfice d'exploitation

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
BAIIA du secteur TTech ^{1, 2} (se reporter à la rubrique 5.4)	1 625	1 595	2 %	4 744	4 484	6 %
BAIIA du secteur TELUS Santé ¹ (se reporter à la rubrique 5.5)	79	64	22 %	230	148	55 %
BAIIA du secteur TELUS Numérique ¹ (se reporter à la rubrique 5.6)	68	109	(37) %	249	472	(47) %
Éliminations	(19)	(12)	58 %	(47)	(34)	38 %
BAIIA	1 753	1 756	— %	5 176	5 070	2 %
Amortissements (se reporter à l'analyse ci-dessus)	(1 011)	(968)	4 %	(3 007)	(3 025)	(1) %
Perte de valeur du goodwill (se reporter à l'analyse ci-dessus)	—	—	n.s.	(500)	—	n.s.
Bénéfice d'exploitation [bénéfice (perte) avant intérêts et impôts (BAII) consolidé]	742	788	(6) %	1 669	2 045	(18) %

1 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

2 Données de 2024 retraitées.

Le bénéfice d'exploitation a diminué de 46 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 376 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025. Le BAIIA a diminué de 3 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et a augmenté de 106 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025. Outre les facteurs de croissance dont il est fait mention au paragraphe portant sur le BAIIA

ajusté ci-dessous, le BAIIA reflète les variations nettes des coûts de restructuration et autres coûts au cours du trimestre et de la période de neuf mois. Les coûts de restructuration et autres coûts ont diminué de 86 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison principalement des programmes d'efficience et d'efficacité au chapitre des coûts, y compris la rationalisation de biens immobiliers.

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
BAIIA ajusté du secteur TTech ^{1, 2} (se reporter à la rubrique 5.4)	1 685	1 650	2 %	4 938	4 811	3 %
BAIIA ajusté du secteur TELUS Santé ¹ (se reporter à la rubrique 5.5)	91	73	24 %	258	202	27 %
BAIIA ajusté du secteur TELUS Numérique ^{1, 3} (se reporter à la rubrique 5.6)	105	131	(18) %	366	516	(29) %
Éliminations	(19)	(12)	58 %	(47)	(34)	38 %
BAIIA ajusté	1 862	1 842	1 %	5 515	5 495	— %

1 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

2 Données de 2024 retraitées.

3 En ce qui concerne la présentation de certaines mesures financières, il existe des différences dans les définitions des mesures présentées par TELUS et TELUS Numérique. Ces différences tiennent principalement au fait que TELUS Numérique a adopté des définitions conformes aux pratiques de l'industrie au sein de laquelle elle exerce ses activités.

Le BAIIA ajusté consolidé a augmenté de 20 millions de dollars au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2025. Ces améliorations reflètent les résultats variés au sein de nos secteurs à présenter.

Le BAIIA ajusté du secteur TTech a enregistré une croissance de 2 % au troisième trimestre de 2025, en raison i) des efforts de réduction des coûts, y compris les réductions de la main-d'œuvre et l'adoption accrue des solutions de TELUS Numérique au sein des activités du secteur TTech, ce qui a procuré des avantages concurrentiels étant donné la structure de coûts plus faibles de TELUS Numérique, ainsi que les réductions des frais de marketing et des frais administratifs; ii) de la

croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles, aux services Internet résidentiels, et aux services de sécurité et de domotique; et iii) de la hausse des produits tirés des services Internet résidentiels par abonné. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par i) la baisse des PMMA des téléphones mobiles; ii) la baisse des marges liées à l'équipement mobile; iii) la baisse des autres produits; iv) la baisse des marges relatives aux solutions liées à l'agriculture et aux biens de consommation tenant aux dessaisisements d'actifs secondaires; v) la baisse des marges liées aux services fixes patrimoniaux; et vi) l'augmentation des coûts des licences basées sur l'abonnement et de l'utilisation des services fondés sur l'infonuagique. Le BAIIA ajusté du secteur TTech a augmenté de 3 % au cours des neuf premiers mois de

2025, en raison des mêmes facteurs qu'au cours du troisième trimestre, sauf en ce qui concerne la hausse des autres produits, partiellement contrebalancée par la hausse des créances douteuses. Se reporter à la *rubrique 5.4* pour de plus amples renseignements.

Le BAIIA ajusté de TELUS Santé a enregistré une augmentation de 24 % au troisième trimestre de 2025 et une augmentation de 27 % au cours des neuf premiers mois de 2025 attribuables à la croissance des produits et aux efforts de réduction des coûts, incluant la baisse du montant net des coûts de la main-d'œuvre et la réalisation continue de synergies découlant de l'intégration d'acquisitions. Se reporter à la *rubrique 5.5* pour de plus amples renseignements.

Le BAIIA ajusté de TELUS Numérique a diminué de 18 % au troisième trimestre de 2025, en raison principalement de la hausse des salaires et avantages et des achats de biens et services, partiellement contrebalancée par la baisse de la charge de rémunération fondée sur des actions. Le BAIIA ajusté de TELUS Numérique a diminué de 29 % au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison essentiellement des reprises nettes non récurrentes de provisions liées à des regroupements d'entreprises au cours de la période comparative, ainsi que des mêmes facteurs qu'au cours du troisième trimestre. Se reporter à la *rubrique 5.6* pour de plus amples renseignements.

Coûts de financement

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
<i>Relativement aux transactions qui concernent uniquement l'obtention d'un financement</i>						
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives et autres passifs (garantis) – montant brut	331	288	15 %	921	877	5 %
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives et autres passifs (garantis) – comptabilisés à l'actif	(1)	(9)	(89) %	(10)	(13)	(23) %
Intérêts sur les emprunts à court terme et autres	25	14	79 %	54	24	n.s.
Profit au rachat de titres de créance à long terme	(222)	—	n.s.	(222)	—	n.s.
Prime au remboursement par anticipation de la dette à long terme	48	—	n.s.	48	—	n.s.
	181	293	(38) %	791	888	(11) %
<i>Relativement aux transactions qui ne concernent pas uniquement l'obtention d'un financement</i>						
Intérêts sur la dette à long terme – obligations locatives	36	42	(14) %	119	122	(2) %
Intérêts sur la dette à long terme – autres passifs (garantis)	6	9	(33) %	20	15	33 %
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel	3	3	— %	9	7	29 %
Capitalisation des intérêts liés à des provisions	7	7	— %	21	22	(5) %
	52	61	(15) %	169	166	2 %
Charges d'intérêts	233	354	(34) %	960	1 054	(9) %
(Profits) pertes de change	(64)	8	n.s.	(52)	2	n.s.
Variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels	—	125	(100) %	—	228	(100) %
Produits d'intérêts	(15)	(8)	88 %	(37)	(29)	28 %
Coûts de financement	154	479	(68) %	871	1 255	(31) %

Les coûts de financement ont diminué de 325 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 384 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison essentiellement des facteurs ci-dessous.

- Les **charges d'intérêts** ont diminué de 121 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 94 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025. Ce résultat tient principalement aux facteurs suivants :

- Le montant brut des charges d'intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives et les autres passifs (garantis), a augmenté de 43 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 44 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'augmentation de la dette à long terme moyenne. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur la dette à long terme [excluant le papier commercial, les facilités de crédit bancaire de TELUS, les composantes renouvelables de la facilité de crédit de TELUS

International (Cda) Inc. qui a été remboursée, les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme] s'élevait à 4,61 % au 30 septembre 2025, par rapport à 4,40 % à l'exercice précédent. (Se reporter à « *Émission de titres de créance à long terme et remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme* », à la rubrique 7.4.)

- Les intérêts sur la dette à long terme comptabilisés à l'actif, excluant les obligations locatives, qui sont liés à la dette contractée aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre des enchères de spectre visant la bande de fréquence de 3 800 MHz tenues en octobre et en novembre 2023 par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »).
- Les intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts ont augmenté de 11 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 30 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025 relativement à une nouvelle convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance conclue au deuxième trimestre de 2024. (Se reporter à la rubrique 7.7, « *Emprunts à court terme* ».)
- Le profit au rachat de titres de créance à long terme est lié au processus d'offre publique de rachat décrite à la rubrique 1.3, et il est présenté déduction faite d'une perte de 17 millions de dollars sur les dérivés de change correspondants (swaps de devises) résiliés.
- La prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme comprend une incidence de 38 millions de dollars liée à une relation de couverture devenue inefficace. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 26 des états financiers consolidés intermédiaires.

- Les **profits de change** ont augmenté de 72 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 54 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025. Ces augmentations tiennent principalement i) au fait que la comptabilité de couverture a cessé d'être appliquée à certains swaps de devises en raison du remboursement de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. [se reporter à la note 4d) et à la note 26g) pour plus de détails]; et ii) aux fluctuations de la valeur du dollar américain par rapport à celle du dollar canadien et de l'euro par rapport au dollar canadien.
- Les **variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels** représentent les montants latents estimatifs comptabilisés au titre des accords d'achat d'énergie virtuels que nous avons conclus dans le cadre de projets de production d'énergie renouvelable visant à aménager des centrales solaires et éoliennes. La conclusion de ces accords s'inscrit dans notre engagement à réduire notre empreinte carbone. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2025, en raison d'un changement prospectif de méthode comptable prévoyant l'application de la comptabilité de couverture [se reporter à la note 2a) des états financiers consolidés intermédiaires], les ajustements de la juste valeur latente, qui étaient précédemment inclus dans les coûts de financement, sont désormais compris dans les autres éléments du résultat global.

Impôt sur le résultat

(en millions de dollars, sauf les taux d'imposition)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Impôt sur le résultat calculé aux taux prévus par la loi applicables (en %)	25,5	25,2	0,3 pt	24,6	24,2	0,4 pt
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures (en %)	(1,9)	(6,4)	4,5 pts	(4,3)	(3,3)	(1,0) pt
Pilier Deux – impôt minimum mondial (en %)	—	0,3	(0,3) pt	0,1	0,3	(0,2) pt
Perte de valeur du goodwill	—	—	— pt	13,4	—	13,4 pts
Montants (non imposables) non déductibles nets (en %)	2,8	(1,9)	4,7 pts	2,4	(1,7)	4,1 pts
Retenues d'impôt et autres impôts et taxes (en %)	0,9	1,9	(1,0) pt	3,0	3,2	(0,2) pt
Pertes non comptabilisées (en %)	(0,2)	0,3	(0,5) pt	0,3	0,5	(0,2) pt
Différentiel de taux d'imposition à l'étranger (en %)	(0,2)	(1,3)	1,1 pt	(0,5)	(0,9)	0,4 pt
Autres (en %)	(0,2)	(1,3)	1,1 pt	—	(0,5)	0,5 pt
Taux d'imposition effectif (en %)	26,7	16,8	9,9 pts	39,0	21,8	17,2 pts
Impôt sur le résultat calculé aux taux prévus par la loi applicables	150	78	92 %	196	191	3 %
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	(11)	(20)	(45) %	(34)	(26)	31 %
Pilier Deux – impôt minimum mondial	—	1	(100) %	1	2	(50) %
Perte de valeur du goodwill	—	—	n.s.	107	—	n.s.
Montants (non imposables) non déductibles nets	16	(6)	n.s.	19	(13)	n.s.
Retenues d'impôt et autres impôts et taxes	5	6	(17) %	24	25	(4) %
Pertes non comptabilisées	(1)	1	n.s.	2	4	(50) %
Différentiel de taux d'imposition à l'étranger	(1)	(4)	(75) %	(4)	(7)	(43) %
Autres	(1)	(4)	(75) %	—	(4)	(100) %
Impôt sur le résultat	157	52	n.s.	311	172	81 %

Le total de la charge d'impôt sur le résultat a augmenté de 105 millions de dollars au troisième trimestre de 2025. Le taux d'imposition effectif a augmenté, passant de 16,8 % à 26,7 % au troisième trimestre de 2025, en raison essentiellement des ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures, ainsi que d'une augmentation des montants non déductibles. Le total de

la charge d'impôt sur le résultat a augmenté de 139 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025. Le taux d'imposition effectif a augmenté, passant de 21,8 % à 39,0 %, au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison principalement d'une perte de valeur du goodwill.

Bénéfice global

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Bénéfice net	431	257	68 %	487	618	(21) %
Autres éléments du résultat global (après impôt) :						
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat	89	2	n.s.	57	75	(24) %
Éléments qui ne seront jamais ultérieurement reclassés en résultat	17	(19)	n.s.	50	29	72 %
Bénéfice global	537	240	n.s.	594	722	(18) %

Le bénéfice global a augmenté de 297 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en raison principalement de la hausse du bénéfice net et des variations de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie. Le bénéfice global a diminué de

128 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison principalement de la baisse du bénéfice net. Les éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat comprennent les variations de la juste valeur latente des dérivés désignés comme des

couvertures de flux de trésorerie, et les écarts de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger. Les éléments qui ne seront jamais ultérieurement reclassés en résultat comprennent la modification de l'évaluation des actifs financiers de placement et les montants des réévaluations des régimes à prestations définies du personnel.

5.4 Secteur Solutions technologiques de TELUS

Tendances et caractère saisonnier – secteur TTech

La tendance historique observée au cours des huit derniers trimestres au chapitre des produits tirés des services de réseau mobile reflète principalement la récente décélération de l'immigration, qui a bridé l'accroissement de notre clientèle, ainsi que la baisse des PMMA à l'échelle nationale découlant de plus grandes limites d'utilisation de données moyennant des tarifs donnés, et la concurrence persistante sur le marché des services de détail. Les produits tirés des services d'itinérance ont continué de diminuer, en raison de l'adoption de forfaits en Amérique du Nord et de l'offre de forfaits de services d'itinérance concurrentiels sur le marché, ainsi que de la diminution des voyages. Contrebalançant partiellement ces facteurs, nous continuons de constater une croissance du nombre d'abonnés des téléphones mobiles, ainsi qu'une augmentation des connexions à l'Internet des objets (l'« IdO »).

Les tendances au chapitre des produits tirés de l'équipement mobile sont attribuables à la diminution des volumes contractuels, contrebalancée en partie par l'incidence de la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus. La diminution des volumes de ventes d'appareils mobiles reflète à la fois les améliorations de la durabilité et les augmentations du coût de ces appareils par les fabricants, qui poussent les clients à reporter le remplacement de leur appareil et favorisent une hausse de l'adoption des forfaits Apportez votre propre appareil. Nous continuons d'offrir des appareils remis en marché certifiés et le programme Option Retour, ce qui permet de proposer aux clients des solutions de rechange pour le remplacement de leur appareil tout en contribuant également à une économie circulaire.

Nos investissements dans le spectre et nos dépenses d'investissement aux fins de l'amélioration de notre réseau se traduisent par un accroissement de sa capacité, de sa couverture et de sa fiabilité, ce qui nous permet d'accroître nos produits d'exploitation grâce aux ajouts nets d'abonnés aux services mobiles et d'abonnés des appareils connectés. La croissance du nombre d'abonnés des téléphones mobiles résulte i) des offres de produits hors pair caractérisées par des améliorations continues au chapitre de la vitesse, de la performance et de la fiabilité de notre réseau, combinées à l'amélioration de nos capacités numériques; ii) de nos promotions fructueuses, y compris le regroupement de nos services mobiles et de nos services résidentiels; iii) de notre capacité à attirer une grande partie de la population canadienne, grâce à la croissance découlant de l'immigration (quoique moins prononcée) et de l'évolution démographique, et à la croissance continue du nombre d'abonnés possédant plusieurs appareils; et iv) de notre taux de désabonnement relativement faible, qui reflète nos efforts visant à accorder la priorité aux clients et nos programmes de remplacement d'appareil.

Le nombre de nos abonnés des appareils connectés a augmenté, principalement en raison de l'expansion de notre offre de solutions IdO dans divers secteurs, notamment les transports, la sécurité, les soins de santé, les immeubles intelligents et les villes intelligentes, l'énergie, le commerce de détail et l'agriculture. Nos investissements dans les infrastructures de réseau et l'expansion de notre portefeuille de produits IdO nous ont également permis de fournir à notre clientèle des solutions IdO fiables et évolutives.

La croissance du nombre d'abonnés aux services Internet s'est poursuivie grâce à nos investissements continus dans la mise en œuvre de notre infrastructure à fibres optiques. Le nombre d'abonnés à nos services de télévision a continué d'augmenter, ce qui reflète les ajouts nets d'abonnés en réponse à nos diverses offres de produits flexibles tenant compte de l'évolution des besoins et des préférences des clients. La croissance du nombre d'abonnés à nos services de sécurité et de domotique découle de l'adoption de nos offres groupées. Le regroupement des services mobiles et des services résidentiels se traduit par une augmentation des offres dans chaque foyer pour mieux répondre à la demande pour des services multiples et à une incidence positive sur les taux de désabonnement. Les pertes d'abonnés aux services de voix résidentiels sont demeurées relativement faibles en raison du succès de nos services groupés et de nos efforts efficaces en matière de rétention en vue d'atténuer le remplacement continu de la technologie en faveur des services mobiles et des services Internet.

La tendance à la croissance des produits tirés des services de données fixes reflète la croissance du nombre d'abonnés aux services Internet et du nombre d'abonnés aux services de sécurité et de domotique, notamment en raison de notre expansion dans les collectivités de l'Ontario et de certaines régions du Québec où nous ne sommes pas l'ESLT. Cette croissance est favorisée par la demande soutenue pour des vitesses Internet toujours plus élevées et pour une plus grande largeur de bande, ainsi que par notre gamme d'offres de services de sécurité et de domotique résidentielles et d'entreprise et d'autres applications évoluées, qui sont toutes soutenues par les investissements dans notre réseau à fibres optiques. Les tendances à la baisse au chapitre des produits tirés des services de télévision et des services de voix fixes découlent du remplacement de la technologie ainsi que de l'intensification de la concurrence. Toutefois, nous atténouissons ces tendances au moyen de nos offres groupées, de la diversification de nos produits et de nos efforts efficaces au chapitre de la rétention. La migration des produits et services offerts vers les plateformes IP et l'entrée sur le marché de nouveaux concurrents se sont traduites par des marges intrinsèquement plus faibles, par rapport aux marges liées à certains produits et services existants. Toutefois, nous continuons d'améliorer et de diversifier notre portefeuille de solutions novatrices pour entreprises.

Les précédentes tendances au chapitre des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation étaient attribuables au taux de désabonnement, qui a atténué la croissance des abonnements. Cependant, nos services liés à l'agriculture et aux biens de consommation ont connu une amélioration interne tout au long de 2024 et de 2025. Le recul au deuxième trimestre de 2025 est attribuable aux dessaisissemens d'actifs secondaires. Grâce à notre équipe mondiale et à nos solutions fondées sur l'infonuagique, nous sommes en mesure de servir une clientèle diversifiée, y compris les éleveurs, les producteurs, les agronomes, les conseillers, les transformateurs et les détaillants, en contribuant à une prise de décisions plus efficace et plus agile qui est en mesure de tenir compte des besoins changeants des consommateurs, d'améliorer la rentabilité et de favoriser une meilleure circulation de l'information dans la chaîne de valeur, ce qui nous permet d'améliorer la sécurité et la durabilité de nos entrants et de favoriser les efficiencies dans la façon dont nous produisons, distribuons et consommons les aliments et les biens de consommation.

Indicateurs opérationnels – secteur TTech

Aux 30 septembre	2025	2024	Variation
Nombre de connexions d'abonnés (en milliers) :			
Téléphones mobiles ¹	10 274	10 077	2 %
Appareils connectés	4 158	3 535	18 %
Services Internet ²	2 782	2 723	2 %
Services de télévision	1 433	1 362	5 %
Services de sécurité et de domotique	1 150	1 110	4 %
Services de voix résidentiels	986	1 040	(5) %
Nombre total de connexions d'abonnés aux services de télécommunications	20 783	19 847	5 %
Population couverte par le réseau LTE ³ (en millions)	36,7	36,7	— %
Population couverte par le réseau 5G ³ (en millions)	32,9	32,1	2 %
Trimestres clos les 30 septembre			
2025	2024	Variation	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre
Ajouts bruts d'abonnés des téléphones mobiles (en milliers) :	2025	2024	Variation
Ajouts nets (pertes nettes) de connexions d'abonnés (en milliers) :	419	455	(8) %
Téléphones mobiles	82	130	(37) %
Appareils connectés	169	159	6 %
Services Internet	40	34	18 %
Services de télévision	5	21	(76) %
Services de sécurité et de domotique	6	12	(50) %
Services de voix résidentiels	(14)	(9)	(56) %
Nombre total d'ajouts nets de connexions d'abonnés aux services de télécommunications	288	347	(17) %
PMMA des téléphones mobiles, par mois ⁴ (en dollars)	57,21	58,85	(2,8) %
Taux de désabonnement lié aux téléphones mobiles, par mois ⁵ (en %)	1,11	1,09	0,02 pt

- 1 Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2025, nous avons ajusté, sur une base prospective, le nombre d'abonnés des téléphones mobiles de manière à retrancher 30 000 abonnés par suite d'un examen approfondi des comptes clients.
- 2 Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2025, nous avons ajusté, sur une base prospective, le nombre d'abonnés aux services Internet de manière à retrancher 66 000 abonnés, en raison d'un examen du nombre d'abonnés.
- 3 Y compris les ententes de partage de réseau conclues avec d'autres entreprises de télécommunications canadiennes.
- 4 Autre mesure financière déterminée. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ». Cette mesure n'est pas définie par les Normes IFRS de comptabilité. Il s'agit plutôt d'un paramètre utilisé dans l'industrie pour évaluer la performance opérationnelle d'une société de services et de produits mobiles.
- 5 Se reporter à la rubrique 11.2, « Indicateurs opérationnels ».

- Les ajouts bruts d'abonnés des téléphones mobiles se sont établis à 419 000 au troisième trimestre de 2025 et à 1 134 000 au cours des neuf premiers mois de 2025, reflétant une diminution de 36 000 pour le trimestre et de 112 000 pour la période de neuf mois. Ces diminutions sont attribuables à la décélération de la croissance démographique au Canada tenant au ralentissement de l'immigration, ainsi qu'à l'importance accrue accordée aux mises en service d'abonnés rentables.
- Le taux de désabonnement des téléphones mobiles s'est établi à 1,11 % au troisième trimestre de 2025, par rapport à 1,09 % au troisième trimestre de 2024. L'augmentation s'explique essentiellement par la décision des clients de changer de fournisseurs en réaction à la concurrence plus intense en matière de tarification promotionnelle, facteur partiellement contrebalancé par nos efforts continus visant à assurer la rétention des clients et la qualité de notre réseau, combinés à nos offres groupées fructueuses. Le taux de désabonnement des téléphones mobiles s'est établi à 1,07 % au cours des neuf premiers mois de 2025, par rapport à 1,10 % aux cours des neuf premiers mois de 2024. Cette

amélioration s'explique principalement par nos efforts continus visant à assurer la rétention des clients et la qualité de notre réseau, combinés à nos offres groupées fructueuses. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la décision des clients de changer de fournisseurs en réaction à la concurrence plus intense en matière de marketing et de tarification promotionnelle.

- **Les ajouts nets d'abonnés des téléphones mobiles** se sont chiffrés à 82 000 au troisième trimestre de 2025, ce qui reflète une baisse de 48 000 pour le trimestre, en raison de la diminution des ajouts bruts d'abonnés des téléphones mobiles et de l'augmentation du taux de désabonnement des téléphones mobiles. Les ajouts nets d'abonnés des téléphones mobiles se sont chiffrés à 157 000 au cours des neuf premiers mois de 2025, ce qui reflète une baisse de 119 000 pour la période de neuf mois, en raison de la diminution des ajouts bruts d'abonnés des téléphones mobiles.
- **Les PMMA des téléphones mobiles** se sont établis à 57,21 \$ au troisième trimestre de 2025 et à 56,97 \$ au cours des neuf premiers mois de 2025, reflétant une baisse de 1,64 \$, ou 2,8 %, pour le trimestre et de 1,91 \$, ou 3,2 %, pour la période de neuf mois. Ces diminutions sont attribuables à l'adoption de forfaits de base à tarifs moindres en réaction à la concurrence plus intense en matière de tarification promotionnelle ciblant les clients tant nouveaux qu'existantes, à une baisse des produits tirés des services d'itinérance, ainsi qu'à la banalisation des services de télécommunications dans le secteur public, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des produits tirés de l'IdO. Nous constatons une augmentation continue de l'adoption de forfaits de données illimitées et de forfaits Canada-États-Unis-Mexique, qui procurent des PMMA plus élevés et plus stables sur une base mensuelle, tout en permettant aux clients de compter sur une réduction des frais d'itinérance aux États-Unis et au Mexique et des frais de dépassement de données, respectivement.
- **Les ajouts nets d'abonnés des appareils connectés** se sont établis à 169 000 au troisième trimestre de 2025 et à 429 000 au cours des neuf premiers mois de 2025, reflétant une augmentation de 10 000 pour le trimestre et de 8 000 pour la période de neuf mois, attribuable à l'augmentation des ajouts bruts de clients des secteurs des transports et de la connectivité, facteur neutralisé en partie par un accroissement des désactivations des connexions à l'IdO.
- **Les ajouts nets d'abonnés aux services Internet** se sont établis à 40 000 au troisième trimestre de 2025, ce qui reflète une augmentation de 6 000 pour le trimestre. Cette augmentation est principalement attribuable à nos efforts ayant permis d'obtenir un nombre brut solide de mises en service relatives à l'Internet résidentiel et d'affaires, facteur partiellement contrebalancé par l'augmentation du taux de désabonnement. Les ajouts nets d'abonnés aux services Internet se sont établis à 88 000 au cours des neuf premiers mois de 2025, ce qui reflète une diminution de 9 000 pour la période de neuf mois. Cette diminution tient principalement à un accroissement continu du taux de désabonnement et à l'intensification des pressions concurrentielles, facteurs partiellement contrebalancés par le nombre brut de mises en service dont il est fait mention ci-dessus, témoignant de la force de nos offres de services par fibre optique.
- **Les ajouts nets d'abonnés aux services de télévision** se sont établis à 5 000 au troisième trimestre de 2025 et à 44 000 au cours des neuf premiers mois de 2025, ce qui reflète une diminution de 16 000 pour le trimestre et de 21 000 pour la période de neuf mois. Ces diminutions reflètent un accroissement du taux de désabonnement et l'évolution des préférences des clients, facteurs partiellement contrebalancés par une hausse du nombre brut de mises en service.
- **Les ajouts nets d'abonnés aux services de sécurité et de domotique** se sont établis à 6 000 au troisième trimestre de 2025 et à 30 000 au cours des neuf premiers mois de 2025, ce qui reflète une diminution de 6 000 pour le trimestre et de 24 000 pour la période de neuf mois. Ces diminutions sont attribuables à l'accroissement du taux de désabonnement et au ralentissement de la croissance du nombre de clients.
- **Les pertes nettes d'abonnés aux services de voix résidentiels** se sont établies à 14 000 au troisième trimestre de 2025 et à 44 000 au cours des neuf premiers mois de 2025, ce qui reflète une augmentation de 5 000 pour le trimestre et de 19 000 pour la période de neuf mois tenant à la diminution des ajouts bruts. Ces pertes ont été compensées par notre engagement à l'égard de la rétention de clients, le faible taux de désabonnement reflétant l'atténuation fructueuse des pertes.

Produits d'exploitation et autres produits – secteur TTech

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024 (données retraitées)	Variation	2025	2024 (données retraitées)	Variation
Produits tirés des services de réseau mobile	1 755	1 766	(1) %	5 210	5 246	(1) %
Produits tirés de l'équipement mobile et d'autres services	518	591	(12) %	1 540	1 575	(2) %
Services de données fixes ¹	1 185	1 175	1 %	3 570	3 492	2 %
Services de voix fixes	167	179	(7) %	507	536	(5) %
Produits tirés de l'équipement fixe et d'autres services	125	117	7 %	371	359	3 %
Services liés à l'agriculture et aux biens de consommation	92	100	(8) %	275	273	1 %
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	3 842	3 928	(2) %	11 473	11 481	— %
Autres produits	29	53	(45) %	118	110	7 %
Produits d'exploitation externes et autres produits	3 871	3 981	(3) %	11 591	11 591	— %
Produits intersectoriels	6	5	20 %	17	15	13 %
Produits d'exploitation et autres produits du secteur TTech	3 877	3 986	(3) %	11 608	11 606	— %

1 Exclut les services liés à l'agriculture et aux biens de consommation.

Les produits d'exploitation et autres produits du secteur TTech ont diminué de 109 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et augmenté de 2 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025.

Les **produits tirés des services de réseau mobile** ont diminué de 11 millions de dollars, ou 1 %, au troisième trimestre de 2025 et de 36 millions de dollars, ou 1 %, au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison principalement de la baisse des PMMA des téléphones mobiles, partiellement contrebalancée par la croissance du nombre d'abonnés des téléphones mobiles et par une hausse des connexions à l'IdO.

Les **produits tirés de l'équipement mobile et d'autres services** ont diminué de 73 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 35 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison d'une réduction des volumes contractuels et de la concurrence intense en matière de tarification, partiellement neutralisées par l'incidence de la proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus.

Les **produits tirés des services de données fixes** ont augmenté de 10 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 78 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison de la croissance du nombre de nos abonnés aux services Internet et aux services de sécurité et de domotique, les services Internet ayant été d'autant plus favorisés par la hausse des produits par abonné. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la baisse des produits tirés des services de données interentreprises et la baisse de la croissance des produits tirés des services de télévision, ce qui reflète une proportion accrue de clients optant pour des combinaisons de forfaits de télévision de moindre envergure et le remplacement de la technologie.

Les **produits tirés des services de voix fixes** ont reculé de 12 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 29 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, ce qui reflète la baisse continue des produits tirés des services de voix patrimoniaux découlant du remplacement de la technologie et des changements dans les décisions d'achat des consommateurs. La baisse a été partiellement atténuée par nos efforts fructueux au chapitre de la rétention.

Les **produits tirés de l'équipement fixe et d'autres services** ont augmenté de 8 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 12 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison essentiellement de la hausse des ventes d'équipement lié à la sécurité des lieux.

Les **produits tirés des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation** ont diminué de 8 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en raison principalement du dessaisissement d'actifs secondaires, facteur partiellement contrebalancé par l'amélioration de la croissance interne de plusieurs flux de rentrées. Les produits tirés des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation ont augmenté de 2 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison principalement des acquisitions d'entreprises au premier trimestre de 2024, ainsi que de la croissance interne de plusieurs flux de rentrées. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par le dessaisissement d'actifs secondaires au deuxième trimestre de 2025.

Les autres produits ont diminué de 24 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en raison principalement de la baisse des profits liés à des projets immobiliers. Les autres produits ont augmenté de 8 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison des produits tirés de la location et autres produits tirés de la sous-location non récurrents, de la hausse des profits nets liés au dessaisissement d'actifs secondaires, comme prévu, et de la hausse des reprises nettes de provisions liées à des regroupements d'entreprises. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse des profits liés à des projets immobiliers.

Les produits intersectoriels sont tirés des services fournis aux secteurs TELUS Santé et TELUS Expérience numérique et sont éliminés au moment de la consolidation de concert avec les charges connexes des secteurs TELUS Santé et TELUS Expérience numérique.

Apport direct – secteur TTech

	Produits et services mobiles			Produits et services fixes ¹			Total – secteur TTech		
	2025	2024	Variation	2025	2024 (données retraitées)	Variation	2025	2024 (données retraitées)	Variation
Trimestres clos les 30 septembre (en millions de dollars)									
Produits									
Services	1 780	1 790	(1) %	1 503	1 509	— %	3 283	3 299	— %
Équipement	493	567	(13) %	66	62	6 %	559	629	(11) %
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	2 273	2 357	(4) %	1 569	1 571	— %	3 842	3 928	(2) %
Charges									
Charges directes	748	777	(4) %	474	460	3 %	1 222	1 237	(1) %
Apport direct	1 525	1 580	(3) %	1 095	1 111	(1) %	2 620	2 691	(3) %

Apport direct – secteur TTech

	Produits et services mobiles			Produits et services fixes ¹			Total – secteur TTech		
	2025	2024	Variation	2025	2024 (données retraitées)	Variation	2025	2024 (données retraitées)	Variation
Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions de dollars)									
Produits									
Services	5 292	5 315	— %	4 510	4 449	1 %	9 802	9 764	— %
Équipement	1 458	1 506	(3) %	213	211	1 %	1 671	1 717	(3) %
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	6 750	6 821	(1) %	4 723	4 660	1 %	11 473	11 481	— %
Charges									
Charges directes	2 193	2 111	4 %	1 429	1 356	5 %	3 622	3 467	4 %
Apport direct	4 557	4 710	(3) %	3 294	3 304	— %	7 851	8 014	(2) %

1 Comprend les services liés à l'agriculture et aux biens de consommation.

Les charges directes incluses dans les calculs de l'apport direct figurant dans les tableaux ci-dessus représentent des composantes du total des charges au titre de l'achat de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel présentées dans le tableau ci-dessous, et elles ont été calculées conformément aux méthodes comptables utilisées pour déterminer les montants totaux présentés dans les états financiers. L'apport direct du secteur TTech a diminué de 71 millions de dollars, ou 3 %, au troisième trimestre de 2025 et de 163 millions de dollars, ou 2 %, au cours des neuf premiers mois de 2025.

L'apport direct provenant des produits et services mobiles du secteur TTech a diminué de 55 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 153 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, ce qui reflète surtout l'incidence de la baisse des PMMA des téléphones mobiles et de la diminution des marges liées à l'équipement mobile tenant à la baisse des volumes contractuels et à la concurrence intense en matière de tarification. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la croissance du nombre d'abonnés des téléphones mobiles.

Charges d'exploitation – secteur TTech

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024 (données retraitées)	Variation	2025	2024 (données retraitées)	Variation
Achat de biens et services ¹	1 726	1 749	(1) %	5 179	5 120	1 %
Charge au titre des avantages du personnel ¹	526	642	(18) %	1 685	2 002	(16) %
Charges d'exploitation du secteur TTech	2 252	2 391	(6) %	6 864	7 122	(4) %

1 Comprend les coûts de restructuration et autres coûts.

Les charges d'exploitation du secteur TTech ont diminué de 139 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 258 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025. Se reporter au paragraphe portant sur le BAIIA ajusté du secteur TTech ci-dessous pour plus de détails.

BAIIA – secteur TTech

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024 (données retraitées)	Variation	2025	2024 (données retraitées)	Variation
BAIIA	1 625	1 595	2 %	4 744	4 484	6 %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	60	55	n.s.	194	327	n.s.
BAIIA ajusté	1 685	1 650	2 %	4 938	4 811	3 %
Marge du BAIIA ¹ (en %)	41,9	39,9	2,0 pts	40,9	38,6	2,3 pts
Marge du BAIIA ajusté ¹ (en %)	43,4	41,3	2,1 pts	42,5	41,4	1,1 pt

1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

L'apport direct provenant des produits et services fixes du secteur TTech a diminué de 16 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 10 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison principalement de la diminution des services patrimoniaux attribuable au remplacement de la technologie, de la baisse des produits tirés des services de données interentreprises, et de la baisse des marges relatives aux solutions liées à l'agriculture et aux biens de consommation tenant aux dessaisissements d'actifs secondaires. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la croissance soutenue du nombre d'abonnés aux services Internet et aux services de sécurité et de domotique, ainsi que par la hausse des produits tirés des services Internet par abonné.

Le BAIIA du secteur TTech a augmenté de 30 millions de dollars, ou 2 %, au troisième trimestre de 2025 et de 260 millions de dollars, ou 6 %, au cours des neuf premiers mois de 2025. Outre les facteurs de croissance dont il est fait mention au paragraphe portant sur le *BAIIA ajusté du secteur TTech* ci-dessous, le BAIIA reflète également une réduction des coûts de restructuration et autres coûts de 133 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, laquelle se rapporte aux investissements effectués à l'exercice précédent dans des programmes d'efficience et d'efficacité au chapitre des coûts, y compris la rationalisation de biens immobiliers.

Le BAIIA ajusté du secteur TTech a augmenté de 35 millions de dollars, ou 2 %, au troisième trimestre de 2025, reflétant i) les efforts de réduction des coûts, y compris les réductions de la main-d'œuvre et l'adoption accrue des solutions de TELUS Numérique au sein des activités du secteur TTech, ce qui a procuré des avantages concurrentiels étant donné la structure de coûts plus faible de TELUS Numérique, ainsi que les réductions des frais de marketing et des frais administratifs; ii) la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles, aux services Internet résidentiels, et aux services de sécurité et de domotique; et iii) la hausse des produits tirés des services Internet

résidentiels par abonné. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par i) la baisse des PMMA des téléphones mobiles; ii) la baisse des marges liées à l'équipement mobile; iii) la baisse des autres produits; iv) la baisse des marges relatives aux solutions liées à l'agriculture et aux biens de consommation tenant aux dessaisissements d'actifs secondaires; v) la baisse des marges liées aux services fixes patrimoniaux; et vi) l'augmentation des coûts des licences basées sur l'abonnement et de l'utilisation des services fondés sur l'infonuagique. Le BAIIA ajusté du secteur TTech a augmenté de 127 millions de dollars, ou 3 %, au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison des mêmes facteurs qu'au cours du troisième trimestre, sauf en ce qui concerne la hausse des autres produits, partiellement contrebalancée par la hausse des créances douteuses.

La marge du BAIIA ajusté du secteur TTech a augmenté de 2,1 points de pourcentage au troisième trimestre de 2025 et de 1,1 point de pourcentage au cours des neuf premiers mois de 2025. Ces améliorations sont principalement attribuables à nos programmes d'efficience et d'efficacité au chapitre des coûts dont il est fait mention ci-dessus.

BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement – secteur TTech

	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024 (données retraitées)	Variation	2025	2024 (données retraitées)	Variation
(en millions de dollars)						
BAIIA ajusté	1 685	1 650	2 %	4 938	4 811	3 %
Dépenses d'investissement	(570)	(597)	(5) %	(1 676)	(1 873)	(11) %
BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement ¹	1 115	1 053	6 %	3 262	2 938	11 %

1 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAII ajusté moins les dépenses d'investissement du secteur TTech a augmenté de 62 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 324 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025. Se reporter à la *rubrique 7.3* pour une analyse plus détaillée des dépenses d'investissement.

BAII – secteur TTech

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024 (données retraitées)	Variation	2025	2024 (données retraitées)	Variation
BAIIA	1 625	1 595	2 %	4 744	4 484	6 %
Amortissement des immobilisations corporelles	(529)	(537)	(1) %	(1 593)	(1 687)	(6) %
Amortissement des immobilisations incorporelles	(224)	(220)	2 %	(702)	(678)	4 %
BAII ¹	872	838	4 %	2 449	2 119	16 %

1 Se reporter à la *rubrique 11.1*, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAII du secteur TTech a augmenté de 34 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 330 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, parallèlement aux augmentations du BAIIA. L'amortissement des immobilisations corporelles du secteur TTech a diminué de 8 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 94 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison principalement de la diminution de la rationalisation des biens immobiliers. L'amortissement des immobilisations incorporelles du secteur TTech a augmenté de 4 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 24 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison essentiellement de l'accroissement des entrées d'actifs logiciels.

5.5 Secteur TELUS Santé

Tendances –TELUS Santé

La tendance à la croissance des produits tirés de services de santé a été stimulée par la croissance de nos programmes d'aide aux employés et à la famille (« PAEF ») par suite de l'acquisition de plusieurs entreprises à l'échelle mondiale en 2024 ainsi que de Workplace Options en mai 2025. Elle reflète également la croissance interne continue de nos offres de services de santé existants attribuable à l'adoption et à l'expansion accrues de nos solutions numériques en matière de santé, ainsi qu'à la croissance du nombre de membres de nos services de santé, y compris i) les solutions pour les employeurs, qui fournissent des solutions en matière de bien-être physique, mental et financier axées sur le secteur des employeurs à l'échelle mondiale, dont des PAEF, des solutions en santé mentale globale, des services de consultation et la solution Bien-être TELUS Santé; ii) les solutions pour les payeurs et les professionnels de la santé; les activités destinées aux payeurs comprennent les secteurs public et privé (gestion des régimes d'assurance maladie, demandes de règlement électroniques, dossiers de santé des patients et services gérés en matière de santé publique) et les activités destinées aux professionnels de la santé comprennent des solutions logicielles de pharmacie, des dossiers collaboratifs de santé et des pharmacies virtuelles; iii) les solutions pour la retraite et les avantages sociaux, qui visent à améliorer la santé financière et le bien-être des organisations et des personnes au moyen de solutions durables et souples en matière d'administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux; iv) les Cliniques TELUS Santé, qui supervisent les activités et la transformation des cliniques, ainsi que la prestation des services cliniques en santé physique et mentale; et v) les solutions de santé grand public, qui offrent des solutions de pointe sur le marché en matière de soins primaires, de soins pour animaux, de maintien à domicile et de gestion des maladies chroniques. Le 1^{er} mai 2025, nous avons acquis Workplace Options, un fournisseur mondial de solutions de bien-être intégrées pour les employés. Cette acquisition s'inscrit dans l'approche de TELUS Santé qui vise à s'associer à des professionnels de la santé, à des entreprises axées

sur les solutions numériques en matière de santé, à des régimes d'assurance santé et à des employeurs pour créer une offre plus robuste et locale reposant sur des services fournis à l'échelle mondiale, qui couvrent maintenant plus de 200 pays et territoires. L'augmentation du nombre de personnes couvertes est en grande partie attribuable à l'expansion de nos PAEF ainsi qu'à l'acquisition de Workplace Options, y compris les personnes couvertes par les services de soins de santé de cette dernière.

Indicateur opérationnel – secteur TELUS Santé

Aux 30 septembre	2025	2024	Variation
Personnes couvertes par les services de soins de santé ¹ (en millions)	160,6	76,0	n.s.

- 1 Au cours du deuxième trimestre de 2025, nous avons ajouté 79,3 millions de personnes couvertes par les services de soins de santé grâce à l'acquisition de Workplace Options et à une modification prospective de la définition des personnes couvertes par les services de soins de santé pour y inclure les clients qui ont recours indirectement aux services de TELUS Santé.

- Le **nombre de personnes couvertes par les services de soins de santé** se chiffrait à 160,6 millions à la fin du troisième trimestre de 2025, soit une augmentation de 84,6 millions au cours des 12 derniers mois, en raison principalement de l'ajout de 79,3 millions de personnes couvertes grâce à notre acquisition de Workplace Options au deuxième trimestre et à une modification prospective de la définition des personnes couvertes par les services de soins de santé pour y inclure les clients qui ont recours indirectement aux services de TELUS Santé. Via la croissance interne, l'augmentation du nombre de personnes couvertes par les services de soins de santé reflète principalement la croissance robuste de nos PAEF résultant à la fois des nouveaux clients et des clients existants dans toutes les régions où nous exerçons nos activités, ainsi que la demande continue pour des solutions virtuelles.

Produits d'exploitation et autres produits – secteur TELUS Santé

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Services de santé	516	436	18 %	1 500	1 294	16 %
Équipement de santé	1	3	(67) %	4	10	(60) %
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	517	439	18 %	1 504	1 304	15 %
Autres produits	10	1	n.s.	11	2	n.s.
Produits d'exploitation externes et autres produits	527	440	20 %	1 515	1 306	16 %
Produits intersectoriels	1	2	n.s.	5	6	n.s.
Produits d'exploitation et autres produits du secteur TELUS Santé	528	442	19 %	1 520	1 312	16 %

Les produits d'exploitation et autres produits de TELUS Santé ont augmenté de 86 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 208 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025.

Dans l'ensemble de TELUS Santé, les taux de croissance des produits présentés ont été favorisés par le raffermissement du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar canadien comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Nos produits tirés des **services de santé** ont augmenté de 80 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 206 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison des facteurs suivants : i) les acquisitions d'entreprises à l'échelle mondiale au sein des solutions pour les employeurs, y compris l'acquisition de Workplace Options en mai 2025; et ii) la croissance liée aux solutions pour les payeurs et les professionnels de la santé, grâce à la solide performance des dossiers collaboratifs de santé et à une augmentation des produits récurrents liée à nos solutions de dossiers médicaux électroniques et de pharmacie virtuelle. Ces facteurs ont été contrebalancés par un recul des solutions pour la retraite et les avantages sociaux.

Apport direct – secteur TELUS Santé

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Produits						
Services	516	436	18 %	1 500	1 294	16 %
Équipement	1	3	(67) %	4	10	(60) %
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	517	439	18 %	1 504	1 304	15 %
Charges						
Charges directes	249	200	25 %	717	616	16 %
Apport direct	268	239	12 %	787	688	14 %

Les charges directes incluses dans les calculs de l'apport direct figurant dans le tableau ci-dessus représentent des composantes du total des charges au titre de l'achat de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel présentées dans le tableau ci-dessous, et elles ont été calculées conformément aux méthodes comptables utilisées pour déterminer les montants totaux présentés dans les états financiers. Les charges directes sont essentiellement les coûts liés au réseau de thérapeutes en counseling, aux cliniciens, à la mise en œuvre et au soutien.

Les produits tirés de l'**équipement de santé** ont diminué de 2 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 6 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison de la baisse des produits découlant d'un programme de modernisation du matériel informatique des pharmacies dans le marché vertical de nos solutions pour les payeurs et les professionnels de la santé.

Les **autres produits** ont augmenté de 9 millions de dollars au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison d'un élément non récurrent comptabilisé à l'égard des solutions pour la retraite et les avantages sociaux.

Les **produits intersectoriels** représentent les services fournis au secteur TTech et sont éliminés au moment de la consolidation de concert avec les charges connexes du secteur TTech.

L'apport direct de TELUS Santé a augmenté de 29 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 99 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, résultat qui reflète i) la croissance des produits, comme il est décrit à la rubrique portant sur les produits; et ii) les efforts de réduction des coûts, découlant des programmes de transformation numérique qui ont réduit le coût du service.

Charges d'exploitation – secteur TELUS Santé

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Achat de biens et services ¹	198	164	21 %	572	532	8 %
Charge au titre des avantages du personnel ¹	251	214	17 %	718	632	14 %
Charges d'exploitation du secteur TELUS Santé	449	378	19 %	1 290	1 164	11 %

1 Comprend les coûts de restructuration et autres coûts.

Les charges d'exploitation de TELUS Santé ont augmenté de 71 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 126 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en phase avec la croissance des produits. Se reporter aux renseignements portant sur l'*apport direct de TELUS Santé* ci-dessus et aux renseignements portant sur le *BAIIA ajusté de TELUS Santé* ci-dessous pour plus de détails.

BAIIA – secteur TELUS Santé

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
BAIIA	79	64	22 %	230	148	55 %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	12	9	n.s.	28	54	n.s.
BAIIA ajusté	91	73	24 %	258	202	27 %
Marge du BAIIA ¹ (en %)	14,9	14,5	0,4 pt	15,1	11,3	3,8 pts
Marge du BAIIA ajusté ¹ (en %)	17,1	16,5	0,6 pt	16,9	15,4	1,5 pt

1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAIIA de TELUS Santé a augmenté de 15 millions de dollars, ou 22 %, au troisième trimestre de 2025 et de 82 millions de dollars, ou 55 %, au cours des neuf premiers mois de 2025. Le BAIIA ajusté de TELUS Santé a augmenté de 18 millions de dollars, ou 24 %, au troisième trimestre de 2025 et de 56 millions de dollars, ou 27 % au cours des neuf premiers mois de 2025, résultat qui reflète la croissance des produits et les efforts de réduction des coûts, comme il est décrit dans la rubrique portant sur l'apport direct, ainsi que la baisse des coûts internes de la main-d'œuvre, montant net et la réalisation continue de synergies découlant de l'intégration d'acquisitions. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts indirects liés i) aux acquisitions d'entreprises à l'échelle mondiale; et ii) à l'accroissement de nos capacités numériques et de sécurité, compte tenu de l'augmentation du nombre de licences basées sur l'abonnement, des coûts liés aux contractuels et des coûts liés à l'utilisation des services fondés sur l'infonuagique. L'écart entre le taux de croissance du BAIIA et celui du BAIIA ajusté tient à l'augmentation des coûts de restructuration et autres coûts au troisième trimestre de 2025 et à la diminution des coûts de restructuration et autres coûts pour les neuf premiers mois de 2025.

La marge du BAIIA ajusté de TELUS Santé a augmenté de 0,6 point de pourcentage au troisième trimestre de 2025 et de 1,5 point de pourcentage au cours des neuf premiers mois de 2025. Bien que cette amélioration découle en grande partie de la baisse du coût du service et de la réalisation continue de synergies découlant de l'intégration d'acquisitions, elle a été partiellement contrebalancée par les coûts engagés pour accroître nos capacités numériques et de sécurité et par des investissements non récurrents dans des activités d'intégration postacquisition, comme il est mentionné précédemment.

BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement – secteur TELUS Santé

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
BAIIA ajusté	91	73	24 %	258	202	27 %
Dépenses d'investissement	(56)	(53)	6 %	(159)	(147)	8 %
BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement ¹	35	20	75 %	99	55	80 %

1 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement de TELUS Santé a augmenté de 15 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 44 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025. Se reporter à la rubrique 7.3 pour une analyse plus détaillée des dépenses d'investissement.

BAII – secteur TELUS Santé

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
BAIIA	79	64	22 %	230	148	55 %
Amortissement des immobilisations corporelles	(21)	(14)	50 %	(44)	(67)	(34) %
Amortissement des immobilisations incorporelles	(105)	(88)	19 %	(299)	(268)	12 %
BAII ¹	(47)	(38)	24 %	(113)	(187)	(40) %

1 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAII de TELUS Santé a diminué de 9 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et a augmenté de 74 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025. L'amortissement des immobilisations corporelles de TELUS Santé a augmenté de 7 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 en raison de l'amortissement lié aux acquisitions d'entreprises. L'amortissement des immobilisations corporelles de TELUS Santé a diminué de 23 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025 en raison principalement de la diminution de la rationalisation des biens immobiliers. L'amortissement des immobilisations incorporelles de TELUS Santé a augmenté de 17 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 31 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison essentiellement de l'amortissement lié aux acquisitions d'entreprises.

5.6 Secteur TELUS Expérience numérique

Tendances – TELUS Numérique

La tendance historique au chapitre des produits tirés de TELUS Numérique au cours des huit derniers trimestres reflète les changements au titre de la demande en termes de volumes de services de nos clients existants et les services offerts aux nouveaux clients. En 2024 et au cours des neuf premiers mois de 2025, nous avons observé une stabilisation de la demande en termes de volumes de services, après avoir enregistré une baisse notable qui avait commencé à prendre de l'ampleur au deuxième trimestre de 2023, en ce qui a trait à certains de nos clients les plus importants du secteur des technologies, particulièrement en Europe, pour lesquels la réduction des volumes de services a été plus marquée que prévu. Parallèlement, plusieurs de nos clients clés ont également commencé à réduire leurs coûts, ce qui a entraîné des retards et des réductions à court terme des engagements relatifs aux dépenses. Les produits intersectoriels, qui représentent la plus importante source unique de produits de TELUS Numérique, ont continué d'augmenter d'un exercice à l'autre, et composent environ 26 % du total des produits de TELUS Numérique.

La charge au titre de l'achat de biens et services et la charge au titre des avantages du personnel ont augmenté, ce qui reflète i) l'augmentation du nombre de membres de notre équipe TELUS Numérique, y compris l'augmentation des coûts de formation pour répondre aux exigences des clients ainsi que la complexité accrue découlant de nos clients nouveaux et existants; ii) la hausse des salaires moyens au fil du temps, l'attrition et l'absentéisme; iii) les coûts de restructuration et autres coûts découlant des programmes d'efficience opérationnelle au chapitre des coûts; iv) les variations des exigences liées à la main-d'œuvre externe afin de prendre en charge la croissance de nos activités de services numériques; v) les changements dans nos effectifs reposant sur l'externalisation ouverte pour appuyer notre ligne de service liée aux solutions d'IA et de données; vi) les augmentations de nos coûts liés aux licences de logiciels découlant de l'augmentation du nombre de membres de notre équipe; et vii) les augmentations des frais administratifs et des coûts liés aux installations pour soutenir la croissance de l'ensemble de l'entreprise. À compter du deuxième trimestre de 2023, la charge au titre des avantages du personnel a été favorisée par les initiatives d'efficience opérationnelle au chapitre des coûts

liés au personnel ayant donné lieu à une réduction du nombre de membres de notre équipe dans certaines régions en raison de la baisse de la demande en termes de volumes de services de certains clients et à une composition favorable de la main-d'œuvre provenant de territoires à plus faible coût.

Les amortissements ont augmenté, reflétant la croissance d'immobilisations telles que les installations, le développement de plateformes au sein de notre ligne de service liée aux solutions d'IA et de données, et les coûts en capital engagés pour maintenir nos activités existantes, facteurs partiellement contrebalancés par le calendrier d'amortissement intégral des immobilisations existantes.

Indicateurs opérationnels – secteur TELUS Expérience numérique

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Produits d'exploitation par marché vertical de l'industrie						
Technologies et jeux	391	376	4 %	1 217	1 127	8 %
Communications et médias	258	223	16 %	748	655	14 %
Commerce électronique et technologies financières	75	81	(7) %	236	262	(10) %
Soins de santé	69	66	5 %	211	196	8 %
Services bancaires, services financiers et assurances	64	56	14 %	179	158	13 %
Tous les autres ¹	100	92	9 %	294	274	7 %
	957	894	7 %	2 885	2 672	8 %
Produits d'exploitation par région géographique						
Europe	263	263	— %	848	782	8 %
Amérique du Nord	273	242	13 %	813	742	10 %
Asie-Pacifique ²	241	212	14 %	687	648	6 %
Amérique centrale et autres ²	180	177	2 %	537	500	7 %
	957	894	7 %	2 885	2 672	8 %

1 Le poste « Tous les autres » comprend, notamment, les marchés verticaux des voyages et de l'hôtellerie, de l'énergie et des services publics, du commerce de détail et des biens de consommation emballés.

2 Avec prise d'effet au premier trimestre de 2025, le poste « Asie-Pacifique » comprend la région géographique de l'Afrique, et le poste « Amérique centrale et autres régions » comprend la région géographique de l'Amérique du Sud. Les informations comparatives ont été retraitées pour que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Dans l'ensemble de nos marchés verticaux, les taux de croissance des produits présentés ont été favorisés par le raffermissement du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits tirés du marché vertical des technologies et des jeux ont augmenté de 15 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 90 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison principalement de la hausse des produits de certains clients du secteur des médias sociaux et de certains autres clients du secteur des technologies, partiellement contrebalancée par une diminution des produits provenant d'autres clients de ce marché vertical. Les produits tirés du marché vertical des communications et des médias ont augmenté de 35 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 93 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison principalement de l'accroissement des services fournis au secteur TTech, partiellement contrebalancé par la baisse des produits tirés des services liés à certains autres clients du secteur des télécommunications. Les produits tirés du marché vertical du

commerce électronique et des technologies financières ont diminué de 6 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 26 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025 en raison d'une diminution des volumes de services. Les produits tirés du marché vertical des soins de santé ont augmenté de 3 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 15 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison principalement des services additionnels fournis au secteur TELUS Santé et à certains autres clients des services de soins de santé. Les produits tirés du marché vertical des services bancaires, des services financiers et des assurances ont augmenté de 8 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 21 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison principalement de la croissance de divers clients du secteur des services financiers en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale. Les produits tirés de tous les autres marchés verticaux ont augmenté de 8 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 20 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025 en raison de la hausse des produits dans divers comptes de clients.

Nous servons nos clients, qui sont principalement situés en Amérique du Nord et en Europe, à partir de multiples sites de prestation de services dans diverses régions géographiques. De plus, notre ligne de service liée aux solutions d'IA et de données a principalement recours à des contractuels collaboratifs situés aux quatre coins du monde, et ses activités ne sont pas limitées par l'emplacement de nos centres de prestation de services. Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2025,

nous avons bénéficié du raffermissement du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien, ce qui a eu une incidence favorable sur le change relativement aux produits de TELUS Numérique. Le tableau ci-après présente les produits tirés des services générés dans chaque région géographique, en fonction de l'emplacement du centre de prestation de services ou de l'endroit où les services ont été fournis, pour les périodes présentées.

Produits d'exploitation et autres produits – secteur TELUS Expérience numérique

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	708	675	5 %	2 139	2 023	6 %
Autres produits	—	3	(100) %	—	85	(100) %
Produits d'exploitation externes et autres produits	708	678	4 %	2 139	2 108	1 %
Produits intersectoriels	249	219	14 %	746	649	15 %
Produits d'exploitation et autres produits du secteur TELUS Expérience numérique	957	897	7 %	2 885	2 757	5 %

Les produits d'exploitation et autres produits de TELUS Numérique ont augmenté de 60 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 128 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025.

Nos produits d'exploitation (découlant de contrats conclus avec des clients) ont augmenté de 33 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 116 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025 en raison i) du raffermissement du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien, ce qui a eu une incidence favorable sur le change relativement aux résultats d'exploitation de TELUS Numérique; ii) de la croissance des services fournis aux clients existants, y compris certains clients du secteur des médias sociaux; et iii) des nouveaux clients ajoutés depuis la période correspondante de l'exercice précédent. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par certains clients des secteurs des technologies et du commerce électronique.

Les **autres produits** ont diminué de 3 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 85 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison de la révision, à la période précédente, de nos estimations de certains critères de performance liés à nos provisions au titre d'options de vente position vendeur, ce qui a entraîné une diminution de nos provisions au titre d'options de vente position vendeur.

Les **produits intersectoriels** sont tirés des services fournis aux secteurs TTech et TELUS Santé. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation, de même que les charges connexes et la marge du secteur TELUS Expérience numérique sur les coûts comptabilisés à l'actif du secteur TTech. Des services ont été fournis aux secteurs TTech et TELUS Santé, et comprennent des dépenses d'investissement liées aux logiciels et à des coûts d'acquisition de contrats qui sont différés et amortis.

L'augmentation des produits intersectoriels au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2025 reflète les avantages concurrentiels que TELUS tire de la structure de coûts plus faibles dans le secteur TELUS Expérience numérique, du fait que TELUS reçoit un nombre considérable de solutions numériques générant de la valeur, de solutions en matière d'expérience client, et de solutions liées aux télécommunications, à la santé et aux biens de consommation, tout en étant en mesure de conserver le contrôle sur la qualité des services connexes offerts et, sur une base consolidée, de conserver la marge qu'un tiers fournisseur gagnerait autrement.

Charges d'exploitation – secteur TELUS Expérience numérique

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Achat de biens et services ¹	226	169	34 %	588	483	22 %
Charge au titre des avantages du personnel ¹	663	619	7 %	2 048	1 802	14 %
Charges d'exploitation du secteur TELUS Expérience numérique	889	788	13 %	2 636	2 285	15 %

1 Comprend les coûts de restructuration et autres coûts.

Les charges d'exploitation de TELUS Numérique ont augmenté de 101 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 351 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025. Se reporter au paragraphe portant sur le *BAIIA ajusté de TELUS Numérique* ci-dessous pour plus de détails.

BAIIA – secteur TELUS Expérience numérique

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
BAIIA	68	109	(37) %	249	472	(47) %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	37	22	n.s.	117	44	n.s.
BAIIA ajusté ¹	105	131	(18) %	366	516	(29) %
Marge du BAIIA ² (en %)	7,1	12,1	(5,0) pts	8,7	17,1	(8,4) pts
Marge du BAIIA ajusté ² (en %)	11,1	14,5	(3,4) pts	12,7	18,7	(6,0) pts

1 En ce qui concerne la présentation de certaines mesures financières, il existe des différences dans les définitions des mesures présentées par TELUS et TELUS Numérique. Ces différences tiennent principalement au fait que TELUS Numérique a adopté des définitions conformes aux pratiques de l'industrie au sein de laquelle elle exerce ses activités.

2 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAIIA de TELUS Numérique a diminué de 41 millions de dollars, ou 37 %, au troisième trimestre de 2025 et de 223 millions de dollars, ou 47 %, au cours des neuf premiers mois de 2025. Le BAIIA ajusté de TELUS Numérique a diminué de 26 millions de dollars, ou 18 %, au troisième trimestre de 2025 et de 150 millions de dollars, ou 29 %, au cours des neuf premiers mois de 2025, tandis que la marge du BAIIA ajusté a diminué de 3,4 points de pourcentage au troisième trimestre de 2025 et de 6,0 points de pourcentage au cours des neuf premiers mois de 2025. La diminution du BAIIA ajusté au troisième de 2025 tient essentiellement à une hausse des

salaires et avantages et des achats de biens et services qui a été supérieure à la croissance des produits, partiellement contrebalancée par une diminution de la rémunération fondée sur des actions. La diminution du BAIIA ajusté au cours des neuf premiers mois de 2025 tient en grande partie aux autres produits générés à la période comparative de l'exercice précédent liés à une réduction de nos provisions au titre d'options de vente position vendeur ainsi qu'aux mêmes facteurs que ceux qui expliquent la diminution pour le troisième trimestre.

BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement – secteur TELUS Expérience numérique

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
BAIIA ajusté	105	131	(18) %	366	516	(29) %
Dépenses d'investissement	(42)	(30)	40 %	(126)	(96)	31 %
BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement ¹	63	101	(38) %	240	420	(43) %

1 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAII ajusté moins les dépenses d'investissement de TELUS Numérique a diminué de 38 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 180 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025. Se reporter à la rubrique 7.3 pour une analyse plus détaillée des dépenses d'investissement.

BAII – secteur TELUS Expérience numérique

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
BAIIA	68	109	(37) %	249	472	(47) %
Amortissement des immobilisations corporelles	(71)	(46)	54 %	(177)	(141)	26 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	(61)	(63)	(3) %	(192)	(184)	4 %
Perte de valeur du goodwill	—	—	n.s.	(500)	—	n.s.
BAII ¹	(64)	—	n.s.	(620)	147	n.s.

1 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le BAII de TELUS Numérique a diminué de 64 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 767 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025. La diminution tient principalement à une charge pour perte de valeur du goodwill comptabilisée au deuxième trimestre de 2025, en raison du fait que la valeur recouvrable de l'unité génératrice de flux de trésorerie TELUS Expérience numérique est inférieure à sa valeur comptable. En excluant cette perte de valeur, la diminution du BAII cadre avec la diminution du BAIIA, en plus de l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles découlant de la rationalisation accrue des biens immobiliers.

6. Évolution de la situation financière

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 30 sept. 2025	Au 31 déc. 2024	Variation	Les variations survenues comprennent ce qui suit :
	2025	2024		
Actifs courants				
Trésorerie et placements temporaires, montant net	1 827	869	958	Se reporter à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement ».
Débiteurs	3 644	3 689	(45)	Amélioration du nombre de jours durant lesquels les montants liés aux ventes sont impayés et diminution des débiteurs découlant du volume de ventes des détaillants et des magasins de détail et d'une baisse des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement.
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à recevoir	74	146	(72)	Insuffisance des acomptes provisionnels versés pour le cumul à ce jour sur la charge d'impôt sur le résultat.
Stocks	455	629	(174)	Diminution principalement attribuable à une réduction des nouveaux appareils et aux stocks de nos concessionnaires et de nos canaux de vente au détail.
Actifs sur contrat	445	465	(20)	Se reporter à la description des actifs sur contrat non courants.
Coûts engagés pour obtenir ou exécuter des contrats conclus avec des clients	395	366	29	Augmentation tenant aux initiatives qui ont mené à l'augmentation des commissions.
Contrats d'entretien payés d'avance et autres	511	403	108	Augmentation tenant au paiement anticipé annuel des contrats d'entretien, aux avantages du personnel prévus par la loi ainsi qu'aux droits de licences de spectre pour les services sans fil.
Actifs dérivés courants	37	65	(28)	Diminution principalement attribuable à un écart moins important entre les taux de change couverts et les taux de change réels à la fin de la période.
Passifs courants				
Emprunts à court terme	922	922	—	Se reporter à la note 22 des états financiers consolidés intermédiaires.
Créditeurs et charges à payer	3 556	3 630	(74)	Diminution reflétant principalement une réduction des charges à payer, des passifs associés aux charges à payer relativement à la paie et autres charges salariales connexes ainsi que des dettes fournisseurs, en grande partie contrebalancée par une augmentation des intérêts à payer. Se reporter à la note 23 des états financiers consolidés intermédiaires.
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à payer	153	142	11	Insuffisance des acomptes provisionnels pour le cumul à ce jour sur la charge d'impôt sur le résultat.
Dividendes à payer	639	605	34	Incidence de l'augmentation du taux de dividende et du nombre d'actions en circulation.
Facturation par anticipation et dépôts de clients	977	1 039	(62)	Diminution de la facturation par anticipation tenant essentiellement à la diminution des stocks dans l'ensemble de nos détaillants et réseaux de distribution de détail. Se reporter à la note 24 des états financiers consolidés intermédiaires.
Provisions	293	241	52	Augmentation principalement attribuable au reclassement des options de vente position vendeur à long terme et à la contrepartie éventuelle ainsi qu'au Fonds de contribution national, partiellement contrebalancée par une diminution des provisions liées aux employés.
Tranche courante de la dette à long terme	3 200	3 246	(46)	Diminution attribuable au remboursement de billets de série CQ d'un montant de 800 millions de dollars en janvier 2025, à la diminution de l'encours du papier commercial, à l'échéance des débentures de TELUS Communications Inc. et au remboursement de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc., partiellement contrebalancée par une augmentation attribuable au reclassement de la dette à long terme liée à l'échéance prochaine des billets de série CV d'un montant de 600 millions de dollars en mars 2026 et à l'arrivée à échéance des billets de série CZ d'un montant de 800 millions de dollars en juillet 2026.
Passifs dérivés courants	13	11	2	Augmentation du montant nominal des éléments de couverture libellés en dollars américains.

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 30 sept. 2025	Au 31 déc. 2024	Variation	Les variations survenues comprennent ce qui suit :
Fonds de roulement (actifs courants moins les passifs courants)	(2 365)	(3 204)	839	TELUS a habituellement un fonds de roulement négatif. Se reporter à « <i>Plan financier et plan de gestion de la structure du capital</i> », à la rubrique 4.3, ainsi qu'à la note 4b) des états financiers consolidés intermédiaires.
Actifs non courants				
Immobilisations corporelles, montant net	17 673	17 337	336	Se reporter à « <i>Dépenses d'investissement</i> » à la rubrique 7.3, « <i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i> » ainsi qu'à « <i>Amortissement des immobilisations corporelles</i> » à la rubrique 5.3, « <i>Résultats d'exploitation consolidés</i> ».
Immobilisations incorporelles, montant net	20 460	20 593	(133)	Se reporter à « <i>Dépenses d'investissement</i> » à la rubrique 7.3, « <i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i> » ainsi qu'à « <i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i> » à la rubrique 5.3, « <i>Résultats d'exploitation consolidés</i> ».
Goodwill, montant net	10 477	10 564	(87)	Diminution attribuable à une perte de valeur du goodwill, partiellement contrebalancée par des acquisitions d'entreprises et les fluctuations des taux de change. Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés intermédiaires.
Actifs sur contrat	257	325	(68)	Diminution imputable à la réduction du volume d'appareils financés, contrebalancée par nos programmes Option Retour et Paiements faciles de TELUS.
Autres actifs à long terme	2 608	2 577	31	Augmentation tenant principalement à l'investissement dans des placements de portefeuille, aux coûts engagés pour obtenir ou exécuter des contrats conclus avec des clients et à l'investissement dans les coentreprises immobilières, facteurs partiellement contrebalancés par des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement, des placements dans des entreprises associées et des contrats d'entretien payés d'avance.
Passifs non courants				
Provisions	729	686	43	Augmentation principalement attribuable au reclassement du Fonds de contribution national, contrebalancée par le reclassement des options de vente position vendeur à long terme et de la contrepartie éventuelle.
Dette à long terme	25 789	25 608	181	Se reporter à la rubrique 7.4, « <i>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</i> ».
Autres passifs à long terme	933	869	64	Augmentation tenant principalement à la hausse des produits différés ainsi qu'à la hausse des passifs dérivés découlant du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain et des subventions publiques liées aux dépenses d'investissement différées.
Impôt sur le résultat différé	4 137	4 231	(94)	Diminution générale des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs.
Capitaux propres				
Actions ordinaires	15 873	15 620	253	Se reporter aux états consolidés des variations des capitaux propres dans les états financiers consolidés intermédiaires.
Participations ne donnant pas le contrôle	1 649	1 178	471	Se reporter aux états consolidés des variations des capitaux propres dans les états financiers consolidés intermédiaires.

7. Situation de trésorerie et sources de financement

La présente rubrique comporte des déclarations prospectives, y compris celles concernant le ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation et le ratio dette nette/BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. Se reporter à la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

7.1 Aperçu

Les politiques financières liées à notre structure du capital de même que le plan financier et le plan de gestion de la structure du capital sont décrits à la rubrique 4.3.

Flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 493	1 432	61	3 736	3 770	(34)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(660)	(782)	122	(2 355)	(3 029)	674
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(2 688)	(763)	(1 925)	(423)	(791)	368
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net	(1 855)	(113)	(1 742)	958	(50)	1 008
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début	3 682	927	2 755	869	864	5
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin	1 827	814	1 013	1 827	814	1 013

7.2 Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation**Analyse des variations des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation**

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Produits d'exploitation et autres produits (se reporter à la <i>rubrique 5.3</i>)	5 106	5 099	7	15 245	15 005	240
Achat de biens et services (se reporter à la <i>rubrique 5.3</i>)	(1 942)	(1 868)	(74)	(5 647)	(5 503)	(144)
Charge au titre des avantages du personnel (se reporter à la <i>rubrique 5.3</i>)	(1 411)	(1 475)	64	(4 422)	(4 432)	10
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	18	21	(3)	10	5	5
Charge de rémunération fondée sur des actions, déduction faite des paiements	42	44	(2)	121	110	11
Charge au titre des régimes à prestations définies du personnel, montant net	16	16	—	45	50	(5)
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	(6)	(2)	(4)	(16)	(16)	—
Profit sur les apports des biens immobiliers aux coentreprises	(13)	(49)	36	(21)	(102)	81
(Bénéfice) perte lié aux placements mis en équivalence	1	3	(2)	(1)	13	(14)
Profit au rachat de titres de créance à long terme (se reporter à la <i>rubrique 5.3</i>)	(222)	—	(222)	(222)	—	(222)
Variations latentes des accords d'achat d'énergie virtuels (se reporter à la <i>rubrique 5.3</i>)	—	125	(125)	—	228	(228)
Intérêts payés	(399)	(362)	(37)	(1 078)	(1 011)	(67)
Intérêts reçus	16	9	7	38	30	8
Paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues	(77)	(63)	(14)	(374)	(258)	(116)
Autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	364	(66)	430	58	(349)	407
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 493	1 432	61	3 736	3 770	(34)

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 61 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et diminué de 34 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025.

- Le profit sur les apports des biens immobiliers aux coentreprises a diminué de 36 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 81 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, puisque nos apports de biens immobiliers aux coentreprises avaient été plus importants au cours des périodes antérieures.

- Les intérêts payés ont augmenté de 37 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 67 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison principalement i) de l'émission, au troisième trimestre de 2024, de billets d'un montant de 700 millions de dollars; ii) des intérêts payés sur les billets rachetés au cours du processus d'offre publique de rachat décrit à la *rubrique 1.3*; et iii) de l'augmentation des prélèvements sur la fiducie de titrisation.

- Les paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues, ont augmenté de 14 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 116 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison principalement de l'augmentation des acomptes provisionnels au titre de l'impôt devant être versés attribuable à la hausse du bénéfice avant impôt.

- Pour une analyse des autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation, se reporter à la rubrique 6, « *Évolution de la situation financière* », ainsi qu'à la note 31a) des états financiers consolidés intermédiaires.

7.3 Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Analyse des variations des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre	(634)	(679)	45	(1 886)	(2 157)	271
Paiements en trésorerie au titre des licences de spectre	—	—	—	—	(620)	620
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions, montant net	(3)	(91)	88	(464)	(258)	(206)
Avances aux coentreprises immobilières et aux entreprises associées et participations dans les coentreprises immobilières et les entreprises associées	(1)	(7)	6	(1)	(12)	11
Sommes reçues des coentreprises immobilières	—	2	(2)	1	5	(4)
Produit de cessions	3	—	3	76	21	55
Investissement dans des placements de portefeuille et autres	(25)	(7)	(18)	(81)	(8)	(73)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(660)	(782)	122	(2 355)	(3 029)	674

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont diminué de 122 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 674 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025.

- La diminution des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2025 s'explique principalement par ce qui suit :
 - Une réduction des dépenses d'investissement de 16 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 167 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025 (se reporter au tableau « *Mesures des dépenses d'investissement* » et à l'analyse ci-dessous).
 - Une diminution des paiements relatifs aux dépenses d'investissement de 29 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 104 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025 tenant au moment auquel les paiements ont été effectués.
- Les paiements en trésorerie au titre des licences de spectre ont diminué de 620 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, puisque les paiements en trésorerie au titre des licences de spectre faits en 2024 avaient trait aux enchères visant le spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz.
- Les paiements en trésorerie au titre des acquisitions, montant net, ont diminué de 88 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 en raison des paiements plus importants au troisième trimestre de 2024 au

titre d'acquisitions d'entreprises non significatives sur une base individuelle dont les activités sont complémentaires à nos lignes d'activité existantes. Les paiements en trésorerie au titre des acquisitions, montant net, ont augmenté de 206 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison principalement de paiements en trésorerie effectués au titre de l'acquisition de Workplace Options au deuxième trimestre de 2025.

- Le produit de cessions a augmenté de 3 millions de dollars au troisième trimestre de 2025. Le produit de cessions a augmenté de 55 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison du dessaisissement d'actifs secondaires, comme prévu, ce qui nous permettra d'améliorer notre orientation stratégique sur les activités de base. En comparaison, la vente d'entreprises associées a eu lieu au cours de la période comparative.
- Les investissements dans des placements de portefeuille et autres ont augmenté de 18 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en raison essentiellement des investissements dans un plus grand nombre de placements de portefeuille. Les investissements dans des placements de portefeuille et autres ont augmenté de 73 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison principalement de l'incidence de la réception de subventions publiques liées aux dépenses d'investissement différées au cours de la période comparative et d'une baisse des stocks d'immobilisations au cours de la période comparative.

Mesures des dépenses d'investissement

(en millions de dollars, sauf le ratio d'intensité des dépenses d'investissement)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Dépenses d'investissement¹						
Secteur Solutions technologiques de TELUS (« TTech »)						
Activités du secteur TTech ²	534	569	(6) %	1 611	1 808	(11) %
Aménagement immobilier au sein du secteur TTech	36	28	29 %	65	65	— %
Secteur TELUS Santé (« TELUS Santé »)	570	597	(5) %	1 676	1 873	(11) %
Secteur TELUS Expérience numérique (« TELUS Numérique »)	56	53	6 %	159	147	8 %
Éliminations	42	30	40 %	126	96	31 %
Données consolidées	(16)	(12)	33 %	(44)	(32)	38 %
Intensité des dépenses d'investissement du secteur TTech ³ (en %)	14	14	— pt	14	16	(2) pts
Intensité des dépenses d'investissement du secteur TELUS Santé ³ (en %)	11	12	(1) pt	10	11	(1) pt
Intensité des dépenses d'investissement du secteur TELUS Numérique ³ (en %)	4	3	1 pt	4	3	1 pt
Intensité des dépenses d'investissement consolidées ³ (en %)	12	13	(1) pt	12	13	(1) pt

1 Les dépenses d'investissement comprennent les actifs acquis, à l'exception des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location, relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué. Par conséquent, les dépenses d'investissement diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, présentés dans les tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie. Se reporter à la note 31 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

2 Données de 2024 retraitées.

3 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Les **dépenses d'investissement consolidées** ont diminué de 16 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 167 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025.

Les dépenses d'investissement du secteur TTech ont diminué de 35 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 197 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025. Ces diminutions tiennent principalement au ralentissement prévu du déploiement du réseau à fibres optiques et du réseau mobile ainsi que du développement de systèmes, et à la transition prévue d'un modèle de déploiement du réseau à fibres optiques dans des zones déjà desservies et dans un nouveau marché de croissance à un modèle de déploiement axé sur des partenariats. Les dépenses d'investissement du secteur TTech ont contribué à i) la croissance continue du nombre d'abonnés aux services Internet, aux services de télévision ainsi que de sécurité et de domotique, et l'augmentation du nombre de foyers connectés à notre réseau à fibres optiques; ii) l'augmentation de la couverture de notre réseau 5G; et iii) l'amélioration de nos capacités en matière de développement de produits et de solutions numériques afin d'améliorer la capacité et la fiabilité de notre système. Au 30 septembre 2025, notre réseau 5G couvrait environ 32,9 millions de Canadiens, soit environ 89 % de la population.

Les dépenses d'investissement à l'appui de l'aménagement des biens immobiliers du secteur TTech ont augmenté de 8 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et sont demeurées inchangées au cours des neuf premiers mois de 2025. L'augmentation au troisième trimestre de 2025 tient à l'augmentation des investissements dans TELUS Ocean^{MC}, un projet d'aménagement à usage mixte à Victoria, en Colombie-Britannique.

Les dépenses d'investissement de TELUS Santé ont augmenté de 3 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 12 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, en raison de l'augmentation de nos investissements visant l'agrandissement des cliniques et les acquisitions d'entreprises. Nos dépenses d'investissement liées à TELUS Santé continuent de porter sur l'élargissement de nos offres et capacités numériques en matière de produits de services de santé, et le soutien de l'intégration des activités.

Les dépenses d'investissement de TELUS Numérique ont augmenté de 12 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 30 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, principalement en raison de l'augmentation des investissements dans la construction d'installations en Asie-Pacifique et en Europe, ainsi que de l'augmentation des investissements dans notre ligne de service liée aux solutions numériques.

7.4 Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Analyse des variations des flux de trésorerie affectés aux activités de financement

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires	(408)	(384)	(24)	(1 215)	(1 174)	(41)
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net	3	(118)	121	12	822	(810)
Émission de titres de créance à long terme	1 381	1 294	87	9 513	5 083	4 430
Remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme	(4 910)	(1 529)	(3 381)	(9 948)	(5 480)	(4 468)
Capitaux propres d'une filiale émis aux détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle	1 261	—	1 261	1 261	—	1 261
Actions d'une filiale rachetées des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	(25)	25	—	(25)	25
Autres	(15)	(1)	(14)	(46)	(17)	(29)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(2 688)	(763)	(1 925)	(423)	(791)	368

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont augmenté de 1,9 milliard de dollars au troisième trimestre de 2025 et ont diminué de 368 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025.

Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires

Le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés a acquis des actions ordinaires à même les fonds propres aux fins de ce régime plutôt que d'acquérir des actions sur le marché boursier. Avec prise d'effet pour les dividendes versés le 1^{er} octobre 2019, nous avons émis des actions ordinaires à même les actions propres à un escompte de 2 %. Les paiements en trésorerie au titre des dividendes ont augmenté de 24 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et de 41 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, résultat qui reflète la hausse des taux de dividende en vertu de notre programme de croissance du dividende (se reporter à la *rubrique 4.3*) et l'augmentation du nombre d'actions en circulation. Au cours du troisième trimestre de 2025, le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés a acquis des actions ordinaires pour un montant de 226 millions de dollars.

En octobre 2025, nous avons versé des dividendes de 413 millions de dollars aux détenteurs d'actions ordinaires, et le fiduciaire a racheté des actions propres ordinaires en vertu du régime de réinvestissement des dividendes pour un montant de 226 millions de dollars, portant le total à 639 millions de dollars.

Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net

Au deuxième trimestre de 2024, nous avons conclu une convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance (se reporter à la *rubrique 7.7. « Emprunts à court terme »*). Au premier trimestre de 2025, nous avons prélevé un montant de 0,4 milliard de dollars. Au cours du deuxième trimestre de 2025, nous avons remboursé un montant de 0,4 milliard de dollars, y compris l'incidence du règlement sur une base nette de dérivés. En comparaison, au deuxième trimestre de 2024, nous avions prélevé un montant de 1,0 milliard de dollars sur les emprunts à court terme en vertu de l'actuelle fiducie de titrisation et avions remboursé un montant de 0,1 milliard de dollars sur les emprunts à court terme en vertu de la fiducie précédente. En outre, au troisième trimestre de 2024, nous avions remboursé un montant de 0,1 milliard de dollars en vertu de l'actuelle fiducie de titrisation.

Émission de titres de créance à long terme et remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme

Au troisième trimestre de 2025, les émissions de titres de créance à long terme ont augmenté de 87 millions de dollars, tandis que les remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme ont augmenté de 3,4 milliards de dollars. Ces variations se composaient principalement de ce qui suit :

- Une augmentation nette de l'encours du papier commercial de 49 millions de dollars, compte tenu de l'incidence des taux de change, le solde s'élevant à 1,0 milliard de dollars (0,7 milliard de dollars US) au 30 septembre 2025, par rapport au solde de 1,0 milliard de dollars (0,7 milliard de dollars US) au 30 juin 2025. Notre programme de papier commercial nous permet d'obtenir des fonds à plus faible coût que celui lié à notre facilité de crédit renouvelable et est entièrement garanti par la facilité de crédit renouvelable (se reporter à la *rubrique 7.6. « Facilités de crédit »*).

- Les billets rachetés dans le cadre du processus d'offre publique de rachat décrit à la *rubrique 1.3*.
- Le remboursement de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. au troisième trimestre de 2025.
- Le remboursement à l'échéance des débentures à 8,80 % de série B de TELUS Communications Inc. d'un montant de 200 millions de dollars, échéant en septembre 2025.

Pour les neuf premiers mois de 2025, les émissions de titres de créance à long terme ont augmenté de 4,4 milliards de dollars, tandis que les remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme ont augmenté de 4,5 milliards de dollars. Outre certaines activités au troisième trimestre de 2025, la variation du solde au cours des neuf premiers mois de 2025 se composait principalement de ce qui suit :

- Une diminution nette de l'encours du papier commercial de 0,4 milliard de dollars, compte tenu de l'incidence des taux de change, par rapport au solde de 1,4 milliard de dollars (1,0 milliard de dollars US) au 31 décembre 2024.
- Le remboursement à l'échéance des billets à 3,75 % de série CQ d'un montant de 800 millions de dollars arrivant à échéance en janvier 2025.
- L'émission, le 21 avril 2025, des billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe de série CAR d'un montant de 1,1 milliard de dollars portant initialement intérêt à un taux de 6,25 % ainsi que des billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe de série CAS d'un montant de 500 millions de dollars portant initialement intérêt à un taux de 6,75 %, ces deux séries arrivant à échéance le 21 juillet 2055. Le produit net a été affecté au remboursement de l'encours de la dette, y compris le remboursement du papier commercial, à la réduction des montants en trésorerie en cours en vertu d'une fiducie de titrisation sans lien de dépendance, au remboursement des montants impayés sur la facilité de crédit renouvelable de TELUS, ainsi qu'à d'autres fins générales.
- La réouverture de nos billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe de série CAR, pour un montant de 375 millions de dollars, et la réouverture de nos billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe de série CAS, pour un montant de 425 millions de dollars, toutes deux le 19 juin 2025. Le produit net a été affecté à la réduction de l'encours de la dette, y compris la réduction de l'encours du papier commercial, ainsi qu'à d'autres fins générales de la société.
- L'émission, le 27 juin 2025, des billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe de série A d'un montant de 700 millions de dollars US portant initialement intérêt à un taux de 6,625 % et des billets subordonnés de rang inférieur à taux fixe-fixe de série B d'un montant

de 800 millions de dollars US portant initialement intérêt à un taux de 7,00 %, ces deux séries arrivant à échéance le 15 octobre 2055. Le produit net a été affecté au financement de nos offres publiques de rachat, comme il est décrit plus en détail à la *note 26b*) des états financiers consolidés intermédiaires.

- Le prélèvement de 574 millions de dollars (415 millions de dollars US) sur la facilité de crédit bancaire non renouvelable et non garantie de 600 millions de dollars auprès d'une institution financière au cours du deuxième trimestre de 2025, qui a été remboursé en totalité au cours de cette période.

La durée moyenne à l'échéance de notre dette à long terme [excluant le papier commercial, les facilités de crédit bancaire de TELUS, les composantes renouvelables de la facilité de crédit remboursée de TELUS International (Cda) Inc., les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme] était de 13,2 ans au 30 septembre 2025, en hausse comparativement à 10,4 ans au 31 décembre 2024 et à 10,6 ans au 30 septembre 2024. En outre, le coût moyen pondéré de notre dette à long terme [excluant le papier commercial, les facilités de crédit bancaire de TELUS, les composantes renouvelables de la facilité de crédit remboursée de TELUS International (Cda) Inc., les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme] était de 4,61 % au 30 septembre 2025, en hausse comparativement à 4,37 % au 31 décembre 2024 et à 4,40 % au 30 septembre 2024.

Capitaux propres d'une filiale émis aux détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle

Au troisième trimestre de 2025, les capitaux propres d'une filiale émis aux détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle étaient liés à la constitution de Terrion, comme il est décrit à la *rubrique 1.3* et à la *note 28b*) des états financiers consolidés intermédiaires.

Actions d'une filiale rachetées des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net

Au troisième trimestre de 2024, nous avons racheté 5,4 millions d'actions à droit de vote subalterne de TELUS International (Cda) Inc. par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto.

Autres

Au troisième trimestre de 2025, nous avons engagé des coûts liés à la constitution de Terrion, comme il est décrit à la *rubrique 1.3*. Au deuxième trimestre de 2025, nous avons engagé des frais d'émission de titres de créance relativement à l'émission de nos billets de série CAR, de série CAS, de série A et de série B, comme il est décrit à la *rubrique 7.4*. Le montant de ces frais a été supérieur à celui des frais d'émission de titres de créance engagés relativement à l'émission de billets en trois tranches au premier trimestre de 2024.

7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

La **dette nette** s'établissait à 25,7 milliards de dollars au 30 septembre 2025, soit une baisse de 2,4 milliards de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, découlant principalement i) des billets rachetés dans le cadre du processus d'offre publique de rachat décrit à la *rubrique 1.3*; ii) de la hausse de la trésorerie et des placements temporaires; iii) du remboursement de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. au troisième trimestre de 2025; iv) du remboursement à l'échéance des billets à 3,75 % de série CQ, au premier trimestre de 2025; et v) du remboursement à l'échéance des débentures de TELUS Communications Inc. au troisième trimestre de 2025. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les émissions suivantes, au deuxième trimestre de 2025 : 1,5 milliard de dollars de billets à taux fixe-fixe de 6,25 % de série CAR, 925 millions de dollars de billets à taux fixe-fixe de 6,75 % de série CAS, 700 millions de dollars US de billets à taux fixe-fixe de 6,625 % de série A et 800 millions de dollars US de billets à taux fixe-fixe de 7,00 % de série B, comme il est décrit à la *rubrique 7.4* (aux fins du calcul des ratios d'endettement, seulement la moitié du capital de nos billets subordonnés de rang inférieur est comprise dans la dette).

La **dette à taux fixe en proportion du total de la dette**, qui ne tient pas compte des obligations locatives et des autres passifs au titre de la dette à long terme, s'établissait à 92 % au 30 septembre 2025, soit une hausse par rapport à 89 % à l'exercice précédent. La hausse tient principalement i) aux émissions suivantes au deuxième trimestre de 2025 : 1,5 milliard de dollars de billets à taux fixe-fixe de 6,25 % de série CAR, 925 millions de dollars de billets à taux fixe-fixe de 6,75 % de série CAS, 700 millions de dollars US de billets à taux fixe-fixe de 6,625 % de série A et 800 millions de dollars US de billets à taux fixe-fixe de 7,00 % de série B, comme il est décrit à la *rubrique 7.4*, et ii) au remboursement de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. au troisième trimestre de 2025. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par i) le remboursement à l'échéance de billets à 3,75 % de série CQ, au premier trimestre de 2025; et ii) le remboursement à l'échéance des débentures de TELUS Communications Inc. au troisième trimestre de 2025.

Notre ratio de la **dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** appuie notre objectif financier qui consiste à maintenir des notations de première qualité, ce qui nous donne un accès raisonnable à des capitaux. Ce ratio s'établissait à 3,5 fois au 30 septembre 2025, en baisse par rapport à 3,8 fois à l'exercice précédent. La baisse est en grande partie attribuable à l'incidence de la diminution des niveaux de la dette nette, en raison essentiellement du crédit lié aux capitaux propres à l'égard des billets subordonnés de rang inférieur, partiellement contrebalancée par les acquisitions de spectre et les acquisitions d'entreprises. La croissance du BAIIA des secteurs TTech et TELUS Santé a donné lieu à une diminution d'environ 0,1 du ratio; la diminution du BAIIA de TELUS Numérique a donné lieu à une augmentation d'environ 0,1 du ratio; les niveaux de la dette nette étaient déjà élevés au cours de la période considérée et des périodes comparatives en raison de nos acquisitions de spectre et de nos acquisitions d'entreprises. Au 30 septembre 2025, l'acquisition de licences de spectre et les regroupements d'entreprises avaient donné lieu à des augmentations du ratio d'environ 0,6, et d'environ 0,1, respectivement, tandis que le crédit lié aux capitaux propres à l'égard des billets subordonnés de rang inférieur et les titres de capitaux propres émis par notre filiale Terrion à un détenteur de participations ne donnant pas le contrôle avaient donné lieu à des diminutions du ratio d'environ 0,3 et d'environ 0,2, respectivement. En raison de nos récentes acquisitions de licences de spectre, nous avons accru notre spectre à l'échelle nationale, et ces licences représentent un investissement qui nous permettra d'accroître la capacité de notre réseau afin de soutenir la croissance continue de la demande pour des données, ainsi que la croissance des abonnés aux services mobiles. Étant donné les besoins de trésorerie pour les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 600 MHz tenues en 2019, pour les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 500 MHz tenues en 2021, pour les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz tenues en 2023 (paiement versé au cours de l'exercice 2024) et pour les prochaines enchères de spectre des ondes millimétriques, l'évaluation de l'indication et le moment auquel le ratio reviendra dans la fourchette cible sont encore à déterminer; cependant, nous comptons faire en sorte que le ratio soit ramené à environ 2,7 à moyen terme (par suite des enchères de spectre tenues en 2021 et en 2023, et lorsque les enchères de spectre des ondes millimétriques auront eu lieu), ce qui s'aligne sur notre stratégie à long terme. Nous avons comme objectif d'atteindre un ratio d'environ 3,0 en 2027. Bien que ce ratio sorte de notre fourchette cible à long terme, nous respectons le ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, en vertu desquelles nous devons nous assurer que notre ratio de levier financier n'était pas supérieur à 4,25:1,00 au 30 septembre 2025 (se reporter à la *rubrique 7.6*, « *Facilités de crédit* »).

Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Aux 30 septembre ou pour les périodes de 12 mois closes à ces dates	2025	2024	Variation
Composantes des ratios d'endettement et de couverture (en millions de dollars)			
Dette à long terme	28 989	28 000	989
Dette nette ¹	25 663	28 109	(2 446)
Bénéfice net	807	928	(121)
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ¹	7 353	7 342	11
Coûts de financement	1 192	1 533	(341)
Montant net des charges d'intérêts ¹	1 418	1 370	48
Ratios d'endettement			
Dette à taux fixe en proportion du total de la dette (excluant les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme) (en %)	92	89	3 pts
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette à long terme [excluant le papier commercial, les facilités de crédit bancaire de TELUS, les composantes renouvelables de la facilité de crédit remboursée de TELUS International (Cda) Inc., les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme] (en années)	13,2	10,6	2,6
Taux d'intérêt moyen pondéré de la dette à long terme [excluant le papier commercial, les facilités de crédit bancaire de TELUS, les composantes renouvelables de la facilité de crédit remboursée de TELUS International (Cda) Inc., les obligations locatives et les autres passifs au titre de la dette à long terme] (en %)	4,61	4,40	0,21 pt
Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ¹ (fois)	3,5	3,8	(0,3)
Ratios de couverture¹ (fois)			
Couverture par le bénéfice	2,1	1,9	0,2
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	5,2	5,4	(0,2)
Autres mesures¹ (en %)			
Calculé selon les mesures conformes aux Normes IFRS de comptabilité les plus comparables			
Ratio de dividendes lié aux actions ordinaires déclarés par rapport aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation – moins les dépenses d'investissement	106	92	14 pts
Calculé selon les mesures de la direction			
Ratio de distribution lié aux actions ordinaires – déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes	75	76	(1) pt

1 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées ».

Le ratio de **couverture par le bénéfice** s'est établi à 2,1 fois pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2025, en hausse par rapport à 1,9 fois à l'exercice précédent. La hausse du bénéfice avant les coûts d'emprunt et l'impôt sur le résultat a donné lieu à une hausse de 0,4 du ratio, tandis qu'une hausse des coûts d'emprunt a donné lieu à une baisse de 0,2 du ratio. En excluant les coûts de restructuration et autres coûts, le ratio de couverture par le bénéfice s'établit à 2,3 fois.

Le ratio de **couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** s'est établi à 5,2 fois pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2025, en baisse par rapport à 5,4 fois à l'exercice précédent. Une hausse du montant net des charges d'intérêts de 48 millions de dollars a donné lieu à une baisse de 0,2 du ratio.

Ratio de distribution lié aux actions ordinaires : Les décisions touchant les distributions réelles liées aux actions ordinaires continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil de notre situation financière et de nos perspectives, ainsi qu'à notre fourchette cible à long terme concernant le ratio de distribution lié aux actions ordinaires, qui est de 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles sur une base prospective. Afin d'assurer une cohérence avec la manière dont nous gérons nos activités, nous présentons notre ratio de distribution lié aux actions ordinaires comme une mesure historique équivalant au total des dividendes déclarés liés aux actions ordinaires des quatre trimestres les plus récents, comptabilisés dans les états financiers, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes, divisé par le total des flux de trésorerie disponibles pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires. Les flux de trésorerie disponibles annuels sont le dénominateur applicable aux exercices. La mesure historique pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2025 est présentée à titre indicatif dans le cadre de l'évaluation de notre fourchette cible. Au 30 septembre 2025, le ratio s'inscrivait dans la fourchette cible.

7.6 Facilités de crédit

Au 30 septembre 2025, nous avions des liquidités disponibles de plus de 1,7 milliard de dollars en vertu de la facilité de crédit renouvelable de TELUS. Ce montant est conforme à notre objectif visant à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1 milliard de dollars.

Facilités de crédit de TELUS

Nous disposons d'une facilité de crédit renouvelable non garantie de 2,75 milliards de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) conclue avec un consortium se composant d'institutions financières et dont l'échéance est le 21 août 2030. La facilité de crédit renouvelable est utilisée aux fins générales de la société, notamment à titre de sûreté pour le papier commercial, le cas échéant.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2025, nous avions une facilité de crédit bancaire non renouvelable et non garantie de 600 millions de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) auprès d'une institution financière, laquelle devait être utilisée aux fins générales de l'entreprise. Nous avons prélevé un montant de 574 millions de dollars (415 millions de dollars US) sur la facilité de crédit au cours du trimestre clos le 30 juin 2025, montant qui a été entièrement remboursé au cours de la même période. Comme elle est de nature non renouvelable, la facilité de crédit a par la suite été résiliée en juin 2025.

Facilité de crédit renouvelable de TELUS au 30 septembre 2025

				Sûreté Lettres de crédit	pour le programme	
(en millions de dollars)	Montant Échéance disponible	Montant utilisé	émises, mais non utilisées	de papier commercial	Liquidités disponibles	
Facilité de crédit renouvelable ¹	21 août 2030	2 750	—	—	(1 040)	1 710

1 Dollars canadiens ou équivalent des dollars américains.

Nos facilités de crédit comportent les clauses restrictives habituelles. Celles-ci nous interdisent notamment de laisser notre ratio de levier financier consolidé dépasser 4,25:1,00 et de laisser notre ratio de couverture consolidé être inférieur à 2,00:1,00 à la fin d'un trimestre financier. Au 30 septembre 2025, notre ratio de levier financier consolidé s'établissait à 3,5:1,00 et notre ratio de couverture consolidé à 5,2:1,00. On s'attend à ce que ces ratios demeurent conformes aux clauses restrictives. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu de la facilité de crédit renouvelable et le calcul de la dette nette sur le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. Historiquement, les calculs sont essentiellement semblables. La réévaluation, le cas échéant, des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives. L'accès continu à nos facilités de crédit n'est pas assujetti au maintien d'une notation en particulier.

Papier commercial

TELUS Corporation a un programme de papier commercial non garanti adossé à notre facilité de crédit renouvelable, qui nous permet d'émettre à tout moment du papier commercial d'un montant maximal représentant 2,1 milliards de dollars (montant maximal de 1,5 milliard de dollars US) au 30 septembre 2025. Nous avons recours à des contrats de change à terme pour gérer le risque de change découlant du papier commercial libellé en dollars américains. Le programme de papier commercial est utilisé aux fins générales de la société, y compris, sans s'y limiter, pour les dépenses d'investissement et les placements. Notre capacité à avoir un accès raisonnable au marché du papier commercial aux États-Unis dépend de nos notations (se reporter à la rubrique 7.8, « Notations »).

Autres titres de créance à long terme non garantis

Au 30 septembre 2025, les autres titres de créance à long terme non garantis comprenaient des actions privilégiées émises par une filiale entièrement détenue à un investisseur privé dans le cadre de l'acquisition de Workplace Options, comme il est décrit à la note 18b) des états financiers consolidés intermédiaires, et les Normes IFRS de comptabilité exigent que ces instruments financiers soient comptabilisés comme des passifs financiers. Les actions privilégiées sont des obligations non subordonnées, ont priorité de paiement sur toute notre dette subordonnée existante ou future, mais sont réellement subordonnées à toute obligation existante ou future de nos filiales, ou garanties par ces dernières.

Billets subordonnés de rang inférieur

Les billets constituent des obligations directes non garanties, sont subordonnés à toute dette de premier rang existante et future et sont subordonnés à toutes les dettes et les obligations actuelles et futures contractées ou garanties par nos filiales. Aux fins du calcul des ratios d'endettement, seulement la moitié du capital est comprise dans la dette au cours de la première décennie suivant l'émission. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 26f) des états financiers consolidés intermédiaires.

Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.

Au cours du troisième trimestre de 2025, TELUS International (Cda) Inc. avait une facilité de crédit garantie par ses actifs qui devait arriver à échéance le 3 janvier 2028, avec un consortium d'institutions financières, y compris TELUS Corporation. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, la facilité de crédit a été remboursée. La facilité de crédit comprenait des composantes renouvelables de 800 millions de dollars US et des composantes emprunt à terme amortissables de 1,2 milliard de dollars US, TELUS Corporation étant un coprêteur à environ 7,2 % à l'égard des deux composantes. La facilité de crédit était sans recours pour TELUS Corporation.

Les composantes emprunt à terme étaient assujetties à des calendriers d'amortissement qui exigeaient qu'au moins 5 % du montant en capital avancé soit remboursé chaque année pendant la durée de l'entente, le solde étant exigible à l'échéance.

Autres facilités sous forme de lettres de crédit

Au 30 septembre 2025, nous avions des lettres de crédit en cours de 67 millions de dollars, lesquelles ont été émises en vertu de diverses facilités non engagées. Ces facilités de lettres de crédit s'ajoutent à notre capacité de fournir des lettres de crédit en vertu de notre facilité de crédit bancaire renouvelable engagée. Au 30 septembre 2025, nous disposions de liquidités disponibles d'un montant de 118 millions de dollars aux termes de diverses facilités non engagées sous forme de lettres de crédit.

Autres passifs garantis au titre de la dette à long terme

Les autres passifs portent intérêt au taux de 4,4 %, sont garantis par les licences de spectre des SSFE-4 associées à ces autres passifs, et sont assujettis à un calendrier d'amortissement en vertu duquel le capital est remboursé au cours des périodes allant jusqu'à l'échéance, la dernière de ces échéances étant le 31 mars 2035.

Obligations locatives

Les obligations locatives sont assujetties à des calendriers d'amortissement, de sorte que le capital est remboursé sur diverses périodes, ce qui comprend les renouvellements raisonnablement prévus. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les obligations locatives s'établissait à environ 5,2 % au 30 septembre 2025.

7.7 Emprunts à court terme

Le 22 mai 2024, nous avons conclu une convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance associée à une importante banque de l'annexe I nous permettant d'emprunter un montant maximal de 1,6 milliard de dollars, montant garanti par certaines créances clients et des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement. Cette convention de titrisation à recharge arrive à expiration le 22 mai 2027 et exige des avances en trésorerie minimales d'environ 920 millions de dollars. Le financement en vertu de la convention peut être fourni en dollars canadiens ou en dollars américains. Le risque de change associé au financement libellé en dollars américains est géré au moyen de contrats de change à terme. Les liquidités disponibles en vertu de cette convention s'élevaient à 680 millions de dollars au 30 septembre 2025. (Se reporter à la note 22 des états financiers consolidés intermédiaires.)

7.8 Notations

Nous avons continué d'afficher des notations de première qualité au troisième trimestre de 2025 et au 7 novembre 2025. Nous sommes d'avis que le respect de la plupart de nos politiques financières énoncées (se reporter à la rubrique 4.3) conjugué aux efforts déployés pour maintenir des relations constructives avec les banques, les investisseurs et les agences de notation du crédit continuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers.

7.9 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels

Instruments financiers

Nos instruments financiers, leur classement comptable, ainsi que la nature de certains risques auxquels ils pourraient être exposés sont décrits à la rubrique 7.9 de notre rapport de gestion annuel 2024.

Risque de liquidité

Dans le cadre des politiques financières liées à notre structure du capital, pour lesquelles une analyse est présentée à la rubrique 4.3, « *Situation de trésorerie et sources de financement* », nous gérons notre risque de liquidité à l'aide du maintien d'un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui nous permet de gérer nos liquidités disponibles et nos besoins en liquidités selon nos besoins réels; du maintien d'une convention d'emprunt à court terme relativement aux créances clients et aux montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement; du maintien de facilités bancaires bilatérales et de facilités de crédit consortial; du maintien d'un programme de financement de la chaîne d'approvisionnement; du maintien d'un programme de papier commercial; du maintien d'un prospectus préalable de base en vigueur; de la surveillance continue des flux de trésorerie prévisionnels et réels; et de la gestion des échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

Au 30 septembre 2025, TELUS Corporation pouvait émettre en vertu d'un prospectus préalable de base canadien en vigueur jusqu'en septembre 2026 un montant illimité de titres au Canada et des titres d'une valeur maximale de 3,5 milliards de dollars US aux États-Unis.

Au 30 septembre 2025, nous avions des liquidités disponibles de plus de 1,7 milliard de dollars en vertu de la facilité de crédit renouvelable de TELUS; nous disposions également d'un montant de 680 millions de dollars aux termes de notre programme de titrisation de créances clients et de montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement (se reporter à la *rubrique 7.7, « Emprunts à court terme »*). En tenant compte de la trésorerie et des placements temporaires se chiffrant à 1,8 milliard de dollars, nos liquidités disponibles totalisaient plus de 4,2 milliards de dollars au 30 septembre 2025 (se reporter à la *rubrique 11.1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées »*). Cela est conforme à notre objectif visant à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1 milliard de dollars. Nous estimons que nos notations de première qualité contribuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers.

Engagements et passifs éventuels

Obligations d'achat

Au 30 septembre 2025, nos engagements contractuels liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles s'élevaient à 212 millions de dollars jusqu'au 31 décembre 2027, comparativement à des engagements de 267 millions de dollars sur une période se terminant le 31 décembre 2027 présentés au 31 décembre 2024. La baisse tient principalement à la réalisation de nos dépenses d'investissement prévues, y compris les initiatives en matière d'aménagement immobilier.

Réclamations et poursuites

Diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs et des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations ont été déposées contre nous et, dans certains cas, contre d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications. Aussi, nous avons reçu des avis de réclamation ou sommes au courant de certaines réclamations éventuelles (incluant des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) contre nous et, dans certains cas, contre d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons prévoir l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites en raison de divers facteurs, y compris ce qui suit : la nature préliminaire de certaines réclamations; la nature incertaine des théories et réclamations en matière de dommages; un dossier factuel incomplet; la nature incertaine des théories juridiques et des procédures judiciaires et de leur résolution par les tribunaux, tant dans le cadre du procès que de l'appel; la nature imprévisible des parties adverses et de leurs revendications.

Toutefois, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu des évaluations juridiques et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence significative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, y compris sur nos flux de trésorerie, sauf en ce qui concerne les éléments décrits à la *note 29* des états financiers consolidés intermédiaires.

7.10 Information sur les actions en circulation

Actions en circulation (en millions)	30 septembre 2025	31 octobre 2025
Actions ordinaires	1 535	1 548
Options sur actions ordinaires	1	1
Unités d'actions restreintes et droits différés à la valeur d'actions – réglés en instruments de capitaux propres	16	16

7.11 Transactions entre parties liées

Transactions avec les principaux dirigeants

Nos principaux dirigeants, soit les membres de notre conseil d'administration et de notre équipe de direction, sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité liées à la surveillance, à la planification, à la direction et au contrôle de nos activités. Le total de la rémunération versée aux principaux dirigeants s'est établi à 20 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 et à 64 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2025, comparativement à 25 millions de dollars et à 58 millions de dollars aux périodes respectives de 2024. L'augmentation de la charge au titre de la rémunération versée aux principaux dirigeants au cours des neuf premiers mois de 2025 découle de l'augmentation de la rémunération fondée sur des actions. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 30a* des états financiers consolidés intermédiaires.

Transactions avec les régimes de retraite à prestations définies

Nous avons fourni à nos régimes de retraite à prestations définies des services de gestion et d'administration selon la méthode du recouvrement des coûts, ainsi que des services d'actuarariat dans des conditions de concurrence normale. Les charges liées à ces services sont non significatives.

Transactions avec des coentreprises immobilières et une entreprise associée

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, nous avons effectué des transactions récurrentes et non récurrentes avec des coentreprises immobilières, qui sont des parties liées, comme il est décrit à la *note 21* des états financiers consolidés intermédiaires.

Au 30 septembre 2025, nous détenions une participation dans Miovision Technologies Incorporated. Nous estimons avoir obtenu une influence notable sur l'entreprise associée en acquérant notre participation initiale.

8. Questions comptables

8.1 Estimations comptables critiques et jugements

Nos principales méthodes comptables sont décrites à la *note 1* des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. La préparation d'états financiers conformément aux PCGR exige que la direction ait recours à des estimations, des hypothèses et des jugements qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés à la date des états financiers, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et sur le classement des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs. Nos estimations comptables critiques et nos jugements importants font généralement l'objet de discussions entre les membres du comité d'audit chaque trimestre, et ils sont décrits à la *rubrique 8.1* de notre rapport de gestion annuel 2024, qui est intégré par renvoi dans les présentes.

8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables

Une analyse des faits nouveaux concernant les méthodes comptables est présentée à la *rubrique 8.2*, « *Faits nouveaux concernant les méthodes comptables* », de notre rapport de gestion annuel 2024. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 2* des états financiers consolidés intermédiaires.

9. Mise à jour des tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires

La présente rubrique comporte des déclarations prospectives qui doivent être lues en parallèle avec la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du rapport de gestion.

Les hypothèses sur lesquelles nos perspectives pour 2025 sont fondées, qui sont décrites à la *rubrique 9* de notre rapport de gestion annuel 2024, demeurent inchangées, sauf en ce qui a trait aux hypothèses suivantes :

- Pour connaître nos estimations révisées relatives aux taux de croissance économique, aux taux de l'inflation et aux taux de chômage annuels ainsi qu'au nombre annuel de mises en chantier d'habitations, sur une base non ajustée, se reporter à la *rubrique 1.2*. La mesure dans laquelle ces estimations économiques nous touchent et le moment auquel les répercussions se feront sentir dépendent des résultats réels enregistrés par des secteurs précis de l'économie canadienne.
- Notre hypothèse concernant les paiements d'impôt en trésorerie a été révisée à la baisse, ces paiements étant passés à une fourchette d'environ 420 millions de dollars à 500 millions de dollars, alors qu'ils

s'établissaient dans une fourchette d'environ 500 millions de dollars à 580 millions de dollars. La diminution de la fourchette de nos paiements d'impôt en trésorerie tient principalement à la hausse des remboursements reçus.

9.1 Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications

Nos services de télécommunications, de diffusion et de radiocommunication sont réglementés par les lois fédérales par le truchement de diverses autorités, y compris le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »), ISDE, Patrimoine canadien, et le Bureau de la concurrence.

Les activités de notre entreprise dans le domaine de la santé sont également assujetties à diverses lois et divers règlements fédéraux et provinciaux en matière de santé, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et directives publiées par des organismes de réglementation et d'administration. Se reporter à la *rubrique 10.3*, « *Questions de réglementation* », de notre rapport de gestion annuel 2024.

L'information ci-après constitue un sommaire de certains faits nouveaux et instances importants de l'industrie des communications en matière de réglementation qui sont pertinents pour notre entreprise de télécommunications et de diffusion et pour notre industrie. Ce sommaire ne doit pas être considéré comme une analyse juridique exhaustive ni comme une description de toutes les questions spécifiques décrites. Bien que nous ayons indiqué les enjeux relativement auxquels l'issue d'un fait nouveau ou d'une instance ne devrait pas, selon nous, avoir une incidence significative sur notre société, il n'existe aucune certitude que l'issue prévue se concrétisera ou que notre évaluation actuelle de son incidence possible sur notre société sera exacte. Se reporter à la *rubrique 10.3*, « *Questions de réglementation* », de notre rapport de gestion annuel 2024.

Licences de radiocommunication et questions liées au spectre

ISDE réglemente, entre autres choses, l'attribution et l'utilisation de spectre des radiofréquences au Canada, et assure l'octroi des licences pour appareils radio et des licences pour l'utilisation des bandes de fréquence ou de voies radio à l'intérieur de différentes bandes de fréquence aux fournisseurs de services et aux utilisateurs privés. Le ministère établit également les conditions pouvant se rattacher à ces autorisations de radiocommunication, y compris les restrictions portant sur le transfert des licences de spectre mobile, les obligations concernant la couverture, les obligations concernant la recherche et le développement, la communication de l'information annuelle et les obligations concernant le partage obligatoire avec les concurrents des services d'itinérance et des emplacements d'antennes.

Cadre des droits d'utilisation des licences de spectre mobile

Le 7 mars 2025, ISDE a publié le document intitulé « *Décision sur un cadre des droits et modifications aux conditions de licences applicables à certaines licences de spectre utilisées pour fournir des services mobiles commerciaux dans les bandes inférieures à 10 GHz* ». Ce nouveau cadre des droits de licences s'appliquera aux licences de spectre délivrées en dehors d'un processus d'enchères ou aux licences mises aux enchères renouvelées au-delà de leur durée initiale. Ce nouveau cadre est en grande partie conforme au cadre proposé par ISDE en décembre 2024 dans le cadre de la consultation qui a mené à cette décision. Il fait en sorte que certaines bandes de spectre sont désormais visées par des droits, un changement auquel nous nous attendions. Le nouveau cadre d'ISDE entrera en vigueur en mars 2026. L'incidence de la nouvelle structure de droits sur TELUS ne devrait pas être significative.

Moratoire sur le transfert de spectre et examen du cadre de transfert de spectre

Le 31 mars 2023, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie a annoncé un moratoire sur les transferts de licences de spectre à impact élevé dans les bandes mobiles commerciales. Les transferts « à impact élevé » sont ceux qui auraient des conséquences importantes sur la capacité des fournisseurs de services de télécommunications à délivrer des services mobiles au Canada. Le ministre a également ordonné à ISDE de lancer un examen exhaustif du cadre de transfert de spectre du Canada, le moratoire venant à échéance une fois qu'un nouveau cadre entrera en vigueur. Le 8 septembre 2025, ISDE a indiqué s'attendre à ce qu'une consultation sur un nouveau cadre de transfert de spectre débute avant la fin de 2025. Il y a un risque que ce moratoire puisse avoir une incidence significative sur notre société dépendant de la période durant laquelle il est maintenu en vigueur.

Enchères de spectre des ondes millimétriques pour prendre en charge la technologie 5G

Le 5 juin 2019, ISDE a publié le document intitulé « *Décisions sur la libération du spectre des ondes millimétriques à l'appui des technologies de la 5G* », en vertu duquel il réattribue plusieurs tranches du spectre des ondes millimétriques aux fins des services mobiles. Le 6 juin 2022, ISDE a publié le document intitulé « *Consultation sur un cadre politique et de délivrance de licences concernant le spectre dans les bandes de 26, 28 et 38 GHz* », ce qui constitue un premier pas vers l'établissement des règles du cadre de mise aux enchères, y compris les mesures favorables à la concurrence, visant ces ondes millimétriques. Le 6 mars 2025, ISDE a publié le document intitulé « *Consultation sur les bandes de 26 et de 38 GHz* », qui modifie la consultation de juin 2022 afin d'étoffer davantage le cadre d'une prochaine enchère d'ondes millimétriques. Il y a un risque que les règles concernant les enchères puissent jouer en faveur de certains fournisseurs autres que notre société et se répercuter sur notre capacité à acquérir une quantité appropriée de spectre des ondes millimétriques. ISDE n'a pas indiqué à quel moment commenceront les enchères visant les ondes millimétriques.

Enchère de licences de spectre restantes en 2026

Le 28 août 2025, ISDE a publié l'*Avis de mise aux enchères de licences de spectre restantes de 2026*. Cet avis établit les procédures relatives à une enchère de licences de spectre restantes non vendues ou remises, qui doit avoir lieu à la fin de janvier 2026. La date limite de réception des demandes et des dépôts financiers aux fins de la participation aux enchères est le 2 décembre 2025. La date limite de soumission des offres scellées pour l'étape d'attribution est le 27 janvier 2026 et la date limite de soumission des offres scellées pour l'étape d'assignation est le 30 janvier 2026.

Examens réglementaires et examens par le gouvernement fédéral

Le CRTC et le gouvernement fédéral ont amorcé des instances publiques ayant pour objet l'examen de diverses questions. Une analyse de certaines instances clés est présentée ci-dessous.

Examen du cadre de services d'accès haute vitesse de gros

Le 13 août 2024, le CRTC a publié la *Politique réglementaire de télécom CRTC 2024-180, « Concurrence sur les marchés canadiens des services Internet »* (« PRT 2024-180 »). La PRT 2024-180 est la décision finale du CRTC suivant sa consultation sur le cadre du service d'accès haute vitesse de gros au Canada, en cours depuis mars 2023. Dans l'avis de consultation de mars 2023, le CRTC sollicitait des observations sur un certain nombre de questions, notamment la question de savoir si l'accès de gros groupé au service par fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné (« FTTP ») devrait être offert et la question de savoir si de la réglementation additionnelle est indiquée, y compris la réglementation sur le commerce de détail.

Dans la PRT 2024-180, le CRTC a statué que TELUS, Bell et SaskTel sont tenues de fournir un accès de gros groupé à leurs réseaux FTTP, avec prise d'effet le 13 février 2025. Ainsi, toutes les sociétés, y compris TELUS, ont la permission d'obtenir un accès à des services FTTP de gros à compter du 13 février 2025, sous réserve de deux restrictions notables.

Premièrement, les sociétés de téléphonie et de câblodistribution titulaires ne pourront pas accéder au cadre de gros dans leurs territoires de desserte des services filaires traditionnels, mais pourront y accéder à l'extérieur de ces territoires. Deuxièmement, aucun nouveau service FTTP déployé par TELUS, Bell ou SaskTel après le 13 août 2024 ne sera admissible à l'accès de gros avant le 13 août 2029. Le 25 octobre 2024, le CRTC a établi des tarifs provisoires pour le service FTTP de gros groupé. Les tarifs demeureront en vigueur tant que le CRTC n'aura pas complété son étude de coûts et publié les tarifs définitifs, ce qui aura vraisemblablement lieu en 2025.

Le 12 septembre 2024, SaskTel a présenté deux contestations judiciaires de la PRT 2024-180 : une demande d'interjeter appel de la décision en vertu de la *Loi sur les télécommunications*, et une demande de révision judiciaire en vertu de la *Loi sur les Cours fédérales*. La révision judiciaire est suspendue en attendant que la requête en autorisation d'interjeter appel soit réglée.

En novembre 2024, plusieurs parties ont présenté au CRTC des demandes de révision et de modification de la PRT 2024-180. Entre autres choses, ces dernières demandent au CRTC d'interdire à TELUS, à Bell et à Rogers d'accéder au service FTTP de gros en vertu de la PRT 2024-180. Bragg Communications Inc., Cogeco Communications Inc., SaskTel ainsi que les Opérateurs de Réseaux Concurrentiels Canadiens ont également présenté au Conseil des ministres une pétition demandant la modification de la PRT 2024-180 de la même manière, dans l'éventualité où le CRTC ne le ferait pas. Le 20 juin 2025, le CRTC a rejeté les demandes de révision et de modification de la PRT 2024-180 (la « décision de révision et de modification »). Le 6 août 2025, le Conseil des ministres a publié un communiqué de presse indiquant qu'il n'accorderait pas l'exemption demandée dans le cadre de la pétition.

En juillet 2025, Bragg Communications Inc. et Cogeco Communications Inc. ont déposé une demande auprès de la Cour d'appel fédérale en vue d'obtenir l'autorisation d'interjeter appel de la décision de révision et de modification. L'autorisation d'interjeter appel a été accordée en septembre 2025. Bragg Communications Inc. et Cogeco Communications Inc. ont également déposé une demande auprès de la Cour fédérale en vue d'un examen judiciaire de la décision du Conseil des ministres de ne pas autoriser la pétition. Les deux affaires restent devant les tribunaux.

En outre, en septembre 2025, Rogers Communications Canada Inc., une coalition de Bragg Communications Inc. et de Cogeco Communications Inc., ainsi qu'une coalition de TekSavvy Solutions Inc. ainsi que les Opérateurs de Réseaux Concurrentiels Canadiens ont présenté au Conseil des ministres trois pétitions distinctes visant à renverser la décision de révision et de modification.

Examen des services sans fil mobiles

Le 15 avril 2021, le CRTC a publié sa décision concernant l'examen du cadre réglementaire pour les services sans fil. Le CRTC a déterminé que TELUS, Bell, Rogers et SaskTel doivent fournir aux exploitants de réseaux mobiles virtuels (« ERMV ») un accès de gros aux réseaux des fournisseurs de services sans fil régionaux propriétaires d'installations dans les régions où ces fournisseurs détiennent une licence de spectre pour les services sans fil mobiles. TELUS, Bell, Rogers et SaskTel ont chacune déposé des demandes tarifaires respectant les modalités proposées concernant l'accès obligatoire pour les ERMV, et le Conseil a accordé l'approbation finale des tarifs dans l'*Ordonnance de télécom 2023-133*. Le service pour les ERMV de TELUS, de Bell, de Rogers et de SaskTel est maintenant opérationnel et disponible pour utilisation.

Nous avons interjeté appel de deux conclusions de la décision concernant l'examen du cadre réglementaire pour les services sans fil auprès de la Cour d'appel fédérale : i) l'exigence en vertu de laquelle les entreprises de services mobiles nationales, y compris notre société, doivent introduire l'itinérance transparente comme une condition additionnelle en vertu de laquelle doivent être offerts les services d'itinérance de gros

obligatoires existants; ii) la décision en vertu de laquelle les articles 43 et 44 de la *Loi sur les télécommunications* ne confèrent pas au CRTC le pouvoir de statuer sur les litiges concernant les installations de transmission sans fil mobiles. L'appel a été entendu en décembre 2022 et a été rejeté le 13 avril 2023. La Cour suprême du Canada a entendu notre appel sur l'affaire en octobre 2024. Le 25 avril 2025, la Cour suprême a rejeté notre appel, confirmant que l'actuel libellé des articles 43 et 44 de la *Loi sur les télécommunications* ne confère pas au CRTC le pouvoir de statuer sur les litiges concernant les installations de transmission sans fil sur les terres de la Couronne.

Modification du mandat du CRTC relatif aux ERMV afin d'inclure des segments additionnels du marché des services de détail

Le 9 octobre 2024, le CRTC a publié la *Décision de télécom CRTC 2024-238, « Tarifs d'accès de gros pour les exploitants de réseaux mobiles virtuels dotés d'installations – Inclusion des clients des services aux entreprises et de l'Internet des objets dans la portée de l'examen »*. Dans le cadre de la décision, le CRTC a modifié la réglementation existante en vue de permettre aux entreprises régionales de services sans fil d'utiliser l'accès de gros pour les ERMV pour servir des clients des services aux entreprises et de l'IdO. La décision n'a pas d'incidence sur les ententes d'accès de gros pour les ERMV et les décisions d'arbitrage d'offre finale qui existent déjà, lesquelles restent en vigueur. Les entreprises régionales de services sans fil qui le souhaitent peuvent ainsi maintenant demander à négocier une modification à une entente existante ou une entente séparée, pour y faire inclure les clients d'affaires et les services IdO. Tant que nous n'aurons pas signé de telles ententes, le cas échéant, il est trop tôt pour déterminer l'incidence de cette décision sur notre société. Le 25 janvier 2025, Rogers a déposé auprès du CRTC une demande de révision et de modification de la décision du CRTC. Une décision à l'égard de cette demande n'est attendue qu'à la fin de 2025, au plus tôt.

Modifications à la Loi sur les télécommunications

En juin 2024, le Parlement a adopté le projet de loi C-69, *Loi no 1 d'exécution du budget de 2024*. Le projet de loi apporte un certain nombre de modifications à la *Loi sur les télécommunications*, y compris l'obligation pour les fournisseurs d'offrir une option libre-service permettant de modifier ou d'annuler des forfaits et de fournir certains avis avant l'expiration du contrat. Le projet de loi interdit également aux fournisseurs de facturer des frais d'activation ou certains autres frais et exige que le CRTC fournis des détails sur la façon dont les fournisseurs devraient se conformer à ces modifications. Bien que le projet de loi soit maintenant devenu loi, ces dispositions n'entreront en vigueur qu'à une date ultérieure, qui sera fixée par le gouverneur en conseil. En novembre 2024, le CRTC a publié les *Avis de consultation CRTC 2024-293, 2024-294 et 2024-295*, qui prévoient l'établissement de cadres réglementaires pour mettre en œuvre ces modifications. Le CRTC a pris connaissance des observations en février et en mars 2025, et des décisions sur ces questions devraient être rendues plus tard en 2025 ou en 2026.

Le Parlement a également adopté le projet de loi C-288, un projet de loi émanant d'un député, qui a modifié la *Loi sur les télécommunications* afin d'obliger les entreprises canadiennes de télécommunications à fournir certains renseignements concernant les services à large bande fixes qu'elles offrent, et qui oblige le CRTC à tenir une audience publique afin de déterminer comment les entreprises de télécommunications devraient se conformer à ces modifications. En décembre 2024, le CRTC a publié l'*Avis de consultation CRTC 2024-318*, qui prévoit l'établissement d'un cadre réglementaire pour mettre en œuvre ces modifications. Comme l'exigent les modifications, le CRTC a tenu, en juin 2025, une audience portant sur la question, à laquelle nous avons assisté. Une décision devrait être rendue plus tard en 2025 ou en 2026. Tant que le CRTC n'aura pas annoncé les décisions nécessaires dans le cadre de ces instances, il est trop tôt pour déterminer leur incidence sur notre société.

Examen des tarifs d'itinérance de gros à l'échelle nationale et méthode d'établissement des tarifs

Le 7 octobre 2024, après avoir reçu une demande de la part de divers fournisseurs de services sans fil mobiles régionaux, le CRTC a publié la *Décision de télécom 2024-233*, selon laquelle il a décidé de délaisser les tarifs d'itinérance existants à l'échelle nationale. Le Conseil a plutôt obligé les parties à déterminer les tarifs au moyen d'une négociation commerciale avec recours à un arbitrage de l'offre finale. Le CRTC a annoncé qu'il publiera certaines références tarifaires, sur une base annuelle, notamment la moyenne pondérée des revenus de détail par gigaoctet de données au Canada. Cette décision ne devrait pas avoir d'incidence significative sur notre société.

Le 18 septembre 2025, le CRTC a publié la *Décision de télécom 2025-245*, où il confirme son avis préliminaire selon lequel TELUS et Bell devraient être tenues de fournir aux entreprises régionales de services sans fil un accès aux services d'itinérance sur la totalité de leur zone de couverture nationale. Cela signifie que TELUS doit désormais fournir des services d'itinérance au pays dans les régions où Bell est responsable du réseau d'accès radio, et vice versa. Cette décision met en œuvre les mêmes exigences pour Bell et TELUS que celles imposées par le CRTC dans son cadre réglementaire relatif aux ERMV. Cette décision ne devrait pas avoir d'incidence significative sur notre société.

Examen des options en matière de services d'itinérance internationale

Le 7 octobre 2024, le CRTC a envoyé une lettre à TELUS, à Bell et à Rogers annonçant avoir procédé à un examen des frais d'itinérance que les Canadiens paient lorsqu'ils voyagent à l'étranger. La lettre énonce que le CRTC a constaté que les Canadiens ont peu d'options en matière de services d'itinérance internationale et que les frais connexes sont trop élevés. Le CRTC a ordonné à TELUS, à Bell et à Rogers de présenter au CRTC le 4 novembre 2024, un rapport présentant les mesures qu'elles prennent pour répondre aux préoccupations du CRTC. Par conséquent, TELUS, Bell et Rogers ont déposé leurs rapports respectifs le 4 novembre

2024. Le 7 mars 2025, le CRTC a déterminé qu'il ne lancera pas de procédure officielle, mais a demandé à TELUS, à Bell et à Rogers de s'assurer de continuer à faire des progrès en matière de réduction des frais d'itinérance. Le CRTC a également exigé que TELUS, Bell et Rogers déposent des rapports en mai 2025 et en novembre 2025. Chaque rapport dresse une liste des nouvelles offres d'itinérance internationale qui ont été lancées depuis la lettre du CRTC d'octobre 2024, ainsi que d'autres renseignements précis. Le 5 mai 2025, nous avons soumis notre premier rapport d'avancement en matière de réduction des frais d'itinérance internationale, lequel met en lumière les nouvelles offres d'itinérance internationale lancées depuis octobre 2024. Nous avons soumis notre deuxième rapport d'avancement le 5 novembre 2025.

Nouveau projet de loi sur la cybersécurité

Le 18 juin 2025, le gouvernement fédéral a présenté le projet de loi C-8, *Loi concernant la cybersécurité*, modifiant la *Loi sur les télécommunications* et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois. Cette loi est semblable à l'ancien projet de loi C-26, qui n'a pas été adopté. La loi modifierait la *Loi sur les télécommunications* afin de permettre au gouverneur en conseil d'interdire aux fournisseurs de services de télécommunications d'utiliser l'équipement d'entreprises désignées dans leurs réseaux. Cela permettra au gouvernement fédéral d'interdire l'utilisation de l'équipement de Huawei et de ZTE dans notre réseau et d'imposer des pénalités en cas de non-conformité. L'ancien ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie a déclaré que le gouvernement a l'intention d'utiliser ses pouvoirs en vertu du projet de loi C-8, s'il est adopté, pour exiger le retrait de l'équipement 5G de Huawei et de ZTE existant. L'incidence d'une ordonnance nous obligeant à retirer une quantité importante d'équipement de notre réseau pourrait être significative. Le projet de loi créerait également une nouvelle loi, la *Loi sur la protection des cybersystèmes essentiels* (la « LPCE »). La LPCE exigerait que les sociétés désignées sous réglementation fédérale maintiennent des programmes de cybersécurité, impose des exigences en matière de signalement des incidents de cybersécurité et impose des pénalités en cas de non-conformité. Plusieurs des mesures proposées dans la LPCE reflètent nos processus existants. L'incidence de la LPCE est inconnue pour l'instant puisque le projet de loi est toujours devant le Parlement et que plusieurs des dispositions significatives doivent toujours être traduites en réglementation. Le projet de loi C-8 a franchi l'étape de la deuxième lecture au Parlement le 3 octobre 2025 et devrait être examiné par le Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre des communes au cours du quatrième trimestre de 2025.

Procédures du CRTC visant à examiner la résilience du réseau

Le 4 septembre 2025, le CRTC a publié la *Décision de télécom 2025-225* à la suite d'une consultation. Dans cette décision, le Conseil énonce ses exigences finales envers les entreprises de télécommunications, y compris TELUS, en matière de transmission d'avis au CRTC et à divers organismes gouvernementaux en cas d'interruptions de services sur leurs réseaux respectifs. Le CRTC a élargi le type d'interruption de services que les entreprises de télécommunications doivent signaler au CRTC par rapport au régime provisoire en vigueur depuis le 8 mars 2023. Le CRTC a ordonné aux entreprises de télécommunications de mettre en œuvre les nouvelles exigences en matière de production de rapports d'ici le 4 novembre 2025. Le 7 octobre 2025, TELUS et d'autres grandes entreprises de télécommunications ont déposé une demande auprès du CRTC afin de lui demander de réviser et de modifier certains éléments de la décision, en vue de réduire le volume de rapports requis dans la décision actuelle. Les entreprises ont également demandé un délai dans le calendrier de mise en œuvre de la décision. Nous ne mettrons pas en œuvre les nouvelles exigences tant que le CRTC n'aura pas rendu une décision sur la demande de révision et de modification.

Le 4 septembre 2025, le CRTC a également publié deux nouveaux avis de consultation portant sur la résilience du réseau. Dans « *Appel aux observations – Élaboration d'une politique réglementaire sur des mesures en vue d'améliorer la résilience des réseaux de télécommunication et la fiabilité des services de télécommunication* », le CRTC a amorcé une consultation exhaustive en vue d'élaborer une politique réglementaire relative à la fiabilité et à la résilience des réseaux pour les fournisseurs de services de télécommunications. Le CRTC a posé une variété de questions aux fournisseurs de services de télécommunications afin de connaître leurs points de vue respectifs sur les éventuelles règles réglementaires. Nous participerons pleinement à cette instance et déposerons notre intervention d'ici le 4 décembre 2025. L'instance devrait se poursuivre en 2026, et une décision ne devrait être rendue qu'à la fin de 2026, au plus tôt.

Dans « *Appel aux observations – Protection des consommateurs en cas de panne ou d'interruption de service* », *Avis de consultation de télécom et de radiodiffusion CRTC 2025-227*, le Conseil cherche à déterminer s'il doit exiger des mesures de protection pour les consommateurs en cas de panne ou d'interruption de services de télécommunications ou de télévision. Ces mesures de protection des consommateurs comprennent les types de communications que les clients devraient recevoir en cas d'interruption de services et les politiques qui devraient s'appliquer aux remboursements éventuels des services perdus. Nous participerons pleinement à cette instance, tant du point de vue d'une entreprise de télécommunications que du point de vue d'une entreprise de distribution de radiodiffusion. Le dossier de cette instance se clôturera en décembre 2025 et une décision sera probablement rendue à la fin de 2026.

Mise en œuvre des services 9-1-1 de prochaine génération

Le 14 juin 2021, le CRTC a publié la *Décision de télécom CRTC 2021-199, « Établissement de nouvelles échéances pour la transition du Canada vers les services 9-1-1 de prochaine génération »* (« 9-1-1 PG »), dans laquelle il stipule les échéances révisées pour la mise en œuvre des services 9-1-1 PG au Canada. Nous assurons le transit en direct du trafic 9-1-1 PG sur notre réseau 9-1-1 PG, mais la mise en œuvre intégrale des services 9-1-1 PG dans notre territoire 9-1-1 PG dépend de l'interconnexion avec les centres d'appels 9-1-1 et cette mise en œuvre est tributaire des autorités gouvernementales locales. Le 28 février 2025, en réaction à une demande déposée par les associations nationales des chefs de police, des chefs de pompiers et des chefs paramédics, le CRTC a rendu une décision en vertu de laquelle la date limite de mise en œuvre des services 9-1-1 PG a été prorogée de mars 2025 à mars 2027. Nous poursuivons notre travail visant la mise en œuvre intégrale des services 9-1-1 PG.

Le 28 février 2025, le CRTC a rejeté une demande déposée par un groupe de centres d'appels de la sécurité publique (les « CASP »), soit les entités qui reçoivent les appels 9-1-1 et déplacent les services d'urgence, qui, si elle avait été acceptée, aurait exigé des fournisseurs de réseau 9-1-1 PG, dont nous faisons partie, qu'ils mettent à la disposition des CASP un environnement de test des services 9-1-1 PG. Nous nous étions opposés à cette demande.

Développement d'un cadre de blocage à l'échelle des réseaux pour limiter le trafic des réseaux de zombies

Le 13 juin 2025, après une consultation entamée en 2022, le CRTC a publié « *Développement d'un cadre pour limiter le trafic des réseaux de zombies* », *Décision de Conformité et Enquêtes et de Télécom CRTC 2025-142*, en vertu duquel il a élaboré un cadre de blocage en vue de permettre aux entreprises de télécommunications canadiennes, dont TELUS, de bloquer les réseaux de zombies et d'autres activités néfastes au sein de leurs réseaux avant qu'ils n'atteignent les appareils de la population canadienne. À l'heure actuelle, le cadre se limite à l'utilisation de listes de blocage de tierces parties ou internes. Les entreprises de télécommunications seront soumises à des exigences en matière de rapports annuels au CRTC portant sur les mesures de performance, devant être mises en œuvre à une date ultérieure. L'incidence de ce nouveau cadre n'est pas significative.

Le 13 juin 2025, le Conseil a également publié « *Appel aux observations – Modifications proposées au cadre pour limiter le trafic des réseaux de zombies* », *Avis de consultation de Conformité et Enquêtes et de Télécom CRTC 2025-143*, afin de recueillir des points de vue à savoir si la portée du cadre de blocage devrait être élargie pour inclure d'autres méthodes que les listes de blocage. Nous participons à cette consultation.

Mise à jour sur la réforme des lois fédérales dans le secteur de la protection des renseignements personnels

Le gouvernement fédéral devrait présenter une loi exhaustive sur la protection des renseignements personnels dès novembre 2025 afin de moderniser la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (« LPRPDE »). Ce nouveau projet de loi sera largement fondé sur le projet de loi C-27, le programme de réforme de la protection des renseignements personnels qui a été suspendu lorsque le Parlement a été prorogé aux fins des élections fédérales de 2025. La législation à venir devrait inclure le cadre de base du projet de loi C-27, reflétant la réponse du gouvernement à l'évolution rapide des défis en matière de protection de la vie privée numérique et aux menaces émergentes liées à l'IA qui ont surgi depuis la présentation initiale du projet de loi C-27.

Les autorités fédérales et provinciales de réglementation de la protection de la vie privée mènent une enquête sur OpenAI et sur la plateforme de média social X

Le 25 mai 2023, les autorités en matière de protection de la vie privée du Canada, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Québec ont annoncé une enquête conjointe sur OpenAI, la société à l'origine de l'agent conversationnel ChatGPT alimenté par l'IA. L'enquête approfondie examinera si OpenAI a obtenu un consentement valable et significatif pour la collecte, l'utilisation et la divulgation des renseignements personnels des utilisateurs de ChatGPT, ses obligations en matière d'ouverture et de transparence et si elle a recueilli, utilisé et/ou communiqué des renseignements personnels à des fins qu'une personne raisonnable jugerait appropriées. Les conclusions de cette enquête pourraient avoir une incidence significative sur la mise en œuvre de l'IA au Canada.

Examen par le CRTC des services de télécommunications dans le Grand Nord

Le 16 janvier 2025, le CRTC a publié la *Politique réglementaire de télécom 2025-9, « Les télécommunications dans le Grand Nord »*, à la suite d'une consultation. Les principales conclusions comprennent la création d'un nouveau régime de subvention pour les clients des services Internet de détail dans le Grand Nord, qui sera financé par l'entremise du Fonds de contribution national, les nouvelles exigences en matière de qualité et de fiabilité imposées à Norouestel Inc. et les ajustements apportés au service de connexion de gros de Norouestel. Le même jour, le CRTC a publié l'*Avis de consultation de télécom CRTC 2025-10, « Appel aux observations – Mise en place d'une subvention pour les services Internet de détail dans le Grand Nord »*, dans lequel il sollicite des observations sur la façon dont le régime de subvention du service Internet de détail devrait être mis en œuvre pour le Grand Nord. Nous avons pris part à cette instance, à l'égard de laquelle une décision n'est pas attendue avant 2026. Tant que le CRTC n'aura pas rendu de décision dans le cadre de cette instance, il est trop tôt pour déterminer son incidence sur notre société.

Instance concernant l'indemnisation pour le déplacement de structures de soutènement

Le 16 janvier 2023, nous avons déposé une proposition de révision de notre tarif du service de structures de soutènement qui permettra aux titulaires de licence pour des structures de soutènement de négocier les modalités de déplacement ainsi que l'indemnisation connexe directement avec la partie imposant le déplacement, en vertu de la directive énoncée dans la *Décision de télécom CRTC 2022-311, « Rogers Communications Canada Inc. et Shaw Cablesystems G. P. – Demande concernant l'indemnisation pour le déplacement de lignes de transmission en Colombie-Britannique »*. Le 5 juin 2024, le CRTC a publié l'*Ordonnance de télécom 2024-122* nous enjoignant de déposer, dans les 30 jours, une proposition visant à indemniser les entreprises dont les lignes sont fixées à nos poteaux (« les entreprises rattachées ») par l'entremise de notre tarif du service de structures de soutènement. Le 5 juillet 2024, comme l'a ordonné le CRTC, nous avons déposé une demande tarifaire proposant une formule d'indemnisation pour les entreprises rattachées. Si elle est approuvée, l'incidence de cette demande devrait être limitée en pratique, car elle ne s'applique que lorsque nous recevons une indemnisation d'une autorité publique qui demande un déplacement des poteaux appartenant à TELUS. Nous attendons maintenant une décision du Conseil à l'égard de la demande tarifaire.

Loi interdisant l'utilisation de travailleurs de remplacement durant une grève ou un lock-out

En novembre 2023, le gouvernement fédéral a présenté le projet de loi C-58 qui imposera des limites plus importantes aux employeurs d'industries sous réglementation fédérale en matière d'embauche de travailleurs de remplacement pendant les arrêts de travail liés à la négociation collective. Le projet de loi C-58 a reçu la sanction royale en juin 2024 et est entré en vigueur en juin 2025. Cette loi pourrait avoir une incidence sur la manière dont nous continuons de fournir nos services durant une grève ou un lock-out, sous réserve de l'applicabilité des exceptions et des restrictions prévues par la loi. L'incidence de la loi sur notre société avant ou pendant un arrêt de travail pourrait être significative.

Questions en matière de radiodiffusion et de contenu

Plan réglementaire visant à moderniser le système de radiodiffusion au Canada

Le Parlement a modifié la *Loi sur la radiodiffusion* en avril 2023 afin d'y inclure les services de diffusion en continu en ligne. Par conséquent, le CRTC a commencé à mettre à jour son cadre réglementaire au moyen d'un processus de consultation en plusieurs étapes et a rendu ses premières décisions à ce sujet. En septembre 2023, le CRTC a déterminé que les grandes entreprises de radiodiffusion, ainsi que les entreprises de radiodiffusion traditionnelles comme TELUS, doivent enregistrer leurs services en ligne auprès du CRTC. En mars 2024, le CRTC a publié une décision exigeant que les services de diffusion en

continu en ligne paient une partie des frais de radiodiffusion perçus auprès de l'industrie afin de couvrir les dépenses d'exploitation du CRTC. Étant donné que la réglementation élargit le bassin de payeurs, notre quote-part de l'ensemble des contributions a diminué. Le 4 juin 2024, le CRTC a déterminé que les entreprises de services en ligne qui ne sont pas affiliées à un radiodiffuseur canadien traditionnel (généralement les grandes entreprises de diffusion en continu) devront verser 5 % de leurs revenus canadiens pour soutenir le système de radiodiffusion national. Les services de diffusion en continu exploités par TELUS et d'autres services canadiens traditionnels ne sont pas assujettis à cette exigence. De grandes entreprises étrangères de diffusion en continu remettent en question cette décision auprès de la Cour d'appel fédérale, et une suspension des paiements a été accordée en attendant l'issue de cet appel.

En novembre 2024, le CRTC a lancé une consultation pour moderniser la définition de ce qu'est du contenu canadien pour la programmation télévisuelle et en ligne et pour examiner le cadre de contributions qui appuiera la création de contenu canadien. Une audience sur la question a eu lieu en mai 2025 et la question demeure en délibéré.

En juin 2025, le CRTC a tenu une audience dans le cadre de sa consultation sur les dynamiques du marché entre les petits, moyens et grands fournisseurs de services de programmation, de services de distribution et de services de diffusion en ligne, ainsi que les outils disponibles pour assurer la pérennité et la croissance du système de radiodiffusion du Canada. Entre autres choses, le CRTC a tenu compte de l'efficacité de la réglementation actuelle à la lumière de l'évolution des dynamiques du marché, et en particulier de la prévalence croissante des services de diffusion continue en ligne. Nous avons participé à cette consultation et nous nous sommes présentés à l'audience. Nous prévoyons qu'une décision sera rendue plus tard en 2025 et en 2026.

10. Risques et gestion des risques

Les risques principaux et les incertitudes susceptibles d'influer sur nos résultats dans l'avenir, ainsi que nos activités connexes visant à atténuer les risques, sont décrits dans notre rapport de gestion annuel 2024, et n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2024. Il y a lieu de se reporter au résumé des risques et des incertitudes présenté dans la *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* figurant au début du présent rapport de gestion.

11. Définitions et rapprochements

11.1 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées

Nous présentons certaines mesures non conformes aux PCGR et fournissons des indications à ce sujet. Nous avons recours à ces mesures pour évaluer la performance de TELUS, et aussi pour déterminer si nous respectons les clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et pour gérer notre structure du capital. Étant donné que les mesures non conformes aux PCGR n'ont généralement pas de signification normalisée, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. En ce qui concerne la présentation de certaines mesures financières, il existe des différences dans les définitions des mesures présentées par TELUS et TELUS Expérience numérique. Ces différences tiennent principalement au fait que TELUS Expérience numérique a adopté des définitions conformes aux pratiques de l'industrie au sein de laquelle elle exerce ses activités. Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Certaines de ces mesures n'ont pas de définition généralement reconnue au sein de l'industrie.

Bénéfice net ajusté et bénéfice par action (« BPA ») de base ajusté : Ces mesures ne sont pas conformes aux PCGR et n'ont pas de signification normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'incidence des coûts de restructuration et autres coûts, des pertes de valeur liées à la restructuration d'immobilisations corporelles découlant de la rationalisation de biens immobiliers, des ajustements liés à l'impôt sur le résultat, de la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, des variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels comptabilisés comme étant détenus à des fins de transactions (se reporter à la *rubrique 5.3*), et des autres ajustements (présentés dans les tableaux suivants). Le BPA de base ajusté est calculé au moyen de la division du bénéfice net ajusté par le nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation. Ces mesures servent à évaluer la performance consolidée et, selon la direction, elles ne tiennent pas compte des éléments qui pourraient occulter les tendances sous-jacentes concernant la performance ou des éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas nos activités continues. Elles ne doivent pas être substituées au bénéfice net et au BPA de base pour évaluer la performance de TELUS.

Rapprochement du bénéfice net ajusté

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	493	280	821	635
Ajouter (déduire) les montants suivants, déduction faite du montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :				
Coûts de restructuration et autres coûts	93	79	290	409
Incidence fiscale des coûts de restructuration et autres coûts	(25)	(22)	(74)	(98)
Pertes de valeur (reprises de pertes de valeur) liées à la restructuration d'immobilisations corporelles découlant de la rationalisation de biens immobiliers	(4)	3	—	102
Incidence fiscale des pertes de valeur (reprises de pertes de valeur) liées à la restructuration d'immobilisations corporelles découlant de la rationalisation de biens immobiliers	1	(1)	—	(27)
Ajustements liés à l'impôt sur le résultat	(11)	(20)	(32)	(22)
Profit au rachat de titres de créance à long terme	(222)	—	(222)	—
Incidence fiscale du profit au rachat de titres de créance à long terme	25	—	25	—
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme	27	—	27	—
Incidence fiscale de la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme	(7)	—	(7)	—
Perte de valeur du goodwill	—	—	285	—
Incidence fiscale de la perte de valeur du goodwill	—	—	(13)	—
Variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels ¹	—	125	—	228
Incidence fiscale des variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels ¹	—	(31)	—	(58)
Bénéfice net ajusté	370	413	1 100	1 169

1 Avec prise d'effet au premier trimestre de 2025, en raison d'un changement prospectif de méthode comptable prévoyant l'application de la comptabilité de couverture [se reporter à la note 2a] des états financiers consolidés intermédiaires], les ajustements de la juste valeur latente, qui étaient auparavant compris dans les coûts de financement, sont maintenant inclus dans les autres éléments du résultat global.

Rapprochement du BPA de base ajusté

(en dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
BPA de base	0,32	0,19	0,54	0,43
Ajouter (déduire) les montants suivants, déduction faite du montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :				
Coûts de restructuration et autres coûts, par action	0,07	0,05	0,19	0,27
Incidence fiscale des coûts de restructuration et autres coûts, par action	(0,02)	(0,01)	(0,05)	(0,06)
Pertes de valeur (reprises de pertes de valeur) liées à la restructuration d'immobilisations corporelles découlant de la rationalisation de biens immobiliers, par action	—	—	—	0,07
Incidence fiscale des pertes de valeur (reprises de pertes de valeur) liées à la restructuration d'immobilisations corporelles découlant de la rationalisation de biens immobiliers, par action	—	—	—	(0,02)
Ajustements liés à l'impôt sur le résultat, par action	(0,01)	(0,01)	(0,02)	(0,01)
Profit au rachat de titres de créance à long terme, par action	(0,15)	—	(0,15)	—
Incidence fiscale du profit au rachat de titres de créance à long terme, par action	0,02	—	0,02	—
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, par action	0,02	—	0,02	—
Incidence fiscale de la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, par action	(0,01)	—	(0,01)	—
Perte de valeur du goodwill, par action	—	—	0,19	—
Incidence fiscale de la perte de valeur du goodwill, par action	—	—	(0,01)	—
Variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels ¹ , par action ¹	—	0,08	—	0,15
Incidence fiscale des variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels, par action ¹	—	(0,02)	—	(0,04)
BPA de base ajusté	0,24	0,28	0,72	0,79

1 Avec prise d'effet au premier trimestre de 2025, en raison d'un changement prospectif de méthode comptable prévoyant l'application de la comptabilité de couverture [se reporter à la note 2a] des états financiers consolidés intermédiaires], les ajustements de la juste valeur latente, qui étaient auparavant compris dans les coûts de financement, sont maintenant inclus dans les autres éléments du résultat global.

Liquidités disponibles : Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Les liquidités disponibles correspondent à la somme de la trésorerie et des placements temporaires, montant net, des montants disponibles sur la facilité de crédit renouvelable et des montants disponibles en vertu de notre programme de titrisation de créances clients et des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement évalués à la fin de la période. Nous croyons que cette mesure est utile, car elle nous permet de surveiller la conformité à nos objectifs financiers. Elle ne devrait pas être substituée à la trésorerie et aux placements temporaires, montant net, pour évaluer le rendement de TELUS.

Intensité des dépenses d'investissement : Cette mesure est calculée comme les dépenses d'investissement, excluant les projets d'aménagement immobilier, divisées par les produits d'exploitation et autres produits. Elle fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses d'investissement avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

Calcul de l'intensité des dépenses d'investissement

	TTech		TELUS Santé		TELUS Numérique		Éliminations		Total	
	2025	2024 (données retraitées)	2025	2024	2025	2024	2025	2024 (données retraitées)	2025	2024
Trimestres clos les 30 septembre (en millions de dollars, sauf le ratio)										
Numérateur – dépenses d'investissement, excluant les projets d'aménagement immobilier	534	569	56	53	42	30	(16)	(12)	616	640
Dénominateur – produits d'exploitation et autres produits	3 877	3 986	528	442	957	897	(256)	(226)	5 106	5 099
Intensité des dépenses d'investissement (en %)	14	14	11	12	4	3	n.s.	n.s.	12	13

Calcul de l'intensité des dépenses d'investissement

	TTech		TELUS Santé		TELUS Numérique		Éliminations		Total	
	2025	2024 (données retraitées)	2025	2024	2025	2024	2025	2024 (données retraitées)	2025	2024
Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions de dollars, sauf le ratio)										
Numérateur – dépenses d'investissement, excluant les projets d'aménagement immobilier	1 611	1 808	159	147	126	96	(44)	(32)	1 852	2 019
Dénominateur – produits d'exploitation et autres produits	11 608	11 606	1 520	1 312	2 885	2 757	(768)	(670)	15 245	15 005
Intensité des dépenses d'investissement (en %)	14	16	10	11	4	3	n.s.	n.s.	12	13

Ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation :

Il s'agit d'une mesure historique représentant le total des dividendes des quatre trimestres les plus récents déclarés, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes, divisé par le total des flux de trésorerie disponibles pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires. Les flux de trésorerie disponibles annuels sont

Rapprochement des liquidités disponibles

Aux 30 septembre (en millions de dollars)	2025	2024
Trésorerie et placements temporaires, montant net	1 827	814
Montants nets disponibles sur la facilité de crédit renouvelable de TELUS Corporation	1 710	1 687
Montants disponibles en vertu du programme de titrisation de créances clients et de montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement	680	679
Liquidités disponibles	4 217	3 180

le dénominateur applicable aux exercices. Notre fourchette cible est un ratio de distribution annuel lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation sur une base prospective, plutôt que sur une base actuelle. (Se reporter à la rubrique 4.3, « *Situation de trésorerie et sources de financement* », et à la rubrique 7.5, « *Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement* ».)

Calcul du ratio de dividendes déclarés sur les actions ordinaires par rapport aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, moins les dépenses d'investissement*Calculé selon les mesures conformes aux Normes IFRS de comptabilité les plus comparables*

Pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en millions de dollars, sauf le ratio)	2025	2024
Numérateur – total des dividendes des quatre trimestres les plus récents déclarés	2 488	2 259
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	4 813	5 084
Déduire :		
Dépenses d'investissement	(2 468)	(2 617)
Dénominateur – flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation moins les dépenses d'investissement	2 345	2 467
Ratio (en %)	106	92

Calcul du ratio de distribution lié aux actions ordinaires, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes*Calculé selon les mesures de la direction*

Pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en millions de dollars, sauf le ratio)	2025	2024
Total des dividendes des quatre trimestres les plus récents déclarés	2 488	2 259
Total des dividendes des quatre trimestres les plus récents déclarés réinvestis dans des actions ordinaires	(860)	(697)
Numérateur – total des dividendes des quatre trimestres les plus récents déclarés, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes	1 628	1 562
Dénominateur – flux de trésorerie disponibles	2 168	2 043
Ratio (en %)	75	76

Couverture par le bénéfice : Cette mesure est définie dans le Règlement 41-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et dans les règlements connexes, qui est calculée comme suit :

Calcul du ratio de couverture par le bénéfice

Pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en millions de dollars, sauf le ratio)	2025	2024
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	1 179	923
Impôt sur le résultat (attribuable aux actions ordinaires)	435	236
Coûts d'emprunt (attribuables aux actions ordinaires) ¹	1 404	1 289
Numérateur	3 018	2 448
Dénominateur – coûts d'emprunt	1 404	1 289
Ratio (fois)	2,1	1,9

¹ Intérêts sur la dette à long terme (y compris les obligations au titre des dividendes sur les actions privilégiées qui doivent être comptabilisées comme des passifs financiers) plus les intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts et plus la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, plus la réintégration des intérêts comptabilisés à l'actif et moins les coûts d'emprunt attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements) : Nous avons publié des indications au sujet du BAIIA et l'avons inclus dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé utilisée pour évaluer la performance consolidée. Le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs et les établissements de crédit recourent largement en tant qu'indicateur de performance opérationnelle d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas être substitué au bénéfice net comme mesure de la performance de TELUS ni utilisé comme mesure des flux de trésorerie. Le BAIIA tel qu'il est calculé par TELUS correspond aux produits d'exploitation et autres produits moins les montants inscrits aux postes « Achat de biens et services » et « Charge au titre des avantages du personnel ».

Nous calculons le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts, car il constitue une composante du ratio de **couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** et du ratio **dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**.

Nous calculons également un **BAIIA ajusté** qui exclut les éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas nos activités habituelles ou continues; selon nous, ce BAIIA ne devrait pas être considéré comme une mesure d'évaluation à long terme et ne devrait pas être pris en compte aux fins d'une évaluation de notre capacité à assurer le service de la dette ou à contracter des dettes.

Le **BAII** [bénéfice (perte) avant intérêts et impôts] est calculé pour nos secteurs à présenter, car nous estimons qu'il constitue un indicateur utile de notre performance opérationnelle puisqu'il représente le bénéfice (la perte) tiré de nos activités d'exploitation avant le coût du capital et les impôts.

Rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté

	TTech 2025	2024 (données retraitées)	TELUS Santé 2025	2024	TELUS Numérique 2025	2024	Éliminations 2025	2024	Total 2025	2024
Trimestres clos les 30 septembre (en millions de dollars)										
Bénéfice net									431	257
Coûts de financement									154	479
Impôt sur le résultat									157	52
BAII	872	838	(47)	(38)	(64)	—	(19)	(12)	742	788
Amortissement des immobilisations corporelles	529	537	21	14	71	46	—	—	621	597
Amortissement des immobilisations incorporelles	224	220	105	88	61	63	—	—	390	371
BAIIA	1 625	1 595	79	64	68	109	(19)	(12)	1 753	1 756
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	60	55	12	9	37	22	—	—	109	86
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts et BAIIA ajusté	1 685	1 650	91	73	105	131	(19)	(12)	1 862	1 842
BAIIA ajusté combiné du secteur TTech et de TELUS Santé			1 776	1 723						

Rapprochement du BAIIA et du BAIIA ajusté

	TTech 2025	2024 (données retraitées)	TELUS Santé 2025	2024	TELUS Numérique 2025	2024	Éliminations 2025	2024	Total 2025	2024
Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions de dollars)										
Bénéfice net									487	618
Coûts de financement									871	1 255
Impôt sur le résultat									311	172
BAII	2 449	2 119	(113)	(187)	(620)	147	(47)	(34)	1 669	2 045
Amortissement des immobilisations corporelles	1 593	1 687	44	67	177	141	—	—	1 814	1 895
Amortissement des immobilisations incorporelles	702	678	299	268	192	184	—	—	1 193	1 130
Perte de valeur du goodwill	—	—	—	—	500	—	—	—	500	—
BAIIA	4 744	4 484	230	148	249	472	(47)	(34)	5 176	5 070
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	194	327	28	54	117	44	—	—	339	425
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts et BAIIA ajusté	4 938	4 811	258	202	366	516	(47)	(34)	5 515	5 495
BAIIA ajusté combiné du secteur TTech et de TELUS Santé			5 196	5 013						

Le **BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement** est calculé pour nos secteurs à présenter puisqu'il représente une mesure de la performance susceptible d'être plus comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

Rapprochement du BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement

	TTech 2025	2024 (données retraitées)	TELUS Santé 2025	2024	TELUS Numérique 2025	2024	Éliminations 2025	2024	Total 2025	2024
Trimestres clos les 30 septembre (en millions de dollars)										
BAIIA ajusté	1 685	1 650	91	73	105	131	(19)	(12)	1 862	1 842
Dépenses d'investissement	(570)	(597)	(56)	(53)	(42)	(30)	16	12	(652)	(668)
BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement	1 115	1 053	35	20	63	101	(3)	—	1 210	1 174

Rapprochement du BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement

	TTech 2025	2024 (données retraitées)	TELUS Santé 2025	2024	TELUS Numérique 2025	2024	Éliminations 2025	2024	Total 2025	2024
Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions de dollars)										
BAIIA ajusté	4 938	4 811	258	202	366	516	(47)	(34)	5 515	5 495
Dépenses d'investissement	(1 676)	(1 873)	(159)	(147)	(126)	(96)	44	32	(1 917)	(2 084)
BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement	3 262	2 938	99	55	240	420	(3)	(2)	3 598	3 411

Nous calculons la **marge du BAIIA** et la **marge du BAIIA ajusté** afin d'évaluer la performance de nos secteurs opérationnels, et nous sommes d'avis que ces mesures sont également utilisées par les investisseurs comme indicateurs de la performance opérationnelle d'une société. Nous calculons la marge du BAIIA en divisant le BAIIA par les produits d'exploitation et autres produits. La marge du BAIIA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Nous calculons la marge du BAIIA ajusté en divisant le BAIIA ajusté par les produits d'exploitation et autres produits ajustés.

Calcul de la marge du BAIIA

	TTech 2025	2024 (données retraitées)	TELUS Santé 2025	2024	TELUS Numérique 2025	2024	Éliminations 2025	2024 (données retraitées)	Total 2025	2024
Trimestres clos les 30 septembre (en millions de dollars, sauf la marge)										
Numérateur – BAIIA	1 625	1 595	79	64	68	109	(19)	(12)	1 753	1 756
Dénominateur – produits d'exploitation et autres produits	3 877	3 986	528	442	957	897	(256)	(226)	5 106	5 099
Marge du BAIIA (en %)	41,9	39,9	14,9	14,5	7,1	12,1	n.s.	n.s.	34,3	34,4

Calcul de la marge du BAIIA

	TTech 2025	2024 (données retraitées)	TELUS Santé 2025	2024	TELUS Numérique 2025	2024	Éliminations 2025	2024 (données retraitées)	Total 2025	2024
Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions de dollars, sauf la marge)										
Numérateur – BAIIA	4 744	4 484	230	148	249	472	(47)	(34)	5 176	5 070
Dénominateur – produits d'exploitation et autres produits	11 608	11 606	1 520	1 312	2 885	2 757	(768)	(670)	15 245	15 005
Marge du BAIIA (en %)	40,9	38,6	15,1	11,3	8,7	17,1	n.s.	n.s.	34,0	33,8

Calcul de la marge du BAIIA ajusté

Trimestres clos les 30 septembre (en millions de dollars, sauf la marge)	TTech		TELUS Santé		TELUS Numérique		Éliminations		Total	
	2025	2024 (données retraitées)	2025	2024	2025	2024	2025	2024 (données retraitées)	2025	2024
Numérateur – BAIIA ajusté	1 685	1 650	91	73	105	131	(19)	(12)	1 862	1 842
Dénominateur – produits d'exploitation et autres produits	3 877	3 986	528	442	957	897	(256)	(226)	5 106	5 099
Marge du BAIIA ajusté (en %)	43,4	41,3	17,1	16,5	11,1	14,5	n.s.	n.s.	36,5	36,1

Calcul de la marge du BAIIA ajusté

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions de dollars, sauf la marge)	TTech		TELUS Santé		TELUS Numérique		Éliminations		Total	
	2025	2024 (données retraitées)	2025	2024	2025	2024	2025	2024 (données retraitées)	2025	2024
Numérateur – BAIIA ajusté	4 938	4 811	258	202	366	516	(47)	(34)	5 515	5 495
Dénominateur – produits d'exploitation et autres produits	11 608	11 606	1 520	1 312	2 885	2 757	(768)	(670)	15 245	15 005
Marge du BAIIA ajusté (en %)	42,5	41,4	16,9	15,4	12,7	18,7	n.s.	n.s.	36,2	36,6

Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts : Cette mesure est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts divisé par le montant net des charges d'intérêts, calculé sur 12 mois. Elle est semblable au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, comme il est décrit à la rubrique 7.6, « *Facilités de crédit* ».

Calcul du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts

Pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en millions de dollars, sauf le ratio)	2025	2024
Numérateur – couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	7 353	7 342
Dénominateur – montant net des charges d'intérêts	1 418	1 370
Ratio (fois)	5,2	5,4

Flux de trésorerie disponibles : Nous présentons cette mesure comme un indicateur supplémentaire de notre performance opérationnelle, et il n'existe aucune définition généralement reconnue des flux de trésorerie disponibles au sein de l'industrie. Les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être substitués aux mesures présentées dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie. Ils excluent les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients et les dettes fournisseurs), le produit tiré des actifs cédés ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités comme il est présenté dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie. Ils fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles après les dépenses d'investissement et qui peuvent notamment être utilisés pour payer les dividendes, rembourser la dette, racheter des actions, ou effectuer d'autres investissements. Nous ne tenons pas compte de l'incidence des normes comptables qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie, telles que IFRS 15 et IFRS 16. Les flux de trésorerie disponibles peuvent être complétés de temps à autre par le produit tiré des actifs cédés ou par les activités de financement.

Calcul des flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
BAlIA	1 753	1 756	5 176	5 070
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	18	21	10	5
Incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat (incidence d'IFRS 15) et des options de financement d'appareils mobiles				
Paiements faciles de TELUS	35	(22)	130	29
Incidence de la composante capital des contrats de location (incidence d'IFRS 16)	(137)	(171)	(506)	(503)
Éléments des tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie :				
Rémunération fondée sur des actions, déduction faite des sorties de trésorerie relatives au régime d'actionnariat des employés	43	51	127	123
Charge au titre des régimes à prestations définies du personnel, montant net	16	16	45	50
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	(6)	(2)	(16)	(16)
Perte liée aux placements mis en équivalence	1	3	(1)	13
Intérêts payés (excluant les paiements discrétionnaires de dividendes en trésorerie comptabilisés comme des intérêts)	(399)	(362)	(1 078)	(1 011)
Intérêts reçus	16	9	38	30
Dépenses d'investissement ¹	(652)	(668)	(1 917)	(2 084)
Flux de trésorerie disponibles avant impôt	688	631	2 008	1 706
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements	(77)	(63)	(374)	(258)
Flux de trésorerie disponibles	611	568	1 634	1 448

1 Se reporter à la note 31 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles selon notre définition et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Flux de trésorerie disponibles	611	568	1 634	1 448
Ajouter (déduire) :				
Dépenses d'investissement ¹	652	668	1 917	2 084
Incidence de la composante capital des contrats de location	137	171	506	503
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation qui ne sont pas inclus dans les postes précédents et d'autres éléments non significatifs sur une base individuelle compris dans le résultat net ne générant ni n'utilisant aucun flux de trésorerie	93	25	(321)	(265)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 493	1 432	3 736	3 770

1 Se reporter à la note 31 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

Produits mensuels moyens par abonné (« PMMA ») des téléphones mobiles – calculés comme les produits tirés des services de réseau découlant des forfaits, des frais d'itinérance et des frais d'utilisation mensuels, divisés par le nombre moyen d'abonnés des téléphones mobiles dans le réseau au cours de la période, et le résultat est exprimé en tant que taux mensuel.

Dette nette : Nous estimons que la dette nette est une mesure utile, parce qu'elle représente le montant des emprunts à court terme et des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couverts par la trésorerie et les placements temporaires disponibles. La mesure définie par les Normes IFRS de comptabilité qui se rapproche le plus de la dette nette est la dette à long terme, y compris la tranche courante de la dette à long terme. La dette nette est un élément du ratio **dette nette/BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**.

Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts : Cette mesure est définie comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sur 12 mois. (Se reporter à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».) Cette mesure est analogue au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, tel qu'il est décrit à la rubrique 7.6, « Facilités de crédit ».

Calcul du ratio de la dette nette sur le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts

Pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en millions de dollars, sauf le ratio)	2025	2024
Numérateur – dette nette	25 663	28 109
Dénominateur – BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	7 353	7 342
Ratio (fois)	3,5	3,8

Montant net des charges d'intérêts : Cette mesure est le dénominateur utilisé pour calculer le **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**. Le montant net des charges d'intérêts représente les coûts de financement excluant les intérêts sur la dette à long terme comptabilisés à l'actif, les intérêts nets des régimes à prestations définies du personnel, les variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels comptabilisés comme étant détenus à des fins de transaction (se reporter à la rubrique 5.3) et les recouvrements liés au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette, calculés sur 12 mois. Les charges comptabilisées relativement à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, le cas échéant, sont prises en compte dans le montant net des charges d'intérêts.

Calcul du montant net des charges d'intérêts

Pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en millions de dollars)	2025	2024
Coûts de financement	1 192	1 533
Ajouter (dédire) :		
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel	(11)	(9)
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives et autres passifs – comptabilisés à l'actif	18	15
Profit au rachat de titres de créance à long terme	222	—
Variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels	(3)	(169)
Montant net des charges d'intérêts	1 418	1 370

11.2 Indicateurs opérationnels

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer la performance opérationnelle d'une entité de télécommunications offrant des services mobiles et des services fixes. Elles n'ont cependant pas de signification normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité.

Taux de désabonnement – calculé comme le nombre d'abonnés désactivés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'abonnés dans le réseau au cours de la période, et le résultat est exprimé en tant que taux mensuel. Le taux de désabonnement des téléphones mobiles représente la moyenne totale des taux de désabonnement des téléphones mobiles des services prépayés et des services postpayés. Un abonné des services prépayés de téléphone mobile de TELUS, de Koodo^{MD} ou de Public Mobile^{MD} est désactivé lorsqu'il n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration des crédits prépayés.

Abonné des appareils connectés – abonné qui utilise un forfait actif de TELUS ainsi qu'un appareil portable générateur de produits récurrents (p. ex., les tablettes, les clés Internet, l'Internet des objets, la technologie prêt-à-porter et les véhicules connectés) appuyés par TELUS et dont les capacités cellulaires de transmission de la voix sont limitées ou inexistantes.

Abonné des téléphones mobiles – abonné qui utilise un forfait actif de TELUS ainsi qu'un appareil portable générateur de produits récurrents (p. ex., les téléphones mobiles et les téléphones intelligents) pour lequel TELUS procure une connectivité voix, messagerie textuelle et/ou données.

Abonné des services Internet – abonné qui utilise un forfait actif de TELUS pour les services Internet ainsi qu'un appareil générateur de produits récurrents pour lequel TELUS procure un accès aux services Internet.

Abonné des services de voix résidentiels – abonné qui utilise un forfait actif de TELUS pour les services de téléphonie ainsi qu'un appareil générateur de produits récurrents pour lequel TELUS procure un accès aux services de voix.

Abonné des services de sécurité et de domotique – abonné qui utilise un forfait actif de TELUS ainsi qu'un appareil générateur de produits récurrents connecté à la plateforme de solutions de sécurité et de domotique de TELUS.

Abonné des services de télévision – abonné qui utilise un forfait actif de TELUS pour les services de télévision ainsi qu'un abonnement à un appareil générateur de produits récurrents en vertu duquel il peut accéder aux services vidéo au moyen d'une plateforme TELUS TV.

Nombre de personnes couvertes par les services de soins de santé – nombre d'utilisateurs (adhérents principaux et leurs personnes à charge) participant à divers programmes de santé appuyés par les services de TELUS Santé (p. ex., soins virtuels, gestion des régimes d'assurance maladie, soins préventifs, sécurité en matière de santé personnelle et programmes d'aide aux employés et à la famille). Ce nombre comprend les clients qui ont recours directement ou indirectement aux services de TELUS Santé. Certains membres et leurs personnes à charge utiliseront probablement plusieurs services de TELUS Santé.

TELUS CORPORATION

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(NON AUDITÉ)**

30 SEPTEMBRE 2025

États consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global

(non audité)

Périodes closes les 30 septembre (en millions, sauf les montants par action)	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2025	2024	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Services		4 507 \$	4 410 \$	13 441 \$	13 081 \$
Équipement		560	632	1 675	1 727
Produits d'exploitation (tirés de contrats conclus avec des clients)	6	5 067	5 042	15 116	14 808
Autres produits	7	39	57	129	197
Produits d'exploitation et autres produits		5 106	5 099	15 245	15 005
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achat de biens et services	16	1 942	1 868	5 647	5 503
Charge au titre des avantages du personnel	8, 16	1 411	1 475	4 422	4 432
Amortissement des immobilisations corporelles	17	621	597	1 814	1 895
Amortissement des immobilisations incorporelles	18	390	371	1 193	1 130
Perte de valeur du goodwill	18	—	—	500	—
		4 364	4 311	13 576	12 960
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION		742	788	1 669	2 045
Coûts de financement	9	154	479	871	1 255
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT		588	309	798	790
Impôt sur le résultat	10	157	52	311	172
BÉNÉFICE NET		431	257	487	618
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	11				
Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat					
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie		30	(21)	16	11
Écarts de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger		59	23	41	64
		89	2	57	75
Éléments qui ne seront jamais ultérieurement reclassés en résultat					
Modification de l'évaluation des actifs financiers de placement		1	1	8	(2)
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies du personnel		16	(20)	42	31
		17	(19)	50	29
		106	(17)	107	104
BÉNÉFICE GLOBAL		537 \$	240 \$	594 \$	722 \$
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) ATTRIBUABLE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :					
Actions ordinaires		493 \$	280 \$	821 \$	635 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	28b)	(62)	(23)	(334)	(17)
		431 \$	257 \$	487 \$	618 \$
BÉNÉFICE GLOBAL (PERTE GLOBALE) ATTRIBUABLE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :					
Actions ordinaires		567 \$	271 \$	941 \$	717 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	28b)	(30)	(31)	(347)	5
		537 \$	240 \$	594 \$	722 \$
BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE	12				
De base		0,32 \$	0,19 \$	0,54 \$	0,43 \$
Dilué		0,32 \$	0,19 \$	0,54 \$	0,43 \$
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D'ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION					
De base		1 535	1 492	1 525	1 483
Dilué		1 543	1 497	1 531	1 488

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.



États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière

(non audité)

(en millions)	Note	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et placements temporaires, montant net		1 827 \$	869 \$
Débiteurs	6b)	3 644	3 689
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à recevoir		74	146
Stocks	1c)	455	629
Actifs sur contrat	6c)	445	465
Coûts engagés pour obtenir ou exécuter des contrats conclus avec des clients	20	395	366
Contrats d'entretien payés d'avance et autres		511	403
Actifs dérivés courants	4d)	37	65
		7 388	6 632
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles, montant net	17	17 673	17 337
Immobilisations incorporelles, montant net	18	20 460	20 593
Goodwill, montant net	18	10 477	10 564
Actifs sur contrat	6c)	257	325
Autres actifs à long terme	20	2 608	2 577
		51 475	51 396
		58 863 \$	58 028 \$

(en millions)	Note	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants			
Emprunts à court terme	22	922 \$	922 \$
Créditeurs et charges à payer	23	3 556	3 630
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à payer		153	142
Dividendes à payer	13	639	605
Facturation par anticipation et dépôts de clients	24	977	1 039
Provisions	25	293	241
Tranche courante de la dette à long terme	26	3 200	3 246
Passifs dérivés courants	4d)	13	11
		9 753	9 836
Passifs non courants			
Provisions	25	729	686
Dette à long terme	26	25 789	25 608
Autres passifs à long terme	27	933	869
Impôt sur le résultat différé		4 137	4 231
		31 588	31 394
Passif			
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	28	15 873	15 620
Participations ne donnant pas le contrôle		1 649	1 178
		17 522	16 798
		58 863 \$	58 028 \$

Passifs éventuels 29

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

(non audité)

(en millions)	Note	Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires							Participations ne donnant pas le contrôle	Total
		Capital d'apport			Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total			
		Actions ordinaires (note 28)	Nombre d'actions	Capital social						
Solde au 1 ^{er} janvier 2024		1 468	12 324 \$	997 \$	2 835 \$	(44) \$	16 112 \$	1 190 \$	17 302 \$	
Bénéfice net (perte nette)		—	—	—	635	—	635	(17)	618	
Autres éléments du résultat global	11	—	—	—	31	51	82	22	104	
Dividendes	13	—	—	—	(1 709)	—	(1 709)	—	(1 709)	
Dividendes réinvestis et paiements facultatifs en trésorerie	13b), 14c)	24	508	—	—	—	508	—	508	
Rémunération fondée sur des actions mise en équivalence		—	2	85	—	—	87	4	91	
Émission d'actions ordinaires dans le cadre de regroupements d'entreprises		—	7	—	—	—	7	—	7	
Variation des participations dans des filiales	28b)	—	—	49	—	—	49	(43)	6	
Solde au 30 septembre 2024		1 492	12 841 \$	1 131 \$	1 792 \$	7 \$	15 771 \$	1 156 \$	16 927 \$	
Solde au 1 ^{er} janvier 2025		1 504	13 124 \$	1 081 \$	1 520 \$	(105) \$	15 620 \$	1 178 \$	16 798 \$	
Bénéfice net (perte nette)		—	—	—	821	—	821	(334)	487	
Autres éléments du résultat global	11	—	—	—	42	78	120	(13)	107	
Dividendes	13	—	—	—	(1 883)	—	(1 883)	—	(1 883)	
Dividendes réinvestis et paiements facultatifs en trésorerie	13b), 14c)	31	635	—	—	—	635	—	635	
Rémunération fondée sur des actions mise en équivalence	14b)	—	2	101	—	—	103	1	104	
Variation des participations dans des filiales	28b)	—	—	457	—	—	457	817	1 274	
Solde au 30 septembre 2025		1 535	13 761 \$	1 639 \$	500 \$	(27) \$	15 873 \$	1 649 \$	17 522 \$	

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

(non audité)

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net	431 \$	257 \$	487 \$	618 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation :				
Amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des immobilisations incorporelles	1 011	968	3 007	3 025
Perte de valeur du goodwill (<i>note 18</i>)	—	—	500	—
Impôt sur le résultat différé (<i>note 10</i>)	(82)	(117)	(171)	(285)
Charge de rémunération fondée sur des actions, montant net (<i>note 14a</i>)	42	44	121	110
Charge au titre des régimes à prestations définies du personnel, montant net (<i>note 15a</i>)	16	16	45	50
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel (<i>note 15a</i>)	(6)	(2)	(16)	(16)
Profit sur les apports des biens immobiliers aux coentreprises (<i>notes 7 et 21</i>)	(13)	(49)	(21)	(102)
(Bénéfice) perte lié aux placements mis en équivalence (<i>notes 7 et 21</i>)	1	3	(1)	13
Profit au rachat de titres de créance à long terme (<i>notes 9 et 26b</i>)	(222)	—	(222)	—
Autres	(99)	6	(133)	14
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation (<i>note 31a</i>)	414	306	140	343
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 493	1 432	3 736	3 770
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre (<i>note 31a</i>)	(634)	(679)	(1 886)	(2 157)
Paiements en trésorerie au titre des licences de spectre (<i>note 18a</i>)	—	—	—	(620)
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions, montant net (<i>note 18b</i>)	(3)	(91)	(464)	(258)
Avances aux coentreprises immobilières et aux entreprises associées et participations dans les coentreprises immobilières et les entreprises associées (<i>note 21</i>)	(1)	(7)	(1)	(12)
Sommes reçues des coentreprises immobilières (<i>note 21</i>)	—	2	1	5
Produit de cessions	3	—	76	21

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (<i>note 31b</i>)				
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires (<i>note 13a</i>)	(408)	(384)	(1 215)	(1 174)
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net	3	(118)	12	822
Émission de titres de créance à long terme [<i>notes 18b</i> et 26]	1 381	1 294	9 513	5 083
Remboursements par anticipation et à l'échéance de titres de créance à long terme (<i>note 26</i>)	(4 910)	(1 529)	(9 948)	(5 480)
Titres de capitaux propres d'une filiale émis aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle (<i>note 28b</i>)	1 261	—	1 261	—
Actions d'une filiale rachetées auprès de détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	(25)	—	(25)
Autres	(15)	(1)	(46)	(17)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(2 688)	(763)	(423)	(791)
SITUATION DE TRÉSORERIE				
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net	(1 855)	(113)	958	(50)
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début	3 682	927	869	864
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin	1 827 \$	814 \$	1 827 \$	814 \$
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION				
Intérêts payés	(399) \$	(362) \$	(1 078) \$	(1 011) \$
Intérêts reçus	16 \$	9 \$	38 \$	30 \$
Impôt sur le résultat payé, montant net	(77) \$	(63) \$	(374) \$	(258) \$

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes annexes

(non audité)

30 SEPTEMBRE 2025

TELUS Corporation est l'une des plus importantes sociétés de télécommunications du Canada offrant un vaste éventail de solutions technologiques, qui incluent des produits et des services de voix et de données mobiles et fixes, des services de soins de santé et des solutions technologiques et logicielles (y compris les programmes d'aide aux employés et à la famille et l'administration des avantages du personnel), les services liés à l'agriculture et aux biens de consommation (logiciels, services de gestion de données et technologies intelligentes pour la chaîne alimentaire et les biens de consommation axées sur l'analytique de données), ainsi qu'une expérience numérique. Les services de données comprennent les services de protocole Internet, les services de télévision, les services d'hébergement, les services de technologies de l'information gérées et les services fondés sur l'infonuagique, de même que les services de sécurité et de domotique résidentielles et d'entreprise.

TELUS Corporation a été constituée en société par actions en vertu de la loi intitulée Company Act (Colombie-Britannique) le 26 octobre 1998, sous la dénomination BCT.TELUS Communications Inc. (« BCT »). Le 31 janvier 1999, conformément à un plan d'arrangement aux termes de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* approuvé par le tribunal et intervenu entre BCT, BC TELECOM Inc. et l'ancienne société située en Alberta, TELUS Corporation (« TC »), BCT a acquis la totalité des actions de BC TELECOM Inc. et de TC en échange d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote de BCT et BC TELECOM Inc. a été dissoute. Le 3 mai 2000, BCT a changé sa dénomination pour TELUS Corporation et en février 2005, TELUS Corporation est devenue assujettie à la Business Corporations Act (Colombie-Britannique), loi qui a remplacé la Company Act (Colombie-Britannique). TELUS Corporation a son siège social au 510 West Georgia Street, Floor 5, Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 0M3.

Les expressions « TELUS », « nous », « notre », « nos », « nôtre » et « nous-mêmes » désignent TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte le permet ou l'exige, ses filiales. Nos principales filiales sont : TELUS Communications Inc., dans laquelle nous détenions une participation de 100 % au 30 septembre 2025; TELUS Santé Inc., dans laquelle nous détenions une participation de 100 % au 30 septembre 2025; et TELUS International (Cda) Inc. (qui exerce ses activités sous le nom de TELUS Expérience numérique) dans laquelle nous détenions une participation de 57,0 % au 30 septembre 2025 et une participation de 100 % au 7 novembre 2025, comme il est décrit plus en détail à la note 28b).

Notes annexes

Page

Application générale

1. États financiers consolidés intermédiaires résumés	7
2. Faits nouveaux concernant les méthodes comptables	8
3. Politiques financières liées à la structure du capital	11
4. Instruments financiers	15

Éléments portant sur les résultats d'exploitation consolidés

5. Information sectorielle	25
6. Produits tirés de contrats conclus avec des clients	28
7. Autres produits	29
8. Charge au titre des avantages du personnel	29
9. Coûts de financement	30
10. Impôt sur le résultat	30
11. Autres éléments du résultat global	32
12. Montants par action	34
13. Dividendes par action	34
14. Rémunération fondée sur des actions	35
15. Avantages du personnel futurs	39
16. Coûts de restructuration et autres coûts	41

Éléments portant sur la situation financière consolidée

17. Immobilisations corporelles	42
18. Immobilisations incorporelles et goodwill	43
19. Contrats de location	45
20. Autres actifs à long terme	46
21. Coentreprises immobilières et participations dans des entreprises associées	46
22. Emprunts à court terme	48
23. Créditeurs et charges à payer	49
24. Facturation par anticipation et dépôts de clients	49
25. Provisions	50

26. Dette à long terme	51
27. Autres passifs à long terme	58
28. Capitaux propres	58
29. Passifs éventuels	61

Autres

30. Transactions entre parties liées	63
31. Informations supplémentaires sur les tableaux des flux de trésorerie	64



1 états financiers consolidés intermédiaires résumés

a) Mode de présentation

Les notes annexes figurant dans nos états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent uniquement les événements et les transactions d'importance et non toutes les informations normalement présentées dans nos états financiers annuels audités. Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires sont dits résumés. Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus parallèlement à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés sont exprimés en dollars canadiens et sont préparés selon les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes d'application que celles décrites dans nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, à l'exception de ce qui est indiqué à la *note 2a*). Les principes comptables généralement reconnus que nous utilisons sont les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « Normes IFRS® de comptabilité ») et les principes comptables généralement reconnus du Canada. Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés sont conformes à la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* et reflètent tous les ajustements (de nature récurrente habituelle) qui sont, à notre avis, nécessaires à une présentation fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires présentées.

Ces états financiers consolidés pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025 ont été autorisés par notre conseil d'administration pour publication le 7 novembre 2025.

b) Comptabilité de couverture

Généralités

Nous appliquons la comptabilité de couverture aux instruments financiers utilisés pour établir : les relations de couverture désignées du risque de change en ce qui concerne certains engagements à l'égard d'achats futurs libellés en dollars américains et les remboursements de titres de créance; et les relations de couverture désignées du risque lié au prix d'achat d'électricité.

L'objectif de la comptabilité de couverture, en ce qui a trait à nos relations de couverture désignées, est d'assurer que les profits et les pertes compensatoires sont comptabilisés au cours des mêmes périodes. Nous avons choisi d'appliquer la comptabilité de couverture, car nous croyons que celle-ci reflète plus fidèlement la substance économique des transactions sous-jacentes.

L'application de la comptabilité de couverture exige une corrélation étroite (qui indique l'efficacité) entre la variation compensatoire de la valeur liée au risque des instruments financiers (les « éléments de couverture ») utilisés pour établir les relations de couverture désignées et la totalité, ou une partie, de l'actif, du passif ou de la transaction présentant un risque identifié pour lequel nous avons pris des mesures (les « éléments couverts »).

Comptabilité de couverture – dérivés utilisés pour gérer le risque de change; dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt

L'efficacité anticipée des relations de couverture désignées est évaluée lors de la mise en place et leur efficacité réelle est évaluée pour chaque période de présentation de l'information financière ultérieure. Nous considérons une relation de couverture désignée comme étant efficace si les conditions essentielles suivantes de l'élément de couverture et de l'élément couvert sont les mêmes : le montant nominal de l'élément de couverture et le montant en capital de l'élément couvert; les dates d'échéance; les dates de paiement; et l'indice des taux d'intérêt (selon le cas).

Toute inefficacité, comme celle qui résulterait d'un écart entre le montant nominal de l'élément de couverture et le montant en capital de l'élément couvert, ou d'une relation de couverture désignée auparavant efficace qui devient inefficace, est reflétée dans les états consolidés du résultat net et du résultat global au poste « Coûts de financement » si elle est liée à la dette à long terme et au poste « Achat de biens et services » si elle est liée à des engagements d'achats futurs libellés en dollars américains, comme il est indiqué à la *note 4e*).

Comptabilité de couverture – dérivés utilisés pour gérer les autres risques de prix (se reporter à la note 2a)

L'efficacité anticipée des relations de couverture désignées est évaluée lors de la mise en place (le 1^{er} janvier 2025, pour les accords d'achat d'énergie virtuels conclus avant l'exercice 2025), et leur efficacité réelle est évaluée pour chaque période de présentation de l'information financière ultérieure. Nous considérons une relation de couverture désignée dans le cadre d'un accord d'achat d'énergie virtuel comme étant efficace si les conditions essentielles suivantes de l'élément de couverture et de l'élément couvert sont les mêmes : le montant nominal variable lié à l'électricité produite à partir de sources naturelles de l'élément de couverture et le montant nominal variable de l'élément couvert; les dates d'échéance; et les dates de paiement.

Toute inefficacité, comme celle qui résulterait d'un écart entre le prix de l'électricité consommée établi en fonction du prix du réseau commun d'énergie de l'Alberta Interconnected Electrical System et le prix établi en fonction d'autres références, ou d'une relation de couverture désignée auparavant efficace qui devient inefficace, est reflétée dans les états consolidés du résultat net et du résultat global au poste « Achat de biens et services », comme il est indiqué à la note 4e).

Actifs et passifs de couverture

Dans le cadre de l'application de la comptabilité de couverture, la valeur de couverture est comptabilisée aux états consolidés de la situation financière pour représenter la juste valeur des éléments de couverture. L'écart net, le cas échéant, entre les montants comptabilisés en résultat net et les montants nécessaires pour refléter la juste valeur des éléments de couverture de flux de trésorerie désignés comptabilisée aux états consolidés de la situation financière, est comptabilisé à titre de composante des autres éléments du résultat global, comme il est indiqué à la note 11.

c) Stocks

Les stocks se composaient essentiellement d'appareils mobiles, de pièces et d'accessoires d'un montant total de 363 millions de dollars au 30 septembre 2025 (31 décembre 2024 – 528 millions de dollars), de même que d'équipement de communications détenu en vue de la revente. Ces stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation et le coût est établi selon la méthode du coût moyen. Le coût des marchandises vendues pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025 totalisait 0,6 milliard de dollars (2024 – 0,6 milliard de dollars) et 1,7 milliard de dollars (2024 – 1,7 milliard de dollars), respectivement.

2 faits nouveaux concernant les méthodes comptables

- a) **Première application des normes, interprétations et modifications des normes et interprétations au cours de la période de présentation de l'information financière**
 - En décembre 2024, l'International Accounting Standards Board a publié *Contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)*, qui modifie IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Ces modifications, entre autres facteurs, permettront dorénavant l'application de la comptabilité de couverture dans les cas où il y a une variabilité dans le montant sous-jacent lié à l'électricité découlant du fait que la source de production d'électricité dépend de conditions naturelles incontrôlables (par exemple, les conditions météorologiques). Plus précisément, si nous choisissons d'appliquer la comptabilité de couverture, la comptabilisation de la composante à terme latente de nos accords d'achat d'énergie virtuels préexistants, qui ont été conclus pour la première fois en 2022, sera touchée. L'évaluation de la juste valeur de la composante à terme latente de nos accords d'achat d'énergie virtuels n'est pas touchée par les modifications. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise.

Conformément aux dispositions transitoires permises, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2025, nous avons désigné de façon prospective nos accords d'achat d'énergie virtuels préexistants, qui sont des contrats liés aux écarts, comme détenus à des fins de couverture et avons appliqué la comptabilité de couverture. Ainsi, la variation nette de la composante à terme latente de nos accords d'achat d'énergie virtuels survenant le 1^{er} janvier 2025 ou après cette date, sera incluse dans le calcul des autres éléments du résultat global. Les dispositions transitoires ne permettaient pas la désignation rétrospective de nos accords d'achat d'énergie virtuels préexistants.

L'incidence sur les postes de l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

	Excluant l'incidence des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7	Incidence des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7	Données présentées à l'heure actuelle
Période close le 30 septembre 2025 (en millions, sauf les montants par action)			
TRIMESTRE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	5 106 \$	— \$	5 106 \$
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achat de biens et services	1 943	(1)	1 942
Charge au titre des avantages du personnel	1 411	—	1 411
Amortissement des immobilisations corporelles	621	—	621
Amortissement des immobilisations incorporelles	390	—	390
	4 365	(1)	4 364
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	741	1	742
Coûts de financement	172	(18)	154
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT	569	19	588
Impôt sur le résultat	152	5	157
BÉNÉFICE NET	417 \$	14 \$	431 \$
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL			
Éléments qui peuvent être ultérieurement reclasés en résultat			
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie	44 \$	(14) \$	30 \$
BÉNÉFICE GLOBAL	537 \$	— \$	537 \$
BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONS ORDINAIRES	479 \$	14 \$	493 \$
BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE			
De base	0,31 \$	0,01 \$	0,32 \$
Dilué	0,31 \$	0,01 \$	0,32 \$

	Période close le 30 septembre 2025 (en millions, sauf les montants par action)	Excluant l'incidence des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7	Incidence des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7	Données présentées à l'heure actuelle
PÉRIODE DE NEUF MOIS				
PRODUITS D'EXPLOITATION	15 245 \$	— \$	15 245 \$	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achat de biens et services	5 650	(3)	5 647	
Charge au titre des avantages du personnel	4 422	—	4 422	
Amortissement des immobilisations corporelles	1 814	—	1 814	
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 193	—	1 193	
Perte de valeur du goodwill	500	—	500	
	13 579	(3)	13 576	
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	1 666	3	1 669	
Coûts de financement	870	1	871	
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT	796	2	798	
Impôt sur le résultat	310	1	311	
BÉNÉFICE NET	486 \$	1 \$	487 \$	
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL				
Éléments qui peuvent être ultérieurement reclasés en résultat				
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie	17 \$	(1) \$	16 \$	
BÉNÉFICE GLOBAL	594 \$	— \$	594 \$	
BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONS ORDINAIRES	820 \$	1 \$	821 \$	
BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE				
De base	0,54 \$	— \$	0,54 \$	
Dilué	0,54 \$	— \$	0,54 \$	

L'incidence sur les postes de l'état consolidé des variations des capitaux propres est présentée dans le tableau suivant.

Au 30 septembre 2025 (en millions)	Excluant l'incidence des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7	Incidence des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7	Données présentées à l'heure actuelle
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONS ORDINAIRES			
Capital social			
Capital social	13 761 \$	— \$	13 761 \$
Surplus d'apport	1 639	—	1 639
Bénéfices non distribués	499	1	500
Cumul des autres éléments du résultat global	(26)	(1)	(27)
	15 873 \$	— \$	15 873 \$

L'incidence sur les postes du tableau consolidé des flux de trésorerie est présentée dans le tableau suivant.

Périodes closes le 30 septembre 2025 (en millions)	Excluant l'incidence des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7	Incidence des modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7	Données présentées à l'heure actuelle
TRIMESTRE			
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice net			
Bénéfice net	417 \$	14 \$	431 \$
Impôt sur le résultat différé	(87)	5	(82)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	433	(19)	414
Tous les autres éléments de rapprochement compris dans les activités d'exploitation	730	—	730
	Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 493 \$	— \$
			1 493 \$
PÉRIODE DE NEUF MOIS			
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice net			
Bénéfice net	486 \$	1 \$	487 \$
Impôt sur le résultat différé	(172)	1	(171)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	142	(2)	140
Tous les autres éléments de rapprochement compris dans les activités d'exploitation	3 280	—	3 280
	Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	3 736 \$	— \$
			3 736 \$

- b) **Normes, interprétations et modifications aux normes et interprétations qui ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas encore été appliquées**
- En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui établit les exigences générales en matière de présentation et d'informations à fournir dans les états financiers. La nouvelle norme remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. Bien qu'une grande partie de la substance d'IAS 1 *Présentation des états financiers* sera maintenue dans la nouvelle norme, celle-ci comportera les nouveautés suivantes :
 - Afin d'améliorer la comparabilité entre les entités, la norme exige la présentation, dans l'état du résultat net, d'un sous-total pour le bénéfice d'exploitation et d'un sous-total pour le bénéfice avant coût de financement et impôt (les deux sous-totaux étant définis dans la nouvelle norme);
 - La norme exige la présentation et le rapprochement, dans une même note des états financiers, des mesures de performance définies par la direction qui sont utilisées dans les communications publiques pour présenter l'opinion de la direction sur divers aspects de la performance d'une entité et qui sont tirées de l'état du résultat net et du résultat global;
 - La norme rehausse les exigences relatives au regroupement et à la ventilation des montants des états financiers;
 - La norme exige certains changements au tableau des flux de trésorerie, y compris l'élimination des options relatives au classement des flux de trésorerie provenant des intérêts et des dividendes.

La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Nous évaluons actuellement l'incidence de la nouvelle norme. Bien qu'il y aura un certain changement de l'endroit où sont présentées et rapprochées plusieurs de nos mesures de performance définies par la direction (principalement un déplacement du rapport de gestion aux états financiers), ainsi que de l'endroit où sont classés certains flux de trésorerie dans nos tableaux des flux de trésorerie (principalement un déplacement des intérêts payés qui passeront des activités d'exploitation aux activités de financement), nous ne prévoyons pas que l'application de la nouvelle norme aura une incidence significative sur la totalité de nos informations financières.

- En mai 2024, l'International Accounting Standards Board a publié des modifications au classement et à l'évaluation des instruments financiers (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7). Les modifications à portée limitée visent à tenir compte de la diversité des pratiques comptables en ce qui a trait au classement des actifs financiers présentant des caractéristiques liées à l'environnement, à la responsabilité sociale et à la gouvernance d'entreprise et des caractéristiques similaires, et à préciser la date à laquelle un actif financier ou un passif financier est décomptabilisé lorsqu'on utilise des systèmes de paiement électronique. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. Nous évaluons actuellement l'incidence de la nouvelle norme, mais nous ne prévoyons pas que nous serons touchés de façon significative par l'application des modifications.

3 politiques financières liées à la structure du capital

Généralités

Nous gérons le capital financier dans le but de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un niveau de risque acceptable. Dans notre définition du capital financier, nous incluons :

- les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires (excluant le cumul des autres éléments du résultat global);
- les participations ne donnant pas le contrôle;
- la dette à long terme (y compris les facilités de crédit à long terme, le papier commercial adossé à des facilités de crédit à long terme et tous les actifs ou passifs de couverture liés aux éléments de la dette à long terme, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global);
- la trésorerie et les placements temporaires;
- les emprunts à court terme (y compris ceux découlant des créances clients titrisées et des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement et des actifs ou passifs de couverture liés à des emprunts à court terme, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global);
- les autres éléments de la dette à long terme.

Nous gérons notre structure du capital financier et l'ajustons en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques liés à nos activités. Afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital financier, nous pouvons :

- ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires;
- ajuster l'escompte auquel les actions ordinaires sont offertes en vertu du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés;
- racheter des actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre d'offres de rachat dans le cours normal des activités;
- émettre de nouveaux titres de capitaux propres (y compris des actions ordinaires et des titres de capitaux propres de filiales);
- émettre de nouveaux titres de créance, et émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes;
- accroître ou réduire le montant des emprunts à court terme découlant des créances clients titrisées et des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement.

Nos objectifs financiers en 2025, qui sont revus chaque année, sont demeurés inchangés par rapport à 2024. Nous estimons que nos objectifs financiers s'alignent sur notre stratégie à long terme.

Nous surveillons le capital financier au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissements (le « BAIIA »*) excluant les coûts de restructuration et autres coûts, les ratios de couverture ainsi que les ratios de distribution.

Ratios d'endettement et de couverture

Le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts est calculé comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sur 12 mois. Historiquement, cette mesure est semblable au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit. La dette nette et le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sont des mesures qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Le calcul de ces mesures se présente comme dans le tableau qui suit. La dette nette est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité à certaines clauses restrictives s'appliquant à la dette.

Aux 30 septembre ou pour les périodes de

12 mois closes à ces dates

(en millions de dollars)

	Objectif	2025	2024
Composantes des ratios d'endettement et de couverture			
Dette nette ¹	25 663 \$	28 109 \$	
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ²	7 353 \$	7 342 \$	
Montant net des charges d'intérêts ³ (note 9)	1 418 \$	1 370 \$	
Ratio d'endettement			
Dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	2,2 à 2,7 ⁴	3,5	3,8
Ratios de couverture			
Couverture par le bénéfice ⁵		2,1	1,9
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ⁶		5,2	5,4

* Le BAIIA n'est pas une mesure financière normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité et pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation et autres produits diminués des achats de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel. Nous présentons le BAIIA

parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de nos activités et qu'il sert aussi à déterminer si nous respectons certaines clauses restrictives de nos conventions d'emprunt.

Notes annexes

(non audité)

- 1 La dette nette et le total du capital investi sont calculés comme suit :

Aux 30 septembre	Note	2025	2024
Dette à long terme	26	28 989 \$	28 000 \$
Crédit lié aux capitaux propres à l'égard des billets subordonnés de rang inférieur de TELUS Corporation déduit lors du calcul de la dette nette	26f)	(2 232)	—
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme	138	124	
(Actifs) passifs dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change liés à la dette libellée en dollars américains, montant net	(22)	78	
Cumul des autres éléments du résultat global découlant des instruments financiers utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change liés à la dette libellée en dollars américains – compte non tenu des incidences fiscales	(305)	(204)	
Trésorerie et placements temporaires, montant net	(1 827)	(814)	
Emprunts à court terme	22	922	925
Dette nette	25 663	28 109	
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	15 873	15 771	
Participations ne donnant pas le contrôle	1 649	1 156	
Ajouter : crédit lié aux capitaux propres à l'égard des billets subordonnés de rang inférieur de TELUS Corporation déduit lors du calcul de la dette nette	2 232	—	
Moins : cumul des autres éléments du résultat global compris ci-dessus dans les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires ainsi que dans les participations ne donnant pas le contrôle	(31)	(27)	
Total du capital investi	45 386 \$	45 009 \$	

- 2 Le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts est calculé comme suit :

	BAIIA (note 5)	Coûts de restructuration et autres coûts (note 16)	BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts
Ajouter			
Période de neuf mois close le 30 septembre 2025	5 176 \$	339 \$	5 515 \$
Exercice clos le 31 décembre 2024	6 840	493	7 333
Déduire			
Période de neuf mois close le 30 septembre 2024	(5 070)	(425)	(5 495)
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	6 946 \$	407 \$	7 353 \$

- 3 Le montant net des charges d'intérêts est le montant net des coûts de financement, excluant le montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel, les variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels, lorsqu'ils sont comptabilisés comme étant détenus à des fins de transaction (se reporter à la note 2a) ainsi que les économies liées à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme et le remboursement à l'échéance de titres de créance, calculé sur 12 mois (les charges comptabilisées à l'égard de la prime au titre du remboursement par anticipation, le cas échéant, sont incluses dans le montant net des charges d'intérêts) (se reporter à la note 9).

- 4 Notre fourchette cible à long terme pour le ratio d'endettement est de 2,2 à 2,7 fois. Au 30 septembre 2025, le ratio sortait de cette fourchette cible à long terme. Nous pourrions laisser ce ratio sortir de la fourchette cible (pour saisir les occasions de placement à long terme), et ce cas s'est déjà présenté, mais nous nous efforcerons de faire en sorte que ce ratio soit d'environ 2,7 fois à moyen terme (après les enchères de licences de spectre de 2021 et de 2023 et les prochaines enchères de licences de spectre des ondes millimétriques), ce qui s'aligne sur notre stratégie à long terme. Nous avons comme objectif d'atteindre un ratio d'environ 3,0 fois en 2027. Nous respectons le ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, en vertu desquelles nous devons nous assurer que notre ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation n'est pas supérieur à 4,25:1,00 (se reporter à la note 26d). Le calcul du ratio d'endettement est essentiellement semblable au calcul du ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit.

- 5 La couverture par le bénéfice est définie dans le Règlement 41-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et correspond au bénéfice net avant les charges liées aux coûts d'emprunt et la charge d'impôt sur le résultat divisé par les charges liées aux coûts d'emprunt (intérêts sur la dette à long terme [y compris les obligations au titre des dividendes sur les actions privilégiées devant être comptabilisées comme des passifs financiers]; intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts; prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme); et réintégration des intérêts capitalisés, en excluant les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

- 6 La couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts divisé par le montant net des charges d'intérêts. Cette mesure est essentiellement semblable au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit.

Le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts était de 3,5 fois au 30 septembre 2025 comparativement à 3,8 fois à l'exercice précédent. La baisse découle en grande partie de l'incidence de la diminution des niveaux de la dette nette, qui tient essentiellement au crédit lié aux capitaux propres à l'égard des billets subordonnés de rang inférieur et aux titres de capitaux propres émis par notre filiale Terrion à un détenteur d'une participation ne donnant pas le contrôle (se reporter à la *note 28b*), partiellement contrebalancée par les acquisitions de spectre et les acquisitions d'entreprises; les niveaux de la dette nette étaient déjà élevés au cours de la période considérée et des périodes comparatives en raison de nos acquisitions de spectre et de nos acquisitions d'entreprises.

Le ratio de couverture par le bénéfice était de 2,1 fois pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2025, soit une hausse comparativement à 1,9 fois à l'exercice précédent. Une augmentation du bénéfice avant les coûts d'emprunt et l'impôt sur le résultat a donné lieu à une hausse de 0,4 du ratio et l'augmentation des coûts d'emprunt a donné lieu à une baisse de 0,2 du ratio. Le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts s'est établi à 5,2 fois pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2025, en baisse par rapport au ratio de 5,4 fois enregistré à l'exercice précédent. L'augmentation de 48 millions de dollars du montant net des charges d'intérêts a donné lieu à une baisse de 0,2 du ratio.

Ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation
 Afin d'assurer une cohérence avec la manière dont nous gérons nos activités, notre ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation est présenté comme une mesure historique équivalant au total des dividendes déclarés liés aux actions ordinaires de TELUS Corporation des quatre trimestres les plus récents, comptabilisés dans les états financiers, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes (se reporter à la *note 13*), divisé par le total des flux de trésorerie disponibles* pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires (divisé par les flux de trésorerie disponibles annuels si le montant présenté se rapporte à un exercice). La mesure historique pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2025 est présentée à titre indicatif dans le cadre de l'évaluation de notre fourchette cible.

* Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, ils pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, les flux de trésorerie disponibles correspondent au BAIIA (produits d'exploitation et autres produits diminués des achats de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel) excluant les éléments que nous considérons comme ayant une valeur prédictive limitée, y compris les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients et les dettes

	Pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre	Objectif	2025	2024
Calculé selon les mesures conformes aux Normes				
IFRS de comptabilité les plus comparables				
Ratio de dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation par rapport aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, moins les dépenses d'investissement			106 %	92 %
Calculé selon les mesures de la direction				
Ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation – déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes	60 % à 75 % ¹		75 %	76 %
1 Notre fourchette cible pour le ratio de distribution lié aux actions ordinaires de TELUS Corporation est de 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles sur une base prospective. Le tableau suivant présente notre calcul des dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation, déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes.				
Pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en millions)				
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation	2 488 \$		2 259 \$	
Montant des dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation réinvestis dans des actions ordinaires de TELUS Corporation	(860)		(697)	
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation – déduction faite de l'incidence du régime de réinvestissement des dividendes	1 628 \$		1 562 \$	

fournisseurs), le produit tiré des actifs cédés ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie. Nous avons publié des indications au sujet des flux de trésorerie disponibles et les avons inclus dans l'information présentée parce qu'ils constituent des mesures clés de performance auxquelles la direction et les investisseurs ont recours pour évaluer la performance de nos activités.

Le tableau qui suit présente notre calcul des flux de trésorerie disponibles et son rapprochement avec les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

Pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre

	Note	2025	2024
BAlIA	5	6 946 \$	6 775 \$
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements		(29)	21
Incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat et des options de financement d'appareils mobiles			
Paitements faciles de TELUS		(100)	(146)
Incidence de la composante capital des contrats de location	31b)	(664)	(647)
Éléments des tableaux consolidés des flux de trésorerie :			
Rémunération fondée sur des actions, déduction faite des sorties de trésorerie relatives au régime d'actionnariat des employés	14	169	145
Charge au titre des régimes à prestations définies du personnel, montant net	15	68	76
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel		(22)	(21)
Perte liée aux placements mis en équivalence		4	39
Intérêts payés (excluant les paiements discrétionnaires de dividendes en trésorerie comptabilisés comme des intérêts)		(1 397)	(1 319)
Intérêts reçus		41	42
Dépenses d'investissement (excluant l'acquisition auprès d'une partie liée)		(2 375)	(2 617)
Dépenses d'investissement aux fins de l'acquisition auprès d'une partie liée		(93)	—
Remboursement de la facilité de crédit aux fins des travaux de construction auprès d'une partie liée effectué parallèlement aux dépenses d'investissement aux fins de l'acquisition auprès d'une partie liée et d'autres entités similaires		94	—
Flux de trésorerie disponibles avant impôt		2 642	2 348
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements		(474)	(305)
Flux de trésorerie disponibles		2 168	2 043
Ajouter (déduire) :			
Dépenses d'investissement	5	2 468	2 617
Incidence de la composante capital des contrats de location		664	647
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation qui ne sont pas inclus dans les postes précédents et d'autres éléments non significatifs sur une base individuelle compris dans le résultat net ne générant ni n'utilisant aucun flux de trésorerie		(487)	(223)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		4 813 \$	5 084 \$

4 instruments financiers

a) Risque de crédit

En excluant le risque de crédit, le cas échéant, découlant des swaps de devises réglés sur une base brute, la meilleure représentation de notre exposition maximale au risque de crédit (excluant les incidences de l'impôt sur le résultat) est présentée dans le tableau suivant. Celle-ci, toutefois, illustre le pire scénario et ne reflète aucunement les résultats auxquels nous nous attendons.

	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
(en millions)		
Trésorerie et placements temporaires, montant net	1 827 \$	869 \$
Débiteurs	4 233	4 319
Actifs sur contrat	702	790
Actifs dérivés	104	178
	6 866 \$	6 156 \$

Trésorerie et placements temporaires, montant net

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements temporaires est géré en s'assurant que ces actifs financiers sont placés auprès de gouvernements, de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une forte notation de première qualité et d'autres contreparties solvables. Un examen continu permet d'évaluer les changements de l'état des contreparties.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs est intrinsèquement géré par l'intermédiaire de la taille et de la diversité de notre importante clientèle, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. Un programme d'évaluation du crédit des clients est mis en œuvre et le montant du crédit accordé est limité lorsque nous le jugeons nécessaire. Les comptes sont considérés comme en souffrance lorsque le client n'a pas fait les paiements contractuels à l'échéance, soit habituellement dans les 30 jours suivant la date de facturation. Tous frais de retard sur les soldes impayés non courants des créances clients sont imputés au taux du marché fondé sur le secteur ou au taux négocié.

Créances clients, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses

(en millions)	Note	Montant brut	Correction de valeur	Montant net ¹
Au 30 septembre 2025				
Moins de 30 jours après la date de facturation		1 079 \$	(22) \$	1 057 \$
De 30 à 60 jours après la date de facturation		343	(18)	325
De 61 à 90 jours après la date de facturation		143	(21)	122
Plus de 90 jours après la date de facturation		213	(43)	170
Montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement		1 537	(34)	1 503
		3 315 \$	(138) \$	3 177 \$
Courantes ²	6b)	2 713 \$	(125) \$	2 588 \$
Non courantes ³	20	602	(13)	589
		3 315 \$	(138) \$	3 177 \$
Au 31 décembre 2024				
Moins de 30 jours après la date de facturation		975 \$	(20) \$	955 \$
De 30 à 60 jours après la date de facturation		504	(18)	486
De 61 à 90 jours après la date de facturation		147	(20)	127
Plus de 90 jours après la date de facturation		202	(42)	160
Montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement		1 661	(34)	1 627
		3 489 \$	(134) \$	3 355 \$
Courantes ²	6b)	2 844 \$	(119) \$	2 725 \$
Non courantes ³	20	645	(15)	630
		3 489 \$	(134) \$	3 355 \$

- 1 Les montants nets représentent les créances clients qui n'avaient pas fait l'objet d'une provision aux dates des états consolidés de la situation financière (se reporter à la note 6b).
- 2 Montant présenté dans les états consolidés de la situation financière au poste « Débiteurs ».
- 3 Montant présenté dans les états consolidés de la situation financière au poste « Autres actifs à long terme ».

Nous effectuons des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances douteuses. Les facteurs pris en compte lorsque vient le temps de déterminer si des corrections de valeur doivent être constituées au titre des comptes en souffrance comprennent les suivants : la conjoncture économique actuelle (y compris les données macroéconomiques prospectives), les informations historiques (y compris, s'ils sont disponibles, les rapports des agences de notation), les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance ainsi que la ligne d'activité d'où proviennent les créances clients. Ces facteurs sont également considérés pour déterminer s'il faut radier les montants imputés à la correction de valeur pour créances douteuses à l'encontre des créances clients. La charge pour créances douteuses est calculée au moyen d'une identification spécifique pour les soldes des créances clients dépassant un certain seuil et sur la base d'une provision fondée sur des statistiques pour les autres comptes. Aucune créance client n'est radiée directement à même la charge pour créances douteuses, puisque cette charge est incluse dans les états consolidés du résultat net et du résultat global au poste « Achat de biens et services ».

Le tableau suivant présente un sommaire des activités liées à notre correction de valeur pour créances douteuses.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Solde au début	139 \$	120 \$	134 \$	117 \$
Ajouts (charge pour créances douteuses)	39	41	126	113
Comptes radiés ¹ d'un montant inférieur aux recouvrements	(42)	(39)	(127)	(105)
Autres	2	5	5	2
Solde à la fin	138 \$	127 \$	138 \$	127 \$

1 Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, les comptes radiés, mais faisant toujours l'objet d'activités de recouvrement ont totalisé 63 \$ (2024 – 63 \$) et 194 \$ (2024 – 179 \$), respectivement.

Actifs sur contrat

Le risque de crédit associé aux actifs sur contrat est intrinsèquement géré par la taille et la diversité de notre importante clientèle, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. Un programme d'évaluation du crédit des clients est mis en œuvre et le montant du crédit accordé est limité lorsque nous le jugeons nécessaire.

Actifs sur contrat, déduction faite de la correction de valeur pour perte de valeur

(en millions)	Montant brut	Correction de valeur	Montant net (note 6c)
---------------	--------------	----------------------	--------------------------

Au 30 septembre 2025

À facturer, et donc reclassés dans les débiteurs au cours de :

La période de 12 mois se clôтурant un an après	603 \$	(21) \$	582 \$
La période de 12 mois se clôтурant deux ans après	222	(8)	214
Par la suite	44	(1)	43
	869 \$	(30) \$	839 \$

Au 31 décembre 2024

À facturer, et donc reclassés dans les débiteurs au cours de :

La période de 12 mois se clôтурant un an après	634 \$	(20) \$	614 \$
La période de 12 mois se clôтурant deux ans après	287	(9)	278
Par la suite	48	(1)	47
	969 \$	(30) \$	939 \$

Nous effectuons des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux actifs sur contrat. Les facteurs pris en compte lorsque vient le temps de déterminer si des corrections de valeur doivent être constituées comprennent les suivants : la conjoncture économique actuelle, les informations historiques (y compris, s'ils sont disponibles, les rapports des agences de notation) et la ligne d'activité d'où proviennent les actifs sur contrat. Ces mêmes facteurs sont considérés pour déterminer s'il faut radier les montants imputés à la correction de valeur pour perte de valeur des actifs sur contrat en diminution des actifs sur contrat.

Actifs dérivés (et passifs dérivés)

Les contreparties à nos dérivés liés aux opérations de change significatifs sont de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une notation de première qualité. L'exposition au risque de crédit lié à toute institution financière en particulier est limitée, et les notations des contreparties font l'objet d'un suivi. Nous n'accordons ni ne recevons de sûreté pour les contrats de swap ou les éléments de couverture en raison de notre notation et de celle de nos contreparties. Bien que nous soyons exposés au risque de pertes de crédit qui pourraient résulter de la non-exécution possible de nos contreparties, nous considérons ce risque comme minime. Nos passifs dérivés ne se composent d'aucun passif éventuel lié au risque de crédit.

b) Risque de liquidité

À titre de composante des politiques financières liées à la structure du capital, comme il est expliqué plus en détail à la note 3, nous gérons notre risque de liquidité des façons suivantes :

- en recourant à un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui nous permet de gérer nos liquidités disponibles et nos besoins en liquidités selon nos besoins réels;
- en maintenant une convention relative aux emprunts à court terme visant les créances clients et les montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement (note 22), des facilités bancaires bilatérales (note 22), un programme de financement de la chaîne d'approvisionnement (note 23), un programme de papier commercial (note 26c) et des facilités de crédit consortial (note 26d);
- en maintenant un prospectus préalable de base en vigueur;
- en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels;
- en gérant les échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

Nos échéances de titres de créance au cours des années à venir sont telles qu'elles sont présentées à la note 26j). Au 30 septembre 2025, comme c'était le cas au 31 décembre 2024, TELUS Corporation pouvait émettre en vertu d'un prospectus préalable de base canadien en vigueur jusqu'en septembre 2026, comme c'était le cas au 31 décembre 2024, un montant illimité de titres au Canada et des titres d'une valeur maximale de 3,5 milliards de dollars US aux États-Unis. Nous estimons que nos notations de première qualité contribuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers.

Nous faisons correspondre de façon étroite les échéances contractuelles de nos passifs financiers dérivés avec celles des risques qu'ils sont censés gérer.

Les échéances prévues de nos passifs financiers non actualisés ne diffèrent pas de façon importante des échéances contractuelles, sauf comme il est indiqué dans les tableaux ci-joints. Les échéances contractuelles relatives à nos passifs financiers non actualisés, y compris les intérêts s'y rapportant (le cas échéant), sont présentées dans les tableaux ci-joints.

c) Risque de marché

Le bénéfice net et les autres éléments du résultat global pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2025 et 2024 auraient pu varier si le taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain, le taux de

Au 30 septembre 2025 (en millions)	Non-dérivés			Dérivés						
	Passifs financiers ne portant pas d'intérêt	Emprunts à court terme ¹	Dette à long terme, en excluant les contrats de location ¹ (note 26)			Montants des swaps de devises devant être échangés		Montants des swaps de devises devant être échangés ³		
			Contrats de location (note 26)	(Reçus) ²	Payés	Autres	(Reçus)			
2025 (reste de l'exercice)	2 771 \$	10 \$	710 \$	163 \$	(554) \$	538 \$	1 \$	(967) \$	947 \$	3 619 \$
2026	541	40	3 244	864	(894)	862	5	(652)	641	4 651
2027	99	951	2 698	746	(1 812)	1 718	4	(53)	48	4 399
2028	63	—	3 012	542	(243)	224	4	(476)	513	3 639
2029	8	—	2 393	396	(243)	224	4	—	—	2 782
2030 à 2034	8	—	12 129	748	(3 079)	2 897	18	—	—	12 721
Par la suite	—	—	19 579	641	(3 313)	3 154	2	—	—	20 063
Total	3 490 \$	1 001 \$	43 765 \$	4 100 \$	(10 138) \$	9 617 \$	38 \$	(2 148) \$	2 149 \$	51 874 \$
	Total (note 26)			47 344 \$						

- 1 Les sorties de trésorerie pour le versement d'intérêts à l'égard de nos emprunts à court terme, des billets liés à la durabilité, du papier commercial, des montants prélevés sur nos facilités de crédit (le cas échéant), et des autres passifs (non garantis) et des billets subordonnés de rang inférieur ont été calculées aux taux d'intérêt et aux taux de change, selon le cas, en vigueur au 30 septembre 2025.
- 2 Les montants compris dans la dette à long terme non dérivée non actualisée à l'égard de la dette à long terme libellée en dollars américains, et les montants correspondants inclus dans la colonne « (Reçus) » des swaps de devises de la dette à long terme ont été calculés aux taux de change en vigueur au 30 septembre 2025. Les montants contractuels couverts de la dette à long terme libellée en dollars américains venant à échéance sont en fait reflétés dans la colonne « Payés » des swaps de devises de la dette à long terme puisque les flux de trésorerie bruts sont échangés en vertu des contrats de swaps de devises, sauf que les échéances et les flux de trésorerie bruts des billets subordonnés de rang inférieur de TELUS Corporation reflètent la date de rajustement initiale du taux fixe.
- 3 Les montants compris dans les emprunts à court terme non actualisés à l'égard des emprunts à court terme libellés en dollars américains, et les montants correspondants des passifs dérivés, le cas échéant, inclus dans la colonne « Payés » des swaps de devises ont été calculés aux taux de change en vigueur au 30 septembre 2025. Les montants de la couverture des passifs dérivés, le cas échéant, à l'égard des montants contractuels couverts des emprunts à court terme libellés en dollars américains sont inclus dans la colonne « Payés » des swaps de devises puisque les flux de trésorerie nets sont échangés en vertu des contrats de swaps de devises. Des flux de trésorerie bruts sont échangés en vertu de swaps de devises entre l'euro et le dollar américain et ont été calculés en fonction des taux d'intérêt et des taux de change en vigueur au 30 septembre 2025.

Au 31 décembre 2024 (en millions)	Non-dérivés			Dérivés					
	Passifs financiers ne portant pas d'intérêt	Emprunts à court terme ¹	Dette à long terme, en excluant les contrats de location ¹ (note 26)			Montants des swaps de devises devant être échangés		Montants des swaps de devises devant être échangés ³	
			Contrats de location (note 26)	(Reçus) ²	Payés	(Reçus)	Payés		
2025	3 228 \$	40 \$	3 629 \$	837 \$	(1 670) \$	1 601 \$	(707) \$	685 \$	7 643 \$
2026	233	40	2 544	700	(234)	207	—	—	3 490
2027	103	942	2 677	550	(1 802)	1 654	—	—	4 124
2028	64	—	4 234	349	(617)	585	—	—	4 615
2029	8	—	2 141	249	(125)	116	—	—	2 389
2030 à 2034	9	—	10 825	484	(1 808)	1 617	—	—	11 127
Par la suite	—	—	11 902	408	(2 942)	2 662	—	—	12 030
Total	3 645 \$	1 022 \$	37 952 \$	3 577 \$	(9 198) \$	8 442 \$	(707) \$	685 \$	45 418 \$
	Total			40 773 \$					

- 1 Les sorties de trésorerie pour le versement d'intérêts à l'égard de nos emprunts à court terme, des billets liés à la durabilité, du papier commercial et des montants prélevés sur nos facilités de crédit (le cas échéant) ont été calculées aux taux d'intérêt et aux taux de change, selon le cas, en vigueur au 31 décembre 2024.
- 2 Les montants compris dans la dette à long terme non dérivée non actualisée à l'égard de la dette à long terme libellée en dollars américains, et les montants correspondants inclus dans la colonne « (Reçus) » des swaps de devises de la dette à long terme ont été calculés aux taux de change en vigueur au 31 décembre 2024. Les montants contractuels couverts de la dette à long terme libellée en dollars américains venant à échéance sont en fait reflétés dans la colonne « Payés » des swaps de devises.
- 3 Les montants compris dans les emprunts à court terme non actualisés à l'égard des emprunts à court terme libellés en dollars américains, et les montants correspondants des passifs dérivés, le cas échéant, inclus dans la colonne « Payés » des swaps de devises ont été calculés aux taux de change en vigueur au 31 décembre 2024. Les montants de la couverture des passifs dérivés, le cas échéant, à l'égard des montants contractuels couverts des emprunts à court terme libellés en dollars américains sont inclus dans la colonne « Payés » des swaps de devises puisque les flux de trésorerie nets sont échangés en vertu des contrats de swaps de devises.



change du dollar américain par rapport à l'euro, les taux d'intérêt du marché et l'évaluation de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels avaient présenté une variation des montants raisonnablement possibles par rapport à leurs montants réels à la date de l'état de la situation financière.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition au risque de change a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue à la date de l'état de la situation financière concerné. Les soldes libellés en dollars américains et en euros et les valeurs nominales des instruments financiers dérivés à la date de l'état de la situation financière concerné ont été utilisés aux fins des calculs.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition au risque de taux d'intérêt a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue au début de l'exercice concerné et serait demeurée constante jusqu'à la date de l'état de la situation financière concerné. Les montants en capital et les valeurs nominales à la date de l'état de la situation financière concerné ont été utilisés aux fins des calculs.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition au risque relatif à l'écart d'actualisation lié à l'énergie éolienne et au risque relatif à la prime liée à l'énergie solaire a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue à la date de l'état de la situation financière concerné. Les valeurs nominales des accords d'achat d'énergie virtuels à la date de l'état de la situation financière concerné ont été utilisées aux fins des calculs.

Dans l'analyse de sensibilité, nous avons pris en compte la charge d'impôt sur le résultat sur une base nette, calculée au moyen des taux d'imposition prévus par la loi pour les périodes de présentation de l'information financière.

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre [augmentation (diminution) en millions]	Bénéfice net		Autres éléments du résultat global		Bénéfice global	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Variations raisonnablement possibles des risques de marché ¹						
Variation de 10 % du taux de change du dollar CA par rapport au dollar US						
Appréciation du dollar CA	(5) \$	(7) \$	(98) \$	97 \$	(103) \$	90 \$
Dépréciation du dollar CA	5 \$	7 \$	98 \$	(97) \$	103 \$	(90) \$
Variation de 10 % du taux de change du dollar US par rapport à l'euro						
Appréciation du dollar US	(32) \$	13 \$	(30) \$	(72) \$	(62) \$	(59) \$
Dépréciation du dollar US	32 \$	(13) \$	30 \$	72 \$	62 \$	59 \$
Variation de 25 points de base des taux d'intérêt						
Augmentation des taux d'intérêt						
Taux d'intérêt au Canada	(4) \$	(4) \$	58 \$	77 \$	54 \$	73 \$
Taux d'intérêt aux États-Unis	(4) \$	— \$	(80) \$	(66) \$	(84) \$	(66) \$
Taux d'intérêt combiné	(8) \$	(4) \$	(22) \$	11 \$	(30) \$	7 \$
Diminution des taux d'intérêt						
Taux d'intérêt au Canada	4 \$	4 \$	(60) \$	(81) \$	(56) \$	(77) \$
Taux d'intérêt aux États-Unis	2 \$	— \$	84 \$	69 \$	86 \$	69 \$
Taux d'intérêt combiné	6 \$	4 \$	24 \$	(12) \$	30 \$	(8) \$
Variation de 20 points de base de l'écart d'actualisation lié à l'énergie éolienne (note 2a)						
Augmentation de l'écart d'actualisation lié à l'énergie éolienne	— \$	(23) \$	(23) \$	— \$	(23) \$	(23) \$
Diminution de l'écart d'actualisation lié à l'énergie éolienne	— \$	23 \$	22 \$	— \$	22 \$	23 \$
Variation de 20 points de base de la prime liée à l'énergie solaire (note 2a)						
Augmentation de la prime liée à l'énergie solaire	— \$	13 \$	12 \$	— \$	12 \$	13 \$
Diminution de la prime liée à l'énergie solaire	— \$	(13) \$	(13) \$	— \$	(13) \$	(13) \$

1 Ces sensibilités sont hypothétiques et doivent être considérées avec circonspection. Les variations du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global ne peuvent généralement pas faire l'objet d'une extrapolation étant donné que la relation entre la variation de l'hypothèse et celle du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global n'est pas nécessairement linéaire. Dans ce tableau, les répercussions de la variation d'une hypothèse donnée sur le montant du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global sont calculées sans modification d'autres facteurs; or, dans la réalité, la variation d'un facteur peut entraîner la variation d'autres facteurs, ce qui pourrait contribuer à amplifier ou à contrebalancer les sensibilités.

L'analyse de sensibilité se fonde sur l'hypothèse selon laquelle nous réaliserions les variations des taux de change, des taux d'intérêt du marché, de l'écart d'actualisation lié à l'énergie éolienne et de la prime liée à l'énergie solaire; or, en réalité, les marchés concurrentiels dans lesquels nous exerçons nos activités auraient une incidence sur cette hypothèse.

d) Juste valeur

Généralités

La valeur comptable de la trésorerie et des placements temporaires, des débiteurs, des obligations à court terme, des emprunts à court terme, des créiteurs et de certaines provisions (y compris des provisions au titre de la restructuration) correspond approximativement à leur juste valeur en raison de leur échéance immédiate ou à court terme. La juste valeur est déterminée directement en fonction des cours de marché sur des marchés actifs.

La juste valeur de nos actifs financiers de placement est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs ou d'autres indications objectives et claires de juste valeur.

La juste valeur de notre dette à long terme, en excluant les contrats de location, est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs.

La juste valeur des instruments financiers dérivés que nous utilisons pour gérer le risque de change est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs de ces instruments financiers ou d'instruments financiers similaires ou des taux courants qui nous sont offerts pour des instruments financiers de même échéance, ainsi qu'en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés à l'aide des taux courants pour des instruments financiers similaires dotés d'échéances similaires et exposés à des risques similaires (ces estimations de la juste valeur sont en grande partie fondées sur le taux de change à terme du dollar canadien par rapport au dollar américain aux dates des états de la situation financière). La juste valeur des instruments financiers dérivés que nous utilisons pour gérer notre exposition au risque de prix lié à l'achat d'électricité produite à partir de sources naturelles est actuellement estimée selon une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en fonction de prévisions basées sur les normes de l'industrie de EDC Associates Ltd. au moyen de données observables sur le marché. Les données d'entrée observables importantes utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers dérivés de niveau 3 sont l'écart d'actualisation lié à l'énergie éolienne, qui reflète 76 % (31 décembre 2024 – 76 %) du prix du réseau commun d'énergie de l'Alberta Interconnected Electrical System, et la prime liée à l'énergie solaire, qui reflète 82 % (31 décembre 2024 – 108 %) du prix du réseau commun d'énergie de l'Alberta Interconnected Electrical System.

Dérivés

Les instruments financiers dérivés que nous évaluons à la juste valeur sur une base récurrente suivant la comptabilisation initiale sont présentés dans le tableau ci-après.

(en millions de dollars, sauf les prix ou les taux)

	Désignation	Au 30 septembre 2025				Au 31 décembre 2024				
		Date d'échéance maximale	Montant nominal	Juste valeur ¹ et valeur comptable	Prix ou taux	Date d'échéance maximale	Montant nominal	Juste valeur ¹ et valeur comptable	Prix ou taux	
Actifs dérivés courants²										
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant des éléments suivants</i>										
Transactions libellées en dollars américains	DFT ⁴	2026	40 \$	— \$ 1,00 \$ US : 57 P		2025	43 \$	— \$ 1,00 \$ US : 58 P		
Transactions libellées en dollars américains	DFT ⁴	2025	677 \$	18 1,00 \$ US : 1,35 \$ CA		2025	72 \$	1 1,00 \$ US : 1,43 \$ CA		
Transactions libellées en dollars américains	DFC ³	2026	264 \$	3 1,00 \$ US : 1,36 \$ CA		2025	410 \$	20 1,00 \$ US : 1,36 \$ CA		
Dette libellée en dollars américains (<i>notes 22 et 26c</i>)	DFC ³	2026	1 044 \$	13 1,00 \$ US : 1,37 \$ CA		2025	1 201 \$	31 1,00 \$ US : 1,40 \$ CA		
Opérations en monnaie fonctionnelle (euro) réglées au moyen de titres de créance à long terme libellés en dollars américains ⁷ (<i>note 26e</i>)	DFT ^{5, 10}	2028	49 \$	3 1,00 € : 1,09 \$ US		2028	46 \$	13 1,00 € : 1,09 \$ US		
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt découlant des éléments suivants</i>										
Montants prélevés sur une facilité de crédit à taux variable (<i>note 26e</i>)	DFT ^{4, 10}	—	— \$	— —		2028	12 \$	— 3,5 %		
<i>Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de prix découlant des éléments suivants</i>										
Achat d'électricité	DFC ^{3, 9}	2047	0,3 TWh ⁸	— 33,14 \$/MWh ⁸		—	— \$	— —		
				37 \$				65 \$		
Autres actifs à long terme² (<i>note 20</i>)										
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant des éléments suivants</i>										
Dette à long terme libellée en dollars américains ⁶ (<i>note 26b</i>)	DFC ³	2032	4 258 \$	67 \$ 1,00 \$ US : 1,32 \$ CA		2032	3 069 \$	86 \$ 1,00 \$ US : 1,30 \$ CA		
Opérations en monnaie fonctionnelle (euro) réglées au moyen de titres de créance à long terme libellés en dollars américains ⁷ (<i>note 26e</i>)	DFT ^{4, 10}	—	— \$	— —		2028	557 \$	24 1,00 € : 1,09 \$ US		
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt découlant des éléments suivants</i>										
Montants prélevés sur une facilité de crédit à taux variable (<i>note 26e</i>)	DFT ^{4, 10}	—	— \$	— —		2028	211 \$	3 3,5 %		
				67 \$				113 \$		

(en millions de dollars, sauf les prix ou les taux)

	Désignation	Au 30 septembre 2025				Au 31 décembre 2024				
		Date d'échéance maximale	Montant nominal	Juste valeur ¹ et valeur comptable	Prix ou taux	Date d'échéance maximale	Montant nominal	Juste valeur ¹ et valeur comptable	Prix ou taux	
Passifs dérivés courants²										
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant des éléments suivants</i>										
Transactions libellées en dollars américains	DFT ⁴	2026	258 \$	6 \$ 1,00 \$ US : 57 P		2025	129 \$	3 \$ 1,00 \$ US : 57 P		
Transactions libellées en dollars américains	DFC ³	2026	288 \$	5 1,00 \$ US : 1,41 \$ CA		—	— \$	— —		
Dette libellée en dollars américains (notes 22 et 26c)	DFC ³	2025	923 \$	2 1,00 \$ US : 1,39 \$ CA		2025	1 117 \$	2 1,00 \$ US : 1,44 \$ CA		
<i>Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de prix découlant des éléments suivants</i>										
Achat d'électricité	DFC ^{3,9}	—	— \$	— —		2047	0,4 TWh ⁸	6 31,76 \$/MWh ⁸		
				13 \$				11 \$		
Autres passifs à long terme² (note 27)										
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant des éléments suivants</i>										
Dette à long terme libellée en dollars américains ⁶ (note 26c)	DFC ³	2049	4 318 \$	56 \$ 1,00 \$ US : 1,31 \$ CA		2049	3 378 \$	86 \$ 1,00 \$ US : 1,32 \$ CA		
Opérations en monnaie fonctionnelle (euro) réglées au moyen de titres de créance à long terme libellés en dollars américains ⁷ (note 26e)	DFT ^{5,10}	2028	573 \$	42 1,00 € : 1,09 \$ US		—	— \$	— —		
<i>Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de prix découlant des éléments suivants</i>										
Achat d'électricité	DFC ^{3,9}	2047	5,0 TWh ⁸	37 40,67 \$/MWh ⁸		2047	6,5 TWh ⁸	32 40,49 \$/MWh ⁸		
				135 \$				118 \$		

1 Juste valeur évaluée à la date de clôture au moyen d'autres données importantes pouvant être observées (niveau 2), à l'exception de la juste valeur des accords d'achat d'énergie virtuels (que nous utilisons pour gérer le risque de prix lié à l'achat d'électricité), qui est évaluée à la date de clôture au moyen de données d'entrée non observables importantes (niveau 3). Le tableau suivant présente les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Périodes closes les 30 septembre	Périodes de neuf mois	
	2025	2024
Variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels		
Comprises dans le bénéfice net, excluant l'impôt sur le résultat (se reporter à la note 4e)	3 \$	(228) \$
Comprises dans les autres éléments du résultat global, excluant l'impôt sur le résultat [se reporter à la note 4e] et à la note 2a)]	(2)	—
Solde au début – actif (passif)	(38)	193
Solde à la fin – actif (passif)	(37) \$	(35) \$

2 Reflète le poste des états consolidés de la situation financière où sont présentés les instruments financiers dérivés. Les actifs et passifs financiers dérivés ne font pas l'objet d'une compensation.

3 Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de couverture (DFC) au moment de la comptabilisation initiale (éléments de couverture de flux de trésorerie), excluant les dérivés utilisés pour gérer les autres risques de prix liés à l'achat d'électricité conclus avant l'exercice 2025 et qui étaient désignés comme étant détenus à des fins de couverture au 1^{er} janvier 2025 (se reporter à la note 2a); la comptabilité de couverture est appliquée. À moins d'indication contraire, le ratio de couverture est de 1:1 et est établi en évaluant le degré d'appariement entre le montant nominal des éléments de couverture et le montant nominal des éléments couverts connexes [le montant nominal variable des éléments de couverture et le montant nominal variable des éléments couverts connexes relativement aux accords d'achat d'énergie virtuels (se reporter à la note 2a)].

4 Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de transaction (DFT) et classés à la juste valeur par le biais du résultat net, au moment de la comptabilisation initiale; la comptabilité de couverture n'est pas appliquée.

5 Dérivés désignés comme couverture d'investissement net dans un établissement à l'étranger; la comptabilité de couverture est appliquée. Le ratio de couverture est de 1:1 et est établi en évaluant le degré d'appariement entre le montant nominal des éléments de couverture et le montant nominal des éléments couverts connexes.

6 Nous désignons uniquement l'élément prix au comptant de ces instruments comme un élément de couverture. Au 30 septembre 2025, le *foreign currency basis spread* compris dans la juste valeur des instruments dérivés, qui sert à l'évaluation de l'inefficacité des couvertures, se chiffrait à (38) \$ [31 décembre 2024 – (22) \$].

- 7 Avant que la couverture ne devienne inefficace, nous désignions uniquement l'élément prix au comptant de ces instruments comme un élément de couverture. Au 30 septembre 2025, le *foreign currency basis spread* compris dans la juste valeur des instruments dérivés, qui a servi à l'évaluation de l'inefficacité des couvertures, se chiffrait à 1 \$ (31 décembre 2024 – 2 \$).
- 8 Un térawattheure (« TWh ») correspond à 10^9 kilowattheures et un mégawattheure (« MWh ») correspond à 10^3 kilowattheures.
- 9 Au 31 décembre 2024, ces éléments étaient désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Nous avons mis en œuvre les nouvelles modifications des Normes IFRS de comptabilité avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2025, en vertu desquelles ces éléments peuvent désormais être désignés de façon prospective comme étant détenus à des fins de couverture (se reporter à la *note 2a*).
- 10 Au 31 décembre 2024, ces éléments étaient désignés comme détenus à des fins de couverture. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, l'élément couvert a été remboursé (*note 26g*), la comptabilité de couverture a cessé et les dérivés ont été redésignés comme étant détenus à des fins de transaction.

Non-dérivés

Notre dette à long terme qui est évaluée au coût amorti et la juste valeur de celle-ci sont présentées dans le tableau suivant.

(en millions)	Au 30 septembre 2025		Au 31 décembre 2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme, en excluant les contrats de location (<i>note 26</i>)	25 692 \$	25 848 \$	25 972 \$	25 285 \$

e) Comptabilisation des profits et des pertes sur les dérivés

Le tableau suivant présente les profits et les pertes, excluant les incidences de l'impôt sur le résultat, découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie ainsi que le poste où ils sont présentés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Le risque de crédit lié à de tels instruments dérivés, comme il est décrit plus en détail à la *note 4b*), serait la principale cause d'inefficacité des couvertures. En excluant les dérivés liés aux accords d'achat d'énergie virtuels, il n'y avait aucune partie inefficace des instruments dérivés classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie pour les périodes présentées. La partie inefficace des accords d'achat d'énergie virtuels découle du fait qu'ils sont considérés comme des instruments de couverture hors marché par les règles transitoires des modifications aux Normes IFRS de comptabilité relativement à l'électricité produite à partir de sources naturelles (se reporter à la *note 2a*).

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Montant du profit (de la perte) comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (partie efficace) (<i>note 11</i>)		Profit (perte) reclassé des autres éléments du résultat global en résultat (partie efficace) (<i>note 11</i>)	
	2025	2024	Poste	Montant
TRIMESTRES				
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant des éléments suivants</i>				
Achats libellés en dollars américains	12 \$	(5 \$)	Achat de biens et services	1 \$ 2 \$
Dette libellée en dollars américains ¹ [<i>notes 22, 26b</i> et c)]	176	(47)	Coûts de financement	161 (79)
Investissement net dans un établissement à l'étranger ²	15	(29)	Coûts de financement	(6) 6
	203	(81)		156 (71)
<i>Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché</i>				
Achat d'électricité (<i>note 2a</i>)	(18)	—	Achat de biens et services	1 —
Autres	2	(5)	Coûts de financement	(1) 1
	(16)	(5)		— 1
	187 \$	(86) \$		156 \$ (70) \$

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Montant du profit (de la perte) comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (partie efficace) (note 11)		Profit (perte) reclassé des autres éléments du résultat global en résultat (partie efficace) (note 11)	
	2025	2024	Poste	Montant
PÉRIODES DE NEUF MOIS				
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant des éléments suivants</i>				
Achats libellés en dollars américains	(11) \$	10 \$	Achat de biens et services	8 \$ 6 \$
Dette libellée en dollars américains ¹ [notes 22, 26b) et c)]	(52)	135	Coûts de financement	(172) 108
Investissement net dans un établissement à l'étranger ²	(57)	8	Coûts de financement	— 17
	(120)	153		(164) 131
<i>Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché</i>				
Achat d'électricité (note 2a)	1	—	Achat de biens et services	3 —
Autres	—	1	Coûts de financement	— 3
	1	1		3 3
	(119) \$	154 \$		(161) \$ 134 \$

- 1 Les montants comptabilisés au titre des autres éléments du résultat global excluent le *foreign currency basis spread* (qui sert à évaluer l'inefficacité des couvertures) compris dans la juste valeur des instruments dérivés; pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, ce montant a totalisé (8) \$ [2024 – (123) \$] et (16) \$ [2024 – (167) \$], respectivement.
- 2 Les montants comptabilisés au titre des autres éléments du résultat global excluent le *foreign currency basis spread* (qui sert à évaluer l'inefficacité des couvertures) compris dans la juste valeur des instruments dérivés; pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, ce montant a totalisé (1) \$ (2024 – néant) et (1) \$ (2024 – néant), respectivement.

Le tableau suivant présente les profits et les pertes liés à l'inefficacité compris dans le poste « Achat de biens et services » des états consolidés du résultat net et du résultat global et découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments détenus à des fins de couverture et qui sont désignés comme faisant partie d'une relation de couverture.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Profit (perte) sur les dérivés comptabilisé en résultat			
	Trimestres	Périodes de neuf mois	2025	2024
Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché (achat d'électricité) (note 2a)	— \$	— \$	3 \$	— \$

Le tableau suivant présente les profits et les pertes compris dans le poste « Coûts de financement » des états consolidés du résultat net et du résultat global et découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments détenus à des fins de transaction et qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Profit (perte) sur les dérivés comptabilisé en résultat			
	Trimestres	Périodes de neuf mois	2025	2024
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change	19 \$	3 \$	19 \$	(3) \$
Variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels (note 2a)	— \$	(125) \$	— \$	(228) \$

5 information sectorielle

Généralités

Les secteurs opérationnels sont des composantes d'une entité qui se livrent à des activités commerciales dont elles peuvent tirer des produits et pour lesquelles elles peuvent engager des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes, dont les activités peuvent être clairement distinguées et dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par un principal décideur opérationnel en vue de prendre les décisions sur les ressources à affecter et d'évaluer la performance.

Le secteur Solutions technologiques de TELUS comprend : les produits tirés des services de réseau et les ventes d'équipement provenant des technologies mobiles; les produits tirés des services de données (qui comprennent les services de protocole Internet, les services de télévision, des solutions d'hébergement, des technologies de l'information gérées, les services fondés sur l'infonuagique, et les services de sécurité et de domotique résidentielles et d'entreprise); les services liés à l'agriculture et aux biens de consommation (logiciels, services de gestion de données et technologies intelligentes pour la chaîne alimentaire et les biens de consommation axées sur l'analytique des données); les produits tirés des services de voix et autres services de télécommunications; et les ventes d'équipement.

Nous avons amorcé la modification de nos processus et systèmes de présentation de l'information internes et externes et de nos contrôles internes découlant de l'acquisition de LifeWorks Inc. et de son intégration en cours. À compter du trimestre clos le 31 mars 2025, nous avons adopté une nouvelle structure de présentation de l'information sectorielle et avons retraité les montants comparatifs sur une base comparable. Le secteur TELUS Santé comprend : des services ainsi que des solutions technologiques et logicielles en matière de soins de santé (y compris les programmes d'aide aux employés et à la famille et l'administration des avantages du personnel).

Le secteur TELUS Expérience numérique, dont la principale monnaie fonctionnelle est le dollar américain, comprend des solutions d'expérience client numérique et de transformation de la capacité numérique, y compris l'intelligence artificielle et la gestion de contenu fournies par notre filiale, TELUS International (Cda) Inc. L'acquisition, par TELUS Corporation, des participations ne donnant pas le contrôle dans TELUS International (Cda) Inc., décrite à la *note 28b*, pourrait avoir une incidence sur nos processus et systèmes de présentation de l'information internes et externes et sur nos contrôles internes, et par conséquent, sur notre structure de présentation de l'information sectorielle au cours de périodes futures.

Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit un montant convenu entre les parties.

Le tableau suivant présente l'information sectorielle régulièrement transmise à notre chef de la direction (notre principal décideur opérationnel) et son rapprochement avec nos produits tirés des produits et services, nos autres produits et notre bénéfice avant impôt.

Trimestres clos les 30 septembre (en millions)	Solutions technologiques de TELUS				TELUS Santé				TELUS Expérience numérique		Éliminations 2025	Total 2025	Total 2024
	Services mobiles 2025	Services mobiles 2024	Services fixes 2025	Services fixes 2024 (données retraitées*)	Total sectoriel 2025	Total sectoriel 2024 (données retraitées*)	TELUS Santé 2025	TELUS Santé 2024	2025	2024			
Produits d'exploitation													
Produits externes													
Services	1 780 \$	1 790 \$	1 503 \$	1 509 \$	3 283 \$	3 299 \$	516 \$	436 \$	708 \$	675 \$	— \$	— \$	4 507 \$
Équipement	493	567	66	62	559	629	1	3	—	—	—	—	560
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	2 273 \$	2 357 \$	1 569 \$	1 571 \$	3 842	3 928	517	439	708	675	—	—	5 067
			Autres produits (note 7)		29	53	10	1	—	3	—	—	39
					3 871	3 981	527	440	708	678	—	—	5 106
			Produits intersectoriels		6	5	1	2	249	219	(256)	(226)	—
					3 877 \$	3 986 \$	528 \$	442 \$	957 \$	897 \$	(256) \$	(226) \$	5 106 \$
			BAlIA ¹		1 625 \$	1 595 \$	79 \$	64 \$	68 \$	109 \$	(19) \$	(12) \$	1 753 \$
			Coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAlIA (note 16)		60	55	12	9	37	22	—	—	109
			BAlIA ajusté ¹		1 685 \$	1 650 \$	91 \$	73 \$	105 \$	131 \$	(19) \$	(12) \$	1 862 \$
			Dépenses d'investissement ²		570 \$	597 \$	56 \$	53 \$	42 \$	30 \$	(16) \$	(12) \$	652 \$
			BAlIA ajusté moins les dépenses d'investissement ¹		1 115 \$	1 053 \$	35 \$	20 \$	63 \$	101 \$	(3) \$	— \$	1 210 \$
Produits d'exploitation externes, autres produits et produits intersectoriels (ci-dessus)													
Achat de biens et services	1 726	1 749	198	164	226	169	(208)	(214)	—	—	1 942	1 868	
Charge au titre des avantages du personnel	526	642	251	214	663	619	(29)	—	—	—	1 411	1 475	
BAlIA (ci-dessus)	1 625	1 595	79	64	68	109	(19)	(12)	—	—	1 753	1 756	
Amortissement des immobilisations corporelles	529	537	21	14	71	46	—	—	—	—	621	597	
Amortissement des immobilisations incorporelles	224	220	105	88	61	63	—	—	—	—	390	371	
Bénéfice (perte) d'exploitation	872 \$	838 \$	(47) \$	(38) \$	(64) \$	— \$	(19) \$	(12) \$	—	—	742	788	
							Coûts de financement				154	479	
							Bénéfice avant impôt				588 \$	309 \$	

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions)	Solutions technologiques de TELUS						TELUS Santé		TELUS Expérience numérique		Éliminations		Total															
	Services mobiles		Services fixes		Total sectoriel		TELUS Santé		TELUS Expérience numérique		Éliminations		2025	2024	2025	2024												
	2025	2024	2025	2024 (données retraitées*)	2025	2024 (données retraitées*)	2025	2024	2025	2024	2025	2024 (données retraitées*)	2025	2024	2025	2024												
Produits d'exploitation																												
Produits externes																												
Services	5 292	\$	5 315	\$	4 510	\$	4 449	\$	9 802	\$	9 764	\$	1 500	\$	1 294	\$	2 139	\$	2 023	\$	—	\$	—	\$	13 441	\$	13 081	\$
Équipement	1 458		1 506		213		211		1 671		1 717		4		10		—		—		—		—		1 675		1 727	
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	6 750	\$	6 821	\$	4 723	\$	4 660	\$	11 473		11 481		1 504		1 304		2 139		2 023		—		—		15 116		14 808	
Autres produits (note 7)					118		110		11		2		—		85		—		—		—		—		129		197	
Produits intersectoriels					11 591		11 591		1 515		1 306		2 139		2 108		—		—		—		—		15 245		15 005	
BAlIA ¹					17		15		5		6		746		649		(768)		(670)		—		—		—		—	
Coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAlIA (note 16)					11 608	\$	11 606	\$	1 520	\$	1 312	\$	2 885	\$	2 757	\$	(768)	\$	(670)	\$	15 245	\$	15 005	\$				
BAlIA ajusté ¹					4 744	\$	4 484	\$	230	\$	148	\$	249	\$	472	\$	(47)	\$	(34)	\$	5 176	\$	5 070	\$				
Dépenses d'investissement ²					194		327		28		54		117		44		—		—		339		425					
BAlIA ajusté moins les dépenses d'investissement ¹					4 938	\$	4 811	\$	258	\$	202	\$	366	\$	516	\$	(47)	\$	(34)	\$	5 515	\$	5 495	\$				
Produits d'exploitation externes, autres produits et produits intersectoriels (ci-dessus)					1 676	\$	1 873	\$	159	\$	147	\$	126	\$	96	\$	(44)	\$	(32)	\$	1 917	\$	2 084	\$				
BAlIA ajusté moins les dépenses d'investissement ¹					3 262	\$	2 938	\$	99	\$	55	\$	240	\$	420	\$	(3)	\$	(2)	\$	3 598	\$	3 411	\$				
Achat de biens et services					11 608	\$	11 606	\$	1 520	\$	1 312	\$	2 885	\$	2 757	\$	(768)	\$	(670)	\$	15 245	\$	15 005	\$				
Charge au titre des avantages du personnel					5 179		5 120		572		532		588		483		(692)		(632)		5 647		5 503					
BAlIA (ci-dessus)					1 685		2 002		718		632		2 048		1 802		(29)		(4)		4 422		4 432					
Amortissement des immobilisations corporelles					1 593		1 687		44		67		177		141		—		—		1 814		1 895					
Amortissement des immobilisations incorporelles					702		678		299		268		192		184		—		—		1 193		1 130					
Perte de valeur du goodwill					—		—		—		—		500		—		—		—		500		—					
Bénéfice (perte) d'exploitation					2 449	\$	2 119	\$	(113)	\$	(187)	\$	(620)	\$	147	\$	(47)	\$	(34)	\$	1 669		2 045					
Coûts de financement																				871		1 255						
Bénéfice avant impôt																				798	\$	790	\$					

* Comme l'exigent les Normes IFRS de comptabilité, les montants comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes aux secteurs à présenter présentés pour la période considérée. Les résultats de TELUS Santé présentés pour la période considérée étaient auparavant compris dans les résultats présentés dans les colonnes « Services fixes » et « Total sectoriel » du secteur Solutions technologiques de TELUS.

- 1 Le bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissements (le « BAIIA »), sur une base non ajustée et ajustée, n'est pas une mesure financière normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, il pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs (y compris celles présentées par TELUS Expérience numérique); selon notre définition, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation et autres produits diminués des achats de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel. Nous calculons un BAIIA ajusté qui exclut les éléments qui ne reflètent pas nos activités continues; selon nous, il ne devrait pas être considéré comme une mesure d'évaluation à long terme et ne devrait pas être pris en compte aux fins d'une évaluation de notre capacité à assurer le service de la dette ou à contracter des dettes. Nous présentons le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement, parce qu'ils constituent des mesures clés auxquelles la direction a recours pour évaluer la performance de nos activités et que le BAIIA sert aussi à déterminer si nous respectons certaines clauses restrictives de nos conventions d'emprunt.
- 2 Se reporter à la note 31a) pour un rapprochement des entrées d'immobilisations, excluant les licences de spectre, et des paiements en trésorerie au titre des immobilisations excluant les licences de spectre présentés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

6 produits tirés de contrats conclus avec des clients

a) Produits

Dans le cadre de la détermination des prix de transaction minimaux liés à des contrats conclus avec des clients, les montants sont affectés à l'exécution, ou à l'achèvement de l'exécution, des obligations de prestation contractuelles futures, qui ont principalement trait à des services à fournir sur la durée du contrat. Le tableau qui suit présente le total de nos prix de transaction minimaux estimatifs affectés aux obligations de prestation contractuelles futures résiduelles non remplies, ou remplies partiellement, et le calendrier de la comptabilisation probable des produits connexes; les montants réels pourraient différer de ces estimations en raison de divers facteurs, y compris la nature imprévisible du comportement des clients, de la réglementation dans le secteur, de la conjoncture économique dans laquelle nous exerçons nos activités et du comportement de la concurrence.

(en millions)	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Prix de transaction minimal estimatif affecté aux obligations de prestation résiduelles non remplies, ou remplies partiellement, à comptabiliser dans les produits d'une période ultérieure^{1,2}		
Au cours de la période de 12 mois se clôтурant un an après	2 343 \$	2 408 \$
Au cours de la période de 12 mois se clôтурant deux ans après	924	976
Par la suite	126	116
	3 393 \$	3 500 \$

- 1 Exclut les montants de la contrepartie variable limitée, les montants découlant des contrats dont la durée initiale attendue ne dépasse pas un an ainsi que, comme le permet la mesure de simplification, les montants découlant de contrats qui ne sont pas touchés par les écarts temporaires en matière de comptabilisation des produits découlant de la répartition du prix de transaction, ou de contrats à l'égard desquels nous pourrions comptabiliser et facturer des produits dont le montant correspond directement à nos obligations de prestation remplies.
- 2 Les Normes IFRS de comptabilité exigent une explication quant au calendrier de la comptabilisation probable dans les produits des montants présentés au titre du prix de transaction minimal estimatif affecté aux obligations de prestation résiduelles non remplies, ou remplies partiellement. Les montants estimatifs présentés reposent sur les modalités et échéances contractuelles. Les produits réels comptabilisés au titre du prix de transaction minimal, ainsi que le calendrier de comptabilisation connexe, différeront de ces estimations, en raison principalement de la fréquence des occasions où la durée réelle des contrats conclus avec des clients diffère de leur échéance contractuelle.

b) Débiteurs

(en millions)	Note	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Créances clients		2 713 \$	2 844 \$
Correction de valeur pour créances douteuses	4a)	(125)	(119)
Créances clients facturées, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses		2 588	2 725
Montants courus à recevoir – clients		647	604
Créances clients facturées et non facturées, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses		3 235	3 329
Montants courus à recevoir – autres		409	360
Débiteurs – courants		3 644 \$	3 689 \$

c) Actifs sur contrat

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Solde au début	862 \$	843 \$	939 \$	898 \$
Entrées nettes découlant des activités	412	410	1 160	1 138
Montants facturés au cours de la période et donc reclassés dans les débiteurs	(433)	(410)	(1 263)	(1 199)
Variation de la correction de valeur pour perte de valeur, montant net (<i>note 4a</i>)	(4)	(2)	—	2
Autres	2	(2)	3	—
Solde à la fin¹	839 \$	839 \$	839 \$	839 \$

Rapprochement des actifs sur contrat présentés dans les états consolidés de la situation financière – tranche courante

Actifs sur contrat – montant brut	582 \$	562 \$	
Reclassement dans les passifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les actifs sur contrat sont inférieurs aux passifs sur contrat	24	(17)	(18)
Reclassement à partir des passifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les passifs sur contrat sont inférieurs aux actifs sur contrat	24	(120)	(131)
	445 \$	413 \$	

1 Le calendrier des montants qui seront facturés et donc reclassés dans les débiteurs est présenté à la *note 4a*.

7 autres produits

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Aide publique	— \$	1 \$	2 \$	5 \$
Produits tirés de la location et autres produits tirés de la sous-location	4	3	53	6
Profit sur les apports des biens immobiliers aux coentreprises (<i>note 21a</i>)	13	49	21	102
Produits tirés des placements (perte de placement), profit (perte) à la cession d'actifs et autres	21	—	41	(6)
Produits d'intérêts	1	2	2	5
Variations des provisions au titre de regroupements d'entreprises (<i>note 25</i>)	—	2	10	85
	39 \$	57 \$	129 \$	197 \$

8 charge au titre des avantages du personnel

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Charge au titre des avantages du personnel – montant brut				
Salaires	1 408 \$	1 396 \$	4 295 \$	4 186 \$
Rémunération fondée sur des actions ¹ (<i>note 14</i>)	47	60	144	144
Régimes de retraite – à prestations définies (<i>note 15a</i>)	16	16	45	50
Régimes de retraite – à cotisations définies (<i>note 15b</i>)	32	31	95	90
Coûts de restructuration ¹ (<i>note 16a</i>)	37	60	181	259
Avantages du personnel (santé et autres)	68	73	204	200
	1 608	1 636	4 964	4 929
Coûts internes de la main-d'œuvre comptabilisés à l'actif, montant net				
Coûts d'acquisition du contrat (<i>note 20</i>)				
Comptabilisés à l'actif	(30)	(21)	(95)	(67)
Amortis	29	23	78	69
Coûts liés à l'exécution du contrat (<i>note 20</i>)				
Comptabilisés à l'actif	(9)	(8)	(22)	(24)
Amortis	3	1	8	5
Immobilisations corporelles	(75)	(76)	(236)	(243)
Immobilisations incorporelles amortissables	(115)	(80)	(275)	(237)
	(197)	(161)	(542)	(497)
	1 411 \$	1 475 \$	4 422 \$	4 432 \$

1 Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, un montant de néant (2024 – néant) et de néant (2024 – 4 \$), respectivement, au titre de la rémunération fondée sur des actions dans le secteur Solutions technologiques de TELUS a été inclus dans les coûts de restructuration.

9 coûts de financement

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Charges d'intérêts				
<i>Résultant de transactions qui ont uniquement trait à l'obtention de financement</i>				
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives et autres passifs (garantis)				
Montant brut	331 \$	288 \$	921 \$	877 \$
Comptabilisés à l'actif ¹ (notes 17 et 18a)	(1)	(9)	(10)	(13)
Montant net	330	279	911	864
Intérêts sur les emprunts à court terme et autres	25	14	54	24
Profit au rachat de titres de créance à long terme ² (note 26b)	(222)	—	(222)	—
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme ³ (notes 4d) et 26g)	48	—	48	—
	181	293	791	888
<i>Résultant de transactions qui n'ont pas uniquement trait à l'obtention de financement</i>				
Intérêts sur la dette à long terme – obligations locatives (notes 19 et 26i)	36	42	119	122
Intérêts sur la dette à long terme – autres passifs (garantis) (note 26h)	6	9	20	15
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel (note 15)	3	3	9	7
Capitalisation liée à des provisions (note 25)	7	7	21	22
	52	61	169	166
	233	354	960	1 054
Autres				
Opérations de change	(64)	8	(52)	2
Variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels (note 2a)	—	125	—	228
	169	487	908	1 284
Produits d'intérêts				
	(15)	(8)	(37)	(29)
	154 \$	479 \$	871 \$	1 255 \$

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres	Périodes de neuf mois
	2025	2024
Montant net des charges d'intérêts (note 3)	1 094 \$	1 033 \$
Charges d'intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives et autres – comptabilisées à l'actif ¹	(10)	(13)
Profit au rachat de titres de créance à long terme	(222)	—
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel	9	7
Variations latentes de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuels	—	228
	871 \$	1 255 \$

- 1 Les intérêts sur la dette à long terme, excluant les obligations locatives, à un taux combiné de 5,3 % (2024 – 3,1 %), ont été comptabilisés à l'actif au titre des immobilisations corporelles en construction et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée pour la période.
- 2 Le profit au rachat de titres de créance à long terme est présenté déduction faite d'une perte de 17 \$ sur les dérivés de change correspondants (swaps de devises) résiliés.
- 3 La prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme comprend une incidence de 38 \$ liée à une relation de couverture devenue inefficace.

10 impôt sur le résultat

Composition des charges et rapprochement des taux

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres	Périodes de neuf mois
	2025	2024
Charge d'impôt exigible		
Pour la période de présentation de l'information financière considérée		
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel (note 15)	261 \$	190 \$
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	(22)	(22)
Pilier Deux – impôt minimum mondial	—	1
	239	169
Charge d'impôt différé		
Survenant à la naissance et à la résorption des différences temporaires		
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	(93)	(119)
	(182)	(287)
	11	2
	(82)	(117)
	(171)	(285)
	157 \$	52 \$
	311 \$	172 \$

Notre charge d'impôt et notre taux d'imposition effectif diffèrent de ceux obtenus par l'application des taux prévus par la loi en raison des éléments suivants :

Trimestres clos les 30 septembre (en millions de dollars)	2025	2024
Impôt sur le résultat calculé aux taux prévus par la loi applicables	150 \$ 25,5 %	78 \$ 25,2 %
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	(11) (1,9)	(20) (6,4)
Pilier Deux – impôt minimum mondial	— —	1 0,3
Montants (non imposables) non déductibles nets	16 2,8	(6) (1,9)
Retenues d'impôt et autres impôts et taxes	5 0,9	6 1,9
Pertes non comptabilisées	(1) (0,2)	1 0,3
Différentiel de taux d'imposition à l'étranger	(1) (0,2)	(4) (1,3)
Autres	(1) (0,2)	(4) (1,3)
Charge d'impôt sur le résultat présentée dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	157 \$ 26,7 %	52 \$ 16,8 %

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions de dollars)	2025	2024
Impôt sur le résultat calculé aux taux prévus par la loi applicables	196 \$ 24,6 %	191 \$ 24,2 %
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	(34) (4,3)	(26) (3,3)
Pilier Deux – impôt minimum mondial	1 0,1	2 0,3
Perte de valeur du goodwill	107 13,4	— —
Montants (non imposables) non déductibles nets	19 2,4	(13) (1,7)
Retenues d'impôt et autres impôts et taxes	24 3,0	25 3,2
Pertes non comptabilisées	2 0,3	4 0,5
Différentiel de taux d'imposition à l'étranger	(4) (0,5)	(7) (0,9)
Autres	— —	(4) (0,5)
Charge d'impôt sur le résultat présentée dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	311 \$ 39,0 %	172 \$ 21,8 %

11 autres éléments du résultat global

(en millions)	Note	Trimestre clos le 30 septembre 2024				Trimestre clos le 30 septembre 2025			
		Solde cumulé au début	Montant généré	Impôt sur le résultat	Solde cumulé à la fin	Solde cumulé au début	Montant généré	Impôt sur le résultat	Solde cumulé à la fin
Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat									
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie	4e)								
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change</i>									
Profits (pertes) latents générés		(81) \$	(4) \$			203 \$	31 \$		
(Profits) pertes réalisés reclassés en résultat net		71	11			(156)	(25)		
		(129) \$	(10)	7	(17) \$	(146) \$	(284) \$	47	6
								41 \$	(243) \$
<i>Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché</i>									
	2a)								
Profits (pertes) latents générés		(5)	(2)			(16)	(5)		
(Profits) pertes réalisés reclassés en résultat net		(1)	—			—	—		
		1	(6)	(2)	(4)	(3)	9	(16)	(5)
Total		(128)	(16)	5	(21)	(149)	(275)	31	1
Écarts de change cumulés		77	23	—	23	100	151	59	—
Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat									
Modification de l'évaluation des actifs financiers de placement									
Profits (pertes) latents générés		2	1			—	—		
Profits (pertes) réalisés		—	—			1	—		
		75	2	1	1	76	65	1	—
Cumul des autres éléments du résultat global		24 \$	9	6	3	27 \$	(59) \$	91	1
								90	31 \$
Attribuable aux éléments suivants :									
Actions ordinaires		(4) \$				7 \$	(85) \$		(27) \$
Participations ne donnant pas le contrôle		28				20	26		58
		24 \$				27 \$	(59) \$		31 \$
Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat									
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies du personnel	15a)		(27)	(7)	(20)				
Autres éléments du résultat global			(18) \$	(1) \$	(17) \$				
								113 \$	7 \$
									106 \$

(en millions)	Note	Période de neuf mois close le 30 septembre 2024				Période de neuf mois close le 30 septembre 2025			
		Solde cumulé au début	Montant généré	Impôt sur le résultat	Solde cumulé à la fin	Solde cumulé au début	Montant généré	Impôt sur le résultat	Solde cumulé à la fin
Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat									
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie	4e)								
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change</i>									
Profits (pertes) latents générés		153 \$	28 \$			(120) \$	1 \$		
(Profits) pertes réalisés reclassés en résultat net		(131)	(18)			164	26		
		(158) \$	22	10	12 \$	(146) \$	(260) \$	44	27
								17 \$	(243) \$
<i>Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de marché</i>									
	2a)								
Profits (pertes) latents générés		1	—			1	—		
(Profits) pertes réalisés reclassés en résultat net		(3)	(1)			(3)	(1)		
		(2)	(2)	(1)	(1)	(3)	(1)	(2)	
Total		(160)	20	9	11	(149)	(261)	42	26
								16	(245)
Écarts de change cumulés		36	64	—	64	100	169	41	—
								41	210
Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat									
Modification de l'évaluation des actifs financiers de placement									
Profits (pertes) latents générés		—	—			3	—		
Profits (pertes) réalisés		(2)	—			7	2		
		78	(2)	—	(2)	76	58	10	2
Cumul des autres éléments du résultat global		(46) \$	82	9	73	27 \$	(34) \$	93	28
								65	31 \$
Attribuable aux éléments suivants :									
Actions ordinaires		(44) \$				7 \$	(105) \$		(27) \$
Participations ne donnant pas le contrôle		(2)				20	71		58
		(46) \$				27 \$	(34) \$		31 \$
Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat									
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies du personnel	15a)	42	11	31				57	15
Autres éléments du résultat global		124 \$	20 \$	104 \$				150 \$	43 \$
								107 \$	

12 montants par action

Le bénéfice net de base par action ordinaire est calculé au moyen de la division du bénéfice net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré total d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le bénéfice net dilué par action ordinaire est calculé pour tenir compte des attributions d'options sur actions et des attributions d'unités d'actions restreintes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des dénominateurs entrant dans le calcul du bénéfice par action de base et du bénéfice par action dilué. Le bénéfice net est égal au bénéfice net dilué pour toutes les périodes présentées.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Nombre moyen pondéré total de base d'actions ordinaires en circulation	1 535	1 492	1 525	1 483
Effet des titres dilutifs – unités d'actions restreintes	8	5	6	5
Nombre moyen pondéré total dilué d'actions ordinaires en circulation	1 543	1 497	1 531	1 488

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024, aucune attribution d'unités d'actions restreintes réglées en instruments de capitaux propres en circulation n'a été exclue du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, 1 million (2024 – 1 million) et 1 million (2024 – 1 million) d'attributions d'options sur actions de TELUS Corporation ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action ordinaire.

13 dividendes par action

a) Dividendes déclarés sur les actions ordinaires de TELUS Corporation

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions, sauf les montants par action)

Dividendes sur les actions ordinaires de TELUS Corporation	Déclarés		Versés aux actionnaires le	Total
	En date du	Par action		
2025				
Dividende du premier trimestre	11 mars 2025	0,4023 \$	1 ^{er} avril 2025	610 \$
Dividende du deuxième trimestre	10 juin 2025	0,4163	2 juillet 2025	634
Dividende du troisième trimestre	10 sept. 2025	0,4163	1 ^{er} oct. 2025	639
		1,2349 \$		1 883 \$
2024				
Dividende du premier trimestre	11 mars 2024	0,3761 \$	1 ^{er} avril 2024	554 \$
Dividende du deuxième trimestre	10 juin 2024	0,3891	2 juillet 2024	577
Dividende du troisième trimestre	10 sept. 2024	0,3891	1 ^{er} oct. 2024	578
		1,1543 \$		1 709 \$

Le 6 novembre 2025, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,4184 \$ par action sur nos actions ordinaires de TELUS Corporation émises et en circulation; ce dividende est payable le 2 janvier 2026 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 11 décembre 2025. Le montant final du paiement des dividendes est tributaire du nombre d'actions ordinaires de TELUS Corporation émises et en circulation à la fermeture des bureaux le 11 décembre 2025.

b) Régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés

Nous avons un régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés dans le cadre duquel les détenteurs d'actions ordinaires de TELUS Corporation admissibles peuvent acquérir des actions ordinaires de TELUS Corporation supplémentaires en réinvestissant les dividendes et en effectuant des paiements additionnels facultatifs en trésorerie au fiduciaire. En vertu de ce régime, nous avons le choix d'émettre des actions ordinaires de TELUS Corporation à même les actions propres ou de demander au fiduciaire d'en acquérir sur le marché boursier. À notre gré, en vertu du régime, nous pouvons offrir les actions ordinaires de TELUS Corporation à un escompte pouvant aller jusqu'à 5 % du cours du marché. Avec prise d'effet lors du paiement des dividendes, le 1^{er} octobre 2019, nous avons émis des actions ordinaires de TELUS Corporation à même les actions propres à un escompte de 2 %. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, les actionnaires admissibles qui ont participé au régime ont choisi de réinvestir des dividendes déclarés de 211 millions de dollars (2024 – 177 millions de dollars) et de 614 millions de dollars (2024 – 466 millions de dollars), respectivement.



14 rémunération fondée sur des actions

a) Éléments de la rémunération fondée sur des actions

Le poste « Charge au titre des avantages du personnel » dans les états consolidés du résultat net et du résultat global et le poste « Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation » dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie comprennent les montants de la rémunération fondée sur des actions présentés dans le tableau ci-joint.

b) Unités d'actions restreintes

Unités d'actions restreintes de TELUS Corporation

Nous octroyons également des unités d'actions restreintes qui offrent essentiellement les mêmes caractéristiques que nos unités d'actions restreintes générales, mais qui procurent un dividende variable (de 0 % à 200 %) qui est tributaire de la réalisation d'une condition de performance liée au nombre total de connexions d'abonnés (d'une pondération de 33½ %; attributions de 2024 et antérieures – 25 %); de la réalisation d'une condition de performance liée à nos flux de trésorerie disponibles* (d'une pondération de 33½ %; attributions de 2024 et antérieures – néant); et du rendement total pour l'actionnaire en ce qui a trait aux actions ordinaires de TELUS Corporation par rapport à celui de groupes mondiaux de sociétés de télécommunications analogues (d'une pondération de 33½ %; attributions de 2024 et antérieures – 75 %). Pour ce qui est des sous-ensembles nominaux de nos unités d'actions restreintes assujetties à la condition de performance liée au nombre total de connexions d'abonnés et à la condition de

	Note	Périodes closes les 30 septembre (en millions)		2025		2024	
		Charge au titre des avantages du personnel ¹	Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie	Charge au titre des avantages du personnel	Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie
TRIMESTRES							
Unités d'actions restreintes	b)	43 \$	(1) \$	42 \$	51 \$	(7) \$	44 \$
Régime d'actionnariat des employés	c)	4	(4)	—	9	(9)	—
		47 \$	(5) \$	42 \$	60 \$	(16) \$	44 \$
Solutions technologiques de TELUS ²		34 \$	(5) \$	29 \$	37 \$	(15) \$	22 \$
TELUS Santé ²		5	—	5	3	—	3
TELUS Expérience numérique ³		8	—	8	20	(1)	19
		47 \$	(5) \$	42 \$	60 \$	(16) \$	44 \$
PÉRIODES DE NEUF MOIS							
Unités d'actions restreintes	b)	126 \$	(6) \$	120 \$	123 \$	(13) \$	110 \$
Régime d'actionnariat des employés	c)	17	(17)	—	25	(25)	—
Attributions d'options sur actions	d)	1	—	1	—	—	—
		144 \$	(23) \$	121 \$	148 \$	(38) \$	110 \$
Solutions technologiques de TELUS ²		104 \$	(18) \$	86 \$	104 \$	(33) \$	71 \$
TELUS Santé ²		13	—	13	9	—	9
TELUS Expérience numérique ³		27	(5)	22	35	(5)	30
		144 \$	(23) \$	121 \$	148 \$	(38) \$	110 \$

1 Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, une charge de 43 \$ (2024 – 51 \$) et de 126 \$ (2024 – 119 \$), respectivement, liée aux unités d'actions restreintes est présentée en tant que charge de rémunération fondée sur des actions dans la charge au titre des avantages du personnel (se reporter à la note 8), et le solde est inclus dans les coûts de restructuration (se reporter à la note 16) du secteur Solutions technologiques de TELUS.

2 Les montants comparatifs ont été ajustés pour tenir compte de la modification des secteurs (se reporter à la note 5).

3 Au cours du trimestre clos le 30 juin 2024, les modalités des options de vente position vendeur relativement aux participations ne donnant pas le contrôle liées à l'acquisition de WillowTree ont été renégociées, ce qui a entraîné : une variation des provisions au titre de regroupements d'entreprises; l'imposition d'un plafond de paiement à l'égard des participations ne donnant pas le contrôle liées à l'acquisition de WillowTree; et l'attribution de rémunération fondée sur des actions. La charge associée à ces attributions s'est chiffrée à 4 \$ (2024 – 10 \$) et à 5 \$ (2024 – 10 \$), respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025.

performance liée aux flux de trésorerie disponibles, la juste valeur à la date d'attribution est égale à la juste valeur de marché des actions ordinaires de TELUS Corporation correspondantes à la date d'attribution; nous incluons ces sous-ensembles nominaux dans la présentation de nos unités d'actions restreintes uniquement assujetties à des conditions de service. Pour ce qui est du sous-ensemble nominal de nos unités d'actions restreintes assujetties à une condition de performance relative liée au rendement total pour l'actionnaire, nous estimons la juste valeur au moyen du modèle de simulation de Monte Carlo en raison du dividende variable. Les unités d'actions

* Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, ils pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs (se reporter à la note 3).

restreintes attribuées en 2025 et en 2024 sont comptabilisées comme étant réglées en instruments de capitaux propres, en fonction de leur mode de règlement prévu au moment de leur attribution.

Le tableau suivant présente un sommaire des unités d'actions restreintes de TELUS Corporation en circulation dont les droits n'étaient pas acquis.

	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Unités d'actions restreintes non assujetties à des conditions de performance liées au marché		
Unités d'actions restreintes uniquement assujetties à des conditions de service	11 284 944	6 896 228
Sous-ensemble nominal touché par les conditions de performance non liées au marché	1 337 018	556 308
	12 621 962	7 452 536
Unités d'actions restreintes assujetties à des conditions de performance liées au marché		
Sous-ensemble nominal touché par la condition de performance relative liée au rendement total pour l'actionnaire	2 009 653	1 513 481
Nombre d'unités d'actions restreintes dont les droits n'étaient pas acquis	14 631 615	8 966 017

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements relatifs aux unités d'actions restreintes de TELUS Corporation non assujetties à des conditions de performance liées au marché.

	Nombre d'unités d'actions restreintes ¹		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
	Droits non acquis	Droits acquis	
TRIMESTRE			
En circulation au 1 ^{er} juillet 2025			
Droits non acquis	12 500 934	—	23,56 \$
Droits acquis	—	33 529	26,05 \$
Attribuées			
Attribution initiale	137 272	—	22,43 \$
Au lieu de dividendes	236 920	640	21,79 \$
Droits acquis	(58 460)	58 460	24,01 \$
Réglées			
en instruments de capitaux propres	—	(42 423)	24,70 \$
en trésorerie	—	(16 662)	20,63 \$
Frappées de déchéance	(194 704)	—	24,74 \$
En circulation au 30 septembre 2025			
Droits non acquis	12 621 962	—	23,51 \$
Droits acquis	—	33 544	26,03 \$

Unités d'actions restreintes de TELUS International (Cda) Inc.

Nous octroyons également des unités d'actions restreintes qui présentent essentiellement les mêmes caractéristiques que les unités d'actions restreintes de TELUS Corporation. Un sous-ensemble de ces unités procure un dividende variable (de 0 % à 200 %) qui est tributaire de la performance financière (d'une pondération de 50 %) de TELUS Expérience numérique et du rendement total pour l'actionnaire des actions à droit de vote subalterne de TELUS International (Cda) Inc. par rapport à celui d'un groupe mondial de sociétés analogues dans le secteur de l'expérience client et des services TI numériques (d'une pondération de 50 %). Un autre sous-ensemble de ces unités procure un dividende variable (de 0 % à 300 %) qui est tributaire de la performance financière de certains produits et services du secteur TELUS Expérience numérique. Pour ce qui est du sous-ensemble nominal d'unités tributaires de conditions de performance financière, la juste valeur à la date d'attribution est égale à la juste valeur de marché des actions à droit de vote subalterne correspondantes à la date d'attribution. Pour ce qui est du sous-ensemble nominal de nos unités d'actions restreintes assujetties à une condition de performance relative liée au rendement total pour l'actionnaire, nous estimons la juste valeur au moyen du modèle de simulation de Monte Carlo en raison du dividende variable. Les unités d'actions restreintes attribuées en 2025 et en 2024 sont comptabilisées comme étant réglées en instruments de capitaux propres, en fonction de leur mode de règlement prévu au moment de leur attribution.

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements relatifs aux unités d'actions restreintes de TELUS International (Cda) Inc.

	Nombre d'unités d'actions restreintes		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
	Droits non acquis	Droits acquis	
TRIMESTRE			
En circulation au 1 ^{er} juillet 2025	21 753 580	—	4,87 \$ US
Attribution initiale	890 312	—	3,71 \$ US
Droits acquis	(76 030)	76 030	3,58 \$ US
Réglées en instruments de capitaux propres	—	(76 030)	3,60 \$ US
Frappées de déchéance	(428 857)	—	4,79 \$ US
En circulation au 30 septembre 2025	22 139 005	—	4,83 \$ US
PÉRIODE DE NEUF MOIS			
En circulation au 1 ^{er} janvier 2025	20 180 936	—	6,33 \$ US
Attribution initiale	9 772 565	—	2,91 \$ US
Droits acquis	(3 243 815)	3 243 815	7,75 \$ US
Réglées en instruments de capitaux propres	—	(3 236 838)	7,76 \$ US
Frappées de déchéance	(4 570 681)	(6 977)	5,27 \$ US
En circulation au 30 septembre 2025	22 139 005	—	4,83 \$ US

c) Régime d'actionnariat des employés de TELUS Corporation

Nous avons un régime d'actionnariat des employés qui permet aux employés admissibles d'acheter des actions ordinaires de TELUS Corporation au moyen de retenues sur la paie régulières. En ce qui a trait aux actions ordinaires de TELUS Corporation détenues dans le cadre du régime d'actionnariat des employés, les dividendes déclarés au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, d'un montant de 15 millions de dollars (2024 – 13 millions de dollars) et de 43 millions de dollars (2024 – 40 millions de dollars), respectivement, devaient être réinvestis dans des actions ordinaires de TELUS Corporation que le fiduciaire a achetées à même les actions propres, un escompte étant applicable, comme il est décrit à la note 13b).

d) Attributions d'options sur actions*Options sur actions de TELUS Corporation*

Des employés peuvent se voir octroyer des attributions d'options sur actions leur permettant d'acheter des actions ordinaires de TELUS Corporation, à un prix d'exercice correspondant à la juste valeur de marché des actions au moment de l'attribution. Les attributions d'options sur actions octroyées dans le cadre du régime peuvent être exercées au cours de périodes définies ne dépassant pas sept ans à compter de la date de l'attribution.

Ces attributions d'options comportent une option de règlement en instruments de capitaux propres net. Le titulaire d'options ne dispose pas du choix d'exercer l'option de règlement en instruments de capitaux propres net; il nous revient de choisir si l'exercice d'une attribution d'options sur actions est réglé comme une option sur actions ou au moyen de l'option de règlement en instruments de capitaux propres net.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution du régime d'options sur actions de TELUS Corporation.

Périodes closes le 30 septembre 2025	Trimestre	Période de neuf mois	
		Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions
En circulation au début	1 438 796	22,47 \$	1 519 501 22,45 \$
Exercées ²	(19 592)	21,21 \$	(45 147) 21,20 \$
Frappées de déchéance	(14 350)	23,01 \$	(69 500) 22,55 \$
En circulation à la fin	1 404 854	22,48 \$	1 404 854 22,48 \$
Pouvant être exercées à la fin			1 404 854 22,48 \$

1 La durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est de 1,7 an.

2 Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, le prix moyen pondéré à la date d'exercice était de 22,54 \$ et de 22,37 \$, respectivement.

Options sur actions de TELUS International (Cda) Inc.

Des employés peuvent se voir octroyer des options sur actions de participation (réglées en instruments de capitaux propres) leur permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne de TELUS International (Cda) Inc., à un prix d'exercice correspondant à, ou équivalant à un multiple de la juste valeur de marché des actions au moment de l'attribution, et/ou des options sur actions fictives (réglées en trésorerie) qui leur permettent d'être exposés à une appréciation du prix des actions à droit de vote subalterne de TELUS International (Cda) Inc. Les attributions d'options sur actions octroyées dans le cadre du régime peuvent être exercées au cours de périodes définies ne dépassant pas dix ans à compter du moment de l'attribution. Toutes les attributions d'options sur actions de participation et la plupart des attributions d'options sur actions procurent un dividende variable (de 0 % à 100 %) qui est tributaire de la réalisation des conditions de performance financière et des conditions de performance en matière de qualité du service non liées au marché de TELUS Expérience numérique.

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements relatifs au régime d'options sur actions de TELUS International (Cda) Inc.

Périodes closes le

	30 septembre 2025	Trimestre		Période de neuf mois	
		Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions ¹	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions ¹
En circulation au début	5 269 449	6,57 \$ US	5 352 728	6,53 \$ US	
Frappées de déchéance	(142 511)	12,05 \$ US	(225 790)	12,05 \$ US	
En circulation à la fin	5 126 938	6,42 \$ US	5 126 938	6,42 \$ US	
Pouvant être exercées à la fin			2 397 035	9,53 \$ US	

1 En ce qui a trait à une tranche de 2 729 903 options sur actions, le prix s'établit à 3,69 \$ par action à droit de vote subalterne de TELUS International (Cda) Inc. et la durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est de 9,0 ans; en ce qui a trait à une tranche de 2 096 582 options sur actions, la fourchette de prix des options sur actions s'établit entre 4,87 \$ US et 8,95 \$ US et la durée de vie contractuelle résiduelle moyenne est de 1,2 an; pour le reste des options sur actions, le prix est de 25,00 \$ US et la durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est de 5,2 ans.

15 avantages du personnel futurs

a) Régimes de retraite à prestations définies – sommaire

Montants présentés dans les états financiers de base relativement aux régimes de retraite à prestations définies

Trimestres clos les 30 septembre (en millions de dollars)	Note	2025		2024			
		Actifs des régimes	Obligations au titre des prestations définies constituées ¹	Montant net	Actifs des régimes		
Charge au titre des avantages du personnel	8	— \$	(19) \$	— \$	(19) \$		
Avantages gagnés au titre des services rendus au cours de l'exercice		4	—	4	—		
Cotisations des employés		(1)	—	(1)	—		
Frais administratifs		3	(19)	(16) \$	3	(19)	(16) \$
Coûts de financement	9						
Produits notionnels sur l'actif des régimes ² et intérêts découlant des obligations au titre des prestations définies constituées		108	(97)	105	(97)		
Incidence des intérêts sur le plafond relatif à l'actif des régimes		(14)	—	(11)	—		
PRESTATIONS (COÛTS) DÉFINIS COMPRIS DANS LE RÉSULTAT NET³		94	(97)	94	(97)		
Autres éléments du résultat global	11			(19)	(19)		
Écart entre les résultats réels et les hypothèses estimatives liées aux régimes ⁴		173	—	317	—		
Modifications apportées aux hypothèses financières des régimes ⁵		—	(10)	—	(388)		
Variation de l'incidence de la limitation du montant net de l'actif au titre des régimes à prestations définies au plafond relatif à l'actif des régimes		(141)	—	44	—		
PRESTATIONS (COÛTS) DÉFINIS COMPRIS DANS LE RÉSULTAT GLOBAL³		32	(10)	361	(388)		
				3 \$	(27)		
					(46) \$		

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre

(en millions de dollars)	Note	2025			2024		
		Actifs des régimes	Obligations au titre des prestations définies constituées ¹	Montant net	Actifs des régimes	Obligations au titre des prestations définies constituées ¹	Montant net
Charge au titre des avantages du personnel	8	— \$	(55) \$	— \$	(59) \$		
Avantages gagnés au titre des services rendus au cours de l'exercice		—	—	—	(1)		
Avantages gagnés au titre des services passés		—	—	—	—		
Cotisations des employés		13	—	13	—		
Frais administratifs		(3)	—	(3)	—		
	10	(55)	(45) \$	10	(60)	(50) \$	
Coûts de financement	9						
Produits notionnels sur l'actif des régimes ² et intérêts découlant des obligations au titre des prestations définies constituées		323	(289)	315	(290)		
Incidence des intérêts sur le plafond relatif à l'actif des régimes		(43)	—	(32)	—		
	280	(289)	(9)	283	(290)	(7)	
PRESTATIONS (COÛTS) DÉFINIS COMPRIS DANS LE RÉSULTAT NET³				(54)			(57)
Autres éléments du résultat global	11						
Écart entre les résultats réels et les hypothèses estimatives liées aux régimes ⁴		211	—	312	—		
Modifications apportées aux hypothèses financières des régimes ⁵		—	90	—	(61)		
Variation de l'incidence de la limitation du montant net de l'actif au titre des régimes à prestations définies au plafond relatif à l'actif des régimes		(244)	—	(209)	—		
	(33)	90	57	103	(61)	42	
PRESTATIONS (COÛTS) DÉFINIS COMPRIS DANS LE RÉSULTAT GLOBAL³				3			(15)
MONTANTS COMPRIS DANS LES FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION							
Cotisations de l'employeur		16	—	16	16	—	16
PRESTATIONS PAYÉES PAR LES RÉGIMES		(352)	352	—	(351)	351	—
SOLDES DES COMPTES DES RÉGIMES⁶							
Variation au cours de la période		(79)	98	19	61	(60)	1
Solde au début		8 262	(8 452)	(190)	8 352	(8 489)	(137)
Solde à la fin		8 183 \$	(8 354) \$	(171) \$	8 413 \$	(8 549) \$	(136) \$
SITUATION DE CAPITALISATION – SURPLUS (DÉFICIT) DES RÉGIMES							
Régimes de retraite où l'actif est supérieur à l'obligation au titre des prestations définies constituées ⁷	20	8 173 \$	(7 900) \$	273 \$	7 556 \$	(7 240) \$	316 \$
Régimes de retraite où l'obligation au titre des prestations définies constituées est supérieure à l'actif ⁸							
Capitalisés		10	(229)	(219)	857	(1 086)	(229)
Non capitalisés		—	(225)	(225)	—	(223)	(223)
	27	10	(454)	(444)	857	(1 309)	(452)
		8 183 \$	(8 354) \$	(171) \$	8 413 \$	(8 549) \$	(136) \$

1 L'obligation au titre des prestations définies constituées est la valeur actualisée actuarielle des prestations attribuées pour les services rendus par les employés à une date donnée.

2 Les produits d'intérêts sur la tranche attribuable à l'actif des régimes du montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel inclus dans les coûts de financement tiennent compte d'un taux de rendement de l'actif des régimes équivalant au taux d'actualisation utilisé afin de déterminer les obligations au titre des prestations définies constituées) ainsi que les hypothèses démographiques relatives aux valeurs actuarielles des obligations au titre des prestations définies constituées à la fin de l'exercice précédent.

3 À l'exclusion de l'impôt.

4 Les hypothèses financières relatives aux actifs des régimes (les produits d'intérêts sur les actifs des régimes compris dans les coûts de financement tiennent compte d'un taux de rendement de l'actif des régimes équivalent au taux d'actualisation utilisé afin de déterminer les obligations au titre des prestations définies constituées) ainsi que les hypothèses démographiques relatives aux valeurs actuarielles des obligations au titre des prestations définies constituées à la fin de l'exercice précédent.

5 Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations définies constituées au 30 septembre 2025 était de 4,74 % (31 décembre 2024 – 4,65 %).



- 6 Au 30 septembre 2025, l'incidence du plafond relatif à l'actif des régimes se chiffrait à 1 514 \$ (31 décembre 2024 – 1 227 \$).
 7 Montants présentés dans les états consolidés de la situation financière au poste « Autres actifs à long terme ».
 8 Montants présentés dans les états consolidés de la situation financière au poste « Autres passifs à long terme ».

b) Régimes à cotisations définies – charge

Le tableau suivant présente le total des coûts des régimes de retraite à cotisations définies compris dans le poste « Charge au titre des avantages du personnel » dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Cotisations au régime de retraite syndical	3 \$	4 \$	9 \$	10 \$
Autres régimes de retraite à cotisations définies	29	27	86	80
	32 \$	31 \$	95 \$	90 \$

16 coûts de restructuration et autres coûts

a) Détails des coûts de restructuration et autres coûts

Afin de réduire nos coûts permanents, nous engageons des coûts de restructuration supplémentaires connexes non récurrents, comme il est expliqué plus en détail à la note 16b). Il est également possible que nous engagions des charges inhabituelles lorsque nous apportons des changements importants ou structurels à nos modèles d'affaires ou à nos modèles d'exploitation ou lorsque nous menons des activités d'intégration postacquisition. Les autres coûts comprennent les coûts externes supplémentaires atypiques engagés relativement aux acquisitions ou cessions d'entreprises, les coûts importants liés aux litiges à l'égard de pertes ou de règlements et les coûts liés aux décisions réglementaires rétrospectives défavorables.

Le tableau ci-dessous illustre les coûts de restructuration et autres coûts qui sont présentés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Coûts de restructuration^{1 b)}				
Achat de biens et services	47 \$	25 \$	123 \$	163 \$
Charge au titre des avantages du personnel	37	60	181	259
	84	85	304	422
Autres coûts c)				
Achat de biens et services	25	1	35	3
Total				
Achat de biens et services	72	26	158	166
Charge au titre des avantages du personnel	37	60	181	259
	109 \$	86 \$	339 \$	425 \$

1 Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, exclut les pertes de valeur nettes liées à la restructuration d'immobilisations corporelles découlant de la rationalisation de biens immobiliers de (4) \$ (2024 – 3 \$) et de néant (2024 – 102 \$), respectivement, qui sont incluses dans l'amortissement des immobilisations corporelles.

b) Provisions au titre de la restructuration

Les provisions liées au personnel et les autres provisions, telles qu'elles sont présentées à la note 25, comprennent des montants concernant les activités de restructuration. En 2025, les activités de restructuration comprenaient les initiatives d'efficacité opérationnelle en cours et supplémentaires, dont certaines avaient trait aux coûts liés au personnel et à la rationalisation des biens immobiliers. Ces initiatives visaient à accroître notre productivité opérationnelle à long terme et notre compétitivité.

c) Autres

Nous avons engagé des coûts externes supplémentaires relativement aux regroupements d'entreprises au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024. Nous avons inclus dans les autres coûts les charges inhabituelles et non récurrentes liées à l'intégration d'entreprises découlant de ces acquisitions d'entreprises, qui ne seraient pas considérées comme des coûts de restructuration ou comme faisant partie de la juste valeur de l'actif net acquis.

Notes annexes

17 immobilisations corporelles

(en millions)	Note	Actifs détenus						Actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location (note 19)					
		Actifs liés au réseau	Bâtiments et améliorations locatives	Matériel informatique et autres	Terrains	Immeuble de placement	Actifs en construction	Total	Actifs liés au réseau	Biens immobiliers	Autres	Total	Total
AU COÛT													
Solde au 1 ^{er} janvier 2025		37 384 \$	3 982 \$	1 871 \$	88 \$	46 \$	505 \$	43 876 \$	1 733 \$	2 549 \$	122 \$	4 404 \$	48 280 \$
Entrées		566	39	42	—	—	582	1 229	640	259	8	907	2 136
Entrées découlant d'acquisitions d'entreprises ^{18b)}		—	5	4	—	—	—	9	—	21	—	21	30
Actifs en construction mis en service		128	57	74	—	—	(259)	—	—	—	—	—	—
Transferts		172	—	5	—	—	—	177	(177)	—	—	(177)	—
Cessions, mises hors service et autres		(598)	(40)	(48)	(2)	—	—	(688)	(14)	—	(51)	(65)	(753)
Écarts de change, montant net		(2)	(2)	(3)	—	—	4	(3)	—	9	—	9	6
Solde au 30 septembre 2025		37 650 \$	4 041 \$	1 945 \$	86 \$	46 \$	832 \$	44 600 \$	2 182 \$	2 838 \$	79 \$	5 099 \$	49 699 \$
AMORTISSEMENT CUMULÉ													
Solde au 1 ^{er} janvier 2025		25 519 \$	2 467 \$	1 328 \$	— \$	— \$	— \$	29 314 \$	247 \$	1 329 \$	53 \$	1 629 \$	30 943 \$
Amortissement des immobilisations corporelles ¹		1 144	119	131	—	1	—	1 395	187	215	17	419	1 814
Transferts		70	—	3	—	—	—	73	(73)	—	—	(73)	—
Cessions, mises hors service et autres		(589)	(21)	(45)	—	—	—	(655)	—	(17)	(55)	(72)	(727)
Écarts de change, montant net		(1)	(1)	(2)	—	—	—	(4)	—	—	—	—	(4)
Solde au 30 septembre 2025		26 143 \$	2 564 \$	1 415 \$	— \$	1 \$	— \$	30 123 \$	361 \$	1 527 \$	15 \$	1 903 \$	32 026 \$
VALEUR COMPTABLE NETTE													
Solde au 31 décembre 2024		11 865 \$	1 515 \$	543 \$	88 \$	46 \$	505 \$	14 562 \$	1 486 \$	1 220 \$	69 \$	2 775 \$	17 337 \$
Solde au 30 septembre 2025		11 507 \$	1 477 \$	530 \$	86 \$	45 \$	832 \$	14 477 \$	1 821 \$	1 311 \$	64 \$	3 196 \$	17 673 \$

1 Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, l'amortissement comprend un montant de (2) \$ relativement à la perte de valeur (reprise de perte de valeur) des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location d'immeubles.

Au 30 septembre 2025, nos engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles totalisaient 212 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2027 (31 décembre 2024 – 267 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2027).



18 immobilisations incorporelles et goodwill

a) Immobilisations incorporelles et goodwill, montant net

(en millions de dollars, sauf les montants présentés dans les notes sous le tableau)	Note	Immobilisations incorporelles amortissables					Licences de spectre	Total des immobilisations incorporelles	Goodwill ¹	Total des immobilisations incorporelles et du goodwill
		Contrats avec les clients, relations clients connexes et		Servitudes, actifs d'externalisation ouverte et autres	Actifs en construction	Total				
		nombre d'abonnés	Logiciels							
AU COUT										
Solde au 1 ^{er} janvier 2025		5 742	\$ 8 649	\$ 622	\$ 474	\$ 15 487	\$ 13 206	\$ 28 693	\$ 10 928	\$ 39 621
Entrées		22	70	7	606	705	—	705	—	705
Entrées découlant d'acquisitions d'entreprises	b)	265	102	2	—	369	—	369	380	749
Actifs en construction mis en service		5	504	—	(509)	—	—	—	—	—
Cessions, mises hors service et autres (y compris les intérêts comptabilisés à l'actif)	9	(23)	(223)	(23)	—	(269)	10	(259)	—	(259)
Écarts de change, montant net		11	(2)	(9)	—	—	—	—	39	39
Solde au 30 septembre 2025		6 022	\$ 9 100	\$ 599	\$ 571	\$ 16 292	\$ 13 216	\$ 29 508	\$ 11 347	\$ 40 855
AMORTISSEMENT CUMULÉ										
Solde au 1 ^{er} janvier 2025		2 043	\$ 5 770	\$ 287	—	\$ 8 100	—	\$ 8 100	\$ 364	\$ 8 464
Amortissement des immobilisations incorporelles		378	766	49	—	1 193	—	1 193	—	1 193
Perte de valeur		—	—	—	—	—	—	—	500	500
Cessions, mises hors service et autres		—	(233)	(35)	—	(268)	—	(268)	—	(268)
Écarts de change, montant net		23	—	—	—	23	—	23	6	29
Solde au 30 septembre 2025		2 444	\$ 6 303	\$ 301	\$ —	\$ 9 048	\$ —	\$ 9 048	\$ 870	\$ 9 918
VALEUR COMPTABLE NETTE										
Solde au 31 décembre 2024		3 699	\$ 2 879	\$ 335	\$ 474	\$ 7 387	\$ 13 206	\$ 20 593	\$ 10 564	\$ 31 157
Solde au 30 septembre 2025		3 578	\$ 2 797	\$ 298	\$ 571	\$ 7 244	\$ 13 216	\$ 20 460	\$ 10 477	\$ 30 937

1 L'amortissement cumulé du goodwill, qui se chiffre à 364 millions de dollars, correspond à l'amortissement comptabilisé avant 2002 et à une perte de valeur comptabilisée pour l'exercice considéré, comme il est expliqué à la note 2 qui suit.

2 Au 30 juin 2025, certains événements et circonstances pertinents différents de ceux existant lors du test annuel effectué en décembre 2024 ont fait en sorte qu'il a été jugé approprié de soumettre la valeur comptable du goodwill de l'unité génératrice de trésorerie TELUS Expérience numérique à un test de dépréciation. Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, l'industrie concurrentielle au sein de laquelle évolue l'unité génératrice de trésorerie TELUS Expérience numérique a continué de subir des pressions macroéconomiques prolongées qui ont eu une incidence sur le niveau et le calendrier de la demande des clients, ainsi qu'une incidence proportionnelle sur notre croissance future. Le test effectué le 30 juin 2025, au moyen d'une valeur recouvrable estimative de 4,5 milliards de dollars, a donné lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur du goodwill de 0,5 milliard de dollars. Au 30 septembre 2025, des événements et circonstances pertinents continuaient de différer de ceux existants lors du test annuel effectué en décembre 2024 et faisaient en sorte qu'il a été jugé approprié de soumettre une fois de plus la valeur comptable du goodwill de l'unité génératrice de trésorerie TELUS Expérience numérique à un test de dépréciation. Le test effectué le 30 septembre 2025, au moyen d'une valeur recouvrable estimative de 4,6 milliards de dollars, soit un montant équivalent à sa valeur comptable. Le montant de cette valeur recouvrable a été calculé selon la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de sortie (méthode qui est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs), en fonction d'un taux d'actualisation de 9,8 % (30 juin 2025 – 10,1 %), d'un taux de croissance perpétuel de 2,5 % (30 juin 2025 – 2,5 %) et des projections des flux de

trésorerie jusqu'à la fin de 2029. Nous avons validé les résultats du calcul de la valeur recouvrable au moyen d'une approche fondée sur le marché et d'un examen analytique des faits du secteur et de certains faits qui nous sont particuliers.

La méthode de la juste valeur diminuée des coûts de sortie est fondée sur des projections au titre des flux de trésorerie actualisés qui reposent sur les hypothèses clés suivantes : des projections au titre des flux de trésorerie futurs et de la croissance; des hypothèses et des estimations connexes liées au risque économique quant à la probabilité de l'atteinte des mesures et des indicateurs clés sur le plan de l'exploitation; et le coût moyen pondéré futur du capital. Advenant une diminution plus que minime des projections de croissance pour la période de projection, ou une augmentation plus que minime du taux d'actualisation, l'estimation de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie TELUS Expérience numérique faite le 30 septembre 2025 serait inférieure à sa valeur comptable; nous sommes d'avis que toute variation raisonnablement possible d'autres hypothèses clés sur lesquelles repose notre calcul de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie TELUS Expérience numérique ne ferait pas en sorte que sa valeur comptable excède davantage sa valeur recouvrable. Si les résultats futurs devaient différer de façon défavorable des meilleures estimations de la direction à l'égard des hypothèses clés et si les flux de trésorerie connexes devaient être touchés de manière significative et importante, nous pourrions avoir éventuellement à comptabiliser une perte de valeur significative relativement au goodwill de l'unité génératrice de trésorerie TELUS Expérience numérique.

Au 30 septembre 2025, nos engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles totalisaient 18 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2026 (31 décembre 2024 – 37 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2026).

b) Acquisitions d'entreprises

Workplace Options

Le 1^{er} mai 2025, nous avons acquis une participation de 100 % dans Workplace Options, une entreprise mondiale offrant des programmes d'aide aux employés et à la famille ainsi que des services liés au bien-être. Cet investissement a été effectué dans le but de faire croître nos activités liées aux programmes d'aide aux employés et à la famille et sera consolidé dans notre secteur TELUS Santé.

Le principal facteur ayant donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill a été la capacité de l'entreprise acquise à générer des bénéfices supérieurs aux actifs corporels et incorporels nets acquis (cet excédent découlant du faible niveau des actifs corporels par rapport à la capacité de l'entreprise à générer des bénéfices). Le montant affecté au goodwill pourrait être déductible fiscalement.

Transactions non significatives sur une base individuelle

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, nous avons acquis une participation de 100 % dans des entreprises dont les activités sont complémentaires à nos lignes d'activité existantes. Le principal facteur ayant donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill a été la capacité des entreprises acquises à générer des bénéfices supérieurs aux actifs corporels et incorporels nets acquis (cet excédent découlant du faible niveau des actifs corporels par rapport à la capacité des entreprises à générer des bénéfices). Une tranche du montant affecté au goodwill pourrait être déductible fiscalement.

Justes valeurs à la date d'acquisition

Les justes valeurs à la date d'acquisition attribuées aux actifs acquis et aux passifs repris sont présentées dans le tableau suivant.

(en millions)	Workplace Options	Transactions non significatives sur une base individuelle ¹	Total
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie	3 \$	— \$	3 \$
Débiteurs ²	32	9	41
Autres	4	1	5
	39	10	49
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles			
Actifs détenus	9	—	9
Actifs au titre de droits d'utilisation	19	2	21
Immobilisations incorporelles amortissables ³	330	39	369
Autres	2	—	2
	360	41	401
Total des actifs identifiables acquis	399	51	450
Passif			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	46	16	62
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à payer	10	1	11
Facturation par anticipation et dépôts de clients	23	—	23
Tranche courante de la dette à long terme	96	21	117
	175	38	213
Passifs non courants			
Dette à long terme	21	—	21
Impôt sur le résultat différé	27	8	35
	48	8	56
Total des passifs repris	223	46	269
Actifs identifiables nets acquis	176	5	181
Goodwill	290	90	380
Actifs nets acquis	466 \$	95 \$	561 \$
Acquisition effectuée selon les moyens suivants :			
Contrepartie en trésorerie ³	453 \$	14 \$	467 \$
Provisions	13	51	64
Participation antérieure à l'acquisition réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition ⁴	—	11	11
Relation préexistante réglée de façon efficace	—	9	9
Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses	—	10	10
	466 \$	95 \$	561 \$

¹ La répartition du prix d'achat, principalement à l'égard de contrats avec les clients, de relations clients connexes et de l'impôt sur le résultat différé, n'avait pas été finalisée à la date de publication des présents états financiers consolidés. Comme il est d'usage lors d'une transaction d'acquisition d'entreprise, jusqu'au moment de l'acquisition du contrôle, nous n'avons pas un accès complet aux documents comptables des entreprises acquises. Après avoir eu le temps suffisant pour examiner les documents comptables des entreprises acquises, nous prévoyons finaliser nos répartitions du prix d'achat.

- 2 Les contrats avec les clients et les relations clients (y compris celles liées aux contrats avec les clients) devraient de façon générale être amortis sur une période de 10 à 15 ans; et les autres immobilisations incorporelles devraient être amorties sur une période de 5 à 15 ans.
- 3 En ce qui concerne l'acquisition de Workplace Options, la contrepartie en trésorerie comprend effectivement le produit de 280 \$ (200 \$ US) découlant de l'émission d'actions privilégiées à un investisseur privé ayant un effet de synergie (se reporter à la note 26e).
- 4 La réévaluation de la participation détenue précédemment dans l'entreprise associée n'a pas entraîné la comptabilisation d'un profit à la date d'acquisition.

Informations pro forma

Les informations supplémentaires pro forma qui suivent représentent certains résultats d'exploitation comme si les acquisitions d'entreprises susmentionnées avaient été effectuées au début de l'exercice 2025.

Périodes closes le 30 septembre 2025 (en millions, sauf les montants par action)	Trimestre		Période de neuf mois	
	Données présentées ¹	Données pro forma ²	Données présentées ¹	Données pro forma ²
Produits d'exploitation et autres produits	5 106 \$	5 116 \$	15 245 \$	15 361 \$
Bénéfice net	431 \$	431 \$	487 \$	438 \$
Bénéfice net par action ordinaire				
De base	0,32 \$	0,32 \$	0,54 \$	0,51 \$
Dilué	0,32 \$	0,32 \$	0,54 \$	0,50 \$

- 1 Les produits d'exploitation et le bénéfice net (la perte nette) pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 comprennent un montant de 49 \$ et de (11) \$, respectivement, en ce qui a trait à Workplace Options. Les produits d'exploitation et le bénéfice net (la perte nette) pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 comprennent un montant de 82 \$ et de (21) \$, respectivement, en ce qui a trait à Workplace Options.
- 2 Les montants pro forma pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025 reflètent les entreprises acquises. Les résultats des entreprises acquises ont été inclus dans nos états consolidés du résultat net et du résultat global à compter des dates d'acquisition.

Les informations supplémentaires pro forma reposent sur des estimations et des hypothèses qui sont jugées raisonnables. Les informations supplémentaires pro forma ne sont pas nécessairement représentatives de nos résultats financiers consolidés futurs ni des résultats réels qui auraient été réalisés si les acquisitions d'entreprises avaient été effectuées au début des périodes présentées. Les informations supplémentaires pro forma comprennent l'amortissement additionnel des immobilisations corporelles, l'amortissement additionnel des immobilisations incorporelles, les frais de financement et les autres charges supplémentaires découlant des acquisitions, déduction faite des incidences fiscales connexes.

c) Acquisitions d'entreprises – période précédente

En 2024, nous avons acquis des entreprises dont les activités sont complémentaires à nos lignes d'activité existantes. Au 31 décembre 2024, la répartition du prix d'achat n'avait pas été finalisée. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la juste valeur provisoire à la date d'acquisition pour l'impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à recevoir a diminué de 15 millions de dollars et celle du goodwill a augmenté de 20 millions de dollars, respectivement, et, comme l'exigent les Normes IFRS de comptabilité, les montants comparatifs ont été ajustés pour refléter cette augmentation (diminution) à la date d'acquisition.

19 contrats de location

Des analyses de la maturité des obligations locatives sont présentées à la note 4b) et à la note 26j); les charges d'intérêts pour la période relative à ces obligations locatives sont présentées à la note 9. Les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location, la dotation à l'amortissement connexe ainsi que la valeur comptable de ces actifs sont présentées à la note 17. À l'heure actuelle, nous n'avons pas choisi d'exclure les contrats de location de faible valeur et les contrats de location à court terme de la comptabilisation des contrats de location.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres 2025	Périodes de neuf mois 2025	Périodes de neuf mois 2024
Produits tirés de la sous-location d'actifs au titre de droits d'utilisation			
Produits tirés de la sous-location en colocation compris dans les produits d'exploitation tirés des services			
5 \$	4 \$	21 \$	13 \$
Autres produits tirés de la sous-location compris dans les autres produits (note 7)	2 \$	3 \$	5 \$
Paiements de loyers ¹	172 \$	213 \$	623 \$
			626 \$

1 Dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie, la composante capital des paiements de loyers est incluse dans le poste « Flux de trésorerie affectés aux activités de financement » (se reporter à la note 31b), et la composante intérêts des paiements de loyers est incluse dans le poste « Intérêts payés ».

20 autres actifs à long terme

(en millions)	Note	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Actif au titre des régimes de retraite	15	273 \$	257 \$
Montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement	4a)	589	630
Actifs dérivés	4d)	67	113
Impôt sur le résultat différé		19	18
Coûts engagés pour obtenir ou exécuter des contrats conclus avec des clients		344	301
Participations dans des coentreprises immobilières	21a)	208	183
Participations dans des entreprises associées	21b)	196	219
Placements de portefeuille ¹			
À la juste valeur par le biais du résultat net		83	62
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		635	594
Contrats d'entretien payés d'avance		28	39
Dépôts de sécurité et autres montants remboursables		166	161
		2 608 \$	2 577 \$

1 Juste valeur évaluée à la date de clôture au moyen d'autres données importantes pouvant être observées (niveau 2).

Le tableau qui suit présente les coûts engagés pour obtenir et exécuter des contrats conclus avec des clients.

(en millions)	Coûts engagés pour		
	Obtenir des contrats avec des clients	Exécuter des contrats avec des clients	Total
Solde au 1 ^{er} juillet 2025	644 \$	72 \$	716 \$
Entrées	127	9	136
Amortissement des immobilisations incorporelles	(110)	(3)	(113)
Solde au 30 septembre 2025	661 \$	78 \$	739 \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2025	603 \$	64 \$	667 \$
Entrées	371	22	393
Amortissement des immobilisations incorporelles	(313)	(8)	(321)
Solde au 30 septembre 2025	661 \$	78 \$	739 \$
Tranche courante	377 \$	18 \$	395 \$
Tranche non courante	284	60	344
	661 \$	78 \$	739 \$

21 coentreprises immobilières et participations dans des entreprises associées

a) Coentreprises immobilières

En 2025 et en 2024, nous avons conclu un partenariat à parts égales avec des parties sans lien de dépendance visant des projets de réaménagement immobilier en Colombie-Britannique.

Information financière résumée

(en millions)	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et placements temporaires, montant net	7 \$	7 \$
Autres	2	1
	9	8
Actifs non courants		
Immeuble de placement en cours d'aménagement	409	356
Billets à ordre ¹	357	320
	766	676
	775 \$	684 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer	5 \$	6 \$
Passifs non courants		
Dette à long terme – prêt hypothécaire	21	21
Passif		
Capitaux propres	26	27
TELUS ²	375	329
Autres associés ¹	374	328
	749	657
	775 \$	684 \$

1 Les capitaux propres liés aux autres associés comprennent des billets à ordre de 357 \$ (31 décembre 2024 – 320 \$) émis à l'intention des coentreprises par les parties sans lien de dépendance dans le cadre des projets de réaménagement immobilier en Colombie-Britannique. En cas de dissolution ou de liquidation des partenariats, le montant des billets à ordre en circulation sera d'abord déduit des capitaux propres de l'autre associé pour calculer les capitaux propres des coentreprises. Le principal mode de remboursement prévu des billets à ordre est au moyen de l'apport des coûts de mise en valeur en nature, mais peut éventuellement inclure des paiements en trésorerie.

2 Les montants comptabilisés par les coentreprises immobilières au titre des capitaux propres diffèrent de ceux que nous avons comptabilisés en raison du montant des profits différés sur nos biens immobiliers investis et de la charge pour moins-value que nous avons comptabilisée en excédent de la charge pour moins-value comptabilisée par les coentreprises immobilières.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Produits ¹	— \$	6 \$	— \$	19 \$
Charges d'intérêts	— \$	— \$	— \$	5 \$
Bénéfice net (perte nette) et bénéfice global (perte globale) ²	— \$	(4) \$	— \$	(11) \$

- 1 La quasi-totalité de l'information comparative résumée dans ce tableau a trait aux activités détenues en vue de la vente par la coentreprise immobilière TELUS Sky.
 2 Étant donné que les coentreprises immobilières sont des partenariats, aucune charge d'impôt sur le résultat des associés n'est constituée au moment de déterminer le bénéfice net et le bénéfice global des coentreprises immobilières.

Nos activités liées aux coentreprises immobilières

Nos activités liées aux participations dans des coentreprises immobilières sont présentées dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en millions)	Capitaux propres ¹		Prêts et créances ²	
	30 septembre 2025	30 septembre 2024		
TRIMESTRES				
Solde au début	189 \$	117 \$	94 \$	
Liés aux états du résultat net et du résultat global des coentreprises immobilières				
Bénéfice global (perte globale) qui nous est attribuable ³	—	(1)	—	
Liés aux états de la situation financière des coentreprises immobilières				
<i>Éléments n'ayant aucune incidence sur les flux de trésorerie présentés à l'heure actuelle</i>				
Coûts de financement que nous avons facturés liés aux facilités de crédit aux fins des travaux de construction (<i>note 7</i>)	—	—	2	
Nos biens immobiliers investis	28	111	—	
Profits différés sur notre participation restante dans nos biens immobiliers investis	(13)	(49)	—	
<i>Flux de trésorerie de la période considérée</i>				
Facilités de crédit aux fins des travaux de construction	—	—	(2)	
Coûts de financement qui nous ont été payés	—	—	—	
Fonds que nous avons avancés ou fournis, excluant les facilités de crédit aux fins des travaux de construction	1	4	—	
Solde à la fin	205 \$	182 \$	94 \$	

Périodes closes les (en millions)	Capitaux propres ¹		Prêts et créances ²	
	30 septembre 2025	30 septembre 2024		
PÉRIODES DE NEUF MOIS				
Solde au début	178 \$	50 \$	94 \$	
Liés aux états du résultat net et du résultat global des coentreprises immobilières				
Bénéfice global (perte globale) qui nous est attribuable ³	—	(3)	—	
Reprise d'une charge pour moins-value	3	—	—	
Liés aux états de la situation financière des coentreprises immobilières				
<i>Éléments n'ayant aucune incidence sur les flux de trésorerie présentés à l'heure actuelle</i>				
Coûts de financement que nous avons facturés liés aux facilités de crédit aux fins des travaux de construction (<i>note 7</i>)	—	—	5	
Nos biens immobiliers investis	45	225	—	
Profits différés sur notre participation restante dans nos biens immobiliers investis	(21)	(100)	—	
<i>Flux de trésorerie de la période considérée</i>				
Facilités de crédit aux fins des travaux de construction	—	—	(5)	
Coûts de financement qui nous ont été payés	—	—	—	
Fonds que nous avons avancés ou fournis, excluant les facilités de crédit aux fins des travaux de construction	1	10	—	
Fonds qui nous ont été remboursés et bénéfices distribués	(1)	—	—	
Solde à la fin	205 \$	182 \$	94 \$	

- 1 Nous comptabilisons nos participations dans les coentreprises immobilières selon la méthode de la mise en équivalence, et ces participations sont incluses dans nos états consolidés de la situation financière au poste « Autres actifs à long terme » (se reporter à la *note 20*).
 2 Les prêts et créances sont inclus dans nos états consolidés de la situation financière au poste « Autres actifs à long terme » (se reporter à la *note 20*) et se composent des avances en vertu des facilités de crédit aux fins des travaux de construction.
 3 Étant donné que les coentreprises immobilières sont des partenariats, aucune charge d'impôt sur le résultat des associés n'est constituée au moment de déterminer le bénéfice net et le bénéfice global des coentreprises immobilières.

b) Participations dans des entreprises associées

Comme il est décrit à la *note 20*, nos participations dans des entreprises associées sont incluses dans nos états consolidés de la situation financière au poste « Autres actifs à long terme ». Au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024, nous détenons une participation dans Miovision Technologies Incorporated, une entreprise constituée au Canada, dont les activités sont complémentaires à nos services Internet des objets patrimoniaux et qui, selon nous, devrait contribuer à la croissance de ces services; nous estimons avoir obtenu une influence notable sur l'entreprise associée lorsque nous avons acquis notre participation initiale. Miovision Technologies Incorporated met au point une suite de solutions matérielles et fondées sur l'infonuagique qui fournissent aux villes les données et les outils dont elles ont besoin pour réduire la congestion routière, prendre de meilleures décisions en matière d'urbanisme et améliorer la sécurité sur leurs routes. L'ensemble de nos participations dans des entreprises associées qui n'étaient pas significatives sur une base individuelle au 30 septembre 2025 totalisait 25 millions de dollars (31 décembre 2024 – 44 millions de dollars).

Miovision Technologies Incorporated

Aux dates indiquées ou pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars)

	Au 30 septembre 2025	Au 30 septembre 2024	Au 31 décembre 2024
État de la situation financière¹			
Actifs courants	76 \$	88 \$	\$
Actifs non courants	415 \$	408 \$	
Passifs courants	42 \$	35 \$	
Passifs non courants	56 \$	61 \$	
Actif net	393 \$	400 \$	
État du résultat net et du résultat global¹			
TRIMESTRES			
Produits d'exploitation et autres produits	42 \$	42 \$	
Bénéfice net (perte nette)	(11) \$	(6) \$	
Bénéfice global (perte globale)	(5) \$	(6) \$	
PÉRIODES DE NEUF MOIS			
Produits d'exploitation et autres produits	127 \$	115 \$	
Bénéfice net (perte nette)	(24) \$	(24) \$	
Bénéfice global (perte globale)	(20) \$	(24) \$	

Aux dates indiquées ou pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars)

	Au 30 septembre 2025	Au 30 septembre 2024	Au 31 décembre 2024
Rapprochement de l'information financière sommaire de l'état de la situation financière et de la valeur comptable			
Actif net (présenté ci-dessus)	393 \$	400 \$	\$
Notre participation	43,4 %	43,4 %	
Notre participation dans l'actif net (notre valeur comptable)	171 \$	175 \$	

1 Comme l'exigent les Normes IFRS de comptabilité, ce sommaire de l'information ne correspond pas seulement à notre quote-part de ces montants.

22 emprunts à court terme

Le 22 mai 2024, nous avons conclu une convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance associée à une importante banque de l'annexe I aux termes de laquelle nous sommes actuellement en mesure d'emprunter jusqu'à 1,6 milliard de dollars, montant garanti par certaines créances clients et des montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement. Cette convention de titrisation à rechargement arrive à expiration le 22 mai 2027 et exige des avances en trésorerie minimales de 920 millions de dollars. Le financement en vertu de la convention peut être fourni en dollars canadiens ou en dollars américains. Des contrats de change à terme sont utilisés pour gérer le risque de change associé au financement libellé en dollars américains.

Les emprunts à court terme de 0,9 milliard de dollars (31 décembre 2024 – 0,9 milliard de dollars) se composent de montants qui nous ont été avancés par la fiducie de titrisation sans lien de dépendance. Tous les montants avancés sont libellés en dollars américains.

Les montants prélevés sur nos facilités bancaires bilatérales ou autres constituaient le solde des emprunts à court terme (le cas échéant).

23 créateurs et charges à payer

(en millions)	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Dettes fournisseurs ¹		
Financement de la chaîne d'approvisionnement – un tiers sans lien de dépendance a payé le fournisseur	34 \$	84 \$
Financement de la chaîne d'approvisionnement – dettes fournisseurs admissibles ²	9	2
Montants compris dans le financement de la chaîne d'approvisionnement	43	86
Montants non compris dans le financement de la chaîne d'approvisionnement	1 035	1 040
	1 078	1 126
Charges à payer	1 317	1 385
Paie et autres charges salariales connexes	656	710
Intérêts à payer	325	262
Impôt indirect à payer et autres	180	147
	3 556 \$	3 630 \$

- La composition des dettes fournisseurs varie en raison de divers facteurs, y compris le calendrier des factures des fournisseurs, notre calendrier du cycle de traitement des données, le caractère saisonnier de certaines activités commerciales et le fait que la date de l'état de la situation financière soit ou non un jour ouvrable. Les dettes fournisseurs représentent les paiements futurs au titre des factures reçues à l'égard des activités d'exploitation et des activités d'investissement, et peuvent comprendre des montants au titre de versements de cotisations et d'autocotisations aux gouvernements.
- Montants admissibles pour lesquels les fournisseurs peuvent choisir d'être payés par anticipation, soit plus rapidement que ne le prévoient les modalités de paiement habituelles du secteur.

En 2023, nous avons mis en place un programme de financement de la chaîne d'approvisionnement qui permet aux fournisseurs qui ont des dettes fournisseurs admissibles de choisir d'être payés par anticipation par un tiers sans lien de dépendance, soit plus rapidement que ne le prévoient les modalités de paiement habituelles du secteur. En retour, nous remboursions à ce tiers sans lien de dépendance ces montants lorsque les dettes fournisseurs seraient initialement devenues exigibles.

Les dates d'échéance moyennes pondérées des dettes fournisseurs sont essentiellement semblables, tant pour les entités qui participent au programme de financement de la chaîne d'approvisionnement que pour celles qui n'y participent pas, et les paiements sont généralement exigibles dans un délai de un trimestre.

24 facturation par anticipation et dépôts de clients

(en millions)	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Facturation par anticipation	838 \$	820 \$
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients	3	3
Dépôts des clients	14	15
Passifs sur contrat	855	838
Autres	122	201
	977 \$	1 039 \$

Les passifs sur contrat représentent nos obligations de prestation futures envers les clients à l'égard de services ou d'équipement pour lesquels nous avons déjà reçu une contrepartie, ou pour lesquels un montant est à recevoir du client. Le tableau qui suit présente les soldes de nos passifs sur contrat et la variation de ces soldes.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Solde au début	1 176 \$	1 049 \$	1 102 \$	974 \$
Produits différés au cours d'une période antérieure et comptabilisés au cours de la période considérée	(690)	(667)	(631)	(632)
Entrées nettes découlant des activités	652	627	644	651
Entrées découlant d'acquisitions d'entreprises	—	1	23	17
Solde à la fin	1 138 \$	1 010 \$	1 138 \$	1 010 \$
Tranche courante			992 \$	901 \$
Tranche non courante (note 27)				
Produits différés		143	105	
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients		3	4	
	1 138 \$	1 010 \$		

Rapprochement des passifs sur contrat présentés dans les états consolidés de la situation financière – tranche courante

Passifs sur contrat, montant brut	992 \$	901 \$
Reclassement dans les actifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les passifs sur contrat sont inférieurs aux actifs sur contrat (note 6c)	(120)	(131)
Reclassement à partir des actifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les actifs sur contrat sont inférieurs aux passifs sur contrat (note 6c)	(17)	(18)
	855 \$	752 \$

25 provisions

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Nous établissons des provisions pour les passifs liés à la mise hors service d'immobilisations corporelles lorsque ces obligations découlent de l'acquisition, de la construction, de la mise en valeur ou de l'exploitation normale des actifs en question. Nous prévoyons que les sorties de trésorerie connexes relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers auront lieu aux alentours des dates de mise hors service de ces actifs.

Provisions liées au personnel
 Nos provisions liées au personnel ont principalement trait aux activités de restructuration (comme il est expliqué à la note 16b). Le moment où auront lieu les sorties de trésorerie connexes relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers est essentiellement de nature à court terme.

Options de vente position vendeur et contrepartie éventuelle

Parallèlement à certaines acquisitions d'entreprises, nous avons établi des provisions pour des options de vente position vendeur relativement à des participations ne donnant pas le contrôle. Certaines de ces provisions sont déterminées en fonction de la valeur actualisée nette des résultats futurs estimés, ce qui fait que nous devons formuler des hypothèses économiques clés en ce qui a trait à l'avenir. Nous avons également établi des provisions pour une contrepartie éventuelle. Nous ne nous attendons pas à ce que les sorties de trésorerie au titre des options de vente position vendeur aient lieu avant le moment où elles peuvent commencer à être exercées, et nous ne nous attendons pas à ce que les sorties de trésorerie relatives à la

(en millions)	Note	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ¹	Provisions liées au personnel ²	Options de vente position vendeur et contrepartie éventuelle ³	Réglementation ²	Autres ²	Total
Solde au 1 ^{er} juillet 2025		374 \$	82 \$	224 \$	4 \$	185 \$	869 \$
Entrées		—	31	1	137	84	253
Reprises		—	(1)	(1)	(1)	(12)	(15)
Utilisations		(3)	(28)	—	(3)	(62)	(96)
Effet des intérêts ⁴	9	4	—	3	—	—	7
Incidence du change, montant net ⁴		—	—	3	—	1	4
Solde au 30 septembre 2025		375 \$	84 \$	230 \$	137 \$	196 \$	1 022 \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2025		378 \$	133 \$	215 \$	4 \$	197 \$	927 \$
Entrées		—	176	28	137	146	487
Reprises		(8)	(2)	(16)	(1)	(18)	(45)
Utilisations		(7)	(221)	—	(3)	(129)	(360)
Effet des intérêts ⁴	9	12	—	9	—	—	21
Incidence du change, montant net ⁴		—	(2)	(6)	—	—	(8)
Solde au 30 septembre 2025		375 \$	84 \$	230 \$	137 \$	196 \$	1 022 \$
Courantes		12 \$	79 \$	90 \$	41 \$	71 \$	293 \$
Non courantes		363	5	140	96	125	729
Solde au 30 septembre 2025		375 \$	84 \$	230 \$	137 \$	196 \$	1 022 \$

1 Les ajouts et les reprises pour les provisions relatives aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont présentés dans les états consolidés de la situation financière, au poste « Immobilisations corporelles, montant net ». Le montant net des utilisations, dans la mesure où ces éléments comprennent des flux de trésorerie, est inclus au poste « Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement » dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie (se reporter à la note 31a).

2 En règle générale, les ajouts et les reprises pour les provisions relatives au personnel, à la réglementation et autres sont inclus dans les états consolidés du résultat net et du résultat global aux postes « Charge au titre des avantages du personnel », « Achats de biens et services » et « Achats de biens et services », respectivement. Le montant net des utilisations, dans la mesure où ces éléments comprennent des flux de trésorerie, est généralement inclus au poste « Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation » dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

3 Les ajouts et les reprises pour les provisions relatives aux options de vente position vendeur et à la contrepartie éventuelle sont compris dans les états consolidés de la situation financière au poste « Goodwill, montant net », et dans les états consolidés du résultat net et du résultat global au poste « Autres produits », respectivement. Le montant des utilisations, dans la mesure où ces éléments comprennent des flux de trésorerie, est inclus au poste « Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement » dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

4 L'effet des intérêts, à l'exception de ceux découlant de la réévaluation de la provision en raison de la variation des taux d'actualisation sont inclus dans les états consolidés du résultat net et du résultat global au poste « Coûts de financement ».

contrepartie éventuelle aient lieu avant la fin des périodes d'atteinte d'objectifs de résultat connexes; dans certains cas, nous pourrions régler la provision au titre des options de vente position vendeur au moyen d'instruments de capitaux propres.

Réglementation

Le régime de réglementation en vertu duquel nous exerçons nos activités à titre d'entreprise de télécommunications au Canada prévoit, notamment, les tarifs et les conditions de l'offre de services de télécommunications et ainsi, nous pourrions devoir comptabiliser des provisions connexes. Nous ne pouvons pas raisonnablement déterminer le moment où auront lieu les sorties de trésorerie liées aux comptes réglementaires.

Autres

Les provisions pour autres éléments comprennent les provisions au titre des réclamations juridiques, de la rationalisation des biens immobiliers et d'autres activités de restructuration liées à des personnes qui ne sont pas des employés, ainsi que des coûts de résiliation de contrats et des contrats déficitaires liés à des acquisitions d'entreprises. À l'exception de ce qui est décrit dans le texte qui suit, nous prévoyons que les sorties de trésorerie connexes relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers surviendront sur une période indéterminée s'échelonnant sur plusieurs années.

Comme il est expliqué plus en détail à la *note 29*, nous faisons l'objet d'un certain nombre de réclamations juridiques et nous sommes au courant de certaines autres réclamations juridiques éventuelles à notre égard. Nous établissons des provisions au titre des réclamations juridiques lorsque celles-ci sont justifiées, en tenant compte des évaluations juridiques, des informations récentes et de la possibilité attendue de recours. Nous ne pouvons pas raisonnablement déterminer le moment où auront lieu les sorties de trésorerie liées aux réclamations juridiques.

En ce qui a trait aux acquisitions d'entreprises, nous avons établi des provisions pour des coûts de résiliation de contrats et des contrats déficitaires acquis.

26 dette à long terme

a) Éléments de la dette à long terme

(en millions)	Note	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Dette de premier rang non garantie			
Billets de premier rang de TELUS Corporation	b)	19 334 \$	22 077 \$
Papier commercial de TELUS Corporation	c)	1 040	1 404
Autres	e)	299	—
Débentures de TELUS Communications Inc.	—	—	200
Dette de rang inférieur non garantie			
Billets subordonnés de rang inférieur de TELUS Corporation	f)	4 464	—
Dette garantie			
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	g)	—	1 703
Autres	h)	555	588
		25 692	25 972
Obligations locatives			
	i)	3 297	2 882
Dette à long terme			
Tranche courante		3 200 \$	3 246 \$
Tranche non courante		25 789	25 608
Dette à long terme		28 989 \$	28 854 \$

b) Billets de premier rang de TELUS Corporation

Les billets sont des obligations de premier rang non garanties et non subordonnées qui ont égalité de rang avec toutes nos obligations non garanties et non subordonnées existantes ou futures et ont priorité de paiement sur toute notre dette subordonnée existante ou future, mais sont réellement subordonnées à toute obligation existante ou future de nos filiales, ou garanties par ces dernières. Les actes de fiducie régissant les billets contiennent des clauses restrictives qui, entre autres, limitent notre capacité et celle de certaines de nos filiales de donner des garanties à l'égard de la dette, d'effectuer des transactions de vente et de cession-bail, et de contracter de nouvelles dettes.

Les intérêts sont payables semestriellement. À la survenance d'un événement déclencheur de changement de contrôle, comme il est décrit dans l'acte de fiducie supplémentaire, nous devons faire une offre de rachat de ces billets à un prix correspondant à 101 % de leur montant en capital majoré de l'intérêt couru et impayé à la date de rachat.

Les billets émis avant septembre 2023 sont remboursables par anticipation en totalité en tout temps ou en partie de temps à autre, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours avant leurs dates d'échéance respectives. En ce qui concerne les billets émis après août 2023, la période de préavis est d'au moins 10 jours et d'au plus 60 jours. À partir des dates d'expiration respectives mentionnées dans le tableau relativement à l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, les billets émis avant septembre 2023 sont remboursables par anticipation en totalité, mais non en partie, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours à un prix de remboursement par anticipation égal à 100 % de leurs montants en capital respectifs. En ce qui concerne les billets émis après août 2023, la période de préavis est d'au moins 10 jours et d'au plus 60 jours. Les intérêts courus et impayés, s'il y a lieu, seront payés à la date fixée pour le remboursement par anticipation.

Série de billets de premier rang de TELUS Corporation	Émis	Échéance	Prix d'émission	Taux d'intérêt effectif ¹	Montant nominal en capital		Écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation	
					Émis initialement	En circulation à la date des états financiers	Points de base ²	Date d'expiration
Billets à 3,75 % de série CQ	Sept. 2014	Janv. 2025	997,75 \$	3,78 %	800 M\$	Néant	38,5	17 oct. 2024
Billets à 3,75 % de série CV	Déc. 2015	Mars 2026	992,14 \$	3,84 %	600 M\$	600 M\$	53,5	10 déc. 2025
Billets à 2,75 % de série CZ	Juill. 2019	Juill. 2026	998,73 \$	2,77 %	800 M\$	800 M\$	33	8 mai 2026
Billets à 2,80 % libellés en dollars américains ³	Sept. 2016	Févr. 2027	991,89 \$ US	2,89 %	600 M\$ US	600 M\$ US	20	16 nov. 2026
Billets à 3,70 % libellés en dollars américains ³	Mars 2017	Sept. 2027	998,95 \$ US	3,71 %	500 M\$ US	500 M\$ US	20	15 juin 2027
Billets à 2,35 % de série CAC	Mai 2020	Janv. 2028	997,25 \$	2,39 %	600 M\$	600 M\$	48	27 nov. 2027
Billets à 3,625 % de série CX	Mars 2018	Mars 2028	989,49 \$	3,75 %	600 M\$	600 M\$	37	1 ^{er} déc. 2027
Billets à 4,80 % de série CAO	Févr. 2024	Déc. 2028	998,95 \$	4,83 %	700 M\$	700 M\$	28	15 nov. 2028
Billets à 3,30 % de série CY	Avr. 2019	Mai 2029	991,75 \$	3,40 %	1,0 G\$	1,0 G\$	43,5	2 févr. 2029
Billets à 5,00 % de série CAI	Sept. 2022	Sept. 2029	995,69 \$	5,07 %	350 M\$	350 M\$	46,5	13 juill. 2029
Billets à 3,15 % de série CAA	Déc. 2019	Févr. 2030	996,49 \$	3,19 %	600 M\$	600 M\$	39,5	19 nov. 2029
Billets à 5,60 % de série CAM	Sept. 2023	Sept. 2030	998,85 \$	5,62 %	500 M\$	500 M\$	46	9 juill. 2030
Billets à 2,05 % de série CAD	Oct. 2020	Oct. 2030	997,93 \$	2,07 %	500 M\$	500 M\$	38	7 juill. 2030
Billets à 4,95 % de série CAP	Févr. 2024	Févr. 2031	997,07 \$	5,00 %	600 M\$	600 M\$	34,5	18 déc. 2030
Billets à 4,65 % de série CAQ	Août 2024	Août 2031	999,11 \$	4,66 %	700 M\$	700 M\$	38,5	13 juin 2031
Billets liés à la durabilité à 2,85 % de série CAF	Juin 2021	Nov. 2031	997,52 \$	2,88 % ⁴	750 M\$	750 M\$	34	13 août 2031
Billets liés à la durabilité à 3,40 % libellés en dollars américains ³	Févr. 2022	Mai 2032	997,13 \$ US	3,43 % ⁴	900 M\$ US	900 M\$ US	25	13 févr. 2032
Billets liés à la durabilité à 5,25 % de série CAG	Sept. 2022	Nov. 2032	996,73 \$	5,29 % ⁴	1,1 G\$	1,1 G\$	51,5	15 août 2032
Billets liés à la durabilité à 4,95 % de série CAJ	Mars 2023	Mars 2033	998,28 \$	4,97 % ⁴	500 M\$	500 M\$	54,5	28 déc. 2032
Billets liés à la durabilité à 5,75 % de série CAK	Sept. 2023	Sept. 2033	997,82 \$	5,78 % ⁴	850 M\$	850 M\$	52	8 juin 2033
Billets liés à la durabilité à 5,10 % de série CAN	Févr. 2024	Févr. 2034	996,44 \$	5,15 % ⁴	500 M\$	500 M\$	38,5	15 nov. 2033
Billets à 4,40 % de série CL	Avr. 2013	Avr. 2043	997,68 \$	4,41 %	600 M\$	600 M\$	47	1 ^{er} oct. 2042
Billets à 5,15 % de série CN	Nov. 2013	Nov. 2043	995,00 \$	5,18 %	400 M\$	400 M\$	50	26 mai 2043
Billets à 4,85 % de série CP	Dates multiples ⁵	Avr. 2044	987,91 \$ ⁵	4,93 % ⁵	500 M\$ ⁵	900 M\$ ⁵	46	5 oct. 2043
Billets à 4,75 % de série CR	Sept. 2014	Janv. 2045	992,91 \$	4,80 %	400 M\$	400 M\$	51,5	17 juill. 2044
Billets à 4,40 % de série CU	Mars 2015	Janv. 2046	999,72 \$	4,40 %	500 M\$	233 M\$ ⁶	60,5	29 juill. 2045
Billets à 4,70 % de série CW	Dates multiples ⁷	Mars 2048	998,06 \$ ⁷	4,71 % ⁷	325 M\$ ⁷	475 M\$ ⁷	58,5	6 sept. 2047
Billets à 4,60 % libellés en dollars américains ³	Juin 2018	Nov. 2048	987,60 \$ US	4,68 %	750 M\$ US	561 M\$ US ⁶	25	16 mai 2048
Billets à 4,30 % libellés en dollars américains ³	Mai 2019	Juin 2049	990,48 \$ US	4,36 %	500 M\$ US	371 M\$ US ⁶	25	15 déc. 2048
Billets à 3,95 % de série CAB	Dates multiples ⁸	Févr. 2050	997,54 \$ ⁸	3,97 % ⁸	400 M\$ ⁸	105 M\$ ^{6,8}	57,5	16 août 2049
Billets à 4,10 % de série CAE	Avr. 2021	Avr. 2051	994,70 \$	4,13 %	500 M\$	78 M\$ ⁶	53	5 oct. 2050
Billets à 5,65 % de série CAH	Sept. 2022	Sept. 2052	996,13 \$	5,68 %	550 M\$	550 M\$	61,5	13 mars 2052
Billets à 5,95 % de série CAL	Sept. 2023	Sept. 2053	992,67 \$	6,00 %	400 M\$	400 M\$	61,5	8 mars 2053

1 Le taux d'intérêt effectif correspond au taux que les billets rapporteraient à un premier détenteur de titres de créance si ces derniers étaient détenus jusqu'à leur échéance et, en ce qui concerne les billets liés à la durabilité, si aucun élément déclencheur ni majoration de type NPF ne survient.

2 Pour les billets libellés en dollars canadiens, le prix de remboursement par anticipation correspond au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majorée de l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, calculée sur la période allant jusqu'à la date d'expiration, ou de ii) 100 % du capital.

Pour les billets libellés en dollars américains, le prix de remboursement par anticipation correspond au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du taux ajusté des bons du Trésor américain (le taux des bons du Trésor américain pour les billets liés à la durabilité à 3,40 % libellés en dollars américains), majorée de l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, calculée sur la période allant jusqu'à la date d'expiration, ou de ii) 100 % du capital.

- 3 Nous avons conclu des dérivés de change (swaps de devises) qui servent effectivement à convertir les paiements en capital et les obligations au titre des intérêts en obligations libellées en dollars canadiens, comme suit :

Série de billets de premier rang de TELUS Corporation	Taux d'intérêt fixe	Paiements en capital équivalents en dollars canadiens	Taux de change
Billets à 2,80 % en dollars américains	2,95 %	792 M\$	1,3205 \$
Billets à 3,70 % en dollars américains	3,41 %	667 M\$	1,3348 \$
Billets liés à la durabilité à 3,40 % libellés en dollars américains	3,89 %	1,1 G\$	1,2753 \$
Billets à 4,60 % en dollars américains	4,41 %	728 M\$	1,2985 \$
Billets à 4,30 % en dollars américains	4,27 %	498 M\$	1,3435 \$

- 4 Si nous n'obtenons pas de certificat attestant l'atteinte de notre objectif de performance en matière de durabilité pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2030, les billets liés à la durabilité porteront intérêt à un taux accru de la date de l'événement déclencheur jusqu'à leur échéance respective. Le taux d'intérêt sur certains des billets liés à la durabilité peut également augmenter (la « majoration de type NPF ») si nous n'atteignons pas des cibles additionnelles en matière de durabilité et/ou en matière environnementale, sociale ou de gouvernance spécifiées dans une obligation liée à la durabilité. Le taux d'intérêt sur les billets liés à la durabilité ne peut cependant excéder le taux initial de plus de la majoration de type NPF et de la limite liée à l'élément déclencheur, sur une base combinée, dans aucune circonstance, que ce soit en raison de l'absence de certificat de vérification de l'atteinte de cibles de performance en matière de durabilité et/ou d'autres cibles en vertu d'une ou de plusieurs obligations liées à la durabilité futures. Dans le même ordre d'idées, si nous remboursons par anticipation des billets liés à la durabilité sans avoir obtenu de certificat attestant l'atteinte de notre objectif de performance en matière de durabilité à la fin de l'exercice précédent la date de remboursement par anticipation, les intérêts accumulés seront calculés aux taux indiqués dans le tableau suivant.

Certificat attestant l'atteinte
de l'objectif de performance
en matière de durabilité

Série de billets de premier rang de TELUS Corporation	Exercice	Date de l'élément déclencheur	Taux d'intérêt après l'élément déclencheur	Total de la majoration de type NPF et de la limite liée à l'élément déclencheur	Taux d'accumulation des intérêts liés au remboursement par anticipation en l'absence de certificat
Billets liés à la durabilité à 2,85 % de série CAF	2030	14 nov. 2030	3,85 %	s.o.	3,85 %
Billets liés à la durabilité à 3,40 % libellés en dollars américains	2030	14 nov. 2030	4,40 %	1,50 %	4,40 %
Billets liés à la durabilité à 5,25 % de série CAG	2030	15 nov. 2030	6,00 %	1,50 %	6,00 %
Billets liés à la durabilité à 4,95 % de série CAJ	2030	28 mars 2031	5,70 %	1,50 %	5,70 %
Billets liés à la durabilité à 5,75 % de série CAK	2030	30 avr. 2031	6,35 %	1,20 %	6,35 %
Billets liés à la durabilité à 5,10 % de série CAN	2030	15 févr. 2031	5,60 %	1,00 %	5,60 %

- 5 Des billets à 4,85 % de série CP d'un montant de 500 millions de dollars ont été émis en avril 2014 à un prix d'émission de 998,74 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,86 %. Cette série de billets a fait l'objet d'une nouvelle émission en décembre 2015, et des billets supplémentaires d'un montant de 400 millions de dollars ont été émis à un prix d'émission de 974,38 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 5,02 %.

- 6 En juillet 2025, nous avons acquis des billets de premier rang de TELUS Corporation en vertu de nos offres publiques de rachat de juin 2025, comme il est présenté dans le tableau suivant.

Série de billets de premier rang de TELUS Corporation	Échéance	Montant nominal en capital acquis
Billets à 4,40 % de série CU	Janvier 2046	267 M\$
Billets à 4,60 % en dollars américains	Novembre 2048	189 M\$ US
Billets à 4,30 % en dollars américains	Juin 2049	129 M\$ US
Billets à 3,95 % de série CAB	Février 2050	695 M\$
Billets à 4,10 % de série CAE	Avril 2051	422 M\$

- 7 Des billets à 4,70 % de série CW d'un montant de 325 millions de dollars ont été émis en mars 2017 à un prix d'émission de 990,65 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,76 %. Cette série de billets a fait l'objet d'une nouvelle émission en février 2018, et des billets supplémentaires d'un montant de 150 millions de dollars ont été émis en mars 2018 à un prix d'émission de 1 014,11 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,61 %.
- 8 Des billets à 3,95 % de série CAB d'un montant de 400 millions de dollars ont été émis en décembre 2019 à un prix d'émission de 991,54 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,00 %. Cette série de billets a fait l'objet d'une nouvelle émission en mai 2020, et des billets supplémentaires d'un montant de 400 millions de dollars ont été émis à un prix d'émission de 1 003,53 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 3,93 %.

c) Papier commercial de TELUS Corporation

TELUS Corporation a un programme de papier commercial non garanti adossé à notre facilité de crédit consortial renouvelable de 2,75 milliards de dollars (se reporter à la note 26d) qui est utilisé aux fins générales de la société, notamment à titre de dépenses d'investissement et de placements. Sous réserve du respect de conditions en matière de notation, ce programme nous permet d'émettre à tout moment du papier commercial d'un montant maximal global équivalent à 2,1 milliards de dollars (montant maximal de 1,5 milliard de dollars US). Nous avons recours à des contrats de change à terme pour gérer le risque de change découlant du papier commercial libellé en dollars américains. Même si la dette sous forme de papier commercial arrive à échéance dans un délai de un an, nous la classons à titre de tranche courante de la dette à long terme, étant donné que ces montants sont soutenus par la facilité de crédit renouvelable et que nous prévoyons qu'ils continueront d'être soutenus par la facilité de crédit renouvelable qui ne comporte aucune exigence de remboursement au cours de la prochaine année. Au 30 septembre 2025, l'encours du papier commercial s'établissait à 1,0 milliard de dollars (31 décembre 2024 – 1,4 milliard de dollars), lequel était libellé en dollars américains (0,7 milliard de dollars US; 31 décembre 2024 – 1,0 milliard de dollars US), avec un taux d'intérêt effectif moyen de 5,0 %, et dont les dates d'échéance s'échelonnent jusqu'en mars 2026.

d) Facilités de crédit de TELUS Corporation

Au 30 septembre 2025, TELUS Corporation avait une facilité de crédit bancaire consortial non garantie renouvelable de 2,75 milliards de dollars venant à échéance le 21 août 2030 (31 décembre 2024 – 14 juillet 2028), avec un consortium d'institutions financières, qui servira aux fins générales de la société, notamment pour soutenir le papier commercial.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2025, TELUS Corporation avait une facilité de crédit bancaire non renouvelable et non garantie de 600 millions de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) auprès d'une institution financière devant servir à des fins générales. Nous avons prélevé un montant de 574 millions de dollars (415 millions de dollars US) sur la facilité de crédit au cours du trimestre clos le 30 juin 2025, montant qui a été entièrement remboursé au cours de la même période. Comme elle est de nature non renouvelable, la facilité de crédit a par la suite été résiliée en juin 2025.

Les facilités de crédit de TELUS Corporation portent intérêt au taux préférentiel, au taux de base en dollars américains, au taux des opérations de pension à un jour (le « taux CORRA ») ou au Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») à terme (tels que ces termes sont utilisés ou définis dans les facilités de crédit), plus les marges applicables. La facilité de crédit comporte les déclarations, les garanties et les clauses restrictives habituelles, y compris le respect de deux ratios financiers mesurés à la clôture des trimestres financiers. Notre ratio d'endettement ne doit pas être supérieur à 4,25:1,00 et notre ratio des flux de trésorerie d'exploitation sur les charges d'intérêts ne doit pas être inférieur à 2,00:1,00, selon le sens donné à chacun de ces ratios dans les facilités de crédit.

L'accès continu à ces facilités de crédit par TELUS Corporation n'est pas assujetti au maintien par TELUS Corporation d'une notation en particulier.

(en millions)	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Montant net disponible	1 710 \$	1 346 \$
Sûreté pour le papier commercial	1 040	1 404
Montant brut disponible sur la facilité de crédit bancaire renouvelable de 2,75 milliards de dollars	2 750 \$	2 750 \$

Au 30 septembre 2025, nous avions des lettres de crédit en cours de 67 millions de dollars (31 décembre 2024 – 62 millions de dollars), lesquelles ont été émises en vertu de diverses facilités non engagées. Ces facilités de lettres de crédit s'ajoutent à notre capacité de fournir des lettres de crédit en vertu de notre facilité de crédit bancaire renouvelable engagée.

e) Autres passifs (non garantis)

Au 30 septembre 2025, les autres passifs (non garantis) comprenaient des actions privilégiées émises par une filiale entièrement détenue à un investisseur privé dans le cadre de l'acquisition de Workplace Options, comme il est décrit à la *note 18b*). Les Normes IFRS de comptabilité exigent que ces instruments financiers soient comptabilisés comme des passifs financiers. Les actions privilégiées sont des obligations non subordonnées, ont priorité de paiement sur toute notre dette subordonnée existante ou future, mais sont réellement subordonnées à toute obligation existante ou future de nos filiales, ou garanties par ces dernières.

Au 30 septembre 2025, des actions privilégiées d'une valeur de 278 millions de dollars (31 décembre 2024 – néant) avaient été émises et étaient entièrement libellées en dollars américains (200 millions de dollars US; 31 décembre 2024 – néant), et un dividende trimestriel cumulatif (comptabilisé comme des intérêts) est payable en trésorerie, ou à notre gré chaque trimestre, au moyen du réinvestissement des dividendes dans des actions privilégiées de la même série.

Les actions privilégiées sont rachetables en totalité, mais non en partie, à notre gré, et, après le 13 mai 2030, au gré du porteur. Des événements entraînant un changement de contrôle, tels qu'ils sont définis dans la convention de placement dans des titres privilégiés, peuvent également exiger le rachat des actions privilégiées. Le prix de rachat est généralement équivalent à un multiple du capital investi. Tous les intérêts courus et non réinvestis seraient inclus dans la détermination de la valeur de rachat.

f) Billets subordonnés de rang inférieur de TELUS Corporation

Les billets constituent des obligations directes non garanties, sont subordonnés à toute dette de premier rang existante et future et sont subordonnés à toutes les dettes et les obligations actuelles et futures contractées ou garanties par nos filiales. Aux fins du calcul des ratios d'endettement, seulement la moitié du capital est comprise dans la dette durant la première décennie suivant l'émission.

L'intérêt est payable en versements semestriels et le taux fixe est ajusté à la date de paiement de l'intérêt qui coïncide avec la fin de la période d'interdiction de remboursement par anticipation et tous les cinq ans par la suite. À la survenance d'un événement de notation, comme il est décrit dans l'acte de fiducie supplémentaire, nous devons faire une offre de rachat de ces billets à un prix correspondant à 102 % de leur montant en capital majoré de l'intérêt couru et impayé à la date de rachat.

Après la période initiale d'interdiction de remboursement par anticipation, les billets seront remboursables à notre gré, en totalité ou en partie de temps à autre, moyennant un préavis d'au moins 10 jours et d'au plus 60 jours avant toute date de versement des intérêts (avant la fin des périodes initiales d'interdiction de remboursement par anticipation, les billets sont remboursables moyennant un préavis d'au moins 10 jours et d'au plus 90 jours avant la première date de rajustement de taux unique de chaque billet) à un prix de remboursement équivalent à 100 % de leur montant en capital. L'intérêt couru et impayé, le cas échéant, sera versé à la date fixée pour le remboursement.

Série de billets subordonnés de rang inférieur de TELUS Corporation	Émis	Échéance	Prix d'émission	Taux d'intérêt effectif initial ¹	Émis initialement	Montant nominal en capital		Date de fin de la période d'interdiction de remboursement	Rajustement de taux minimal ²
						En circulation à la date des états financiers			
Billets à taux fixe-fixé de 6,25 % de série CAR	Dates multiples ³	Juillet 2055	1 006,41 \$ ³	6,09 % ³	1,1 G\$ ³	1,5 G\$ ³	21 juillet 2030	6,25 %	
Billets à taux fixe-fixé de 6,75 % de série CAS	Dates multiples ⁴	Juillet 2055	1 020,45 \$ ⁴	6,46 % ⁴	500 M\$ ⁴	925 M\$ ⁴	21 juillet 2035	6,75 %	
Billets à taux fixe-fixé de 6,625 % de série A libellés en dollars américains ⁵	Juin 2025	Octobre 2055	1 000,00 \$ US	6,625 %	700 M\$ US	700 M\$ US	15 octobre 2030	6,625 %	
Billets à taux fixe-fixé de 7,00 % de série B libellés en dollars américains ⁵	Juin 2025	Octobre 2055	1 000,00 \$ US	7,00 %	800 M\$ US	800 M\$ US	15 octobre 2035	7,00 %	

1 Le taux d'intérêt effectif correspond au rendement minimal que les billets rapporteraient à un premier détenteur de titres de créance si ces derniers étaient détenus jusqu'à leur échéance.

2 En ce qui concerne les billets de série CAR et de série CAS, le rajustement du taux est fondé sur un écart par rapport au rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans à la date de rajustement, mais est assujetti à un rajustement de taux minimal. Pour les billets à taux fixe-fixé de 6,625 % de série A libellés en dollars américains et les billets à taux fixe-fixé de 7,00 % de série B libellés en dollars américains, le rajustement de

taux est fondé sur un écart par rapport au rendement des obligations du gouvernement des États-Unis à cinq ans à la date de rajustement, mais est assujetti à un rajustement de taux minimal.

3 Une tranche de 1,1 milliard de dollars de billets à taux fixe-fixé de 6,25 % de série CAR a été émise en avril 2025 à un prix d'émission de 999,65 \$ et à un taux d'intérêt effectif initial de 6,25 %. Les billets de cette série ont été rouverts en juin 2025 et une nouvelle tranche de 375 millions de dollars de billets a été émise à un prix d'émission de 1 026,25 \$ et à un taux d'intérêt effectif initial de 5,61 %.

- 4 Une tranche de 500 millions de dollars de billets à taux fixe-fixe de 6,75 % de série CAS a été émise en avril 2025 à un prix d'émission de 999,59 \$ et à un taux d'intérêt effectif initial de 6,75 %. Les billets de cette série ont été rouverts en juin 2025 et une nouvelle tranche de 425 millions de dollars de billets a été émise à un prix d'émission de 1 045,00 \$ et à un taux d'intérêt effectif initial de 6,13 %.
- 5 Nous avons conclu des dérivés de change (swaps de devises) qui, au cours des premières périodes d'interdiction de remboursement par anticipation, convertissaient effectivement les obligations de paiement de capital et d'intérêts en obligations en dollars canadiens, comme suit :

	Taux d'intérêt durant la première période d'interdiction de remboursement	Équivalent en dollars canadiens du montant en capital	Taux de change
Série de billets subordonnés de rang inférieur de TELUS Corporation			
Billets à taux fixe-fixe de 6,625 % de série A libellés en dollars américains	5,79 %	962 M\$	1,3743 \$
Billets à taux fixe-fixe de 7,00 % de série B libellés en dollars américains	6,42 %	1,1 G\$	1,3743 \$

g) Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.

Au 31 décembre 2024, TELUS International (Cda) Inc. avait une facilité de crédit garantie par ses actifs qui devait arriver à échéance le 3 janvier 2028, avec un consortium d'institutions financières, y compris TELUS Corporation. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, la facilité de crédit a été remboursée. La facilité comprenait des composantes renouvelables de 800 millions de dollars US et des composantes emprunt à terme amortissables de 1,2 milliard de dollars US, TELUS Corporation étant un coprêteur à environ 7,2 % à l'égard de ces deux composantes. La facilité était sans recours pour TELUS Corporation.

Les composantes emprunt à terme étaient assujetties à des calendriers d'amortissement qui exigeaient qu'un minimum de 5 % du montant en capital avancé soit remboursé chaque année pendant la durée de l'entente, le solde étant exigible à l'échéance.

(en millions)	Composantes renouvelables	Composantes emprunt à terme ¹	Total
Au 31 décembre 2024			
Montant disponible	611 \$ US	— \$ US	611 \$ US
Encours			
À payer à d'autres entités	175	1 017	1 192
À payer à TELUS Corporation	14	78	92
	800 \$ US	1 095 \$ US	1 895 \$ US

- 1 En ce qui concerne les montants dus au consortium d'institutions financières, à l'exclusion de TELUS Corporation, nous avions conclu des dérivés de change (swaps de devises) qui servaient effectivement à convertir une tranche amortissable libellée en dollars américains des paiements en capital et les obligations au titre des intérêts en obligations libellées en euros assorties d'un taux d'intérêt fixe effectif de 2,6 % et d'un taux de change fixe effectif de 1,088 \$ US pour 1,00 € sur le montant en capital; le montant nominal initial de ces dérivés de change était de 448 \$ US. Ces montants avaient été comptabilisés comme couverture d'investissement net dans un établissement étranger (se reporter à la note 4). Au remboursement de la facilité de crédit, la relation de couverture est devenue inefficace et la comptabilité de couverture a été abandonnée.

h) Autres passifs (garantis)

Les autres passifs portent intérêt au taux de 4,4 %, sont garantis par les licences de spectre des SSFE-4 associées à ces autres passifs, et sont assujettis à un calendrier d'amortissement en vertu duquel le capital est remboursé au cours des périodes allant jusqu'à l'échéance, la dernière de ces échéances étant le 31 mars 2035.

i) Obligations locatives

Comme les obligations locatives sont assujetties à des calendriers d'amortissement, le capital est remboursé sur diverses périodes, y compris les renouvellements raisonnablement prévus. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les obligations locatives s'établissait à environ 5,2 % au 30 septembre 2025.

j) Échéances de la dette à long terme

Les exigences prévues relatives aux remboursements sur la dette à long terme calculés en fonction des sommes impayées au 30 septembre 2025 sont présentées dans le tableau suivant.

Dette à long terme composée libellée en	Dollars canadiens			Dollars américains			Autres monnaies		
	Dette à long terme, excluant les contrats de location	Contrats de location (note 19)	Total	Dette à long terme, excluant les contrats de location	Contrats de location (note 19)	Montants des swaps de devises devant être échangés	Contrats de location (note 19)	Total	Total
Exercices se clôтурant les 31 décembre (en millions)									
2025 (reste de l'exercice)	10 \$	91 \$	101 \$	453 \$	11 \$	(461) \$	453 \$	456 \$	17 \$
2026	1 450	616	2 066	587	37	(601)	591	614	57
2027	53	547	600	1 531	31	(1 531)	1 459	1 490	45
2028	1 955	380	2 335	—	32	—	—	32	37
2029	1 408	261	1 669	—	36	—	—	36	30
2030 à 2034	6 901	421	7 322	1 494	69	(2 227)	2 110	1 446	71
Par la suite	6 558	480	7 038	3 385	—	(2 412)	2 326	3 299	11
Sorties de trésorerie futures à l'égard des remboursements de capital de la dette à long terme composée	18 335	2 796	21 131	7 450	216	(7 232)	6 939	7 373	268
Sorties de trésorerie futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires ²	11 709	644	12 353	6 271	87	(2 906)	2 678	6 130	89
Échéances contractuelles non actualisées (note 4b)	30 044 \$	3 440 \$	33 484 \$	13 721 \$	303 \$	(10 138) \$	9 617 \$	13 503 \$	357 \$
									47 344 \$

1 Le cas échéant, les flux de trésorerie tiennent compte des taux de change au 30 septembre 2025. Les échéances et les flux de trésorerie bruts des billets subordonnés de rang inférieur de TELUS Corporation reflètent la date de rajustement initiale du taux fixe.

2 Les sorties de trésorerie futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires pour les billets liés à la durabilité, le papier commercial, les montants prélevés sur nos facilités de crédit, le cas échéant, les autres passifs (non garantis) et les billets subordonnés de rang inférieur ont été calculés en fonction des taux en vigueur au 30 septembre 2025.

27 autres passifs à long terme

(en millions)	Note	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Passifs sur contrat	24	143 \$	112 \$
Autres		2	2
Produits différés		145	114
Passif au titre des prestations de retraite	15	444	447
Passif au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi		96	86
Passifs dérivés	4d)	135	118
Subventions publiques liées aux dépenses d'investissement différées		66	49
Placements dans une coentreprise immobilière	21a)	—	4
Autres		44	48
		930	866
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients	24	3	3
		933 \$	869 \$

28 capitaux propres

a) Capital social attribuable aux actions ordinaires de TELUS Corporation – généralités

Le tableau suivant présente notre capital social autorisé.

	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Actions privilégiées de premier rang	1 milliard	1 milliard
Actions privilégiées de second rang	1 milliard	1 milliard
Actions ordinaires	4 milliards	4 milliards

Seuls les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de voter lors de nos assemblées générales, chaque détenteur pouvant exercer une voix par action ordinaire détenue, dans la mesure où pas moins de 66 2/3 % des actions ordinaires émises et en circulation sont détenues par des Canadiens. En ce qui concerne le paiement de dividendes et la distribution des actifs en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée de notre part ou de toute autre distribution de nos actifs entre nos actionnaires aux fins de la liquidation de nos affaires, l'ordre de priorité est le suivant : actions privilégiées de premier rang, actions privilégiées de second rang et, enfin, actions ordinaires.

Au 30 septembre 2025, environ 55 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission, à même les actions propres, dans le cadre d'un régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés (se reporter à la note 13b), environ 46 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission, à même les actions propres, dans le cadre d'un régime d'options sur actions restreintes (se reporter à la note 14b) et environ 12 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission, à même les actions propres, dans le cadre des régimes d'options sur actions (se reporter à la note 14d).

b) Filiales détentrices d'une importante participation ne donnant pas le contrôle

TELUS International (Cda) Inc.

Notre filiale TELUS International (Cda) Inc. est constituée en société par actions en vertu de la Business Corporations Act (Colombie-Britannique); ses activités sont réparties sur le plan géographique et comptent des bureaux principaux en Asie, en Amérique centrale, en Europe et en Amérique du Nord.

Les variations de nos participations économiques et de nos participations avec droit de vote au cours des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2025 et 2024, qui sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres, sont présentées dans le tableau suivant.

	Participation économique ¹		Participation avec droit de vote ¹	
	2025	2024	2025	2024
Participation dans TELUS International (Cda) Inc. au début	57,6 %	56,0 %	87,0 %	85,4 %
Incidence des éléments suivants :				
Acquisition par TELUS Corporation d'actions auprès de détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle ²	—	2,0	—	0,3
Rémunération fondée sur des actions et autres	(0,6)	(0,3)	(0,2)	—
Participations ne donnant pas le contrôle – conversion d'actions à droit de vote multiple en actions à droit de vote subalterne	—	—	5,9	1,3
Participation dans TELUS International (Cda) Inc. à la fin	57,0 %	57,7 %	92,7 %	87,0 %

1 Nos participations économiques et nos participations avec droit de vote diffèrent en raison des droits de vote liés aux actions à droit de vote multiple détenues par TELUS Corporation.

2 Acquisition d'actions de participations ne donnant pas le contrôle de néant (2024 – 25 millions de dollars), dont une tranche de néant (2024 – 30 millions de dollars) a été créditrice aux montants comptabilisés dans les capitaux propres au titre du surplus d'apport, et le solde a été imputé aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau suivant présente les montants de l'état du résultat net et du résultat global attribués aux participations ne donnant pas le contrôle de TELUS International (Cda) Inc.

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Bénéfice net (perte nette)	(65) \$	(23) \$	(337) \$	(17) \$
Autres éléments du résultat global	32	(8)	(13)	22
Bénéfice global	(33) \$	(31) \$	(350) \$	5 \$

Au 30 septembre 2025, le cumul des participations ne donnant pas le contrôle de TELUS International (Cda) Inc. s'élevait à 852 millions de dollars (31 décembre 2024 – 1 174 millions de dollars).

Information financière résumée

Le tableau ci-joint présente l'information financière résumée de notre filiale TELUS International (Cda) Inc.

Aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates (en millions)	Au 30 septembre 2025	Au 30 septembre 2024	Au 31 décembre 2024
État de la situation financière¹			
Actifs courants	2 012 \$		1 437 \$
Actifs non courants	5 128 \$		5 493 \$
Passifs courants	1 793 \$		1 477 \$
Passifs non courants	3 082 \$		2 639 \$
État du résultat net et du résultat global¹			
TRIMESTRES			
Produits d'exploitation et autres produits	957 \$	897 \$	
Bénéfice net (perte nette)	(133) \$	(43) \$	
Bénéfice global (perte globale)	(59) \$	(63) \$	
PÉRIODES DE NEUF MOIS			
Produits d'exploitation et autres produits	2 885 \$	2 757 \$	
Bénéfice net (perte nette)	(544) \$	(10) \$	
Bénéfice global (perte globale)	(575) \$	39 \$	
Tableau des flux de trésorerie¹			
TRIMESTRES			
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(19) \$	122 \$	
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(48) \$	(34) \$	
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	375 \$	(95) \$	
PÉRIODES DE NEUF MOIS			
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	83 \$	372 \$	
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(130) \$	(106) \$	
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	307 \$	(238) \$	

¹ Comme l'exigent les Normes IFRS de comptabilité, cette information financière résumée exclut les éliminations intersociétés.

Le 12 juin 2025, TELUS Corporation a annoncé qu'elle avait soumis au conseil d'administration de TELUS International (Cda) Inc. une indication d'intérêt non contraignante concernant une transaction proposée aux termes de laquelle TELUS Corporation acquerrait la totalité des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote multiple émises et en circulation de TELUS International (Cda) Inc. qu'elle ne détient pas déjà.

Après la réception de la proposition, le conseil d'administration de TELUS International (Cda) Inc. a mis sur pied un comité spécial responsable d'examiner, d'évaluer et d'envisager la proposition et toute autre avenue pertinente. En outre, le comité spécial a retenu les services de conseillers indépendants en matière de droit, de finances et d'évaluation.

Le 2 septembre 2025, TELUS Corporation et TELUS International (Cda) Inc. ont annoncé qu'elles avaient conclu une entente définitive visant l'acquisition par TELUS Corporation de la totalité des actions à droits de vote multiple et des actions à droit de vote subalterne en circulation de TELUS International (Cda) Inc. qui ne sont pas déjà détenues par TELUS Corporation, pour un prix par action de 4,50 \$ US. Le prix d'achat par action était payable par TELUS Corporation, au gré des actionnaires de TELUS International (Cda) Inc., au moyen i) d'un montant en trésorerie de 4,50 \$ US, ii) de 0,273 action ordinaire, ou iii) d'une combinaison de 2,25 \$ US en trésorerie et de 0,136 action ordinaire. Les options ii) et iii) étaient assujetties à un calcul au prorata de sorte que la contrepartie totale ne comprendrait pas plus de 25 % en actions ordinaires.

La transaction conclue le 31 octobre 2025 a pris effet par l'entremise d'un plan d'arrangement approuvé par les tribunaux en vertu de la Business Corporations Act (Colombie-Britannique) et était assujettie à un certain nombre de conditions habituelles pour les transactions de cette nature, notamment :

- l'approbation d'au moins les deux tiers (66% %) des votes exprimés par les porteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple de TELUS International (Cda) Inc. (y compris TELUS Corporation et ses sociétés liées), à titre de catégorie unique, lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires tenue le 27 octobre 2025 (cette approbation a été donnée à l'assemblée extraordinaire);
- l'approbation d'une majorité simple des votes exprimés par les porteurs d'actions à droit de vote subalterne (excluant TELUS Corporation et ses administrateurs, ses hauts dirigeants et ses sociétés affiliées) à l'assemblée extraordinaire (cette approbation a été donnée à l'assemblée extraordinaire);
- l'approbation du tribunal (qui a été obtenue).

Terrion

Notre filiale Terrion a été établie en vertu de la *Loi sur les sociétés en nom collectif* (Ontario) le 24 juillet 2025, et son établissement principal est situé au Canada. Terrion est un exploitant d'infrastructure de tours pour les services mobiles qui permet l'accès de gros et la colocation.

Au cours de la période de 68 jours (aux présentes, le « trimestre » et la « période de neuf mois ») allant de la date d'établissement de la société en nom collectif au 30 septembre 2025, la structure du capital de Terrion comprenait l'émission de titres de capitaux propres à un détenteur d'une participation ne donnant pas le contrôle. Après les activités de capitalisation, TELUS Corporation a conservé un bloc de droits de vote et une participation économique de 50,1 % dans Terrion. TELUS a une option d'achat, pouvant être exercée en totalité, mais non en partie, à l'égard de la participation ne donnant pas le contrôle, soit en septembre 2027 (s'il y a un différend entre les associés), soit après septembre 2057. Le prix de l'option d'achat est généralement le montant le plus élevé entre la juste valeur et un multiple du capital investi.

L'incidence de l'émission des titres de capitaux propres à un détenteur d'une participation ne donnant pas le contrôle est reflétée dans les états consolidés des variations des capitaux propres, tel qu'il est présenté dans le tableau ci-joint.

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2025 (en millions)	Émission de titres de capitaux propres	Autre	Montant net
Produit net en trésorerie	1 261 \$	(15) \$	1 246 \$
Impôts sur le résultat	—	2	2
Participation ne donnant pas le contrôle	1 261 \$	(13) \$	1 248 \$
Surplus d'apport			458 \$
Participation ne donnant pas le contrôle			790
			1 248 \$

Le tableau suivant présente les montants de l'état du résultat net et du résultat global attribués aux participations ne donnant pas le contrôle de Terrion.

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2025 (en millions)	
Bénéfice net et bénéfice global	2 \$

Au 30 septembre 2025, le cumul des participations ne donnant pas le contrôle de Terrion s'élevait à 792 millions de dollars.

Information financière résumée (en millions)

Le tableau ci-joint présente l'information financière résumée de Terrion.

À la date indiquée et pour les périodes closes à cette date (en millions)	30 septembre 2025
État de la situation financière¹	
Actifs courants	13 \$
Actifs non courants	664 \$
Passifs courants	28 \$
Passifs non courants	324 \$
État du résultat net et du résultat global¹	
TRIMESTRE ET PÉRIODE DE NEUF MOIS	
Produits des activités ordinaires	10 \$
Bénéfice net et bénéfice global ²	4 \$
Tableau des flux de trésorerie¹	
TRIMESTRE ET PÉRIODE DE NEUF MOIS	
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 \$
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(2) \$

1 Comme l'exigent les Normes IFRS de comptabilité, cette information financière résumée exclut les éliminations intersociétés. L'établissement de Terrion a été comptabilisé à titre de regroupement d'entreprises sous contrôle commun, et la méthode fondée sur la valeur comptable antérieure a été appliquée de façon prospective.

2 Étant donné que Terrion est une société en nom collectif, aucune charge d'impôt sur le résultat à l'égard des associés n'est constituée au moment de déterminer le bénéfice net et le bénéfice global de Terrion.

29 passifs éventuels

Réclamations et poursuites

Généralités

Diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs et des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations ont été déposées contre nous et, dans certains cas, contre d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications. Aussi, nous avons reçu des avis de réclamation ou sommes au courant de certaines réclamations éventuelles (incluant des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) contre nous et, dans certains cas, contre d'autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons prévoir l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites en raison de divers facteurs, y compris ce qui suit : la nature préliminaire de certaines réclamations; la nature incertaine des théories et réclamations en matière de dommages; un dossier factuel incomplet; la nature incertaine des théories juridiques et des procédures judiciaires et de leur résolution par les tribunaux, tant dans le cadre du procès que de l'appel; la nature imprévisible des parties adverses et de leurs revendications.

Cependant, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu des évaluations juridiques et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence significative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, y compris sur nos flux de trésorerie, sauf en ce qui concerne les éléments qui suivent.

Recours collectifs autorisés

Les recours collectifs autorisés contre nous comprennent les suivants :

Recours collectif contre les frais d'accès au système

En 2004, un recours collectif a été intenté en Saskatchewan contre un certain nombre de fournisseurs de services sans fil anciens et actuels, dont nous, qui alléguait une rupture de contrat, une fausse représentation, un enrichissement injustifié et une violation des lois en matière de concurrence, de pratiques commerciales et de protection des consommateurs partout au Canada relativement à la perception de frais d'accès au système. En septembre 2007, la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan a autorisé un recours collectif national à participation optionnelle relativement à la réclamation portant sur l'enrichissement injustifié seulement. En février 2008, la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan a rendu une ordonnance modifiant l'ordonnance d'autorisation de manière à exclure du recours la catégorie de demandeurs correspondant à tout client lié par une clause d'arbitrage avec nous. Après une longue période d'inactivité, le demandeur a cherché, en 2024, à faire progresser le recours collectif. Les défendeurs ont présenté une demande de rejet du recours collectif pour défaut de poursuite.

Recours collectif concernant la facturation à la minute

En 2008, un recours collectif a été intenté contre nous en Ontario, alléguant qu'il y a eu une rupture de contrat, une infraction à la *Loi sur la protection du consommateur* de l'Ontario, une infraction à la *Loi sur la concurrence* et un enrichissement injustifié, relativement à notre pratique visant à « arrondir » le temps d'antenne des téléphones mobiles à la minute la plus près et de facturer en fait pour la minute entière. L'autorisation d'un recours collectif national a été demandée. En novembre 2014, seul un recours collectif intenté en Ontario a été autorisé par la Cour supérieure de justice de l'Ontario; ce recours allègue qu'il y a eu une rupture de contrat, une infraction à la *Loi sur la protection du consommateur*, et un enrichissement injustifié; tous les appels relatifs à cette décision d'autoriser le recours collectif ont été épuisés. Parallèlement, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a refusé de suspendre les réclamations de nos clients d'affaires, malgré la clause d'arbitrage figurant dans nos ententes de prestation de services aux clients conclues avec ces clients. Cette décision a fait l'objet d'un appel et, le 31 mai 2017, la Cour d'appel de l'Ontario a rejeté notre appel. La Cour suprême du Canada nous a permis d'en appeler de cette décision, a autorisé notre appel le 4 avril 2019 et a ordonné la suspension des réclamations des entreprises clientes. Un avis relatif à ce recours collectif autorisé a été envoyé aux participants éventuels en 2022.

Recours collectifs concernant la durée d'établissement de la communication

En 2005, un recours collectif a été intenté contre nous en Colombie-Britannique, alléguant que nous avons observé des pratiques commerciales trompeuses en facturant les appels entrants à partir du moment où l'appelant se connecte au réseau plutôt qu'à partir du moment où l'appel entrant est acheminé au destinataire. En 2011, la Cour suprême du Canada a confirmé la suspension de la totalité des causes d'action présentées par le demandeur dans le cadre de ce recours collectif, à l'exception d'une cause d'action en raison de la clause d'arbitrage qui a été incluse dans nos ententes de prestation de services. Cette unique exception concerne la cause d'action fondée sur les pratiques trompeuses ou déraisonnables en vertu de la Business Practices and Consumer Protection Act de la Colombie-Britannique que la Cour suprême du Canada a refusé de suspendre. En janvier 2016, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a autorisé ce recours collectif concernant cette réclamation en vertu de la Business Practices and Consumer Protection Act. Ce recours est limité aux résidents de la Colombie-Britannique qui ont signé avec nous des contrats pour des services mobiles au cours de la période allant du 21 janvier 1999 jusqu'en avril 2010. Nous avons fait appel de cette décision d'autoriser

le recours collectif. Un recours collectif a été intenté contre nous en Alberta au même moment que le recours collectif intenté en Colombie-Britannique. Le recours collectif intenté en Alberta comporte les mêmes allégations que le recours collectif intenté en Colombie-Britannique, mais à ce jour, ce recours n'a pas progressé. Sous réserve de certaines conditions, y compris l'approbation de la Cour, nous avons réglé les recours collectifs en Colombie-Britannique et en Alberta. La Cour a approuvé le règlement des deux recours collectifs en 2025, et l'avis d'approbation du règlement ainsi que les procédures de réclamation ont été publiés.

Recours collectifs non autorisés

Les recours collectifs non autorisés contre nous comprennent les suivants :

Recours collectifs concernant le service 9-1-1

En 2008, un recours collectif a été intenté en Saskatchewan contre notre société et d'autres entreprises de télécommunications canadiennes, qui allègue, entre autres, que nous n'avons pas fourni au public un avis approprié relativement aux frais liés au service 9-1-1, que nous avons de façon trompeuse fait passer ces frais pour des frais gouvernementaux et que nous avons facturé des frais liés au service 9-1-1 à des clients qui résident dans des zones où le service 9-1-1 n'est pas disponible. Les causes d'action avancées par les demandeurs sont la rupture de contrat, des déclarations inexactes et une publicité mensongère. Les demandeurs demandent l'autorisation d'un recours collectif national. Un recours collectif essentiellement identique a été intenté en Alberta au même moment, mais la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta a déclaré que ce recours collectif avait expiré à notre égard en 2009. Aucune mesure n'a été prise dans le cadre de cette instance depuis 2016.

Recours collectifs concernant Public Mobile

En 2014, des recours collectifs ont été intentés contre nous au Québec et en Ontario, au nom des clients de Public Mobile, qui allèguent que les modifications que nous avons apportées à la technologie, aux services et aux forfaits enfreignent nos obligations prévues par la loi et nos obligations jurisprudentielles. En particulier, le recours intenté au Québec allègue que nos actes constituent une violation de la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec, du *Code civil* du Québec et de la *Loi sur la protection du consommateur* de l'Ontario. Le 28 juin 2021, la Cour supérieure du Québec a approuvé l'abandon de cette réclamation contre TELUS. Le recours collectif intenté en Ontario allègue qu'il y a eu négligence, une rupture de la garantie expresse et implicite, une infraction à la *Loi sur la concurrence*, un enrichissement injustifié et une renonciation de délit civil. Aucune mesure n'a été prise dans le cadre de cette instance depuis qu'elle a été déposée et signifiée.

Résumé

Nous croyons que nous disposons d'une bonne défense à l'égard des recours mentionnés ci-dessus. Si le dénouement de ces recours se révélait différent des évaluations et des hypothèses de la direction, cela pourrait donner lieu à un ajustement significatif de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation, y compris nos flux de trésorerie. Les évaluations et les hypothèses de la direction supposent que des estimations fiables des risques courus ne peuvent être faites compte tenu de l'incertitude persistante en ce qui a trait à la nature des dommages-intérêts qui peuvent être réclamés par les demandeurs, aux causes d'action qui sont, ou qui pourraient en fin de compte être, intentées et, dans le cas des recours collectifs non autorisés, aux causes d'action qui pourraient en fin de compte être autorisées.

30 transactions entre parties liées

a) Transactions avec les principaux dirigeants

Nos principaux dirigeants, à savoir les membres de notre conseil d'administration et de notre équipe de direction, sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité liées à la surveillance, à la planification, à la direction et au contrôle de nos activités.

Le tableau suivant présente le total de la charge de rémunération des principaux dirigeants et la composition de celle-ci, incluse dans les états consolidés du résultat net et du résultat global, au poste « Charge au titre des avantages du personnel ».

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
Avantages à court terme	4 \$	4 \$	12 \$	13 \$
Prestations de retraite ¹ et autres avantages postérieurs à l'emploi	1	4	5	8
Rémunération fondée sur des actions ²	15	17	47	37
	20 \$	25 \$	64 \$	58 \$

1 Les membres de notre équipe de direction sont des membres de notre régime de retraite à l'intention des membres de la direction et des professionnels de TELUS Corporation et de certains autres régimes de retraite complémentaires non enregistrés et non contributifs à prestations définies et à cotisations définies.

2 Nous comptabilisons une charge pour le sous-ensemble nominal de nos unités d'actions restreintes qui sont assujetties à des conditions de performance liées au marché en utilisant une juste valeur déterminée au moyen du modèle de simulation de Monte Carlo. Les unités d'actions restreintes qui sont assujetties à une option de règlement en capitaux propres sont comptabilisées comme des instruments de capitaux propres. La charge liée aux unités d'actions restreintes dont les droits ne seront en fin de compte pas acquis est contrepassée en diminution de la charge qui a été auparavant enregistrée pour celles-ci.

Comme il est indiqué à la note 14, nous avons consenti à nos principaux dirigeants des attributions de rémunération fondée sur des actions en 2025 et en 2024, comme le présente le tableau ci-après. Étant donné que la plupart de ces attributions sont des attributions comportant des droits d'acquisition en bloc ou graduelle et ont des durées de services requises s'échelonnant sur plusieurs années, la charge connexe est comptabilisée proportionnellement sur un certain nombre d'exercices et, par conséquent, seulement une partie des attributions initiales de 2025 et de 2024 est comprise dans les montants présentés dans le tableau précédent.

Périodes de neuf mois clos les 30 septembre (en millions de dollars)	Nombre d'unités	Valeur nominale ¹	Juste valeur à la date d'attribution ¹
2025			
TELUS Corporation			
Unités d'actions restreintes	1 601 848	35 \$	43 \$
TELUS International (Cda) Inc.			
Unités d'actions restreintes	1 229 346	5	5
		40 \$	48 \$
2024			
TELUS Corporation			
Unités d'actions restreintes	1 465 459	35 \$	41 \$
TELUS International (Cda) Inc.			
Unités d'actions restreintes	1 054 899	12	12
		47 \$	53 \$

1 La valeur nominale des unités d'actions restreintes est calculée en multipliant le cours des actions de participation au moment de l'attribution par le nombre d'unités attribuées. La juste valeur à la date d'attribution est différente de la valeur nominale, car la juste valeur de certaines attributions est déterminée au moyen du modèle de simulation de Monte Carlo (se reporter à la note 14b).

Notre régime de droits différés à la valeur d'actions à l'intention de nos administrateurs prévoit qu'en plus de recevoir son attribution d'actions annuelle pour ce qui est des droits différés à la valeur d'actions, un administrateur peut choisir de recevoir sa provision annuelle d'administrateur et ses jetons de présence aux réunions en droits différés à la valeur d'actions, en actions ordinaires de TELUS Corporation ou en trésorerie. Les droits différés à la valeur d'actions donnent aux administrateurs le droit de recevoir un nombre spécifique d'actions ordinaires de TELUS Corporation. Les droits différés à la valeur d'actions sont réglés lorsqu'un administrateur cesse d'être administrateur pour une raison quelconque. Ces droits sont versés au moment choisi par l'administrateur conformément au régime de droits différés à la valeur d'actions à l'intention des administrateurs. Au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024, aucune attribution de rémunération fondée sur des actions comptabilisée à titre de passif n'était en circulation.

Les contrats de travail conclus avec l'équipe de direction prévoient généralement des indemnités de départ si un membre de la direction est congédié sans motif valable qui sont les suivantes : généralement 18 mois de salaire de base, les avantages et l'accumulation d'années de service ouvrant droit à pension en remplacement du préavis et 50 % du salaire de base en remplacement d'une prime en trésorerie annuelle. En cas de changement de contrôle, les membres de l'équipe de direction n'auront pas droit à un traitement différent de celui qui est réservé à nos autres employés en ce qui concerne la rémunération fondée sur des actions dont les droits ne sont pas acquis.

b) Transactions avec les régimes de retraite à prestations définies

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, nous avons fourni à nos régimes de retraite à prestations définies des services de gestion et d'administration selon la méthode du recouvrement des coûts, ainsi que des services d'actuariat dans des conditions de concurrence normale; les montants facturés liés à ces services se sont chiffrés à 3 millions de dollars (2024 – 2 millions de dollars) et à 9 millions de dollars (2024 – 7 millions de dollars), respectivement, dont le montant net est présenté dans les états consolidés du résultat net et du résultat global au poste « Achat de biens et services ».

c) Transactions avec des coentreprises immobilières et une entreprise associée

Au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2025 et 2024, nous avons conclu des transactions récurrentes et non récurrentes avec des coentreprises immobilières, qui sont des parties liées, comme il est décrit à la note 21.

31 Informations supplémentaires sur les tableaux des flux de trésorerie

a) Tableaux des flux de trésorerie – activités d'exploitation et activités d'investissement

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation				
<i>Tranche courante</i>				
Débiteurs	(139) \$	(51) \$	86 \$	57 \$
Stocks	30	38	174	(8)
Actifs sur contrat	8	9	20	32
Coûts engagés pour obtenir ou exécuter des contrats conclus avec des clients (note 20)	(8)	(14)	(29)	(37)
Contrats d'entretien payés d'avance et autres	68	118	(103)	(50)
Variation latente des instruments dérivés détenus à des fins de transaction (note 4d)	(14)	(7)	(17)	15
Créditeurs et charges à payer	300	109	(19)	76
Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes à recevoir et à payer, montant net	153	83	72	164
Facturation par anticipation et dépôts de clients (note 24)	(44)	(76)	(85)	(38)
Provisions (note 25)	6	11	7	(80)
	360	220	106	131
<i>Tranche non courante</i>				
Actifs sur contrat	16	2	68	26
Montants non facturés à recevoir des clients au titre du financement	19	10	41	77
Variation latente des instruments dérivés détenus à des fins de transaction (note 4d)	42	123	42	212
Coûts engagés pour obtenir ou exécuter des contrats conclus avec des clients (note 20)	(15)	(22)	(43)	(56)
Contrats d'entretien payés d'avance	3	2	11	5
Dépôts de sécurité et autres montants remboursables	(7)	(21)	(12)	(22)
Provisions (note 25)	—	(10)	(110)	(53)
Passifs sur contrat (notes 24 et 27)	(4)	2	31	21
Passif au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	4	3	10	7
Autres passifs à long terme	(4)	(3)	(4)	(5)
	54	86	34	212
	414 \$	306 \$	140 \$	343 \$

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2025	2024	2025	2024
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre				
Entrées d'immobilisations				
Dépenses d'investissement, montant brut				
Immobilisations corporelles (<i>note 17</i>)	(739) \$	(621) \$	(2 136) \$	(1 947) \$
Immobilisations incorporelles amortissables (<i>note 18</i>)	(256)	(231)	(705)	(765)
	(995)	(852)	(2 841)	(2 712)
Entrées découlant de contrats de location (<i>note 17</i>)	343	184	907	591
Entrées découlant de transactions non monétaires	—	—	17	37
Dépenses d'investissement (<i>note 5</i>)	(652)	(668)	(1 917)	(2 084)
Autres éléments sans effet sur la trésorerie compris dans les éléments précédents				
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'investissement connexes	18	(11)	31	(73)
	(634) \$	(679) \$	(1 886) \$	(2 157) \$

b) Variations des passifs découlant des activités de financement

	Trimestre clos le 30 septembre 2024							Trimestre clos le 30 septembre 2025						
	(en millions)	Début de la période	Tableau des flux de trésorerie		Variations sans effet sur la trésorerie			Fin de la période	Début de la période	Tableau des flux de trésorerie		Variations sans effet sur la trésorerie		
			Émis ou reçu	Remboursements ou paiements	Fluctuation des devises (note 4e)	Autres	Émis ou reçu			Remboursements ou paiements	Fluctuation des devises (note 4e)	Autres		
Dividendes à verser aux détenteurs d'actions ordinaires	577 \$	— \$	(577) \$	— \$	578 \$	578 \$	634 \$	— \$	(634) \$	— \$	639 \$	— \$	639 \$	639 \$
Dividendes réinvestis en actions propres	—	—	193	—	(193)	—	—	—	226	—	(226)	—	—	—
	577 \$	— \$	(384) \$	— \$	385 \$	578 \$	634 \$	— \$	(408) \$	— \$	413 \$	— \$	639 \$	639 \$
Emprunts à court terme	1 044 \$	— \$	(103) \$	(16) \$	— \$	925 \$	922 \$	— \$	(19) \$	19 \$	— \$	—	922 \$	922 \$
Dérivés réglés sur une base nette utilisés pour gérer le risque de change découlant d'emprunts à court terme libellés en dollars américains – passif (actif)	—	—	(15)	14	—	(1)	1	22	—	(21)	—	—	2	2
	1 044 \$	— \$	(118) \$	(2) \$	— \$	924 \$	923 \$	22 \$	(19) \$	(2) \$	— \$	—	924 \$	924 \$
Dette à long terme														
Billets de premier rang de TELUS Corporation	21 145 \$	700 \$	— \$	(61) \$	(1) \$	21 783 \$	21 045 \$	— \$	(1 549) \$	79 \$	(241) \$	—	19 334 \$	19 334 \$
Papier commercial de TELUS Corporation	1 760	467	(1 145)	(19)	—	1 063	991	1 066	(1 037)	20	—	—	1 040	1 040
Autres passifs (non garantis)	—	—	—	—	—	—	273	21	—	5	—	—	299	299
Débentures de TELUS Communications Inc.	200	—	—	—	—	200	200	—	(200)	—	—	—	—	—
Billets subordonnés de rang inférieur de TELUS Corporation	—	—	—	—	—	—	4 414	—	—	42	8	—	4 464	4 464
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	1 745	127	(194)	(26)	2	1 654	1 610	294	(1 950)	36	10	—	—	—
Autres passifs (garantis)	613	—	(20)	—	4	597	568	—	(13)	—	—	—	555	555
Obligations locatives	2 688	—	(171)	5	181	2 703	3 093	—	(137)	(3)	344	—	3 297	3 297
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains – passif (actif)	(7)	1 164	(1 163)	102	(18)	78	219	1 056	(1 080)	(137)	(82)	(24)		
	28 144	2 458	(2 693)	1	168	28 078	32 413	2 437	(5 966)	42	39	28 965		
Pour éliminer l'incidence du règlement brut des dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains	—	(1 164)	1 164	—	—	—	—	(1 056)	1 056	—	—	—		
	28 144 \$	1 294 \$	(1 529) \$	1 \$	168 \$	28 078 \$	32 413 \$	1 381 \$	(4 910) \$	42 \$	39 \$	28 965 \$		

Notes annexes

(non audité)

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2024							Période de neuf mois close le 30 septembre 2025						
	(en millions)	Début de la période	Tableau des flux de trésorerie		Variations sans effet sur la trésorerie			Début de la période	Tableau des flux de trésorerie		Variations sans effet sur la trésorerie			
			Émis ou reçu	Remboursements ou paiements	Fluctuation des devises (note 4e)	Autres	Fin de la période		Émis ou reçu	Remboursements ou paiements	Fluctuation des devises (note 4e)	Autres	Fin de la période	
Dividendes à verser aux détenteurs d'actions ordinaires	550 \$	— \$	— \$	(1 681) \$	— \$	1 709 \$	578 \$	605 \$	— \$	(1 849) \$	— \$	1 883 \$	639 \$	
Dividendes réinvestis en actions propres	—	—	—	507	—	(507)	—	—	—	634	—	(634)	—	
	550 \$	— \$	— \$	(1 174) \$	— \$	1 202 \$	578 \$	605 \$	— \$	(1 215) \$	— \$	1 249 \$	639 \$	
Emprunts à court terme	104 \$	1 040 \$	(203) \$	(16) \$	— \$	925 \$	922 \$	392 \$	(349) \$	(43) \$	— \$	922 \$	922 \$	
Dérivés réglés sur une base nette utilisés pour gérer le risque de change découlant d'emprunts à court terme libellés en dollars américains – passif (actif)	—	—	(15)	14	—	(1)	2	29	(60)	31	—	2	2	
	104 \$	1 040 \$	(218) \$	(2) \$	— \$	924 \$	924 \$	421 \$	(409) \$	(12) \$	— \$	924 \$	924 \$	
Dette à long terme														
Billets de premier rang de TELUS Corporation	20 301 \$	2 500 \$	(1 100) \$	89 \$	(7) \$	21 783 \$	22 077 \$	— \$	(2 349) \$	(163) \$	(231) \$	19 334 \$	19 334 \$	
Papier commercial de TELUS Corporation	1 021	2 343	(2 317)	16	—	1 063	1 404	3 190	(3 477)	(77)	—	1 040	1 040	
Facilités de crédit de TELUS Corporation	1 144	—	(1 144)	—	—	—	—	770	(764)	(6)	—	—	—	
Autres passifs (non garantis)	—	—	—	—	—	—	—	301	—	(2)	—	299	299	
Débentures de TELUS Communications Inc.	200	—	—	—	—	200	200	—	(200)	—	—	—	—	
Billets subordonnés de rang inférieur de TELUS Corporation	—	—	—	—	—	—	—	4 451	—	37	(24)	4 464	4 464	
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	1 781	240	(405)	37	1	1 654	1 703	801	(2 459)	(57)	12	—	—	
Autres passifs (garantis)	288	—	(27)	—	336	597	588	—	(150)	—	117	555	555	
Obligations locatives	2 614	—	(503)	13	579	2 703	2 882	—	(506)	16	905	3 297	3 297	
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains – passif (actif)	13	2 374	(2 358)	(101)	150	78	(68)	3 535	(3 578)	273	(186)	(24)	(24)	
	27 362	7 457	(7 854)	54	1 059	28 078	28 786	13 048	(13 483)	21	593	28 965	28 965	
Pour éliminer l'incidence du règlement brut des dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains	—	(2 374)	2 374	—	—	—	—	(3 535)	3 535	—	—	—	—	
	27 362 \$	5 083 \$	(5 480) \$	54 \$	1 059 \$	28 078 \$	28 786 \$	9 513 \$	(9 948) \$	21 \$	593 \$	28 965 \$	28 965 \$	

